



Dimanche 2 mai en Croatie, le révérend Jesse Jackson et Christopher Stone, l'un des trois soldats américains libérés.

NIKOLA SOLIC/REUTERS

Kosovo : l'OTAN reste inflexible après la libération des trois GI

LES TROIS soldats américains capturés le 31 mars ont été libérés lors d'une visite à Belgrade du pasteur américain Jesse Jackson. « Ce geste de bonne volonté ne saurait effacer la puanteur du mal et de la mort infligés au Kosovo », a souligné William Cohen, secrétaire d'Etat américain à la défense. Les alliés ont fait savoir qu'ils poursuivraient les frappes. Jesse Jackson est porteur d'une lettre de M. Mi-

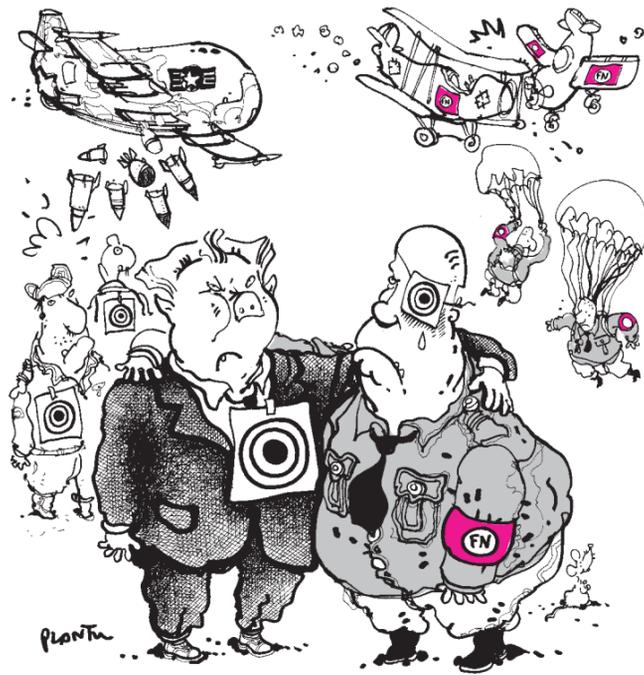
losevic pour Bill Clinton contenant une « proposition de paix ». Le président américain devait recevoir Viktor Tchernomyrdine, émissaire russe, lundi 3 mai à Washington. L'OTAN a reconnu avoir commis une erreur en bombardant, samedi, un bus au Kosovo. Il y aurait 47 morts, de sources serbes.

Lire pages 2 à 5 et l'analyse d'André Fontaine page 17

Le grand recul des FN

● Selon notre sondage Sofres-RTL-« Le Monde », la scission de l'extrême droite brise sa progression ● L'adhésion à ses idées chute de moitié ● Les Français ne font pas de différence entre les deux clans

LA DYNAMIQUE politique et le pouvoir d'influence idéologique de l'extrême droite sont, pour la première fois depuis une quinzaine d'années, en baisse sensible. Tel est le principal enseignement du sondage annuel réalisé par la Sofres pour RTL et Le Monde, cinq mois après la scission du Front national. L'adhésion aux idées d'extrême droite chute ainsi de moitié. L'affrontement entre les deux clans frontistes n'est perçu par les Français - et par une bonne part des sympathisants d'extrême droite - que comme une rivalité de personnes. Pour une grande majorité des personnes interrogées, il n'y a pas de différence de fond entre les deux FN. Cette confusion était clairement perceptible lors du traditionnel défilé du 1^{er} mai à Paris, organisé par le FN-MN de M. Mégret et le FNMF de M. Le Pen à des heures et sur des parcours différents, mais avec les mêmes slogans et, souvent, les mêmes manifestants.



Lire pages 8 et 9 et notre éditorial page 17

Londres : un suspect arrêté

La police a arrêté l'auteur présumé des trois attentats de Londres. David Copeland aurait agi seul et n'aurait aucun lien avec l'extrême droite. p. 6



Qui a tué Norbert Zongo ?

Après l'assassinat de ce journaliste, directeur de L'Indépendant, le gouvernement du Burkina Faso a été obligé d'ouvrir une enquête, sous la pression populaire. Conclusions le 7 mai. p. 14

Generali : M. Bernheim limogé

Mediobanca, premier actionnaire de Generali, a imposé le départ d'Antoine Bernheim, marquant le divorce avec l'actionnaire français Lazard. p. 19

Théâtre de l'Est à Nancy

Le 4^e festival Passages de Nancy présente des œuvres « de l'est de l'Europe ». Une troupe de lamas a reconstitué les danses du tsam mogol, interdit depuis 1937. p. 31

« Hebdo du métro »

Depuis lundi, les transports parisiens ont leur journal, gratuit, consacré aux loisirs et à la consommation. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 Esc ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 504 - 7,50 F



La forêt cambodgienne décimée par les meubles de jardin

SI LES NAINS de jardin vous ont fait rire, les meubles de jardin devraient vous faire grincer. Selon une étude que vient de publier l'organisation britannique Global Witness, la forêt cambodgienne est attaquée dans la plus totale illégalité pour alimenter l'industrie vietnamienne de meubles de jardin. Ceux-ci sont majoritairement exportés vers les pays européens, où ils bénéficient depuis quelques années d'un véritable engouement. Rien que pour la France, les exportations de meubles de jardin du Vietnam ont triplé en trois ans, passant, d'après les statistiques des douanes, de 10 millions de francs en 1996 à 30 millions en 1998.

Global Witness, qui se consacre aux liens entre atteintes aux droits de l'homme et dégradation de l'environnement, enquête depuis plusieurs années au Cambodge. Elle a d'abord montré qu'au début des années 90 les Khmers rouges se sont financés par la vente de bois. Dans son nouveau rapport, *Made in Vietnam, Cut in Cambodia*, Global Witness affirme que le pillage a continué en dépit de l'interdiction des exportations de

bois édictée en décembre 1996 par le gouvernement cambodgien.

« En 1998, les forces armées cambodgiennes ont présidé à l'exportation illégale de quantités massives de bois cambodgien vers le Vietnam afin de financer la campagne électorale de Hun Sen. » Ce dernier a remporté les élections de juillet dernier.

Les enquêteurs ont observé à plusieurs reprises, en 1998 et au début de 1999, l'abattage d'arbres dans le nord-est du pays. Les grumes sont transportées vers les villes de Pleiku, de Kontum et de Qui Nhon, au centre du Vietnam, où des manufactures en font des meubles de jardin. Se présentant comme des acheteurs auprès des fabricants vietnamiens, les enquêteurs ont rassemblé des preuves que le bois utilisé était en majeure partie cambodgien.

L'association remarque que ce commerce enfreint la loi vietnamienne, qui ne permet l'usage de bois importé que s'il provient d'une source légale. Global Witness souligne enfin la responsabilité des importateurs européens, essentiellement britan-

niques, mais aussi néerlandais, danois ou français.

L'enquête confirme un problème reconnu par les institutions internationales. D'après la FAO, la superficie de la forêt cambodgienne diminue de 1,6 % par an et ne représentait plus, en 1995, que 56 % de la surface du pays (qui est de 176 000 km²), au lieu de 73 % en 1969. Quant aux bailleurs de fonds, ils manifestent avec une insistance croissante leur inquiétude. Après la dernière réunion du groupe consultatif chargé d'examiner la situation du Cambodge et malgré des engagements récents de Phnom Penh, le FMI a estimé, le 6 avril, que la surveillance de la forêt « s'est détériorée de manière marquée en 1998 », bien qu'il ait été « vivement conseillé aux autorités de s'attaquer fermement au problème du bûcheronnage illégal ». Les bailleurs de fonds se réuniront en mai pour examiner les suites données à leur avis. Quant au consommateur, il est invité à s'asseoir sur des nains de jardin.

Hervé Kempf

Lire page 18

DANIEL CORDIER

Jean Moulin
La République des catacombes

Gallimard - 572 206 753 Paris B. - D'appas photo © Keystone.

POINT DE VUE

Le triomphe du crime

par Ismaïl Kadaré

LE crime triomphe une nouvelle fois au cœur de l'Europe. Membres humains amputés, enfants massacrés à coups de hache, femmes enceintes éventrées, mineures violées, vieillards carbonisés. L'Occident, pris au dépourvu, tâche de mettre un frein à cette horreur. Il est doublement préoccupé. C'est la deuxième fois en un siècle que le crime est perpétré par un pays qui prétend défendre la chrétienté, contre un peuple considéré comme n'étant qu'à moitié chrétien. Après l'Holocauste contre les juifs, cette nouvelle souillure pèse très lourd sur les consciences. Et l'Occident, dans son action, fait preuve de désarroi, d'imprévision, de doute. Sans être faible, il donne l'impression de l'être ; même s'il est déterminé, il ne le paraît guère. Dans cet affrontement, il y a quelque chose qui ne cadre pas, comme un mauvais sort désespérant.

En Occident, les hypothèses et les polémiques vont bon train. On discute de la question de savoir si l'embargo pétrolier est légal ou non, s'il est justifié ou pas de fournir des armes à l'UCK (l'Armée de libération du Kosovo), s'il

fallait ou non bombarder la télévision de Belgrade, si une intervention terrestre est opportune, si les hélicoptères Apache modifieront le cours des choses, etc. Et alors que le temps file, le Kosovo, plongé dans le brouillard et l'obscurité médiatique, sans défense, courbé sous le glaive du bourreau, meurt toujours plus chaque jour et chaque heure ; il est massacré, violé, il crie au secours. Et quand une victime appelle à l'aide, l'urgence s'impose. La victime a besoin d'un secours rapide, le bourreau, lui, peut attendre.

Pour la partie de la population du Kosovo demeurée à la merci des barbares, tout retard est fatal. Il l'est aussi pour l'autre moitié, celle qui a été cruellement arrachée à sa terre et à sa maison. Au fil des semaines et des saisons s'accroît le danger de voir le paysan se détacher de sa terre, et la difficulté de son retour. Et le but criminel de la dictature serbe est précisément celui-là.

Lire la suite page 15

Ismaïl Kadaré est écrivain.

SNCF : la grève s'installe

CONTRAIREMENT aux prévisions de la direction de la SNCF, le trafic ferroviaire restait perturbé lundi 3 mai. Le conflit, lancé par la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC), devait prendre fin dimanche soir, mais SUD-Rail a décidé de lancer, à son tour, un préavis à partir de mardi à 0 heure. Seuls 2,5 % des cheminots suivent le mouvement, qui paralyse un tiers du trafic. Le projet d'accord sur les 35 heures est à l'origine de cette grève. Pourtant, la CGT et la CFDT semblaient sur le point de signer ce texte qui prévoit la création de plus de 4 000 emplois. La grève provoque de fortes dissensions au sein de la CGT.

Lire page 18

Victoire de Ferrari



MICHAEL SCHUMACHER

L'ALLEMAND Michael Schumacher a gagné, dimanche 2 mai, le Grand Prix de Saint-Marin à Imola (Italie), où l'écurie Ferrari ne l'avait plus emporté depuis la victoire du Français Patrick Tambay en 1983. Il prend la tête du classement des pilotes devant l'Irlandais Eddie Irvine. En rugby, la dernière journée du Top 16 a été fatale à Béziers, Brive et Perpignan.

Lire pages 24 et 25

International	2	Météorologie	27
France	8	Jeux	27
Société	10	Immobilier/annonces	28
Régions	13	Carnet	30
Horizons	14	Culture	31
Entreprises	18	Guide culturel	33
Communication	20	Kiosque	34
Tableau de bord	21	Abonnements	34
Aujourd'hui	24	Radio-Télévision	35

INTERNATIONAL

LE MONDE / MARDI 4 MAI 1999

BALKANS L'OTAN a reconnu avoir fait une erreur en bombardant, samedi 1^{er} mai, un bus traversant un pont à Luzane, au Kosovo. Il y aurait 47 morts, selon M^{me} Leposa-

va Milicevic, ministre serbe de la santé. Il s'agit de la sixième méprise depuis le début de l'opération « Force alliée ». ● **UN AVION** de combat américain F-16 s'est écrasé

en Serbie en raison d'une panne de moteur. Son pilote a été récupéré sain et sauf, selon l'Alliance. ● **LES TROIS SOLDATS** américains capturés le 31 mars ont été libérés lors de la

visite à Belgrade du pasteur américain Jesse Jackson. ● **LES ALLIÉS** ont fait savoir qu'ils poursuivraient les frappes malgré ce geste. Le président Slobodan Milosevic a trans-

mis à Jesse Jackson une lettre pour Bill Clinton contenant une proposition de paix. Le président américain devait recevoir lundi Viktor Tchernomyrdine à Washington.

A Washington, les Russes tentent de faire avancer une solution diplomatique

Pour la première fois depuis le début des frappes aériennes, l'émissaire de Boris Eltsine, Viktor Tchernomyrdine, rencontre le président américain. Les alliés sont restés inflexibles après la libération par M. Milosevic des trois GI faits prisonniers le 31 mars

L'OTAN a réaffirmé, dimanche 2 mai, qu'elle avait la ferme intention de maintenir le cap dans sa campagne militaire contre les forces serbes. Parallèlement, la Russie tente toujours, avec l'accord de l'Alliance, de faciliter une sortie de crise en Yougoslavie.

● **Pour la première fois depuis le déclenchement** de l'opération « Force alliée » contre les forces serbes, presque toute la Serbie s'est retrouvée plongée dans le noir, dimanche soir 2 mai, après une attaque massive des avions de l'OTAN contre son réseau électrique. Des ingénieurs serbes ont expliqué que ce sont des bombes dégageant du graphite, substance conductrice qui provoque des court-circuits, qui sont à l'origine de la panne. Ces engins ne provoquent pas de destruction, mais la panne de courant a été à l'origine

de coupures d'eau. D'après un site Internet recueillant des informations d'usagers de tout le pays, les centrales de Drmno, Kostoloca, Dajina Dasta, Obrevonac et Novi Sad ainsi que de Belgrade ont été touchées. Aux premières heures de lundi, le courant a été rétabli dans plusieurs d'entre elles.

● **L'OTAN a admis, dimanche, une terrible erreur** – la sixième depuis le déclenchement des bombardements le 24 mars : un autocar transportant des civils a été touché la veille, lors du bombardement d'un pont à Luzane, près de Pristina, chef-lieu du Kosovo. D'après la ministre yougoslave de la santé, Leosava Milicevic, quarante-sept personnes ont été tuées et seize autres blessées. « *Malheureusement, après le déclenchement du tir, un car a franchi le pont* », a déploré l'Alliance dans un communiqué.

« *Nous regrettons toute perte humaine, mais cela arrive dans les opérations militaires et je considère que jusqu'à maintenant nous avons fait du bon travail pour éviter les victimes civiles* », a déclaré le général allemand Klaus Naumann, président du comité militaire de l'OTAN.

● **L'Alliance a perdu, dimanche, un avion de combat** américain F-16 qui, d'après elle, s'est écrasé en Serbie en raison d'une panne de moteur, alors que, de source serbe, on affirme qu'il a été abattu par la DCA. Son pilote a été récupéré sain et sauf, lors d'une mission de « *recherche et sauvetage de combat* » (*Combat Search and Rescue*). C'est le deuxième avion bombardier qui s'écrase en mission de guerre. Un autre appareil, AV8B Harrier américain s'est par ailleurs abîmé samedi en Adriatique, mais, à la différence du premier, il effectuait une mission d'entraînement, sans rapport direct avec les raids menés quotidiennement par l'Alliance contre les forces serbes.

● **La remise en liberté des trois soldats américains** – capturés par les forces serbes aux premiers jours de l'opération « Force alliée » – par le président yougoslave, Slobodan Milosevic, n'a pas entamé la détermination de l'OTAN à continuer les bombardements. L'Alliance et chacun de ses Etats membres se sont félicités de cette libération, tout en prévenant que M. Milosevic ne devait en attendre aucune « *récompense* », la condition *sine qua non* de l'arrêt

des bombardements étant l'acceptation par Belgrade des cinq exigences des Alliés.

● **Les intentions prêtées à M. Milosevic** varient d'une source à l'autre. Le président serbe a confié au pasteur Jesse Jackson, qui a obtenu la libération des trois GI's, une lettre pour le président Bill Clinton, dans laquelle, selon la chaîne de télévision CNN, il exprime son souhait de rencontrer ce dernier et sa volonté de discuter de quatre thèmes : le retour des réfugiés kosovars, le déploiement d'une force internationale de maintien de la paix, la fin de la violence et un règlement politique négocié pour le Kosovo.

● **M. Milosevic lui-même, dans un entretien** à l'agence de presse

américaine UPI, dont des extraits ont été publiés samedi par le *Washington Post* et le *New York Times*, a proposé un plan en six points qui passe par « *la cessation de toutes les activités militaires* », le « *retrait simultané des troupes de l'OTAN (...)* et la réduction de nos troupes de leur niveau présent de 100 000 hommes à celui d'une garnison normale de 11 000 à 12 000 hommes ». Et si l'on en croit Georges Papan-dréou, le ministre grec des affaires étrangères, Belgrade serait disposé à accepter « *une force internationale qui aurait un caractère policier* ».

● **Viktor Tchernomyrdine, l'envoyé spécial du président russe pour la Yougoslavie**, était attendu lundi à Washington où il

devait remettre une lettre du président Boris Eltsine à Bill Clinton et tenter de promouvoir une issue politique et pacifique à la guerre en Yougoslavie. Selon une source proche du ministère russe des affaires étrangères citée par l'agence Reuters, M. Tchernomyrdine pourrait se rendre à nouveau à Belgrade si ses discussions à Washington étaient fructueuses. D'après l'agence Itar-Tass, il devait réitérer à Washington un appel en faveur d'une pause dans les bombardements, pour engager un processus politique. Dimanche, MM. Clinton et Eltsine ont eu une conversation téléphonique à propos du Kosovo. « *Les Russes jouent un rôle utile et constructif* », a commenté un porte-parole de la Maison Blanche.

Une bombe de 2,5 tonnes sur l'aéroport de Pristina

Pour la première fois depuis le 24 mars, début de l'opération « Force alliée », les Etats-Unis ont eu recours au largage d'une bombe de 2 500 kilogrammes. Selon le Pentagone, qui n'a révélé cette frappe que le samedi 1^{er} mai, cette bombe a été lâchée, jeudi 29 avril, par un avion américain F-15 contre un souterrain qui était situé sur l'aéroport de Pristina, le chef-lieu du Kosovo. Jusqu'à présent, les bombes guidées, avec plus ou moins de précision, sur leur cible, ou lâchées par simple gravitation, étaient de 250, 450, voire de 900 kilos. La bombe de 2,5 tonnes était destinée à boucher, sous les blocs de rochers et leurs éboulis, les orifices d'un tunnel creusé sous une montagne et à détruire ce qui pouvait rester d'avions ou de munitions à l'intérieur, selon le général Charles Wald, de l'état-major interarmées américain, qui estime que ce bombardement participe de l'escalade militaire de l'OTAN. Une telle bombe avait été utilisée pendant la guerre du Golfe en 1991.

L'administration Clinton maintient le cap malgré les pressions pour « donner une chance à la paix »

NEW YORK

de notre correspondante

En paroles aussi bien qu'en actes, la réponse de Washington au « geste de bonne volonté » du président Milosevic a été on ne peut plus claire : quelques heures après l'arrivée en Allemagne des trois soldats américains libérés par l'entremise du révérend Jesse Jackson, les bombardements alliés sur la Serbie ont repris de plus belle dimanche soir 2 mai. Le secrétaire américain à la défense, William Cohen, l'avait ouvertement laissé prévoir dans la matinée, promettant sur NBC une « *intensification de la campagne* » aérienne et assurant que les Etats-Unis étaient parés pour soutenir cette offensive « *pendant des mois* ».

Le président Clinton, de son côté, a réaffirmé sa détermination à « *persévérer* » jusqu'à ce que le retour des réfugiés albanais soit garanti, rappelant par là que la libération des trois prisonniers américains, aussi bienvenue soit-elle, n'avait jamais constitué une condition de cessation des hostilités. « *Ce geste de bonne volonté ne saurait effacer la pauteur du mal et de la mort infligés au Kosovo* », a souligné William Cohen. Pour enfoncer le clou, Strobe Talbott, le numéro deux du département d'Etat, qualifiait sur CBS de « *coup de relations publiques* » le geste de M. Milosevic, un « *maître absolu de la manipulation* ». C'est précisément la raison pour laquelle la Maison Blanche avait tenté de dissuader Jesse Jackson de se rendre à Belgrade : elle se doutait bien qu'une éventuelle libération des trois GI serait accompagnée d'une forme de « *main tendue* » – en l'occurrence une lettre du président serbe à M. Clinton, confiée à Jesse Jackson – sans réelles concessions, mais susceptible d'impressionner les opinions publiques des pays de l'OTAN.

« **UN DÉSASTRE HUMANITAIRE** »

L'administration Clinton ne peut pour autant ignorer la pression croissante en faveur de la recherche d'une solution négociée. Soucieux d'inclure la Russie dans le jeu et de ne pas paraître négliger la moindre issue diplomatique, le président Clinton devait donc recevoir lundi l'ancien premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, dépêché à Washington par M. Eltsine trois jours après avoir rencontré M. Milosevic à Belgrade. L'administration américaine souhaite en particulier s'assurer la coopération de Moscou dans l'hypothèse d'un vote au conseil de sécurité de l'ONU sur une force internationale de maintien de la paix au Kosovo, et elle ne peut voir que d'un bon œil le retour d'un responsable russe à Washington après l'annulation en plein vol de la visite du premier ministre Primakov au début du conflit. Mais à ce stade de la guerre, personne à Washington ne semble se faire beaucoup d'illusions sur les chances

de la médiation russe, tant les termes des propositions de Slobodan Milosevic, telles qu'elles ont filtré jusqu'ici, sont éloignés des exigences de l'OTAN.

La pression n'émane pas seulement des Russes. Elle est exercée, par exemple, par le pasteur Jesse Jackson, un personnage qui conserve une certaine influence aux Etats-Unis, surtout auprès de la gauche démocrate, même s'il s'est retiré de la politique traditionnelle après deux tentatives infructueuses de candidature à l'investiture démocrate aux élections présidentielles de 1984 puis de 1988. Spécialiste des missions de libération de prisonniers en franc-tireur (il avait fait libérer un pilote américain de Syrie en 1984, puis des prisonniers américains des geôles cubaines, puis quelque 500 ressortissants étrangers retenus par Saddam Hussein il y a huit ans), cet ancien compagnon de Martin Luther King reconverti en conseiller spirituel de

menés par un élu républicain de base, Curt Weldon, fréquent critique du président Clinton, qui a mis au point à Vienne avec quelques Russes un plan de paix sans l'aval ni de Washington ni de Moscou, donc sans grandes chances.

SENSIBLES AU COÛT HUMAIN

Enfin, la pression émane aussi de certains pays alliés des Etats-Unis au sein de l'OTAN, où les opinions publiques sont de plus en plus sensibles au coût humain de la guerre et en particulier aux bavures des bombardements, que l'appellation pudique « *dégâts collatéraux* » ne rend guère plus acceptables.

Un geste susceptible de constituer une réponse positive à l'initiative de Belgrade pourrait être la libération des deux prisonniers de guerre yougoslaves détenus par l'OTAN, que plusieurs élus républicains américains ont appelée de leurs vœux. Mais la charge qui pèse

Oskar Lafontaine appelle à l'arrêt des bombardements de l'OTAN

Pour sa première apparition publique depuis sa démission surprise le 11 mars, l'ancien président du Parti social-démocrate, Oskar Lafontaine, a condamné les frappes de l'OTAN, samedi 1^{er} mai, lors du défilé syndical à Sarrebruck. « *Toujours plus d'innocents sont victimes de ces bombardements et c'est pourquoi j'appelle les responsables à agir pour [les] suspendre* », a-t-il lancé. Mettant en garde contre la « *diabolisation* » des Serbes, il a déclaré qu'eux « *aussi ont des femmes et des enfants qu'ils pleurent* ».

M. Lafontaine a qualifié de « *grande erreur* » la mise sur la touche des Nations unies dans la recherche d'une solution pour le Kosovo, et regretté l'écartement de la Russie. Apportant son soutien au chancelier Schröder pour son idée d'un « *plan Marshall* » pour les Balkans, il a condamné un panneau d'affichage de la coiffure et de la moustache d'Hitler. L'ex-ministre des finances a de nouveau appelé à une baisse des taux d'intérêt en Europe. Il ne s'est pas expliqué sur les raisons de son départ.

la famille Clinton pendant la saga Lewinsky adore les caméras, en particulier celles de CNN, où il présente une émission tous les dimanches. Et son appel à une réponse positive de Washington au geste du président serbe a été diffusé sur toutes les chaînes de télévision ce week-end.

La pression émane également d'une partie du Congrès. C'était au tour du Sénat de débattre, lundi, de la politique américaine au Kosovo, après les votes très ambigus de la Chambre des représentants la semaine dernière. Le chef de la majorité républicaine au Sénat, le sénateur Trent Lott, a estimé dimanche que le moment était venu de « *donner une chance à la paix* » ; la libération des trois soldats, a-t-il ajouté, « *est une occasion qu'il faut saisir* ». En écho, un autre sénateur républicain, Don Nickles, a souligné l'urgence de la recherche d'une solution diplomatique : « *Cette guerre ne se déroule pas bien, a-t-il dit, c'est un désastre humanitaire*. » Certains y vont déjà de leur petite initiative personnelle, comme ce groupe de membres du Congrès américain,

aujourd'hui sur le président Clinton est bien plus lourde : il peut difficilement soutenir une campagne militaire d'une telle envergure dans les Balkans pendant des mois, comme l'a laissé présager son secrétaire à la défense, sans convaincre ses compatriotes et le Congrès de l'absolue nécessité de cette offensive. Or, comme le souligne le *New York Times*, « *après quarante jours de combat, le paysage militaire et politique au Kosovo a changé : l'un des objectifs initiaux de la guerre aérienne – protéger les Albanais du Kosovo de l'agression serbe – s'est révélé irréalisable. Cette guerre se mène maintenant essentiellement sur l'avenir du Kosovo, une cause plus difficile à définir et à vendre aux Américains que la défense de civils innocents* ». Le grand quotidien américain est d'avis qu'il faut laisser le temps à la campagne de bombardements de faire son effet.

Mais ce temps-là, Bill Clinton doit impérativement l'utiliser à bon escient auprès de son opinion publique et de ses élus.

Sylvie Kauffmann

Le numéro de mai vient de paraître

Mensuel / mai 1999 Nouvelle formule / Numéro 3 / 24 F

Le Monde des DEBATS

Guerre, mémoire et nation

Ulrich Beck / Christophe Gallaz, Jerzy Jedlicki, Sylvain Desmille

Proche-Orient, la paix froide
Alain Dieckhoff / Rémy Leveau

Sécu : comment sortir du trou ?
Élie Cohen / Gilles Johanet

L'ADN au tribunal
Richard Dawkins

Johannesburg, radieux coupe-gorge
Philippe Trétiack

Écologie : idée forte partis faibles
Daniel Cohn-Bendit / Jacques Julliard, Alain Lipietz, Hugues Portelli, Pierre Lascaumes, Yannick Barthe

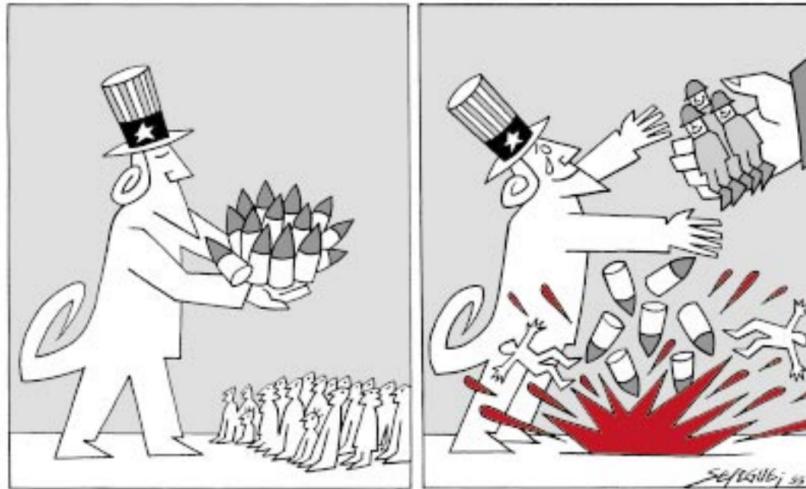
Abonnement 1 an, 10 numéros 95 F, 12 numéros 105 F, 24 numéros 195 F, 48 numéros 365 F, 96 numéros 695 F, 180 numéros 1295 F, 360 numéros 2595 F, 720 numéros 5095 F, 1440 numéros 10195 F

M 1821 - 3 24,00 F



En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde des DEBATS
Restez libre, cultivez votre sens critique.



Les trois GI libérés par les Serbes sont arrivés en bonne forme en Allemagne

« ENFIN LIBRES ! » : il est 10 heures du matin, dimanche 2 mai. Au poste frontière de Lipovac, entre la Serbie et la Croatie, les trois GI américains libérés par Slobodan Milosevic savourent leur liberté retrouvée, main dans la main avec leur « sauveur », le révérend Jessie Jackson. Leur captivité aura duré un peu plus d'un mois. Les trois hommes, qui faisaient partie de la force déployée par l'OTAN en Macédoine, avaient été capturés le 31 mars dans des circonstances encore mal élucidées alors qu'ils patrouillaient dans la zone frontalière avec la Serbie.

Les responsables yougoslaves avaient sans doute tenté d'impressionner l'opinion publique américaine. Ils durent déchanter. Cette capture eut plutôt pour effet de démontrer le président serbe et de justifier la politique de l'administration américaine. Une première tentative des Serbes d'offrir leur libération par l'entremise du président chypriote, avant la Pâque orthodoxe, s'était heurtée au refus de tout compromis de Washington. La mission de Jessie Jackson, un des leaders de la communauté noire américaine, tombait à un moment plus propice, alors que Moscou et Belgrade multiplient les initiatives pour tenter de trouver une issue diplomatique à la guerre.

UNE LETTRE POUR BILL CLINTON

A la tête d'une délégation de 26 personnes comprenant plusieurs personnalités religieuses, le pasteur américain était arrivé à Belgrade jeudi, par la route, en provenance de Croatie. Sa mission s'est déroulée alors que la capitale serbe connaissait ses plus violents bombardements. Après avoir rencontré le chef de l'Eglise orthodoxe serbe, le patriarche Pavle, il avait été autorisé vendredi à rendre visite aux trois GI. Samedi 1^{er} mai, il avait eu un entretien de trois heures avec Slobodan Milosevic. Le

lendemain, l'agence Tanjug annonçait que les soldats américains avaient été libérés « sur l'ordre du Président Yougoslave Slobodan Milosevic au centre de presse de l'armée yougoslave ». Le dirigeant yougoslave a remis en même temps au révérend Jackson une lettre pour le président Bill Clinton formulant ses propositions pour un arrêt des combats et des bombardements, et suggérant une rencontre avec lui pour en discuter.

« Un geste diplomatique mérite une réponse diplomatique », a déclaré le pasteur américain en arrivant à la frontière croate dans un convoi escorté par l'armée serbe. Mais l'OTAN est restée sur une position de fermeté, indiquant que la libération des GI's « ne change pas la détermination de l'OTAN de poursuivre l'opération vu que le président Milosevic n'a pas accepté pour l'ins-

tant les cinq conditions fondamentales de la communauté internationale ». Le président Clinton, tout en saluant cette libération, a rejeté toute pause dans les bombardements ainsi que l'offre de rencontre.

A leur arrivée en Croatie, les trois soldats ont été amenés aussitôt à bord d'un appareil de l'US army à la base américaine de Ramstein, en Allemagne. Salués à leur arrivée par quelques centaines de membres du personnel américain, ils ont déclaré avoir été traités « avec respect et dignité, en plein accord avec la convention de Genève ». Ils ont ensuite été emmenés à une dizaine de kilomètres de là, à l'hôpital militaire de Landstuhl, où ils devaient subir des examens avant d'être rapatriés aux Etats Unis pour retrouver leurs familles. — (AP, AFP, Reuters.)

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

PARMI les événements qui ont marqué le conflit en Yougoslavie durant le week-end — perte d'un nouvel avion de l'OTAN, destruction d'un autobus par un missile ayant fait de nombreuses victimes civiles et libération des trois prisonniers américains —, la télévision serbe a donné la priorité à ce dernier. Le journal télévisé a commencé son bulletin du soir en annonçant que « le président Milosevic, commandant en chef des forces armées de Yougoslavie, a pris la décision de libérer les trois soldats américains en signe de soutien aux efforts de Jesse Jackson pour la paix », car « nous ne voyons pas en eux des ennemis mais des victimes de la guerre et du militarisme ». Les images de la conférence de presse tenue avant le départ de Belgrade des trois jeunes soldats ont été largement diffusées. Ils ont été filmés en train de téléphoner à des proches.

Les réactions étrangères à ce geste de Belgrade se sont ensuite multipliées. Après celles de Moscou, Athènes et Pékin — qui ont régulièrement la priorité lorsqu'il s'agit d'exprimer des positions soutenant la politique de Belgrade

Belgrade affiche sa volonté de négocier

— sont venues celles de Paris, Bonn, Sofia et Rome, qui sont apparues tout aussi positives. Dans toutes ces capitales, les correspondants de la télévision serbe ont noté que « le geste de bonne volonté de Belgrade » était traité comme « la nouvelle principale » par tous les médias. Le correspondant de Paris a souligné le soutien de Lionel Jospin à l'initiative proposant que « le Conseil de sécurité des Nations unies joue un rôle clé » dans la résolution du conflit. Et il a noté que Paris attend « avec intérêt mais aussi avec joie la prochaine venue de M. Tchernomyrdine ».

Concernant Washington, où la réaction de satisfaction de Bill Clinton « était réservée », le commentateur a expliqué qu'après la déclaration de Jesse Jackson appelant « l'OTAN à arrêter d'urgence les bombardements », Washington et l'Alliance atlantique « se trouvent donc encore davantage sous pression pour ouvrir un front diplomatique ». Au vu des autres réactions « positives », ceci lui a permis de conclure que « la balle est dans le camp américain ».

Peut-être pour ménager ce camp, et montrer que l'on voulait donner la priorité à la bonne

volonté de Belgrade, ce n'est que beaucoup plus tard qu'ont été diffusées, à la fin du bilan des derniers sites touchés, les images de l'autobus détruit, puis celles du F16 abattu. Le triomphalisme a quand même été de rigueur dans la chronique sportive qui a annoncé qu'un athlète yougoslave avait remporté une compétition « en battant tous les athlètes des pays membres de l'OTAN ».

Par ailleurs, on pouvait noter que, ce dimanche, les bulletins d'information étaient moins fréquents et, surtout, le journal télévisé nettement moins long que d'habitude. Enfin, rompant avec les interludes et autres clips « patriotiques », la télévision a diffusé, dans la soirée, un long reportage sur une gloire nationale du ballon rond. Comme pour rappeler aux téléspectateurs que, si le conflit se poursuivait, ils n'auraient peut-être pas le plaisir de voir leurs équipes nationales de basket et de football faire leurs preuves dans les grandes compétitions internationales qui les attendent prochainement.

Hector Forest

Une nouvelle erreur de l'aviation alliée provoque la mort de dizaines de civils

Un autobus a été détruit lors du bombardement d'un pont près de Pristina. Une ambulance a été touchée lors d'un second tir

L'OTAN a reconnu, dimanche 2 mai, avoir détruit accidentellement, la veille, un autobus transportant des civils alors qu'il traversait le pont de Luzane, au Kosovo, à 20 kilomètres au nord de Pristina. C'est la sixième fois depuis le début des frappes en Yougoslavie que l'aviation alliée frappe par erreur des civils. La méprise du pont de Luzane est l'une des plus sanglantes ; selon différentes sources serbes, elle aurait fait entre 34 et 60 morts parmi les passagers du car, dont de nombreux enfants.

« Le samedi 1^{er} mai après-midi, un avion de l'OTAN a mené une attaque contre le pont de Luzane », sur une voie de communication « clef » utilisée au Kosovo par « la police spéciale et l'armée yougoslaves opérant entre Pristina et Podujevo » (nord de la province), a indiqué l'Alliance dans un communiqué. « Malheureusement, après le déclenchement du tir, un car a traversé le pont ». « L'OTAN n'est pas en mesure de confirmer la perte de vies civiles », disait aussi le communiqué ; peu de temps après arrivaient les reportages sur place faisant état d'un véritable carnage.

Le texte de l'OTAN soulignait que l'aviation alliée « n'avait pas l'intention de toucher des civils durant ce bombardement » et que d'une façon générale « l'OTAN prend toutes les précautions possibles pour éviter la perte de vies civiles pendant ses opérations aériennes ».

Arrivés sur les lieux samedi une heure environ après l'attaque, des

journalistes, dont un correspondant de l'AFP, ont entendu des bruits d'avions sur la zone. Cinq ambulances venaient de quitter l'endroit et se dirigeaient vers Pristina. Un deuxième projectile a alors visé le pont ; une ambulance venue évacuer des victimes a été touchée par des éclats et un médecin blessé à la tête.

DE PLEIN FOUET

Le car, touché de plein fouet lors du premier bombardement, alors qu'il se trouvait sur le pont, a été coupé en deux. Une partie du véhicule est restée sur le pont, l'autre est tombée en contrebas, où le journaliste de l'AFP a compté 23 corps carbonisés ou déchiquetés, certains décapités. Des femmes, des enfants et des hommes figuraient parmi les victimes. Deux ailettes de projectile étaient visibles. Selon une source proche de la police serbe sur place, il s'agirait de bombes GBU-12 à guidage laser, utilisées par l'aviation de l'OTAN.

Le car, appartenant à la compagnie serbe Nis-Ekspres, était parti de Nis (220 kilomètres au sud de Belgrade) pour Pristina samedi matin avec 40 minutes de retard, selon la télévision serbe RTS. Dans un premier temps, le Pentagone avait démenti à Washington que le pont ait été une cible de l'OTAN. Selon un responsable de l'Alliance, le pont de Luzane n'était pas un « objectif numéro un » pour les avions samedi, mais était sur leur liste en « deuxième ou troisième position ».

Lorsqu'un avion ne peut, pour une raison ou une autre, attaquer l'objectif premier qui lui est assigné, il a la possibilité de tirer sur une deuxième ou troisième cible, a expliqué sous couvert d'anonymat ce responsable.

Selon des sources serbes, les seules erreurs de l'aviation alliée auraient fait au moins 227 morts parmi la population civile. L'OTAN ne confirme pas ce chiffre. La méprise de Luzane est intervenue alors que les raids s'intensifient et visent, de plus en plus, des cibles économiques civiles en s'accompagnant de « dommages collatéraux », selon l'expression de l'OTAN. L'Alliance, de son côté, n'a jusqu'ici enregistré aucune perte humaine. Dimanche matin, elle a annoncé avoir perdu un deuxième bombardier, un F16 américain, mais, deux heures plus tard, le pilote était récupéré lors d'une opération commando hélicoptère. — (AFP, Reuters.)

Les cinq tragiques méprises précédentes

Le bombardement, samedi 1^{er} mai, d'un pont sur lequel circulait un car, à Luzane, près de Pristina, est la sixième méprise tragique de l'OTAN depuis le début des frappes le 24 mars.

- 5 avril : une bombe de 250 kilos, larguée par un avion américain et guidée par laser, sur des casernes à Aleksinac, à 200 kilomètres au sud de Belgrade, fait 17 morts en tombant sur une zone résidentielle.
- 9 avril : un raid de l'OTAN atteint des habitations autour d'un centre téléphonique à Pristina. Aucun bilan précis n'a été communiqué.
- 12 avril : des tirs de missiles contre un pont, à Grdelicka Klisura (dans le sud de la Serbie), provoquent la mort de 25 voyageurs dans le train qui empruntait ce pont. L'OTAN affirme que ce pont participait des lignes de ravitaillement des forces armées fédérales au Kosovo.
- 14 avril : des avions alliés bombardent un convoi de réfugiés dans la région de Djakovica (sud-ouest du Kosovo). Selon Belgrade, on relève 75 tués. L'OTAN dit avoir voulu attaquer des véhicules militaires.
- 28 avril : des bombes destinées à frapper une caserne de l'armée yougoslave tombent sur un quartier résidentiel de Surdulica, à 250 kilomètres au sud de Belgrade, tuant une vingtaine de personnes selon des sources serbes. — (AFP)

L'OTAN muscle son service de communication

Une « cellule » d'experts anglo-saxons a été constituée pour épauler Jamie Shea, porte-parole débordé de l'Alliance

BRUXELLES

de notre correspondant
L'omniprésent Jamie Shea, porte-parole du secrétariat général de l'OTAN, vient d'obtenir du renfort. Ses talents de communicateur bilingue anglais-français, son abnégation de soldat d'une rhétorique otanienne destinée à maintenir les opinions publiques de 19 pays dans le droit chemin du soutien sans faille à l'opération « Force alliée » ne suffisaient plus à masquer la réalité. Coincé entre les réticences des militaires à lâcher leurs informations en direction du public et la pression des gouvernements confrontés aux interrogations de leurs citoyens, le service de communication de l'OTAN était débordé et, surtout, manquait de la plus élémentaire expérience de la « communication de crise ».

Cela s'est traduit, dans les premières semaines des frappes contre la Yougoslavie, par des bêtises importantes, comme l'annonce de l'assassinat de responsables kosovars albanais qui sont apparus dès le lendemain en bonne santé à Londres, ou l'attribution de « bavures » de l'OTAN aux forces serbes. Une monumentale « erreur de casting » a aussi propulsé à la fonction de

porte-parole militaire de l'opération l'Air Commodore britannique David Wilby, qui n'hésitait pas à apostropher des journalistes dans les couloirs du siège de l'OTAN en les accusant de « cynisme » et de « défaitisme ». Le premier à s'émouvoir de cette faille dans la conduite de la guerre psychologique a été Tony Blair. Il est ainsi venu en personne à Bruxelles, le 17 avril, faire une démonstration de la manière dont on devait parler à ces intermédiaires peu fiables que sont les journalistes accrédités à l'OTAN. Un discours de « faucon », prononcé avec l'assurance et l'aplomb d'un homme pour qui toute contradiction — ou la moindre interrogation — frise la trahison.

« PETITES PHRASES »

Pendant ce temps-là, Alastair Campbell, « gourou » de la communication du 10 Downing Street, faisait la leçon à Jamie Shea sur la manière de fournir les journalistes en « bonnes histoires » plutôt qu'en faits exacts et étayés.

Cette intensification de la « guerre des mots », concomitante de celle des frappes aériennes contre Belgrade, s'est

traduite par la mise en place, depuis quelques jours d'une « cellule de communication » destinée à alimenter le porte-parole en arguments, en « petites phrases » qui font mouche, et cela en temps réel pour contrer la propagande serbe, désormais étudiée en permanence par des spécialistes. Composée d'une vingtaine de personnes, cette cellule est pour l'instant dominée par des experts anglo-saxons de la communication politique, parmi lesquels on trouve plusieurs des animateurs de la campagne électorale de Tony Blair et un « spin doctor » de la Maison Blanche, Jonathan Prince.

D'autres membres de l'Alliance, comme la France ont décidé de déléguer dans cette cellule quelques fonctionnaires, plutôt pour « voir ce qu'il s'y passe » que pour influencer réellement le discours officiel de l'organisation. « L'idéal serait que cette cellule fournisse des articles clés en mains rédigés dans toutes les langues des pays de l'Alliance, italien, français, turc espagnol etc.... pour que les médias diffusent enfin la bonne parole » ironise un diplomate.

Luc Rosenzweig

Le Chinos® c'est Avirex®

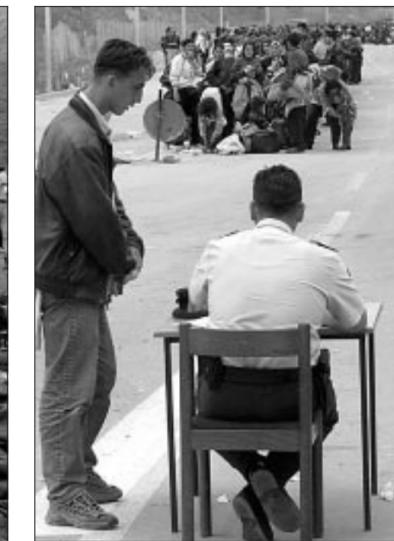
Avirex®

STANDARD US AIR CHINOS® SINCE 1942*

Pour tout renseignement sur les revendeurs agréés:
Tel. 01.42.21.02.09 - Fax 01.42.21.05.09

*LE CHINOS® PORTÉ PAR L' "US AIR FORCE" DEPUIS 1942

■ L'EXODE VERS LA MACÉDOINE CONTINUE



A peine construit, le camp de Cegrane, en Macédoine, a été submergé par l'afflux de réfugiés. Dimanche, plus de 2 000 Kosovars ont dû se contenter de dormir dans les champs avoisinants sur des bâches en plastique, tandis que 3 000 nouveaux réfugiés passaient la frontière, aggravant encore la situation humanitaire dans la république macédonienne.

Des Kosovars « ont été vus sur le devant des chars, lors des déplacements d'unités »

SKOPJE
de notre envoyé spécial
Mimika est arrivée en autobus du Kosovo, samedi 1^{er} mai. « Les policiers serbes ont stoppé le car. Ils

REPORTAGE
« Boucliers humains », extorsion des biens : les réfugiés en Macédoine témoignent

nous ont demandé 4 000 deutschemarks, en menaçant de faire descendre les jeunes gens. » Une collecte a été organisée parmi la cinquantaine de passagers : le bus et tous ses occupants ont pu passer. Mimika, qui voyageait avec son frère âgé de seize ans, a reconnu des policiers de leur ville. Assise devant la tente qui les abrite désormais au camp de Neoprosteno, cette étudiante de l'université de Pristina a mentionné l'épisode dans son journal intime, au crayon à papier.

Encore Mimika avait-elle payé son titre de transport au prix habituel. Deux de ses voisins de camp, Armend et Naser, installés avec leurs trois enfants, expliquent l'un des systèmes d'extorsion de fonds qui frappent des réfugiés déjà contraints de tout abandonner. Une première fois, ils ont acheté les billets à la station de Mitrovica (nord-ouest du Kosovo), sans pouvoir finalement monter dans un autocar pris d'assaut par des centaines de candi-

dats. Le scénario s'est répété le lendemain. Puis le troisième essai a réussi. Mais ils ont dû débours, au total, une somme trente fois supérieure au tarif ordinaire. Armend montre son ticket, un petit vestige de papier à en-tête de la compagnie de transports publics de l'Etat yougoslave, portant le numéro 50C06 et la somme (400 dinars, soit 40 francs) qu'il aurait dû verser.

TRAIN DE DÉPORTÉS
Avec les bus, les trains yougoslaves constituent les chemins de l'exode organisés et « agrésés » par le régime de Belgrade. Avant les bombardements, le train quotidien reliant Pristina au poste-frontière yougoslave de Deneral Jankovic était peu fréquenté. Les Kosovars préféraient éviter sa sileté et la lenteur de ses déplacements. Depuis, les variations du nombre des wagons accrochés à la locomotive fournissent un indi-

cateur de la politique de nettoyage ethnique. Depuis mardi 27 avril, ce nombre s'est envolé, passant de trois ou quatre voitures à plus d'une dizaine. Des passagers se souviennent que leur cabine comptait près de vingt personnes, au lieu des six prévues.

Un paysan du village de Gadina, près de Pristina, a emprunté ce train de déportés, vendredi, avec vingt membres de sa famille. « On s'est mis dans les couloirs et même dans les toilettes, dit Dardan, enfermé deux jours plus tard dans le camp de Blace. On a payé le billet 70 dinars [57 francs]. Pour aller dans une cabine, il fallait 20 marks. A la station de Deneral Jankovic, les policiers serbes ont fait sortir quelques hommes jeunes. On ne sait pas ce qu'ils sont devenus. »

Enver était dans le même train, après avoir quitté sa commune de Vrello Slatina. Il témoigne d'un autre type d'exploitation des ré-

fugiés par les autorités serbes. « Les gens des trois villages proches de l'aéroport de Pristina sont pris en otage. Les policiers habitaient au premier étage de ma maison, ma famille au deuxième étage. Ils nous donnaient très peu de nourriture, juste pour nous garder vivants et pour éviter que la maison soit bombardée. C'était pareil pour mes voisins, qui sont toujours là-bas. » Quand on lui demande s'il a payé ses geôliers pour partir, il reste muet.

La tactique des « boucliers humains » est un autre type d'exploitation des réfugiés par les autorités serbes, selon des observations directes de l'équipe de Médecins du monde (MDM) en Macédoine. « Ils ont été vus sur le devant de chars, lors des déplacements d'unités, relève le docteur Alban Lhoumeau. Mais, de ce côté de la frontière, nous n'avons jamais rencontré de réfugiés ayant connu cette expérience. Nous sommes très inquiets, car les militaires serbes pourraient faire disparaître ces Kosovars qui savent où se situent leurs matériels. »

CLANDESTINS
MDM a aussi collecté des témoignages sur le regroupement de réfugiés dans des villes de garnison serbes. « Pour les quitter, ils doivent payer entre 500 et 2 000 marks par personne », ajoute le docteur Alban. Ils peuvent alors gagner la Macédoine par des voies détournées, non sans avoir dûment rétribué (de 100 à

250 marks par adulte) les passeurs qui leur servent de guide.

A condition toutefois que les autorités de Macédoine laissent ces réfugiés pénétrer sur leur sol... Vendredi 30 avril et samedi 1^{er} mai, quelque 1 200 d'entre eux – dont de nombreux hommes refusant leur mobilisation dans l'armée yougoslave – ont été bloqués par les militaires macédoniens à quelques kilomètres de la frontière avec la Serbie. Protégés par la présence de MDM et d'un représentant du HCR, ils ont finalement été admis en Macédoine. Malgré des rafales de mitraillettes tirées en l'air, ceux-là ne sont pas montés dans les bus qui devaient les conduire dans les camps. Ils se sont égaillés dans la nature, vraisemblablement accueillis par des familles albanophones de ce côté-ci de la frontière, comme l'avaient été avant eux des dizaines de milliers de Kosovars. Car l'exode, avec son cortège de drames, a confié M^{me} Hodja depuis son domicile de Tirana. Il y a deux ans et demi, Nexhmije Hodja est sortie de prison, où elle avait passé cinq ans ; aujourd'hui retraitée, elle perçoit une pension de 40 dollars par mois.

Erich Inciyan

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Droit et management des affaires européennes / euro transactions
- Communication globale et information
- Executive MBA pour cadres d'entreprise en activité (week-ends et soirées)
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois de spécialisation, 8 mois de pratique (pré-emploi) en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



DONNEZ VOUS A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury
ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 26

Le procureur du TPIY regrette l'inexécution de ses mandats

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« Mais qu'attendez-vous pour inculper Slobodan Milosevic ? » Cette question, Louise Arbour, procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), l'entend tous les jours. « La justice internationale est lente, elle est basée sur les faits, elle ne se fait pas sur des présomptions ou des spéculations, nous sommes en train de faire notre travail », a expliqué le procureur, vendredi 30 avril à New York, lors d'une conférence de presse à l'ONU, en précisant que si « le président serbe n'a pas encore été inculpé, d'autres l'ont été, en Bosnie par exemple, et ces gens-là il faut les arrêter ».

Une allusion claire à Radovan Karadzic et Ratko Mladic, les anciens dirigeants des Serbes de Bosnie, dont les mandats d'arrêt n'ont toujours pas été exécutés. Louise Arbour se dit « amèrement déçue » qu'ils soient toujours en liberté : « Si nos mandats d'arrêt avaient été exécutés rapidement, nous aurions pu faire un meilleur travail au Kosovo. » Selon M^{me} Arbour, ce sujet est « l'un des principaux » abordés au cours de sa tournée, qui l'a déjà menée en Allemagne et en Grande-Bretagne,

mais aussi à Washington, où elle s'est entretenue avec la secrétaire d'Etat Madeleine Albright.

La juriste canadienne a expliqué que « le TPIY ne crée pas des dossiers criminels sur des allégations, il les bâtit sur des témoignages de gens courageux, et nous sommes en train de recueillir ces témoignages. Pour que les dossiers soient crédibles, ils doivent être bâtis sur des preuves irréfutables ».

M^{me} Arbour, qui doit se rendre la semaine prochaine à Paris, a aussi démenti les « spéculations » sur son prochain départ du TPIY. Selon le New York Times, elle serait la mieux placée pour occuper un siège à la Cour suprême du Canada : « Un siège à la Cour suprême canadienne se libère le 1^{er} juin prochain, mais cela ne veut pas dire que je le prendrai. »

Interrogée sur la capacité du Tribunal à recueillir les témoignages des réfugiés kosovars, M^{me} Arbour a expliqué que, faute de moyens adéquats, le Tribunal se borne à donner la priorité aux témoignages de ceux qui arrivent des lieux « où nous suspectons que les pires crimes auraient été commis ».

Afsané Bassir Pour

DÉPÊCHES

FERMETURE

■ La marine yougoslave a ordonné, dimanche 2 mai, la fermeture du seul grand port du Monténégro, Bar, situé sur la côte adriatique de cette République, qui refuse de soutenir la Serbie dans le conflit avec l'OTAN. Selon la radio monténégrine, l'état-major de la marine a interdit l'accès du port de Bar, non seulement aux navires marchands et aux ferries, mais aussi aux bateaux de pêche et à tout autre navire. L'interdiction est entrée en vigueur à l'aube, à 6 heures locales (4 heures GMT). Le vice-premier ministre monténégrin, Dragisa Burzan, a confirmé, lundi, la fermeture du port. - (Reuters.)

SOUFFRANCES

■ Dans un entretien à la chaîne de télévision CBS, diffusé dimanche 2 mai au soir, l'épouse du président yougoslave Slobodan Milosevic, Marinja Marcovic, a démenti toute épuration ethnique par les troupes serbes au Kosovo. Interrogée sur d'éventuelles exactions commises par les forces serbes (viols, exécutions, attaques de civils), M^{me} Milosevic a répondu : « Je ne pense pas qu'elles aient fait cela, et je suis à peu près sûre qu'elles ne l'ont pas fait. (...) C'est comme si vous me disiez qu'aujourd'hui nous sommes mercredi au lieu de samedi. » « Notre pays est presque sur le point d'être détruit. (...) La Yougoslavie est soumise aux souffrances les plus grandes », a-t-elle ajouté. - (AFP)

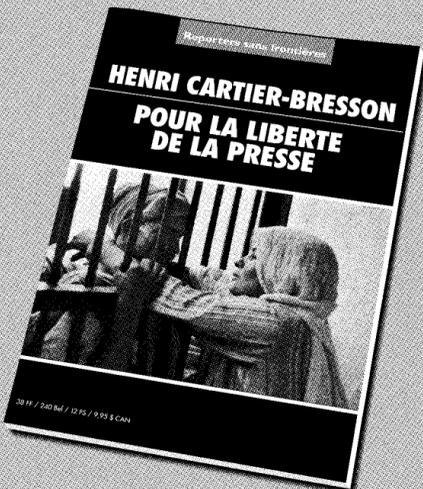
FLAMME

■ Plusieurs centaines de personnes se sont réunies, dans la nuit de dimanche 2 au lundi 3 mai, place Saint-Eustache à Paris, pour une veillée symbolique autour d'une flamme allumée pour demander le retour des déportés du Kosovo dans leurs villages. Cette initiative a été prise à l'issue d'« une journée pour le Kosovo », manifestation au cours de laquelle se sont produits des artistes français et albanais.

VEUVE

■ Nexhmije Hodja, 78 ans, veuve de l'ancien dictateur albanais Enver Hodja, a confié dimanche 2 mai au quotidien espagnol El Pais qu'une intervention de l'OTAN au Kosovo était « indispensable ». « Milosevic n'est pas un communiste mais un criminel qui s'est servi de cette idéologie pour arriver au pouvoir », a confié M^{me} Hodja depuis son domicile de Tirana. Il y a deux ans et demi, Nexhmije Hodja est sortie de prison, où elle avait passé cinq ans ; aujourd'hui retraitée, elle perçoit une pension de 40 dollars par mois.

38 F POUR LIBÉRER DES JOURNALISTES EMPRISONNÉS, VOUS TROUVEZ ÇA CHER ?



Achiez l'album chez les marchands de journaux et dans les FNAC dès le 27 avril. Reporters sans frontières est une association reconnue d'utilité publique. 5, rue Geoffroy-Marie 75009 Paris - Web : www.rsf.fr

Onze mille Kosovars fuyant Prizren sont arrivés en Albanie

La région de Kukës ploie sous le fardeau de plus de 100 000 réfugiés

Quelque 11 000 Kosovars ont franchi la frontière de Morina (nord de l'Albanie) entre vendredi 30 avril au soir et samedi 1^{er} mai au soir, selon le HCR. La plupart des nou-

veaux réfugiés ont fui Prizren. Depuis dimanche, la police serbe empêcherait les habitants de fuir. Il resterait environ 700 000 personnes déplacées au Kosovo.

TIRANA
de notre envoyé spécial
Ibrahim et Engjellushe Dermishaga sont à la retraite. Une vie de labeur dans l'Albanie d'Enver

REPORTAGE

« Nous sommes serrés à sept, mais j'ai pensé qu'on pouvait encore prendre cinq personnes »

Hodja ne leur a pas laissé les moyens de profiter du glissement vers la démocratie et l'économie de marché. L'abondance ne règne pas, mais Tirana ne manque de rien. Le pays s'est ouvert. Ceux qui en ont les moyens vivent dans une insolente opulence. Les autres, l'immense majorité des Albanais, subsistent dans un grand dénuement. La pauvreté est partout apparente. Les pensions sont maigres. Les retraités reçoivent l'équivalent de 20 dollars par mois (120 francs). Ibrahim et son épouse disposent donc d'un revenu mensuel de 40 dollars. Leur fille, au chômage depuis de longs mois, vit chez eux. Leur fils est mécanicien, mais il n'a pas les moyens de louer un appartement. Il vit également chez ses parents, avec son épouse et leurs deux enfants.

La maison est modeste, derrière son portail métallique. Elle pourrait ressembler à un pavillon de banlieue. Une cour minuscule et une volée de marches mènent à une petite terrasse. L'intérieur est simple. Dans le salon, deux canapés et un fauteuil sont séparés par une table en verre aux pieds dorés. Des bibelots sont disposés dans la vitrine d'un meuble-buffet en laqué gris. Deux bouquets de fleurs artificielles ne parviennent pas à égayer la pièce. Les couleurs des reproductions, accrochées au mur, ont passé au soleil.

Comme tous les Albanais, les Dermishaga ont été bouleversés par le spectacle des milliers de Kosovars jetés sur les routes. Ils ont été choqués par les récits de leur calvaire. Les images diffusées par les chaînes de télévision locales et internationales leur ont été à ce point insoutenables qu'en prenant conscience de l'ampleur du drame ils ont aussi pris la décision d'accueillir chez eux une famille de réfugiés. « Nous sommes déjà serrés à sept, mais j'ai pensé qu'on pouvait en-

core prendre cinq personnes avec nous », explique simplement Ibrahim.

Le vieux couple s'est alors rendu au Palais des sports Asllam-Rusi, le temple local du basket-ball, à l'entrée de la ville, où les premiers Kosovars arrivés du Nord ont été rassemblés. « On a pris la première famille qu'on a vue : une mère avec deux de ses fils, sa fille et sa brue, l'épouse d'un autre fils, raconte Engjellushe avec une émotion contenue, ça fait six semaines et ils sont toujours avec nous. » En fait, ils ne sont plus que quatre. A dix-sept ans, Samir, le plus jeune des fils n'a pas voulu rester. Il est parti un beau matin, après avoir embrassé sa mère, rejoindre son frère aîné, Fadil, dans les rangs de l'UCK, l'Armée de libération du Kosovo.

Hava, la maman, n'a pas cinquante ans. Elle est veuve depuis six ans et s'inquiète pour ses deux fils. « Ils sont du côté de Malisevo. C'était leur désir d'y aller. Ils voulaient se battre. Leur combat est noble. Je ne pouvais pas les en empêcher, dit-elle. Je rêve de les voir revenir vivants. Mais s'ils doivent mourir pour le Kosovo, c'est que tel était leur destin. » Shpresa, l'épouse de son fils aîné, opine de la tête sans lever les yeux. Engjellushe essuie une larme. « L'Albanie et le Kosovo ne font qu'un », lâche-t-elle. Fatmir, le fils cadet, est resté pour veiller sur le reste de la famille. Il travaillait dans le salon de coiffure familial à Prizren, une ville proche de la frontière albanaise, avant l'exode forcé. Il n'imagine pas faire sa vie en Albanie. « Nous voulons tous rentrer chez nous, affirme-t-il, mais maintenant je sais que je reviendrai toujours à Tirana. J'ai de la famille ici. »

« DES HOMMES EN UNIFORMES »

Hava et les siens sont arrivés totalement démunis à Tirana, après être passés par Kukës, dans le nord-est de l'Albanie. La famille était établie de longue date dans le quartier albanaise de Prizren, vidé de sa population dès la fin mars. « On est parti avec ce qu'on avait sur le dos, raconte la mère. Le déjeuner était prêt. Nous étions dans le salon avec des déplacés kosovars chassés de chez eux et que nous hébergions, quand la police est arrivée. Des hommes en uniformes ont cassé les vitres et nous ont ordonné de partir. Nous n'avons rien pu emporter. Nous avons laissé le repas sur la table et

nous sommes tous monté dans le camion d'un vieil oncle. Il y avait soixante personnes dans la remorque, des femmes, des vieillards, des enfants et des personnes malades. Nous avons subi beaucoup de provocations tout au long de la route, mais pas de vraies violences. Des policiers, des paramilitaires et des miliciens nous harcelaient, mais il n'y avait pas de militaires. Je savais qu'ils avaient vidé les campagnes. Mais jamais je n'aurais imaginé qu'ils chasseraient les gens des villes. Jamais je n'aurais imaginé que je me retrouverais en Albanie. Depuis une quinzaine d'années, nous avions des problèmes avec les Serbes. Nous avions parfois peur d'être tués, mais jamais nous aurions imaginé être chassés de chez nous. »

« OÙ PASSE L'AIDE ÉTRANGÈRE ? »

Fatmir, lui, n'en revient pas d'être en vie. « Quand nous sommes partis, je pensais qu'ils allaient nous tuer, nous les jeunes. Je ne pensais pas m'en sortir vivant », dit-il, serrant dans ses bras Pajtesa sa jeune sœur de neuf ans. Elle porte une petite robe en jean délavé et des collants rouges. « Elle était en état de choc quand nous sommes arrivés, confie Hava, on lui a laissé le temps de s'habituer à sa nouvelle vie. Elle ne commence l'école que lundi. » Blottie contre son grand frère, Pajtesa semble ravie. En six semaines, elle s'est fait de nombreux amis dans ce vieux quartier de Tirana.

Ibrahim, lui, laisse poindre son ressentiment. « La télévision nous montre l'aide internationale qui arrive de partout, mais nous n'avons rien reçu, constate-t-il. C'est déplorables. Surtout pour ces gens qui n'ont plus rien. Nous sommes trop pauvres pour tout assumer, et le gouvernement ne redistribue pas ce qu'il reçoit. Où passe donc l'aide étrangère ? », s'interroge le retraité. « Ils ont le même sang que moi. Ce sont des Albanais. Je les considère comme ma famille. Ils vont rester ici, avec nous, jusqu'à ce qu'ils puissent rentrer chez eux », affirme-t-il.

Hava dit se sentir « très bien » chez ses hôtes qui font « tout ce qu'ils peuvent » pour l'aider. Mais avec une grande pudeur, elle évoque la tristesse et l'embarras qui lui gonflent le cœur. Elle choisit ses mots pour décrire l'impression qu'elle a d'être de nouveau en deuil.

Frédéric Fritscher

Bajram Curri, une ville sans loi au cœur du « Far-West » albanais

Les mafias locales font régner leur « ordre » dans le nord du pays. Ayant perdu, avec la guerre, leurs profits liés à la contrebande d'armes avec le Kosovo, elles se payent en détournant les étrangers

BAJRAM CURRI
(nord de l'Albanie)
de notre envoyé spécial
Dans la rue principale, large mais étrangement déserte, des

REPORTAGE

Arriver ici n'est pas un exploit. Y rester – ou en repartir – est déjà plus difficile

« cow-boys » font du rodéo ; crisements de pneus, armes brandies par les fenêtres, hurlements. Ils sillonnent la ville à tombeau ouvert dans de grosses cylindrées, aux vitres fumées, parfois volées sur place à une organisation humanitaire, parfois en Occident, mais jamais maquillée. C'est que l'on a, ici, une réputation à défendre.

Sur le trottoir, blousons de cuir, lunettes noires et colts glissés dans le pantalon, des hommes aux moustaches à la mexicaine et aux regards inquiétants s'amusent du spectacle. Eventuellement, à la nuit tombante, une fusillade éclate, réglant des comptes d'argent, d'honneur ou de familles. La guerre entre bandes se double d'une querelle politique : région d'origine et fief électoral du président anticommuniste renversé Sali Berisha, la ville aurait été livrée à une mafia par le gouvernement central, contrôlé par les socialistes, afin de le discréditer, assurent ses partisans...

HLM DÉGLINGUÉES

Le dernier affrontement de rue a fait un mort. Il n'aurait tout simplement pas demandé les 200 dollars en vigueur pour parcourir les 10 kilomètres menant au village voisin de Tropeja, ancien haut-lieu du trafic d'armes. Depuis que la guerre s'est intensifiée au Kosovo, que les Serbes ont bouclé puis miné la frontière et bombardé Tropeja, les bandes de Bajram Curri sont privées d'une source importante de revenus : la contrebande, avec le Kosovo voisin, d'armes pillées dans les casernes lors des émeutes de 1997. Dans ces montagnes, le voyageur reste la seule source de profit rapide.

A peine arrivé dans cette ville de HLM déglinguées, posées comme des verrues dans le décor sublime des Alpes albanaises, il faut se rendre à l'évidence : Bajram Curri mérite sa réputation de « Far-West albanais ». Kukës, l'autre grande

ville du nord, où affluent les réfugiés du Kosovo, a aussi mauvaise presse. Mais la mafia locale semble avoir compris le parti qu'elle pouvait tirer d'une telle vague de réfugiés, d'humanitaires, de journalistes. Et veille à ce qu'on déprime en douceur ses clients.

Arriver ici ne relève pas de l'exploit. Y rester et – éventuellement – en repartir est un art plus difficile. Pour conserver son véhicule, il est conseillé de le garer rapidement dans un parking payant aux allures de forteresse : blocs de béton, barbelés, mirador et gardiens fortement armés. Dans le seul hôtel de la ville, il n'y a pas affluence, ni carreaux aux fenêtres, ni serrures ou eau courante. Mais obtenir une chambre prend des heures. C'est que, après avoir évalué votre véhicule au garage, on

mées, ont abandonné le terrain. Les quelques Albanais expulsés du Kosovo qui se sont « réfugiés » dans la région ont été délestés des deutschemarks qu'ils avaient réussi à dissimuler aux Serbes. Ils sont ravitaillés en pain par hélicoptère. Les combattants de l'UCK (Armée de libération du Kosovo), qui portent leur artillerie sur eux, semblent pouvoir survivre. Mais leur porte-parole pour la région Nord a renoncé à s'installer en ville.

Pour se promener, il vaut mieux partir léger. Pas trop cependant : l'absence de tout butin pourrait fâcher. (On conseille un minimum de 100 dollars.) Les environs sont pittoresques, quoique assez escarpés... et bombardés par les Serbes, qui, installés sur la frontière, tirent sur les positions de l'UCK, qui tente de s'infiltrer au Kosovo depuis l'Albanie. Le principal danger vient plutôt du chauffeur, qui n'en finit pas de se retourner pour argumenter (ici, on hurle plus qu'on ne parle) sur diverses questions, ignorant les mines tirées sur la piste par les Serbes, les précipices et les virages. Eventuellement, il s'arrête pour jouer avec une mine, déclenchant une franche rigolade chez les locaux.

L'INDISPENSABLE CAGOULE

La question devient vite de partir, en évitant de se retrouver au bord de la route avec tout juste ses vêtements. Certains y vont au culot. Mais cela ne paye pas. La BBC, CNN, Associated Press, venus couvrir la guerre sur la frontière, sont repartis dans le plus simple appareil. Dans la plus pure tradition, l'équipe de la télé turque, une fois « allégée », a dû danser pendant qu'on lui tirait dans les pieds. Quoique coûteuse, une escorte armée – kalachnikovs et grenades – ne garantit rien. Elle est souvent complice de l'embuscade (une vache poussée en travers de la piste, pour commencer). S'adresser aux « forces de l'ordre » relève de la naïveté : tout policier est aussi un peu bandit et possède, outre son uniforme, la cagoule indispensable à toute embuscade. Le mieux semble de se glisser dans un convoi officiel et armé. Ils sont rares. Ou d'attendre que les soldats de l'OTAN, qui s'installent en Albanie, viennent sécuriser la région. Mais, invisibles ici, les Américains semblent avoir perdu le goût du western.

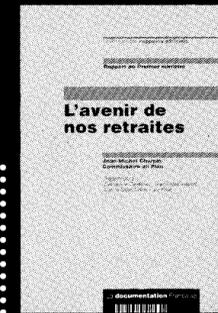
Jean-Baptiste Naudet

Une ville livrée aux mafias

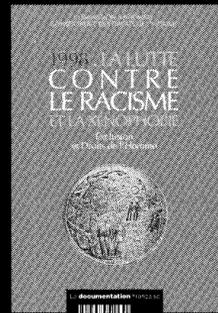


observe maintenant la qualité de vos bagages posés dans le hall. Les étourdis en voient immédiatement disparaître quelques-uns. A part la nuit, où rôdent dans les couloirs obscurs des hommes ivres et armés, l'hôtel est un lieu relativement sûr. La présence de commandos albanais, qui montent la garde, kalachnikovs à la main, devant la mission de l'OSCE au premier étage, explique peut-être cela. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ne garantit cependant aucune sécurité au-delà de sa propre chambre. Ses véhicules aussi sont volés. Toutes les autres organisations, humanitaires ou non, rapidement plu-

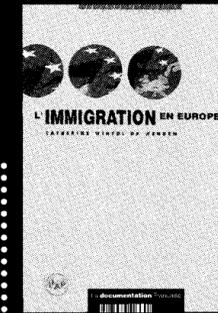
Le réflexe pour s'informer



L'avenir de nos retraites
Rapport au Premier ministre
Jean-Michel Charpin
Commissaire au Plan
Collection des rapports officiels
264 pages, 12,20 € - 80 F



1998. La lutte contre le racisme et la xénophobie
Exclusion et Droits de l'Homme
Commission nationale consultative des Droits de l'Homme
380 pages, 23 € - 150,87 F



L'immigration en Europe
Catherine Wintol de Wenden
Collection Vivre en Europe
166 pages, 19 € - 124,63 F



Le SMIC Salaire minimum de croissance
CSERC
212 pages, 14,48 € - 95 F

29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 15 70 00 - Télécopie 01 40 15 72 30
3615 ou 3616 la doc (1,29 F/mn)
www.ladocfrancaise.gouv.fr

La documentation Française



SONDAGE Le sondage annuel, réalisé par la Sofres pour RTL et *Le Monde*, permet de mesurer les effets très négatifs pour le Front national de la scission entre Bruno

Mégret et Jean-Marie Le Pen. La dynamique politique et le pouvoir d'influence idéologique du FN, qui se consolidaient depuis une dizaine d'années, sont sérieusement mis à

mal par la guerre entre les frères ennemis de l'extrême droite. ● LE TRADITIONNEL DÉFILÉ du 1^{er} mai, auquel les deux mouvements appelaient séparément, a témoigné de la

moindre mobilisation et du trouble des militants frontistes (*lire page 9*). ● M. MÉGRET a présenté, dimanche 2 mai, la composition de sa liste pour les élections européennes,

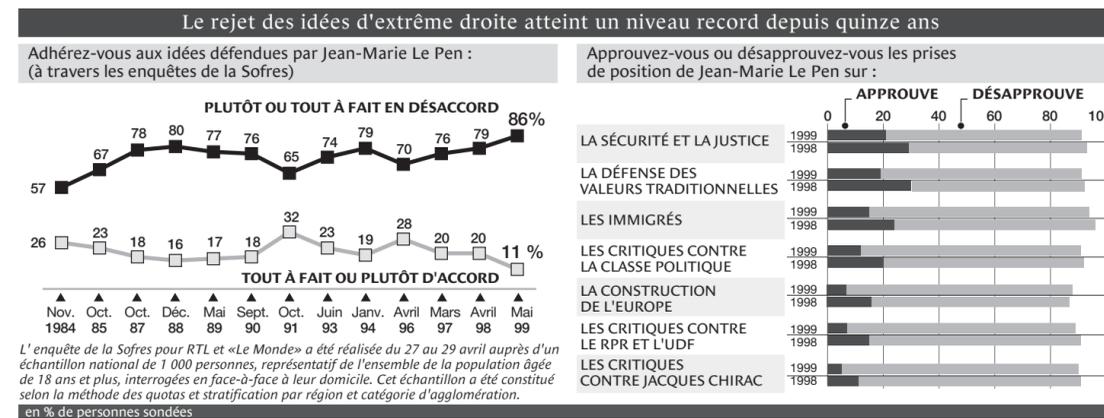
dans laquelle figure la fille aînée de M. Le Pen. ● M. LE PEN, de son côté, s'est posé en recours face à la crise de la droite. (*Lire aussi notre éditorial page 17.*)

La scission du Front national fait reculer les idées de l'extrême droite

Un sondage de la Sofres pour RTL et « Le Monde » fait apparaître un net recul de l'influence idéologique du FN depuis que l'affrontement est engagé entre M. Mégret et M. Le Pen. Trois personnes interrogées sur cinq portent un jugement similaire sur les clans frontistes

QUEL CHANGEMENT de décor depuis un an ! En mars 1998, les élections régionales avaient une nouvelle fois démontré l'implantation durable du Front national dans le paysage politique français et la banalisation de ses idées dans une partie croissante de l'électorat de droite UDF et, surtout, RPR. Un an plus tard, la dissidence de Bruno Mégret, en décembre 1998, puis la scission du FN, en janvier, ont, à l'évidence, cassé cette dynamique politique.

C'est le principal enseignement du sondage réalisé, comme depuis une quinzaine d'années, par la Sofres pour RTL et *Le Monde*. Jamais, depuis 1983, l'adhésion générale aux idées défendues par Jean-Marie Le Pen n'a été aussi faible. Jamais le rejet des idées de l'extrême droite n'a été aussi massif. Hormis deux années atypiques (1991 et 1996), le niveau moyen d'accord des Français avec les idées de M. Le Pen se situait à 20 %. C'était encore le cas en mars 1997 et en avril 1998. Cette année, ce pouvoir d'influence idéologique est



L'enquête de la Sofres pour RTL et « Le Monde » a été réalisée du 27 au 29 avril auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes, représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées en face-à-face à leur domicile. Cet échantillon a été constitué selon la méthode des quotas et stratification par région et catégorie d'agglomération.

pratiquement réduit de moitié (11 %), tandis que 86 % des personnes interrogées se déclarent tout à fait (70 %) ou plutôt (16 %) en désaccord avec les idées du FN, soit un niveau record depuis son émergence, au début des an-

nées 80. Plus nettement encore, il ne se trouve plus que deux catégories – en dehors des sympathisants frontistes – dans lesquelles les idées du FN sont approuvées par plus de 20 % des personnes interrogées. Ce sont les commerçants,

artisans et industriels, chez qui le taux d'approbation (23 %) reste le plus fort et ne s'est érodé que de 5 points en un an ; de même, comme c'est le cas depuis une dizaine d'années, la catégorie des « sans diplômes » continue à ap-

prouver à 21 % les idées du FN (contre 22 % en 1998). Mais l'extrême droite a vu son influence s'affaiblir fortement chez les ouvriers, où le taux d'approbation a chuté de moitié en un an (12 % contre 24 %), chez les sympathisants communistes (5 % au lieu de 16 %) ou chez ceux du RPR (12 % au lieu de 25 %). Enfin, le trouble provoqué par la lutte des deux clans est manifeste chez les sympathisants du FN eux-mêmes, dont 13 % (contre 3 % l'an dernier) se déclarent en désaccord avec les idées de M. Le Pen, et 20 % en désaccord avec celles de M. Mégret.

L'analyse détaillée des principaux thèmes développés par l'extrême droite confirme cet affaiblissement idéologique (voir *infographie ci-contre*). Qu'il s'agisse de la sécurité (-8 points), de la défense des valeurs traditionnelles (-11 points), de l'immigration (-9 points), des critiques contre la « classe politique » (-8 points), de l'Europe (-9 points) ou des critiques contre Jacques Chirac (-5 points), la perte de crédit du FN est générale. Il y a un an, le discours lepéniste sur la sécurité, sur les valeurs traditionnelles, sur l'im-

migration et sur la « classe politique » était encore approuvé par plus d'un Français sur cinq. Ce n'est plus le cas, cette année, que pour son discours sur la sécurité et la justice (21 %).

Enfin, l'éclatement du Front national en deux formations distinctes est clairement analysé par les Français comme un facteur d'affaiblissement politique. Les deux tiers des personnes interrogées (65 %) estiment, en effet, que le FN de M. Le Pen et le FN-MN de M. Mégret obtiendraient moins de voix à eux deux lors des prochaines élections que lorsque le Front national était uni. A l'inverse, 18 % seulement (17 % étant sans opinion) jugent que les deux FN feront à eux deux de meilleurs scores que lorsque le FN était uni. Et à peine plus de la moitié des sympathisants du FN (53 %, contre 37 %) veut encore croire que la scission peut être un atout électoral pour l'extrême droite.

Cette perte de crédit idéologique et politique de l'extrême droite a pourtant un effet paradoxal sur l'électorat de la droite traditionnelle. Comme l'an dernier, 73 % des personnes interrogées (contre 24 % d'avis contraire) estiment que le FN de M. Le Pen est un danger pour la démocratie, tandis que 68 % (contre 25 %) portent le même jugement sur le FN de M. Mégret. Mais cette menace s'est estompée, en un an, aux yeux des sympathisants de droite. En 1998, 34 % des sympathisants du RPR et 32 % de ceux de l'UDF considéraient que le FN ne constituait pas un danger. Cette année, ils sont 37 % au RPR, 32 % à Démocratie libérale et 26 % à l'UDF à porter le même jugement sur le FN lepéniste. Quant au FN mégretiste, il n'est pas considéré comme un danger par 40 % (contre 54 %) des sympathisants du RPR et 38 % (contre 59 %) de ceux de Démocratie libérale.

Gérard Courtois

L'opinion n'établit pas de différence entre les deux frères ennemis

L'ENQUÊTE de la Sofres sur les deux mouvements d'extrême droite apporte, pour la première fois, des indications sur la façon dont les Français évaluent les effets de la scission de janvier. A leurs yeux, il n'y a guère de différences entre les frères ennemis du FN. La seule chose qui les distingue véritablement relève de la personnalité de leurs deux leaders, Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret.

L'image que M. Mégret cherche à imposer d'un mouvement moins extrémiste, plus sérieux et plus « fréquentable » pour les partis de droite traditionnels a le plus grand mal à s'imposer. Le président du FN-MN suscite un rejet presque aussi fort de ses idées (83 %, contre 86 % de désaccord avec les idées de M. Le Pen). A l'inverse, il souffre toujours, auprès des sympathisants du FN, d'un certain handicap de légitimité puisque 70 % d'entre eux partagent ses idées, alors que 87 % sont en accord avec celles du fondateur historique du mouvement.

Plus nettement encore, près des deux tiers des Français interrogés (63 %) – contre 22 % d'avis contraire – jugent que les différences entre les idées et les propositions de M. Mégret et de M. Le Pen ne sont pas importantes. Il se trouve même une courte majorité de sympathisants frontistes (50 % contre 47 %) pour estimer que les différences idéologiques entre les deux hommes ne sont pas sérieuses.

Enfin, les personnes interrogées sont en peine de qualifier les différences éventuelles entre les deux FN. Un quart d'entre elles – 25 %, soit pratiquement le même niveau qu'en avril 1998 (24 %) – jugent M. Mégret plus « modéré » que M. Le Pen. A l'inverse, 15 % le trouvent plus « extrémiste » (21 % en 1998). Mais trois personnes interrogées sur cinq (42 % estimant qu'il n'est ni plus modéré ni plus extrémiste et 18 % étant sans opinion) ne parviennent pas à différencier les deux rivaux. Cette indétermination est également partagée

par 53 % des sympathisants du FN. Le pronostic formulé par les Français sur les chances de M. Mégret ou de M. Le Pen de sortir vainqueur de leur affrontement reste également très prudent : 36 % estiment que M. Mégret l'emportera, contre 22 % à M. Le Pen ; mais 42 % sont sans opinion. Là encore, le fondateur du FN bénéficie d'un socle de légitimité parmi les sympathisants d'extrême droite : 40 % le voient l'emporter dans cette lutte fratricide, contre 30 % pour M. Mégret.

La seule vraie différence perçue par les personnes interrogées entre les deux leaders ne relève guère que des spécificités personnelles. M. Le Pen est jugé meilleur orateur par 37 % des Français (mais seulement 33 % des sympathisants FN) et plus agréé dans la vie politique (22 %), tandis que le principal atout reconnu à M. Mégret est sa jeunesse (36 %).

G. C.

Bruno Mégret dévoile sa liste et son programme

« **ALORS, qu'est-ce que vous avez pensé de cette manifestation ?** », ne cessait de demander le mégretiste, peu de temps après leur défilé du 1^{er} mai en l'honneur de Jeanne d'Arc. Ils avaient craint le pire. La tradition du défilé le matin, avec le fondateur du Front national, ne risquait-elle pas de jouer contre eux ? Ils sont repartis soulagés. Pour la première fois, ils n'hésitaient pas à mettre en avant les chiffres des renseignements généraux leur donnant un léger avantage : plus de trois mille manifestants. En fait, un match nul avec les lepénistes.

Il ne leur en a pas fallu plus pour qu'ils se rendent dans une humeur euphorique au conseil national de leur parti, le Front national-Mouvement national (FN-MN), samedi, en fin d'après-midi et dimanche 2 mai, au Palais des Congrès de Versailles. Pour les mégretistes, la catastrophe avait été évitée, quand bien même, à l'évidence, beaucoup de sympathisants et de militants avaient préféré rester chez eux. Car, même en additionnant l'assistance des deux défilés, le nombre des personnes mobilisées n'atteignait pas celui de l'an passé.

Rires et applaudissements frénétiques, et tonitruants – « On va gagner ! » ou « Mégret président ! » – ont donc accompagné les discours de l'ex-numéro deux de Jean-Marie Le Pen. Seule à partager une ovation debout : Marie-Caroline Le Pen, fille aînée du président du FNMF, et conseillère régionale d'Ile-de-France, qui sera la quatrième de la liste de Bruno Mégret aux élections européennes. Une place gagnée « par son militantisme » et « son aura médiatique » a tenu à préciser le président du FN-MN, en donnant lecture à l'assistance de la composition de sa liste. Devant elle figurent, en deuxième place, Serge Martinez, secrétaire général du FN-MN, et, en troisième, le délégué général, président du groupe FN-MN au conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Yves Le Gallou.

« Je conteste l'idéologie des droits de l'homme »

« **Je ne fais partie d'aucune loge maçonnique** », assure Bruno Mégret dans une lettre adressée à Philippe Ploncard d'Assac, président des Cercles nationalistes français, une personnalité des milieux catholiques traditionnels. Dans ce document publié dans le premier numéro d'un nouveau trimestriel, *Force catholique*, le président du Front national-Mouvement national fait aussi état de convictions antimodernistes : « **Je suis opposé à la vision du monde issue de la philosophie des Lumières (...)**. Comme catholique, je dénonce avec force la construction matérialiste et égalitariste de la société qui en a découlé (...). **Je conteste l'idéologie des droits de l'homme qui (...)** nie la place de Dieu dans la société. » M. Mégret répond ainsi aux accusations portées contre lui par Bernard Antony dans l'organe des Comités chrétiens-solidarité, *Reconquête*.

Chauffroy, au bureau politique. Reste que le frère de M. Olivier, Jacques Olivier, et sa sœur, Sophie Lespagnon, sont en 2^e et 3^e place sur la liste FN-MN.

Tricotant ses discours sur le thème de la France et l'Europe qui « **subissent désormais l'assaut de deux empires : l'empire américain et l'empire musulman** », M. Mégret a fustigé « **les Américains qui ont entrepris de dominer le monde** » et l'« **Europe de Bruxelles, cheval de Troie des Etats-Unis** », ainsi que l'« **immigration qui prend aujourd'hui la forme d'une colonisation à rebours** ».

Car M. Mégret, fidèle à la « **préférence nationale** », n'aime pas les mélanges et il préfère les mosquées « **au Maghreb** ». La France, tonne-t-il, « **est une civilisation européenne et chrétienne, et, à ce titre, sa civilisation n'est pas compatible avec l'Islam** ». A l'Europe actuelle il préfère une « **Europe des nations** ». Une Europe où seraient rétablies les frontières et où les Etats réunis dans un conseil des nations ne prendraient leurs décisions qu'à l'unanimité et ne signeraient que les accords qui les arrangeraient. Une Europe utilisant une « **monnaie commune** » et pratiquant des « **accords de défense** » dans un souci de retrouver sa « **puissance** » d'antan.

C'est armé de ce programme qu'il espère toujours arriver, au soir du 13 juin, en tête des listes anti-Maastricht. « **Dans les semaines, dans les mois qui suivront [l'élection européenne] nous entreprendrons de rassembler les soutiens résiduels de Le Pen et ceux de Pasqua, Villiers et Millon, et nous serons aidés en cela par les municipales de 2001** », clame M. Mégret.

Christiane Chombeau

Jean-Marie Le Pen s'en remet à la providence

QUAND tout se dérobe, Jean-Marie Le Pen veut croire encore à la providence que Charles Maurras appela la « **divine surprise** ». « **Je ne me suis jamais fait d'illusions sur les circonstances dans lesquelles la droite nationale sera appelée au pouvoir. Elle le sera comme les pompiers ou le SAMU, quand il n'y aura plus personne d'autre à la place (...)**. C'est probablement notre mission », a-t-il ainsi déclaré aux membres du comité central du Front national pour l'unité française (FNUF), réunis, dimanche 2 mai, au siège du parti, à Saint-Cloud.

La veille, il s'était fait plus guerrier et en avait appelé à Dieu. « **Levons-nous et marchons tous ensemble. Bataillons et, comme disait Jeanne, Dieu nous donnera la victoire** », avait-il lancé aux quelques trois mille personnes qui, après avoir défilé devant la statue de Jeanne d'Arc (*lire page 9*), s'étaient regroupées place de l'Opéra pour écouter son traditionnel discours du 1^{er} mai.

Là, sur cette place où, en 1998, il avait mobilisé trois fois plus de sympathisants et de militants, il n'a pu s'empêcher de s'en prendre à Bruno Mégret, son ex-délégué général, aujourd'hui président d'un parti jumeau, le Front national-Mouvement national, et la cause de ses problèmes. « **Certains de Lilliput qui se prennent pour Gulliver invitent au Premier Mai (...)**. Mais Gulliver joue, lui, sur un terrain de football, et Lilliput sur une table de ping-pong », a-t-il ironisé à l'adresse de M. Mégret, qui, quelques heures plus tard, devait prononcer un discours place du Palais-Royal.

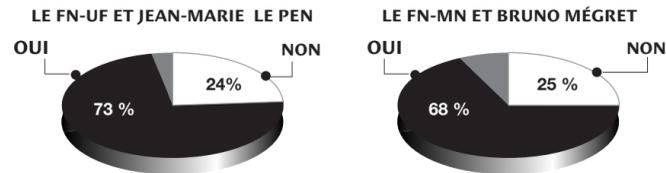
Ch. Ch.

REUSSIR
HEC-ESSEC-ESCP
 Classes préparatoires et stages intensifs voie S et voie E
Math Sup - Math Spé
 Classe Math Spé PC* - stages intensifs sup et spé
Sciences Po
 Classes préparatoires - stage intensif d'été
Baccalauréat
 Terminales ES orientées HEC ou Sciences Po - Stage de révision
Médecine-Pharmacie
Droit - Sciences éco.
 Encadrement annuel - stages de révision et perfectionnement
IPESUP
 18 rue du Cloître Notre-Dame
 75004 Paris 01 43 25 63 30
 3615 IPESUP
 Enseignement supérieur privé (2,29 €/mn)

L'opinion publique ne fait pas de différence entre M. Le Pen et M. Mégret

Pensez-vous que le Front national pour l'unité française et Jean-Marie Le Pen représentent un danger pour la démocratie en France ? Et pensez-vous que le Front national-Mouvement national et Bruno Mégret représentent un danger pour la démocratie en France ?

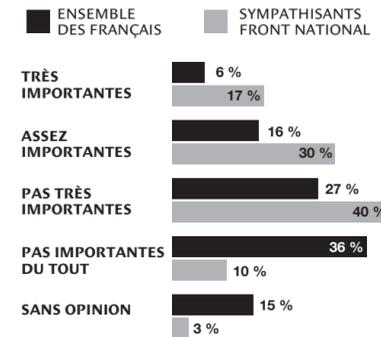
Du point de vue des idées ou des propositions, diriez-vous qu'entre J.-M. Le Pen et B. Mégret il y a des différences...



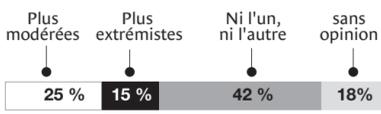
Dans la liste suivante, quels sont, selon vous, les meilleurs atouts de ...

... JEAN-MARIE LE PEN PAR RAPPORT À BRUNO MÉGRET ?	... BRUNO MÉGRET PAR RAPPORT À JEAN-MARIE LE PEN ?
MEILLEUR ORATEUR 37	PLUS JEUNE 36
PLUS ANCRÉ DANS LA VIE POLITIQUE 22	MOINS VIOLENT 25
PLUS D'ENVERGURE POLITIQUE 19	DAVANTAGE CAPABLE DE FAIRE ALLIANCE AVEC D'AUTRES PARTIS DE DROITE 17
PLUS PROCHE DES CATÉGORIES POPULAIRES 9	PLUS D'AMBITION 13
PLUS DYNAMIQUE 9	PLUS NOUVEAU EN POLITIQUE 10
MEILLEUR POUR DÉBATTRE AVEC LES AUTRES PARTIS POLITIQUES 8	A SU MOBILISER LES CADRE DU FN 9
SES PROPOSITIONS 2	SON STYLE 6
MOINS INTERESSÉ PAR LE POUVOIR 2	SES PROPOSITIONS 2

en % de personnes sondées



Diriez-vous que Bruno Mégret, par rapport à Jean-Marie Le Pen, a des idées :



Deux Fronts, deux chefs, deux défilés, mêmes slogans

« AVEC ce beau temps, les crouillats ne vont pas sortir, ils sont comme les escargots ! » Impeccables dans leurs blazers noirs, ces membres du service d'ordre

REPORTAGE

La famille s'est déchirée mais certains ne désespèrent pas d'une réconciliation

de Jean-Marie Le Pen, attablés à un café de la rue de Rivoli, se chauffent la voix avec leurs « plaisanteries » bien senties. A quelques mètres, le béret basque vissé sur la tête, un joueur de flûte traversière, accompagné d'un tambour martial, lance les notes aigrettes de *Sambre et Meuse*. Une jeune journaliste allemande dit son étonnement : « Il n'y a jamais, chez vous, de contre-manifestation ? » Le cheval de Jeanne d'Arc se laisse un peu aller. L'émotion sans doute. Dans quelques minutes, c'est lui, la pucelle sur le dos, qui ouvrira le « grand défilé patriotique », le premier depuis la rupture d'avec Bruno Mégret.

Les membres du bureau politique se regroupent. Devant l'Allemande, de plus en plus interloquée, Jean-Claude Martinez évoque « le croissant musulman en train de se créer au centre de l'Europe et la route mongole du XIV^e siècle ». « Nous n'avons pas besoin d'aller chercher les Yankees pour régler nos problèmes », lance-t-il. Un sourire aux lèvres, Charles de Gaulle, le petit-fils du Général, qui figurera en deuxième position sur la liste du Front national pour l'unité française (FNUF) aux élections européennes, arrive dans l'indifférence générale. M. Le Pen, brin de muguet à la pochette, fait son entrée, sous les applaudissements. « Vite, il faut faire la photo de groupe », presse M. Martinez. Les flashes crépitent. C'est fait : Le Pen et de Gaulle sont immortalisés, côte à côte.

« Ni droite virtuelle ni gauche plurielle, la France rebelle » : les militants du Front national de la

jeunesse ouvrent la marche. Pourquoi sont-ils là ? « Parce que je suis français », répond un d'entre eux, avant de couper court : il n'aime pas la « presse pourrie ». Son voisin, plus conciliant, explique son engagement « contre le mondialisme corrupteur ». La rupture avec M. Mégret ? « C'est une question de personnes ; un jour ou l'autre, nous nous réconcilierons. » Sur le trottoir, un homme plus âgé, qui a entendu la conversation, rétorque : « Pas question ! Mégret, c'est un félon, un ancien RPR, qui a été payé par Pasqua pour nous affaiblir. » « C'est désolant, cette rupture ; nous avons des amis des deux côtés », affirme un militant.

« Appelez-moi Marie des Vosges » : soixante-dix-huit ans, pimpante dans son tailleur bleu ciel, la vieille dame ne veut pas donner son nom. Elle est « à cent pour cent pour Le Pen » : « J'aime l'homme. Pas son visage, car je suis très délicate pour les messieurs et je préfère la figure de Philippe de Villiers. Mais, Le Pen, il va sauver la France. » « Jeunesse, honneur, fiabilité ! », « France, Serbie, solidarité ! », scandent les militants. « Marie des Vosges », qui avoue « ne pas connaître grand-chose à cette histoire de Serbie », estime « avoir trop souffert des Allemands pendant la guerre pour accepter le mondialisme ».

Ce matin, tous les saints sont convoqués rue de Rivoli. « Sainte Jeanne d'Arc, sauvez la France », proclame une banderole ; « Saint Marcellin, sauvez-nous », rétorquent les producteurs de fromage de l'Isère. « Saint Louis XVI », pourraient dire trois jeunes vendeurs de *L'Action française*, le bulletin royaliste. Pourquoi ne défilent-ils pas ? « Nous ne sommes pas républicains », répondent-ils, avec un rien de condescendance. Jeanne, dix-sept ans, et Alix, dix-neuf ans, ne participent pas non plus au cortège. Croix celtique en évidence, elles vendent les tee-shirts avec une cible au milieu : « Nous ne sommes pas partisans, nous sommes avant tout des nationalistes. » Elles sont

« sans hésiter » pour Milosevic et contre les Américains.

Sous une pancarte « Mère de famille, un vrai métier », Paule Leist, quarante ans, défile avec le Cercle national des femmes d'Europe. Si elle est là, c'est « pour la vie ». Traduire : contre l'avortement. En tant que catholique, elle soutient les Serbes, « un peuple rude », et n'est absolument pas gênée par la carrière d'apparatchik communiste de Slobodan Milosevic. Trois doigts tendus, drapeau serbe au vent, ceux-là, non plus, n'ont aucun état d'âme. Le dialogue sera court. « Le Monde ? Il faut le brûler ! » Ils scandent : « Clinton assassin, Chirac est son larbin ! » Moins de certitude, en revanche, pour Jérôme, qui a quitté Prague en 1968 pour fuir les chars russes. Il estime que « Le Pen est le seul qui se soit battu contre le communisme », et craint avant tout une alliance entre la Serbie et la Russie.

Heureusement, le traditionnel « La France aux Français », repris en chœur par la foule, réconciliera tout le monde. Une à une, les fédérations arrivent place de l'Opéra pour le discours de M. Le Pen. Les Parisiens, qui défilent parmi les derniers, avaient rendez-vous devant le 2 de la rue Saint-Denis. Nom du magasin : « Du pareil au même ».

« LE PEN S'EST RAMOLLI »

Car, tout près, devant l'église de la Madeleine, les partisans de Bruno Mégret se préparent à leur tour. La machine est moins bien huilée, on sent comme une légère angoisse à l'idée de se retrouver seuls. On rivalise de courtoisie avec les journalistes pour montrer à quel point on est respectable. Les jeunes cyclistes en tee-shirt bleu, blanc, rouge – « Mégret, l'avenir » – ont remplacé Jeanne et ses écuyers. Pourquoi ont-ils choisi M. Mégret ? Les réponses sont contradictoires. « On ne peut plus supporter les excès de langage de Le Pen », dit l'un. « Le Pen s'est ramolli », affirme l'autre. Certains sont des deux défilés, comme ce cadre commercial de Vendée :

« Mon père est resté avec Le Pen ; moi je suis avec Mégret. Alors, pour ne pas nous disputer, et parce qu'en fait nous sommes d'accord sur tout, nous avons participé aux deux manifestations. » Tristesse chez ce militant bordelais : « Quand je pense qu'enfant Le Pen était mon héros et qu'aujourd'hui je ne suis plus avec lui ! » Les plus durs, crânes rasés, blouson de cuir noir et rangers aux pieds, ne semblent pas avoir de préférence. Le Pen le matin, Mégret l'après-midi. Un d'entre eux est tout fier de son nouveau slogan : « Mégret, dès demain, on en a marre des youpins ! »

La présence de Charles de Gaulle sur la liste des « autres » ? « C'est amusant, et assez énorme, quand on connaît les propos de Le Pen sur la seconde guerre mondiale. Ce n'est pas comme cela qu'il se referra une virginité », affirme un jeune Lyonnais. Scandaleux, mais pour une tout autre raison, selon le colonel Moinet, béret militaire sur la tête, qui a envoyé le télégramme suivant à Jean-Marie Le Pen au nom de l'association Familles des victimes civiles et militaires de Charles de Gaulle : « Souvenir ineffaçable liquidations physiques et morales 42-65. Stop. Ticket Le Pen-Charles de Gaulle intolérable et insultant. Stop. Véritable a-Front national. Stop. »

Pour le reste, les slogans sont les mêmes. « La France aux Français ! », bien sûr. « Aujourd'hui la Serbie, demain la Seine-Saint-Denis ! » marche aussi très fort. Ici comme là-bas, à la Madeleine comme à l'Opéra, on est contre l'« Europe fédérale », le « cosmopolitisme », l'« impérialisme américain ». On note pourtant quelques disputes. Ainsi, sans que l'on comprenne très bien les griefs respectifs, le ton monte entre une grand-mère lepéniste et un jeune mégretiste. Jusqu'à l'insulte finale lancée par la première : « J'espère que tu seras violé par cinq ou six bougnoules et qu'ils te colleront le sida ! »

José-Alain Fralon

Nicole Prud'homme (CFTC) nommée au conseil de la CNAF

CANDIDATE de la CFTC à la présidence de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), Nicole Prud'homme a été nommée, par un arrêté ministériel paru dimanche 2 mai au *Journal officiel*, au conseil d'administration de la CNAF, où sa candidature suscite une vive polémique. Présentée, dans une lettre anonyme circulant parmi les administrateurs de la CNAF, comme une proche des milieux catholiques intégristes, M^{me} Prud'homme doit remplacer Jean-Paul Probst, vice-président de la CFTC, démis de son mandat de président de la CNAF en février pour avoir publiquement critiqué la direction de la CFTC. « Le ministère n'a pas le droit de donner un avis d'opportunité, précise un administrateur. Il a déjà fait le maximum en retardant la nomination pour laisser aux partenaires sociaux le temps de se mettre d'accord. » L'élection à la présidence se déroulera le 11 mai.

DÉPÊCHES

■ **RETRAITES** : François Hollande s'oppose à l'allongement de la durée de cotisation sans retour au plein emploi. « Comment pourra-t-on prétendre qu'il faut allonger la durée de cotisation s'il y a encore trois millions et demi de chômeurs demain ? Comment pourra-t-on justifier qu'il faut que certains travaillent plus quand d'autres voudraient travailler et ne le peuvent pas ? », a-t-il déclaré, vendredi 30 avril, à La-guenne (Corrèze).

■ **PARLEMENT** : le président de la République, Jacques Chirac, convoque le Parlement en Congrès à Versailles, le 28 juin, pour approuver la révision constitutionnelle relative à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la Cour pénale internationale (CPI), a annoncé l'Élysée, vendredi 30 avril. La réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) ne sera pas, en revanche, soumise au Congrès en même temps que le texte sur la parité, comme le souhaitait le gouvernement.

■ **EUROPÉENNES** : le général Philippe Morillon a accepté de figurer en position éligible sur la liste UDF conduite par François Bayrou. L'ancien chef des « casques bleus » en Bosnie a expliqué, samedi 1^{er} mai, que « ce qui se passe aujourd'hui au Kosovo » l'avait décidé.

Trois élections cantonales partielles

YONNE

Canton de Toucy (second tour)
L., 6 828 ; V., 3 238 ; A., 52,58 % ; E., 2 783.
Pascal Bourgeois, DL, 1 428 (51,31 %) ... **ÉLU**
Serge Breuillé, div., adj. m. de Toucy, 1 355 (48,69 %).

[Pascal Bourgeois (DL) succède à Simone Goussard (div. d.), décédée. Le nouvel élu a pleinement bénéficié du soutien de Démocratie libérale et du RPR, qui composent la majorité départementale. Son adversaire, Serge Breuillé (div.), a, en revanche, fait les frais de ses volte-face politiques. Candidat socialiste lors des deux dernières élections cantonales, M. Breuillé s'est récemment rapproché de Jean-Pierre Soisson (div. d.), président du conseil régional de Bourgogne élu avec les voix du Front national. Il avait annoncé qu'il soutiendrait la politique conduite dans l'Yonne par la droite s'il était élu. Ulcérés par cette « trahison », le PS et le PCF avaient appelé à voter blanc.

25 avril 1999 : L., 6 831 ; V., 3 198 ; A., 53,18 % ; E., 3 081 ; Pascal Bourgeois, DL, 711 (23,08 %) ; Serge Breuillé, div., adj. m. de Toucy, 552 (17,92 %) ; Marc Picot, PS, 448 (14,54 %) ; Hugues Crémascchi, div. g., m. de Toucy, 390 (12,66 %) ; Jean-Philippe Saulnier-Arighi, RPR, 340 (11,04 %) ; Claude Bailly, PCF, 311 (10,09 %) ; Lionel Gautier de Lahaut, FNUP, 186 (6,04 %) ; Chantal Doukhar, Verts, 143 (4,64 %).

27 mars 1994 : L., 6 517 ; V., 4 008 ; A., 38,50 % ; E., 3 570 ; Simone Goussard, UDF-RP, 1 958 (54,85 %) ; Serge Breuillé, PS, 1 612 (45,15 %).

GARD

Canton de Génolhac (premier tour)
L., 3 373 ; V., 2 196 ; A., 34,89 % ; E., 2 123.
Ball. : Guy Laganier, PCF, m. de Chambon, 784 (36,93 %) ; Jean-Louis Munoz, div. g., m. de Chamborigaud, 477 (22,47 %) ; Roger Bacon, div. d., m. de Pontetils-et-Brésis, 393 (18,51 %) ; Jean-Pierre Olivier, PS, m. de Génolhac, 371 (17,48 %).
Elim. : Rémy Marec, FN-MN, 50 (2,36 %) ; Jean-Marie Roux, div. d., 48 (2,26 %).

[Le PCF est en passe de conserver ce canton, bastion communiste détenu durant vingt-neuf ans par Narcisse Bolmont, décédé en mars. Arrivé en tête, Guy Laganier (PCF) devrait profiter du désistement en sa faveur de Jean-Pierre Olivier (PS). Le FN, qui lors du dernier scrutin, en 1994, avait obtenu 5,65 % des suffrages, a recueilli seulement 50 voix sous l'étiquette mégretiste.

20 mars 1994 : L., 3 458 ; V., 2 386 ; A., 31,00 % ; E., 2 230 ; Narcisse Bolmont, PCF, 1 138 (51,03 %) ; Jean-Pierre Olivier, PS, 597 (26,77 %) ; Jean-Marie Roux, div. d., 369 (16,55 %) ; Jean-Pierre Marty, FN, 126 (5,65 %).

LOT

Canton de Cahors-nord-est (premier tour)
L., 5 020 ; V., 1 984 ; A., 60,48 % ; E., 1 907.
Ball. : Michel Rouméguoux, UDF, 848 (44,47 %) ; Bernard Delpech, s., PS, 682 (35,76 %).
Elim. : Marie Piqué, PCF, 183 (9,60 %) ; Lounis Bourad, Verts, 116 (6,08 %) ; Honoré Constant, FNUP, 78 (4,09 %).

[La majorité est en recul de près de cinq points, dans ce canton où la précédente élection a été annulée par le Conseil d'Etat en raison d'une réclamation du candidat de droite contre un affichage intempestif du Front national. Le sortant, Bernard Delpech (PS), n'a donc pas vraiment profité de l'absence, cette fois, de candidat radical de gauche. Il est devancé par l'UDF Michel Rouméguoux, qu'il avait battu au précédent scrutin. L'extrême droite perd près de 3 points.

15 mars 1998 : L., 4 986 ; V., 3 222 ; A., 35,38 % ; E., 3 054 ; Michel Rouméguoux, UDF, c. m., 1 128 (36,94 %) ; Bernard Delpech, PS, 619 (20,27 %) ; Bernard Gluckler, PRG, adj. m., 560 (18,34 %) ; Marie Piqué, PCF, c. m., 310 (10,15 %) ; Nicolas Chambaret, Verts, 224 (7,33 %) ; Jean Ferrey, FN, 213 (6,97 %).



Le meilleur choix pour vous rendre en Scandinavie et plus loin encore? Parfaitement.

Le meilleur choix : SAS, évidemment. Et voici nos arguments.

Des vols directs au départ de Paris pour Copenhague, Oslo, Stockholm et Göteborg avec d'excellentes correspondances vers la Finlande, la Pologne et les Etats Baltes. Mais encore ? Plus de 720 destinations dans 110 pays, grâce à nos partenaires Star Alliance™.

Vous désirez connaître d'autres avantages SAS ? Contactez votre agence de voyages ou SAS au 0 800 25 25 25, consultez 3615 FLY SAS (2,23 Frs/mn) ou visitez notre site Internet www.sas.se - Bienvenue à bord !

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MARDI 4 MAI 1999

CORSE Un rapport du procureur d’Ajaccio recense les éléments à charge contre les quatre gendarmes mis en examen et incarcérés après l’incendie criminel qui a détruit, dans

la nuit du 19 au 20 avril, le restaurant de plage Chez Francis. ● CE DOCUMENT destiné à la chancellerie via le parquet général de Bastia s’appuie notamment sur le témoignage de

l’épouse de l’adjudant-chef Eric Moulié. Son mari lui aurait fait part de ses problèmes de conscience juste avant cette opération dite d’« observation ». ● LE COLONEL MAZÈRES a,

selon le rapport, constitué, dans la nuit, deux équipes chargées de récupérer le matériel abandonné sur place par les trois gendarmes. ● LE DIRECTEUR CENTRAL des renseigne-

ments généraux était intervenu auprès du préfet pour qu’il prenne en compte les revendications des propriétaires de paillotes, dont Yves Féraud était l’un des porte-paroles.

Un rapport du procureur d’Ajaccio accable les gendarmes

Selon la femme de l’adjudant-chef Moulié, cette opération « ne lui plaisait pas ». Selon le rapport transmis à la chancellerie, le colonel Mazères a envoyé sur les lieux de l’incendie deux équipes pour tenter de faire disparaître le matériel abandonné sur la plage

DANS UN RAPPORT de vingt-quatre pages, le procureur de la République d’Ajaccio (Corse-du-Sud), Jacques Dallest, a détaillé, au milieu de la semaine dernière, l’essentiel des charges qui pèsent contre les gendarmes mis en examen après l’incendie criminel ayant détruit, dans la nuit du 19 au 20 avril, le restaurant de plage Chez Francis, sur la rive sud d’Ajaccio. Cette synthèse s’appuie sur le travail d’enquête des membres de l’inspection technique de la gendarmerie mis à disposition du parquet par la direction générale de la gendarmerie nationale avec le soutien de la section de recherche. Après une semaine d’enquête, les enquêteurs ont auditionné les trois gendarmes du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) présents sur les lieux – le lieutenant Denis Tavernier, l’adjudant-chef Eric Moulié et le chef de l’unité, Norbert Ambrosse – ainsi que le commandant de la légion de gendarmerie de Corse, le colonel Mazères. Ils ont par ailleurs entendu les épouses de certains d’entre eux et des gendarmes ayant été en contact avec eux avant ou après les faits.

● **Une opération « particulière »**. Dans son rapport, le procureur livre des éléments qui fragilisent considérablement la thèse livrée par les gendarmes pour expliquer leur présence sur les lieux de l’incendie : celle d’une surveillance

qui aurait mal tourné. L’épouse de l’un des trois gendarmes du GPS, l’adjudant-chef Eric Moulié, a ainsi révélé aux enquêteurs que son mari lui avait fait état de problèmes de conscience plusieurs jours avant l’opération dite « d’observation » de ce restaurant. Selon elle, son époux lui aurait affirmé, au sortir d’une réunion de préparation, « *qu’il ne sentait pas l’opération, cela ne lui plaisait pas* », ajoutant qu’il allait malgré tout le faire, car c’était son devoir. Elle aurait recueilli les états d’âme de son mari, mais n’aurait rien su des détails de l’action en question.

La justice paraît accorder un certain crédit à cette confession émanant de la femme d’un ancien du

L’existence possible d’une cellule confidentielle

Une cellule confidentielle réservée aux opérations spéciales aurait pu fonctionner au sein du groupe de pelotons de sécurité (GPS), selon l’enquête. Lors de son audition, l’épouse de l’adjudant-chef Eric Moulié aurait expliqué que la réunion préparatoire sur la mission visant la paillote s’est déroulée dans des conditions inédites. La qualité des personnes présentes, le lieu et le contenu des discussions supposeraient, selon le rapport du procureur, un fonctionnement propre à une cellule confidentielle.

Au cours de ses interrogatoires, le colonel Henri Mazères, chef de la gendarmerie de Corse, a décrit les circuits de commandement du GPS. Parmi les autorités informées des opérations les plus sensibles, il cite le cabinet militaire du préfet de région Corse, la direction générale de la gendarmerie nationale, le cabinet du ministre de la défense et le cabinet militaire du premier ministre. Il ne précise pas s’il s’agit d’une description virtuelle des filières hiérarchiques ou d’une indication sur d’éventuelles responsabilités.

L’avocat des gendarmes continue à défendre la thèse du guet-apens

« **LA THÈSE** du guet-apens reste, selon moi, privilégiée. » L’avocat de trois des quatre gendarmes mis en examen après l’incendie criminel du restaurant de plage Chez Francis – le capitaine Norbert Ambrosse, le lieutenant Denis Tavernier et l’adjudant-chef Eric Moulié – n’en démord pas. Selon Emmanuel Saint-Lanne, les militaires accomplissaient, dans la nuit du 19 au 20 avril, une simple « mission d’objectif » fixée par la hiérarchie au groupe de pelotons de sécurité (GPS). Un calendrier prévoyait la visite, par les gendarmes, des deux cents paillotes dont la destruction avait été reportée après la saison d’été.

Selon M^e Saint-Lanne, ses trois clients sont arrivés en voiture à proximité du lieu. Ils se seraient garés à environ 2 kilomètres de la paillote et auraient poursuivi leur chemin à pied. L’adjudant-chef serait alors resté en surveillance. Une fois sur place, le capitaine et le lieutenant auraient senti « une odeur d’essence ». Ils se seraient approchés. L’incendie aurait alors éclaté brutalement, brûlant grièvement au visage, aux mains et aux jambes le capitaine Ambrosse. Après un instant de panique, les deux hommes seraient repartis en sens inverse en direction de leur véhicule. Ils auraient été près du but lorsque le lieutenant se serait rendu compte qu’il avait oublié son talkie-walkie. Il aurait fait une nouvelle fois demi-tour avant d’apercevoir, à environ 500 mètres de la paillote, que « ça bougeait ». Plusieurs personnes auraient, selon cette version, été sur place. Il aurait alors consulté par téléphone GSM le capitaine Ambrosse, qui lui aurait ordonné de rebrousser chemin. Les deux officiers seraient alors rentrés en voiture à la caserne de la gendarmerie.

L’incendie de la paillote par les gendarmes paraît « invraisemblable » à M^e Saint-Lanne. Il précise que

Le précédent du Groupe d’action mixte de l’Elysée

LA DIVERSITÉ des missions spéciales confiées au Groupe de pelotons de sécurité (GPS) de Corse évoque le fonctionnement du Groupe d’action mixte (GAM). Attaché à la fameuse cellule de l’Elysée, dirigée par le commandant Christian Prouteau, le GAM avait été créé en 1982, dans le plus grand secret. Unité spéciale sans existence légale, il fonctionnait comme un « service action » de la cellule de l’Elysée, tout en étant en apparence rattaché à la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

Composé à parité de gendarmes et de policiers – quatorze hommes, choisis pour leur goût de l’action –, le GAM pouvait de plus avoir recours aux renforts du GIGN et du GSPR, deux unités d’élite dépendant de M. Prouteau. Son champ d’action, lors de sa brève existence

entre 1982 et 1983, fut essentiellement la Corse. Les archives de la cellule de l’Elysée ont permis, depuis, de connaître la nature de ses activités.

« **TAPIS VOLANT** »

Désignée sous l’appellation « Tapis volant », une opération avait ainsi consisté, le 9 novembre 1982, à poster durant deux nuits, et dans un secret absolu, six véhicules et quatorze agents dotés de moyens techniques perfectionnés – matériel de vision nocturne, de communication et d’interceptions téléphoniques – autour d’un village abritant des suspects nationalistes. Dix jours plus tard, le 19 novembre, « Tapis Volant II » était mis en action. Il s’agissait, cette fois-ci, de donner un coup d’arrêt à la vague d’attentats nationalistes en essayant, selon les archives, « d’opé-

rer des arrestations, si possible en flagrant délit ». De même nature que « Tapis Volant II », l’« Opération soleil » prévoyait de réaliser, le 8 décembre 1982, un flagrant délit grâce à des informations réunies par une équipe du GAM. « Le service action de la présidence », comme on le désigna plus tard, prévoyait de disparaître dès l’arrestation effectuée : dépourvu d’existence légale, il avait programmé l’arrivée « inopinée » de la section de recherche de la gendarmerie d’Ajaccio (Corse-du-Sud).

Tirant les leçons d’une des opérations nocturnes du GAM, les hommes de la présidence écrivaient à l’époque : « Seule une force opérant comme un véritable “service secret intérieur” pourra obtenir des résultats tangibles. »

J. F.

l’adjudant-chef Moulié est un spécialiste reconnu en matière d’explosifs, sous-entendu un militaire capable de faire brûler sans danger pour lui-même une paillote. Il ajoute que la justice a saisi le film enregistré par la caméra vidéo placée à l’entrée de la caserne, qui permettra, selon lui, de démontrer que les trois gendarmes sont partis et revenus en voiture et de préciser l’heure exacte de leur sortie et de leur retour. Les conversations entre les hommes du GPS pourront également être décryptées dans le cadre de l’enquête.

« **MISSION D’OBJECTIF** »

Ces éclaircissements ne répondent cependant pas à toutes les questions. Pourquoi les militaires ont-ils décidé d’accomplir en pleine nuit cette « mission d’objectif », à laquelle ils auraient pu se livrer de jour ? Comment expliquer qu’aucun des habitants des caravanes placées le long du chemin n’ait vu ou entendu la voiture des gendarmes ? Comment justifier que, pour une mission aussi banale, la gendarmerie ait mobilisé le chef du GPS, un lieutenant et un adjudant-chef ? Comment interpréter, enfin, les traces de pas repérées sur les lieux par les enquêteurs qui se dirigeaient vers la mer, et non vers l’intérieur des terres, accréditant implicitement l’hypothèse d’une arrivée par la mer ? A cette dernière interrogation, M^e Saint-Lanne répond que le premier réflexe du lieutenant Tavernier aurait été d’amener vers la mer son supérieur grièvement brûlé. Pour le reste, il met en avant la panique et la crainte des trois hommes d’essuyer les reproches de la hiérarchie militaire. Ils ont d’abord songé, affirment-ils, à « parer au plus pressé ».

P. C.

YVES BERTRAND, le directeur central des renseignements généraux, a bel et bien téléphoné au préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, au début du mois d’avril, pour lui parler du problème des propriétaires de paillotes, comme le révélait *France 2* vendredi 30 avril. Ce coup de fil était destiné, selon Yves Bertrand, à prévenir le préfet des risques de troubles à l’ordre public provoqué par la colère des propriétaires de restaurants de plage. Il demandait par la même occasion à M. Bonnet de faire recevoir par ses services Yves Féraud, le propriétaire de Chez Francis.

Yves Féraud était alors l’un des restaurateurs les plus actifs dans le combat contre la cessation d’activité immédiate de ces paillotes construites illégalement sur les plages. Il avait sollicité l’entremise de plusieurs hommes politiques corses, dont Henri Antona, le maire de la commune sur laquelle était construite le restaurant de plage. L’intervention d’Yves Bertrand avait permis à Yves Féraud d’être reçu à la préfecture au début du mois d’avril. Le 9 avril, le préfet, Bernard Bonnet, avait décidé de surseoir à la destruction des paillotes jusqu’au 30 octobre. En contrepartie de cette concession, les propriétaires

s’étaient engagé à ne pas s’opposer au génie militaire.

Une intervention policière en faveur des propriétaires des restaurants de plage pouvait-elle avoir une autre motivation qu’un souci d’ordre public ? Le message trouvé

Une information ne concernant en rien les paillotes, mais l’enquête sur l’assassinat du préfet Claude Erignac

à proximité de la paillote incendiée dans la nuit du 19 au 20 avril – « *Yves Féraud, balance des flics* » – a pu un moment laisser croire que le propriétaire de Chez Francis était un informateur régulier des renseignements généraux. Cet établissement très coté où l’on pouvait voir la plupart des personnalités de l’île, était fréquenté par des policiers (*Le Monde* du 30 avril). M. Féraud a cependant toujours nié avec vigueur avoir fourni le moindre renseigne-

Le directeur des RG était intervenu en faveur des propriétaires de paillotes

s’étaient engagé à ne pas s’opposer au génie militaire.

Une intervention policière en faveur des propriétaires des restaurants de plage pouvait-elle avoir une autre motivation qu’un souci d’ordre public ? Le message trouvé

ment à la police. La direction centrale des renseignements généraux (DCRG) confirme pour sa part qu’Yves Féraud n’était ni de près, ni de loin, l’un de ses informateurs. Une très rapide enquête interne auprès des services spécialisés de la centrale à Paris, tout comme à la direction départementale des renseignements généraux (DDRG) d’Ajaccio (Corse-du-sud) a permis de le vérifier. M. Féraud, qui s’est constitué partie civile, devait être entendu, mardi 4 mai, par le juge Patrice Cambérou, qui est chargé de l’instruction sur l’incendie criminel de la paillote.

Selon nos informations, la confusion a été entretenue par le fait qu’un renseignement de bonne qualité a pu être recueilli par les policiers dans le proche entourage du restaurant Chez Francis, sans que le propriétaire de la paillote soit directement concerné, de près ou de loin. Cette information ne concernait en rien les paillotes, mais l’enquête sur l’assassinat du préfet Claude Erignac, tué le 6 février 1998 à Ajaccio. Transmise à la Direction nationale anti-terroriste (DNAT), elle a été exploitée par la police judiciaire.

Pascal Ceaux

Les accusations du FLNC-canal historique

● **FLNC-canal historique** : dans un communiqué, le mouvement nationaliste corse clandestin a dénoncé, vendredi 30 avril, « les tentations barbouzardes de l’Etat ». Ils ont accusé « les services spéciaux français » d’avoir mené plusieurs actions violentes : « Nous sommes en mesure d’affirmer que l’attentat aveugle de Ghisonaccia [la destruction à l’explosif d’un bâtiment de la Direction départementale de l’équipement dans la nuit du 5 au 6 janvier] est bien l’œuvre des services spéciaux français. Miraculeusement, aucune victime ne fut à déplorer : c’était pourtant l’objectif d’une opération mise au point afin de nous faire endosser la paternité de morts de civils. »

● **Alain Richard** : le ministre de la défense a annoncé, dimanche 2 mai, qu’il « proposerait sans doute au gouvernement des réorganisa-

tions ou des améliorations de l’organisation » de la gendarmerie en Corse après l’incendie criminel du restaurant Chez Francis. Dans l’imitation, M. Richard s’est refusé à se prononcer sur une éventuelle dissolution du Groupe de pelotons de sécurité (GPS).

● **Jean-Pierre Chevènement** : réagissant au texte du FLNC-canal historique, le ministre de l’intérieur a évoqué des « terroristes » qui parlent sans « preuves ». Vendredi 30 avril, M. Chevènement a précisé que la politique de rétablissement de l’Etat de droit « gène beaucoup de monde et dérange des intérêts puissants ».

● **François Hollande** : selon le premier secrétaire du Parti socialiste, interrogé dimanche 2 mai sur TF 1, « on peut comprendre qu’après la mort d’un préfet, en février 1998, son successeur ait jugé utile de s’en-

tourer d’un dispositif spécial de protection et de recherche d’information. Mais il y a une loi générale : chaque fois qu’on crée une unité spéciale, elle se comporte spécialement ». ● **François Léotard** : interrogé, dimanche 2 mai, sur Radio J, le député UDF et ancien ministre du gouvernement Balladur a souhaité que l’opposition dépose une motion de censure contre le gouvernement, ou, à défaut, qu’un débat soit organisé au Parlement. Il a également demandé que soit mis fin aux fonctions du préfet de Corse Bernard Bonnet.

● **Noël Mamère** : le député-maire de Bègles (Verts) s’est prononcé, vendredi 30 mai sur France-Inter, pour le départ de Bernard Bonnet qui « n’est plus légitime sur le territoire de la Corse pour assurer les garanties républicaines ».

Jacques Follrou

Le procès des quatre agresseurs présumés du gendarme Nivel s'est ouvert en Allemagne

Selon l'accusation, les hooligans ont agi « par plaisir de commettre des brutalités »

Le procès de quatre jeunes hooligans, poursuivis pour tentative de meurtre en réunion, coups et blessures volontaires graves et trouble aggravé

à l'ordre public après l'agression du gendarme français Daniel Nivel, le 21 juin 1998, lors de la Coupe du monde de football, s'est ouvert, ven-

dredi 30 avril, devant le tribunal d'Essen, en Allemagne. Trois des quatre prévenus ont présenté leurs excuses au gendarme et à sa famille.

ESSEN (Ruhr)
de notre envoyé spécial
« Je regrette profondément ce qui s'est passé, je regrette les conséquences que cela a eues sur M. Nivel et sa famille. »



Le hooligan André Zawacki, vingt-huit ans, a d'emblée présenté ses excuses, après la lecture de l'acte d'accusation, vendredi 30 avril, lors de l'ouverture du procès de quatre agresseurs présumés du gendarme Daniel Nivel devant le tribunal d'Essen (Ruhr). Tabassé pendant la Coupe du monde de football, le 21 juin 1998, par des hooligans allemands en marge du match Yougoslavie-Allemagne, qui se tenait à Lens (Nord), et laissé pour mort, M. Nivel, quarante-quatre ans, est resté six semaines dans le coma. Il ne peut plus utiliser son bras droit, a perdu l'œil droit et souffre de lésions cérébrales irréversibles. Ni le gendarme français ni son épouse n'assistaient à cette première au-

dience. Frank Renger, trente et un ans, a lui aussi présenté ses excuses, la voix hésitante : « Tout ce que je peux dire, c'est que je suis vraiment, vraiment désolé », tout comme Tobias Reifschläger, vingt-cinq ans, originaire de Hambourg. Seul le plus jeune des quatre prévenus, Christopher Rauch, vingt-quatre ans, de la région de Berlin, n'a pas pris la parole. Les cheveux soigneusement gominés, lunettes « intellectuelles », costume trois pièces sombre, il était le seul à sourire. Ses trois coprévenus, le teint blafard, avaient la mine affligée.

Ayant à répondre de tentative de meurtre en réunion avec motif veule, coups et blessures volontaires graves et trouble aggravé à l'ordre public, les quatre jeunes gens, écroués dans les semaines qui avaient suivi les faits, encouraient la réclusion à perpétuité.

Le procureur a accusé Frank Renger et Tobias Reifschläger d'avoir « frappé plusieurs fois du talon la tête du policier qui n'était plus protégée par son casque » et Christopher Rauch d'avoir « saisi un panneau en bois et d'avoir frappé avec une

grande force le crâne de la victime, deux fois avec l'arête puis avec la partie plane ». Enfin, André Zawacki s'est vu reprocher d'avoir pris un propulseur de gaz lacrymogène perdu par un policier et d'avoir utilisé cet objet métallique long d'une trentaine de centimètres pour frapper « au moins trois fois avec violence sur le crâne et la poitrine de la victime ».

DIX LITRES DE BIÈRE

« Les accusés ont agi par plaisir de commettre des brutalités corporelles et ont infligé sans le moindre motif à la victime sans défense et sans protection des blessures très graves, qui devaient s'achever en fin de compte par la destruction d'une vie humaine », a conclu l'accusation.

Frank Renger avait prévu de s'exprimer devant la cour, mais il y a renoncé. Finalement, seul Tobias Reifschläger s'est expliqué. Il a reconnu avoir frappé au moins à deux reprises le gendarme français déjà étendu sur le sol. « Deux fois, une fois dans le haut des fesses, et une fois dans le dos. » Pendant près d'une heure, le hooligan a raconté

sa venue à Lens, avec deux amis. Arrivé la veille du match, il a affirmé avoir passé la nuit à boire « du whisky, du Pernod et de la bière » avec d'autres supporters n'ayant pas obtenu de billet. Le jour même, il aurait regardé le match dans un bar, buvant encore près de 10 litres de bière. Après l'égalisation à 2-2, ils sont, selon lui, sortis dans les rues de Lens à la recherche de supporters yougoslaves. « Nous voulions trouver une bagarre mais nous n'en avons pas trouvé », a-t-il expliqué à la cour, avant de raconter comment il s'est trouvé dans le flot des hooligans face aux policiers français.

Tobias Reifschläger a déclaré ne pas « se souvenir » avoir vu qui-conque frapper le gendarme, malgré une photo qui semble le montrer en train d'observer André Zawacki penché, le bras en l'air, sur M. Nivel. « Tout est allé si vite. Je n'ai pas vu », a soutenu le prévenu.

Le procès doit se prolonger pendant vingt-sept audiences, jusqu'au 2 septembre.

Arnaud Leparmentier

Chasseurs contre « écolos » : le folklore du 1^{er} mai dans le Médoc

Un cortège contre la chasse à la tourterelle

BORDEAUX

de notre correspondante

Le jour du 1^{er} mai dans le Médoc, dans le nord de la Gironde, on ne revendique pas le droit au travail mais celui à la chasse. Entre amis ou en famille, on tire la tourterelle jusqu'au 23 mai. Cette pratique est pourtant interdite par le code rural depuis 1969 - qui proscrit toute chasse de gibier en période de reproduction - et par une directive européenne de 1979 sur la conservation des oiseaux sauvages. En 1982, Michel Crépeau, alors ministre de l'environnement, avait à nouveau autorisé cette chasse par un arrêté, cassé en 1985 par le Conseil d'Etat.

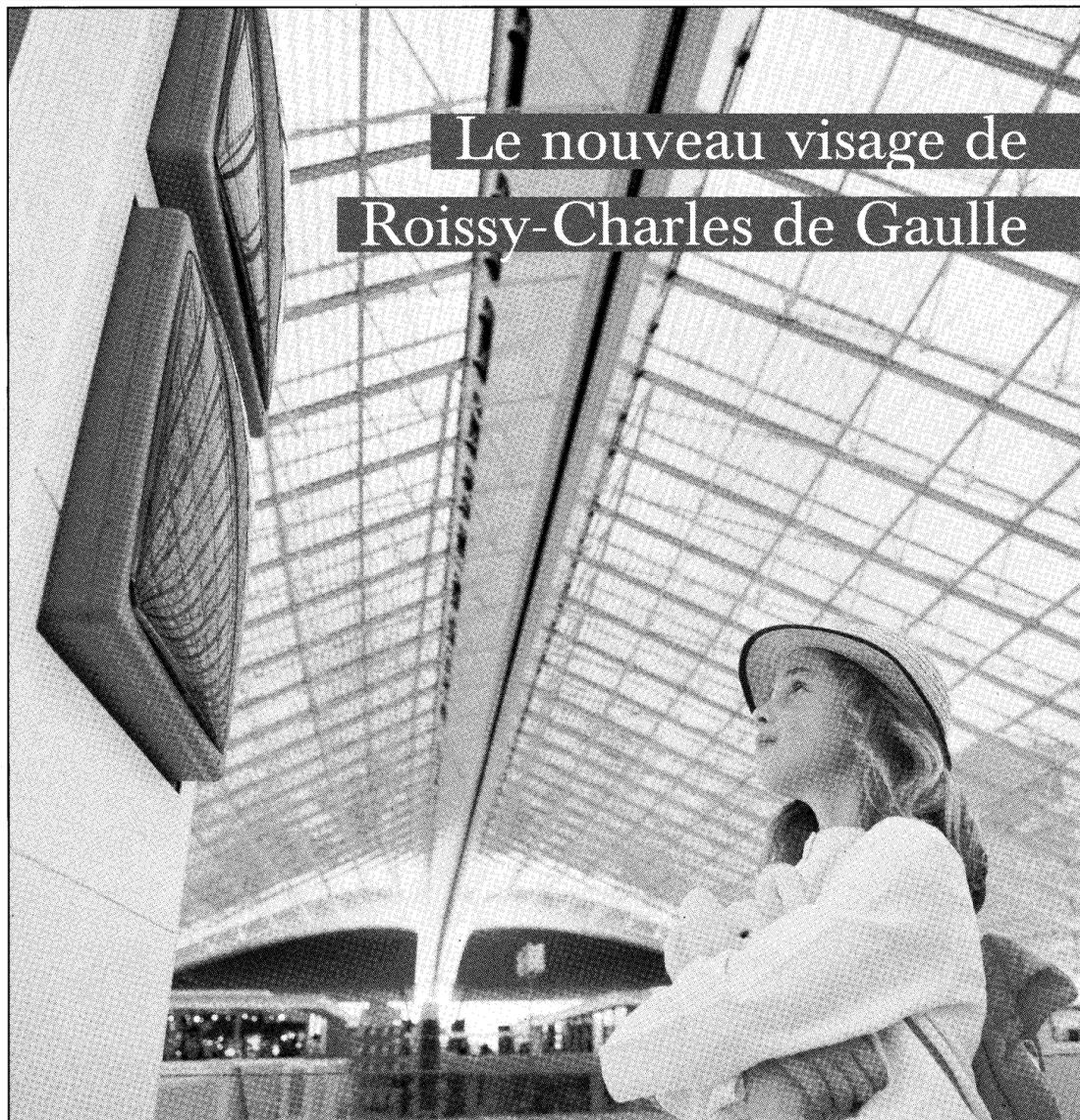
Les chasseurs girondins n'ont pas baissé leurs fusils pour autant. Chaque année, ils prennent le chemin des pylônes et guettent l'horizon. Certains prennent même des vacances spéciales « tourterelles des bois ». Au printemps, ce petit oiseau migrateur quitte l'ouest de l'Afrique sahélienne, pour aller nidifier en Europe du Nord. Il migre en empruntant surtout la côte Atlantique et ne franchit la Gironde qu'à la pointe du Médoc.

Cohn-Bendit à l'élection européenne, était également du voyage. Roulant parfois à plus de 160 km/h sur les routes du Médoc, ils se sont rendus au pied de quelques pylônes, suivis par une quinzaine de voitures de journalistes. Deux gendarmes motorisés avaient intégré le convoi. Un hélicoptère de gendarmerie était aussi mobilisé. Deux cars de CRS fermaient ce cortège un peu surréaliste. « C'est le même folklore chaque année, lâche Dédé, la barbe drue, la cartouchière autour de la ceinture. Nous, on veut seulement qu'on respecte nos traditions. »

Dans certains villages, l'ambiance évoquait le Tour de France : des grappes de chasseurs au bord de la route regardaient, goguenards, passer la caravane. Une centaine de gendarmes sillonnaient tranquillement les routes. On entendait bien des coups de feu, mais aucun procès-verbal n'a été dressé. L'an dernier, une trentaine de contrevenants avaient été verbalisés. Seuls la moitié d'entre eux avaient ensuite été jugés.

Cette fois encore, tout s'est déroulé sans heurt, hormis quelques mots et bousculades, parfois proches du comique. Ainsi, sur une propriété de la LPO, Allain Bougrain-Dubourg a coupé une élingue de soutien d'un pylône. La députée européenne l'a alors averti en criant que deux chasseurs se trouvaient sur le mirador. « Cela ne me dérange pas, lui répondit-il sous l'œil des caméras. Je coupe les câbles car on est ici chez nous ! » Une voix est alors sortie des arbres : « Mais, on chasse pas ! » Peu avant midi, le convoi est reparti, dispersé comme une volée de tourterelles. Les coups de feu résonnaient toujours dans la lande.

Claudia Courtois



Le nouveau visage de Roissy-Charles de Gaulle

Aujourd'hui, le terminal 2F s'agrandit avec un nouvel espace d'embarquement.

Nouvelles pistes, capacités améliorées mais respectueuses de l'environnement sonore pour nos voisins. Bientôt, une rénovation complète du terminal CDG1 qui célèbre ses 25 ans. Partout, la recherche d'une meilleure qualité de service. Sous vos yeux, se dessine le nouveau visage de votre aéroport.

Pour vous, parce que vous êtes notre plus belle destination.



notre plus belle destination, c'est vous.

AMBIANCE TOUR DE FRANCE

Depuis plus d'une dizaine d'années, Allain Bougrain-Dubourg, le président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), vient réitérer qu'il faut arrêter ce « massacre ». En vain. Comme chaque année, il fait une visite-éclair très médiatique au « pays des braconniers ». Cette fois-ci, il s'était entouré de Maartje Van Putten, députée européenne du Parti socialiste néerlandais et membre de la commission environnement du Parlement européen. Marie-Anne Isler-Béguin, porte-parole des Verts et deuxième sur la liste de Daniel

Un surfeur des neiges tué dans une avalanche en Haute-Savoie

UN SURFEUR DES NEIGES a péri dimanche 2 mai, dans une avalanche provoquée par la chute d'un sérac, un gros bloc de glace, dans une zone hors piste très fréquentée par les skieurs de randonnée, en contrebas de l'Aiguille verte (Haute-Savoie). Le surfeur, de nationalité américaine, extrait de l'avalanche dans un état critique, a succombé à l'hôpital de Chamonix.

Trois personnes au total ont été prises dans l'avalanche, dont deux skieurs français qui ont pu se dégager eux-mêmes. Le couloir Cordier, balayé par l'avalanche, est un itinéraire hors piste connu pour ses chutes de séracs. Il n'était toutefois pas interdit aux skieurs. « On est passé à côté d'une grosse catastrophe », a déclaré le major Fausurier, du Peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix : l'avalanche a enseveli une zone où une trentaine de personnes étaient passées peu avant le déclenchement de l'avalanche.

Un préservatif féminin

est mis en vente en France

DÉJÀ DISPONIBLE dans plus de vingt pays, un préservatif féminin a été mis en vente sur le marché français, lundi 3 mai. L'accès à ce nouveau mode de contraception et de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles devrait toutefois être progressive, l'approvisionnement étant réservé dans un premier temps aux centres de planning familial, aux associations de lutte contre le sida, aux centres de protection maternelle et infantile et aux services sociaux des municipalités, a indiqué le secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale. Le Femidom peut aider les femmes qui ont du mal à imposer le préservatif masculin à leur partenaire, soulignent les spécialistes.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : plusieurs personnalités de la région toulousaine, dont l'ex-maire radical-socialiste de Blagnac, Jacques Puig, et l'ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, Georges Farré, ont été condamnées à des peines de prison ferme, vendredi 30 avril, à Montauban (Tarn-et-Garonne), dans une affaire de corruption lors de l'implantation de grandes surfaces Lescler. M. Puig a été condamné à quatre ans d'emprisonnement et cinq ans d'inéligibilité et M. Farré à quatre années d'emprisonnement.

■ **IMMIGRATION** : environ 150 sans-papiers réunis, samedi 1^{er} mai, sur le parvis de la cathédrale d'Orléans (Loiret) ont jugé « inadmissible que le gouvernement joue avec l'asile territorial en fonction de l'émotion ». Les sans-papiers souhaitent que l'accueil en France des réfugiés du Kosovo soit également ouvert aux « Mauritaniens, Kurdes et Turcs, dont la liberté et la vie sont bel et bien menacées par les autorités de leur pays ». - (Corresp.)

■ **ISLAM** : l'association Connaître l'Islam, qui avait engagé une procédure de référé contre France 2 afin d'obtenir le maintien de son émission du dimanche, a été déboutée, vendredi 30 avril, par le juge des référés du tribunal de Paris. France 2 avait décidé, après avis favorable du ministère de l'Intérieur, de confier l'émission à l'association Vivre l'Islam. Le tribunal a estimé qu'il n'existait « à l'heure actuelle en France aucune institution reconnue, par l'ensemble des fidèles du culte musulman, comme pouvant être représentative de celui-ci ».

RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 4 MAI 1999

Le patrimoine en quête de nouvelles ressources

Plus d'une centaine de villes et de pays ont obtenu le label « Art et histoire », qui les engage à valoriser leurs monuments et leur culture. Mais les collectivités en attendent de meilleures retombées économiques

ANGOULÊME

de notre envoyé spécial

Angoulême, cœur du vert pays de l'Angoumois, ne renie pas son riche passé, qu'elle entend valoriser. La capitale du département de la Charente garde en mémoire le souvenir des grandes familles qui ont marqué son histoire, les Taillefer, les Lusignan, les Valois, celui de François I^{er}, de sa sœur Marguerite d'Angoulême, « arbitre des lettres » et auteur du très savant *Heptaméron*, chronique pleine de verve de la société du XVI^e siècle.

Elle offre comme repères l'ancien château comtal, transformé – et quelque peu défiguré – au XIX^e siècle en hôtel de ville par l'architecte Abadie fils, la cathédrale Saint-Pierre, les belles promenades, haut perchées à l'emplacement des anciens remparts, et, pour la partie basse, les bords de la Charente et le quartier de l'Houmeau qu'elle domine du haut de son plateau...

Pays d'eau aux multiples rivières, l'Angoumois est renommé depuis le Moyen Âge pour la fabrication du papier (notamment le velin) et recèle, sur fond de paysage bucolique, un patrimoine religieux, rural et industriel diversifié que rehaussent églises romanes, châteaux et belles demeures.

De multiples atouts patrimoniaux qu'Angoulême a voulu mettre en valeur. En 1987, elle obtient, de la direction du patrimoine du ministère de la culture, le label de « Ville d'art et d'histoire » (VPAH) et, quelques années plus tard, celui de ville et pays d'art et d'histoire de l'Angoumois, qui rassemble 38 communes. Dernièrement, la capitale charentaise a accueilli durant trois jours les différents acteurs de ce réseau qui, sur le thème du développement

local, ont confronté leurs expériences, présenté les nouvelles stratégies impulsées par les pays et réfléchi à leur collaboration avec les collectivités territoriales.

Depuis une décennie, les initiatives de développement semblent en courbe ascendante dans les territoires ruraux, qui deviennent des lieux d'activités de plus en plus diversifiées. Dès 1985, avec la création des pays d'art et d'histoire, la Caisse nationale des monuments historiques, puis la direction du patrimoine du ministère de la culture, à laquelle est venue se joindre, il y a peu, la direction de l'architecture, ont participé à ces nouvelles politiques culturelles d'aménagement du territoire.

« RETOMBÉES ÉCONOMIQUES »

L'étude, la préservation, la valorisation et l'élargissement des formes de mise en valeur du patrimoine s'inscrivent de plus en plus parmi les priorités des élus et des

collectivités locales, notamment dans les zones rurales : le patrimoine est source potentielle de revenus supplémentaires et, partant, moyen de lutter contre la désertification démographique.

« Le développement local est devenu un modèle, une référence d'administration des territoires, auquel se trouvent nécessairement confrontés les villes et pays d'art et d'histoire et leurs animateurs, qui sont aujourd'hui engagés dans une forme d'action similaire, estime Jean Davallon, de la direction du Centre d'études et de recherches sur les expositions et les musées. Il ne suffit plus de faire accéder à un lieu, un objet mis en valeur, mais de développer des services à partir de ce lieu, cet objet, ce "support". Il convient donc de partir, non plus d'un monument ou d'un site, mais du touriste : prendre en compte le fait que c'est lui qui détermine son activité et organiser le territoire pour répondre à ce fonctionnement. »

Deux millions de visiteurs par an

● **Labels.** Les labels « Villes et pays d'art et d'histoire » sont décernés par la direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture aux municipalités qui s'engagent à valoriser leur patrimoine. En accord avec celles-ci, la direction participe à la définition des circuits, au choix des animations et garantit le niveau de connaissances des guides-conférenciers.

● **Convention.** Ces labels font l'objet d'une convention signée entre l'Etat et une commune ou un groupement de communes, remarquable par leur densité de

patrimoine, le nombre de leurs monuments classés ou inscrits, la politique d'accueil et de sensibilisation des publics.

● **Réseau.** Le réseau comprend 51 villes d'art qui organisent des visites-découvertes, 53 villes pays d'art et d'histoire qui montent en plus expositions et animations à l'intention des habitants et des ateliers du patrimoine pour les jeunes et 14 pays d'art et d'histoire. Seule Angoulême est à la fois ville d'art et d'histoire et ville et pays d'art et d'histoire.

● **Public.** 114 villes et pays ont signé avec le ministère de la culture des conventions qui les engagent dans une politique de présentation de leur patrimoine, notamment en direction du public touristique.

Le rôle des professionnels du patrimoine, notamment des animateurs, s'en trouve donc sensiblement accru de même que leur champ opérationnel. Mais si les projets initiés par les VPAH s'inscrivent bien dans des politiques de développement local, leur évaluation ne peut se réduire en termes d'emplois créés. Les résultats attendus sont, en effet, essentiellement indirects ou à moyen terme. Ce qui n'est pas sans renforcer les réticences de ceux qui opposent développement économique et développement culturel en accordant le primat au premier sans se soucier des liens qui peuvent unir les deux.

Les élus, s'ils sont tentés par la valorisation du patrimoine, qui peut amener un plus dans la reconnaissance et le rayonnement de leur cité ou de leur région, entendent aussi que cela se traduise par des bénéfices financiers. Ainsi, Philippe Mottet, maire (UDF) d'Angoulême, a annoncé début

avril que le syndicat mixte qu'il préside ne subventionnerait plus que « des manifestations ayant de réelles retombées économiques ». Le million de francs qu'il alloue annuellement sous forme d'aides au pays d'art et d'histoire de l'Angoumois semble menacé.

PARAMÈTRE INCONTOURNABLE

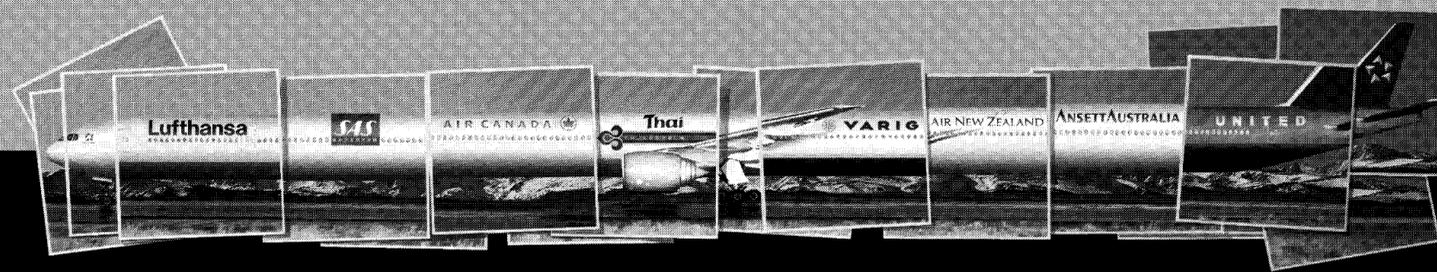
« L'essentiel pour nous, réaffirme Jean-Michel Galley, chargé de mission au ministère de la culture et animateur du patrimoine, est que les habitants soient persuadés que le patrimoine leur appartient et qu'en tant que tel ils peuvent l'utiliser pour leur propre satisfaction et celle de la communauté. »

En prenant de l'assurance et en s'étoffant au fil des ans, le réseau de villes et pays d'art et d'histoire se trouve dorénavant à la recherche d'un second souffle. Susciter un tourisme culturel intelligent, lancer des opérations de sensibilisation et de formation vers la jeunesse, faire en sorte que les habitants se réapproprient le patrimoine ne suffit plus. Sous la poussée des élus, la logique économique est désormais un paramètre incontournable.

Aussi, l'expérience menée depuis 1995 par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) au travers de ses pôles d'économie du patrimoine, qui utilisent le patrimoine non plus comme simple objet culturel ou touristique, mais comme atout de développement innovant d'un territoire, est-elle regardée avec intérêt par le réseau. Ce dispositif, d'une grande souplesse, est expérimenté dans une trentaine de sites. L'ambition est de revaloriser le patrimoine, avec le souci de créer des emplois.

Ali Habib

**CERTAINS NAISSENT AVEC DES PRIVILÈGES.
LES MEMBRES DE STAR ALLIANCE
GOLD VOYAGENT AVEC DES PRIVILÈGES.**



www.star-alliance.com

Salons réservés sous certaines conditions aux membres Star Alliance Gold, aux voyageurs de première classe et de classe affaires.

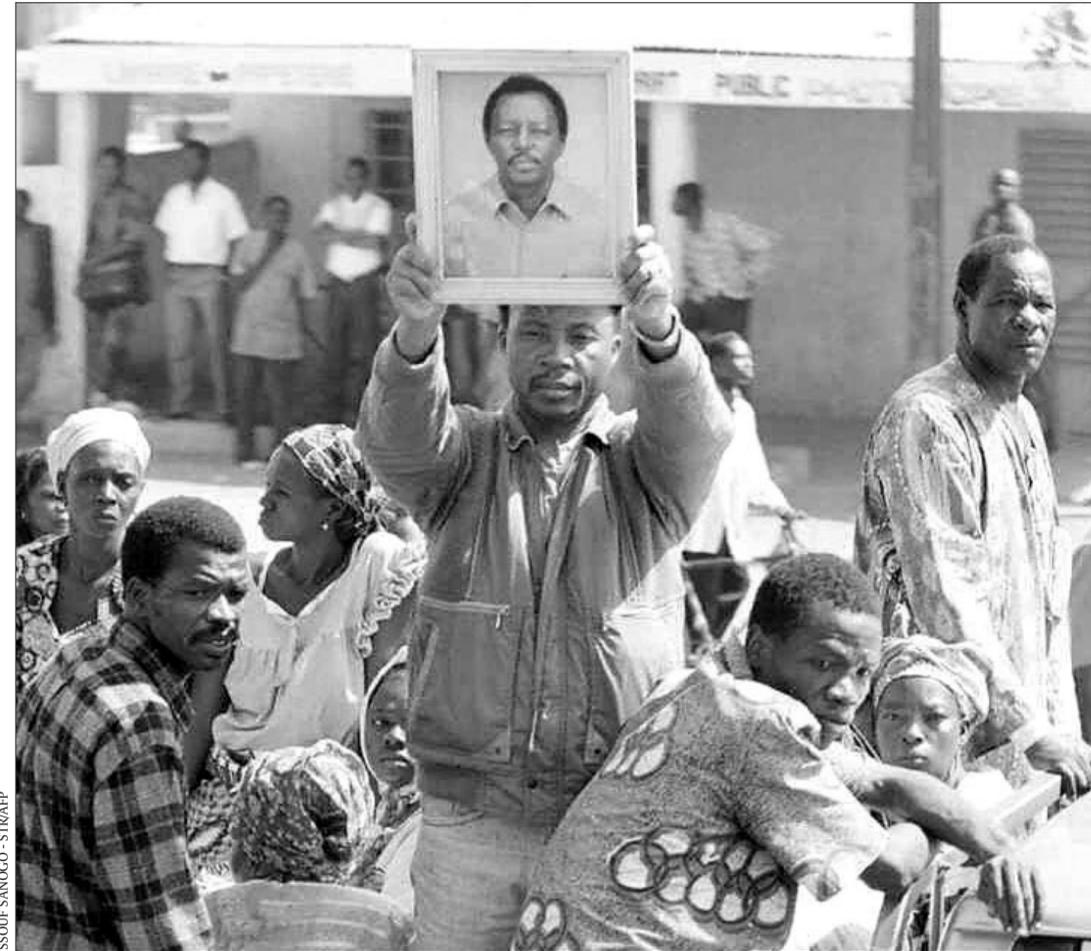
STAR ALLIANCE
Le monde a son réseau aérien.



HORIZONS

ENQUÊTE

Qui a tué le journaliste burkinabé Norbert Zongo, directeur d'un hebdomadaire très critique contre le président Blaise Compaoré ? Une commission d'enquête doit rendre ses conclusions le 7 mai. Très populaire au Burkina Faso, Zongo n'avait cessé de dénoncer ces derniers mois la corruption du régime



ISSOUF SANOGO - STRAP

Les obsèques de Norbert Zongo, qui ont lieu le 16 décembre 1998 à Ouagadougou, tournent à la manifestation de masse en faveur du directeur de « L'Indépendant », retrouvé mort trois jours auparavant dans la carcasse calcinée d'une voiture.

mobilisation militante ne donne pas de signe d'essoufflement : cinq mois après l'incendie de la voiture, des centaines, voire des milliers de Burkinabés descendent régulièrement dans la rue pour exiger la vérité et la fin de l'impunité.

Pourtant, ce mouvement est vulnérable. Il réunit des associations de défense des droits de l'homme et des partis d'opposition. Ceux-ci venaient de subir une sévère défaite lors de l'élection présidentielle du 15 novembre 1998. Leurs consignes de boycottage avaient été ignorées et le président Compaoré, qui se présentait quasiment seul, avait été réélu sans problème. Le pouvoir du « beau Blaise », comme on le surnomme en Afrique de l'Ouest, semble d'autant plus inébranlable que le président a fait adopter en 1997 un amendement supprimant la limitation du nombre des mandats présidentiels. Et il n'a que quarante-huit ans.

FACE à ce blocage électoral, les partis d'opposition se sont engouffrés dans la brèche ouverte par la mort de Norbert Zongo. Et les associations de défense des droits de l'homme ont laissé s'installer une certaine ambiguïté qui brouille la distinction entre la lutte contre les atteintes aux droits de l'homme et le militantisme partisan. Halidou Ouédraogo, le président du Mouvement burkinabé pour les droits de l'homme et des peuples, qui a de fait pris la tête de la contestation, envisage le pire : « Il y aura un putsch », dit-il, si les coupables se sentent trop menacés par la justice.

Mais qui sont exactement les coupables ? La commission d'enquête indépendante travaille d'arrache-pied depuis le 1^{er} février. Elle a entendu tous les acteurs du drame, des plus puissants aux plus humbles. Les Ouagalais ont pris quelque plaisir à voir comparaitre Alissetta Gando, François Compaoré ou le milliardaire Oumarou Kanazoé. Ce dernier a dû s'expliquer sur des « avertissements amicaux » qu'il avait fait passer à Norbert Zongo. Les soldats de la garde présidentielle responsables de la détention – et donc sans doute de la mort – du chauffeur David Ouédraogo ont aussi été entendus et il est probable que ces mêmes éléments ont été à l'origine de la mort de Norbert Zongo. Selon un journal de Ouagadougou, le journaliste et ses compagnons ont été tués de six coups de feu, avant que l'on mette le feu à leur 4x4.

Le 7 mai, la commission doit transmettre ses conclusions au premier ministre, qui devra à son tour les rendre publiques. La justice se saisira alors du dossier.

Et c'est à ce moment que le Burkina Faso méritera ou non sa réputation d'exception en Afrique. Société imparfaite, démocratie en construction, le Burkina a souvent eu l'énergie d'affronter directement des problèmes que d'autres pays ignorent. Cela tient aussi bien au reliquat de l'héritage révolutionnaire qu'à l'exigence de justice du peuple burkinabé. Dans beaucoup de pays d'Afrique, l'arbitraire va de soi. Les citoyens en souffrent comme de la sécheresse ou des inondations. Le Burkina a toujours fait preuve d'une capacité de révolte d'autant plus surprenante que la vie du pays est généralement calme.

Les dirigeants auront-ils le courage de laisser la justice punir les exécutants et les commanditaires des morts de David Ouédraogo, de Norbert Zongo et ses compagnons, et d'entreprendre les réformes indispensables pour rompre le cycle de l'impunité, comme la normalisation de la garde présidentielle ? En prenant le pouvoir, en 1984, Thomas Sankara et ses camarades avaient rebaptisé la Haute-Volta. Combinai-son de langues mooré et dioula, Burkina Faso signifie « Patrie des hommes intègres ».

Thomas Sotinel

Norbert Zongo, mort dans l'après-midi

DANS l'après-midi du dimanche 13 décembre 1998, une voiture brûle sur une route du Burkina Faso. A son bord trois corps carbonisés, dont celui de Norbert Zongo, le directeur de l'hebdomadaire *L'Indépendant*. Une heure plus tôt, Zongo a quitté Ouagadougou, la capitale pour son « ranch » de Sissili, une réserve de chasse qu'il exploite depuis quelques années. L'avant-veille, il a bouclé le numéro de *L'Indépendant* qui sera en vente le mardi. Pour la première fois depuis des mois, l'hebdomadaire qu'a fondé Norbert Zongo ne met pas en cause François Compaoré, le « petit président », le frère cadet de Blaise Compaoré, l'homme qui dirige le Burkina Faso depuis 1987.

Depuis le début de l'année, Zongo a multiplié enquêtes et éditoriaux demandant la comparution en justice de François Compaoré. Le chauffeur de ce dernier, accusé de vol par son patron, a été arrêté et a disparu depuis presque un an. *L'Indépendant*, qui n'a jamais caché son hostilité au régime de Blaise Compaoré, ne lâche pas prise et met en cause de nombreux dignitaires burkinabés.

Lorsqu'il prend la route, ce dimanche, Norbert Zongo est accompagné d'un de ses frères, d'un chauffeur et d'un ami. Vers 16 heures, les villageois de Sapouy – une bourgade à une centaine de kilomètres au sud de Ouagadougou – voient passer le 4x4 du groupe. Quelques instants plus tard, à quelques kilomètres de là, les passagers d'un « transport mixte » (un camion chargé de marchandises et de passagers) circulant en sens inverse découvrent le tout-terrain en flammes. Ils tentent d'éteindre l'incendie avec du sable. Mais une mystérieuse voiture arrive sur les lieux, dont les passagers conseillent aux secours d'abandonner tout effort de sauvetage et d'aller prévenir la police. Lorsque celle-ci arrive sur les lieux, trois des occupants sont carbonisés à l'intérieur de la voiture, dont, curieusement, les pneus sont intacts. Le chauffeur a pu se traîner quelques mètres plus loin.

Aussitôt, les autorités tentent de présenter la mort de Zongo et de ses compagnons comme un accident. Mais les Burkinabés rejettent cette version. Le 15 décembre, lycéens et étudiants manifestent violemment dans les rues de Ouagadougou et, le lendemain, les obsèques du journaliste

se transforment en une manifestation de masse ; 15 000 personnes suivent le cercueil du directeur de *L'Indépendant*. Le gouvernement burkinabé est obligé de rouvrir l'enquête et d'accepter la création d'une commission indépendante chargée d'établir les circonstances et les raisons de la mort du journaliste. Les organisations de défense des droits de l'homme, dont l'association française Reporters sans frontières, y sont représentées majoritairement.

Les Burkinabés ont des raisons d'être sceptiques. Depuis que le président Blaise Compaoré a accédé au pouvoir, en 1987, après l'assassinat de son prédécesseur Thomas Sankara, l'ancienne Haute-Volta a connu une série de morts inexplicables : assassinats non élucidés, accidents de la route providentiels, disparitions ont fréquemment permis au régime de se tirer de mauvais pas, politiques ou judiciaires. En 1991, l'assassinat à la grenade de Clément Oumarou Ouédraogo, un opposant politique, avait provoqué la constitution d'une commission dont les conclusions n'ont jamais été rendues publiques.

COMME hanté par le péché originel que constitue l'assassinat du jeune président révolutionnaire Thomas Sankara par ses camarades, le régime burkinabé présente un double visage. D'un côté, la bonne gouvernance, l'ajustement structurel bien compris, une politique sociale souvent courageuse, une presse assez libre – en temps ordinaire. De l'autre, une répression – contre les scolaires ou les paysans – qui se fait cruelle par à-coups, des liens troubles avec les rébellions sanguinaires du Liberia ou de Sierra Leone.

Et tout se passe comme si la mort de Norbert Zongo avait renforcé cette ambiguïté. De l'aveu même du ministre de la sécurité, le brillant officier de gendarmerie Djibril

Bassolé, « même la mort de Thomas Sankara n'a pas soulevé pareille émotion ».

C'est que l'affaire Zongo cristallise tous les maux qui minent le Burkina Faso.

Elle commence par la disparition de David Ouédraogo, le chauffeur de François Compaoré. Le 4 décembre 1997, l'épouse de ce dernier accuse son personnel d'avoir dérobé 30 millions de francs CFA (300 000 francs, soit près de 45 735 euros) en liquide, dans la chambre à coucher du couple. Pour la plupart des Burkinabés, il faudrait travailler cent ans – à condition d'avoir la chance d'être salarié – pour gagner cette somme.

David Ouédraogo et deux autres domestiques se retrouvent alors entre les mains de la Sécurité présidentielle, une unité militaire dont la mission est de protéger le chef de l'Etat et qui ne jouit d'aucune autorité en matière de police judiciaire. Mais la solidarité familiale l'a emporté sur le respect des règles juridiques. Ils sont détenus au Conseil de l'entente, un groupe de bâtiments où eut lieu l'assassinat de Thomas Sankara.

Là, les trois hommes sont battus, font l'objet de simulacres d'exécution, sont enchaînés au-dessus d'un feu de paille. David Ouédraogo ne résiste pas à ce traitement. Transporté à l'infirmerie de la présidence de la République, il y meurt le 18 janvier 1998. Il faudra attendre février 1999 pour qu'un certificat de décès officiel soit établi.

Le président Compaoré est tenu au courant. Il contacte le commandant Bassolé, à l'époque directeur de la gendarmerie : « Je ne l'ai pas reconnu, se souvient l'officier. Il était vraiment mal à l'aise. Je voyais bien qu'il n'avait pas l'intention de camoufler quoi que ce soit, mais c'était avant la CAN [la Coupe d'Afrique des nations de football, organisée au Burkina Faso au printemps 1998] et il ne voulait pas prendre des mesures énergiques qui

auraient désorganisé son dispositif ».

La justice, que ce soit dans l'affaire de vol au préjudice de François Compaoré ou dans celle de la mort de David Ouédraogo, ne bouge pas. Jusqu'à ce qu'un des frères du chauffeur contacte à la fois un avocat et Norbert Zongo. Une information judiciaire est ouverte et *L'Indépendant* commence sa campagne sur « l'affaire Ouédraogo David ».

Le pluralisme de la presse est une réalité au Burkina Faso. Mais rares sont les journaux qui osent s'avancer sur certains chemins. Norbert Zongo fait, lui, profession d'intrépidité. Depuis qu'il a fondé son journal en 1992, il dénonce régulièrement la corruption qui gagne le régime. Il a mis en cause des hommes et des femmes qui se

président » fait resurgir toutes ces inquiétudes. Dans l'un des numéros de *L'Indépendant* qui ont précédé sa mort, Norbert Zongo écrivait : « Supposons aujourd'hui que *L'Indépendant* arrête définitivement pour une raison ou une autre (la mort de son directeur). Nous demeurons convaincus que le problème David restera posé ».

Par tempérament, Norbert Zongo est un solitaire. Né en 1949, instituteur de formation, il avait créé un journal à l'école normale. Devenu journaliste dans la presse officielle, son anticonformisme, son esprit de contradiction l'empêchent de progresser. Après avoir flirté avec divers titres de la presse indépendante, qui s'épanouit au début des années 90, il préfère fonder son propre journal. Une amie se souvient de son goût du

En 1994, un commando a tenté de l'enlever alors qu'il circulait en Mobylette.

Il y a eu aussi des choses plus africaines : des grigris déposés devant sa porte...

voudraient intouchables comme Alissetta Ouédraogo, la belle-mère de François Compaoré. Surnommée « Gando » (le cuir) parce qu'elle a bénéficié de la privatisation des tanneries burkinabés, Alissetta Ouédraogo n'aime pas la presse. Mécontente de la curiosité d'un autre journaliste ouagalais, elle l'avait menacé de le « cogner » avec sa voiture, si elle le croisait dans les rues de la capitale.

Germaine Nama, l'un des proches de Norbert Zongo, énumère les menaces et les intimidations dont celui-ci a été victime tout au long de l'existence de *L'Indépendant* : « En 1994, un commando a tenté de l'enlever alors qu'il circulait en Mobylette. Il y a eu aussi des choses plus africaines : des grigris déposés devant sa porte... »

L'affaire du chauffeur du « petit

secret qui le faisait garder pour lui les éléments d'une enquête jusqu'au jour de la parution.

S'il ne cachait pas son hostilité au régime de Blaise Compaoré – « Il disait qu'il n'y a pas de dictature à moitié », se souvient Germaine Nama –, il se distinguait de la presse d'opposition par le sérieux de ses informations. *L'Indépendant* était un vrai succès de presse, vendant chaque semaine entre 15 et 20 000 exemplaires dans un pays de 11 millions d'habitants, dont l'immense majorité est alphabète. « Il était connu même dans les villages. Les gens qui ne savaient pas lire se faisaient lire *L'Indépendant* », raconte son ami.

Cette popularité a sans doute été fatale à Norbert Zongo. Mais le mouvement suscité par sa mort ne semble pas près de s'arrêter. La

Le triomphe du crime

Suite de la première page

L'Europe et les Etats-Unis doivent se hâter. Ils ne doivent pas permettre que le temps travaille pour le crime. Le peuple albanais du Kosovo n'est pas de trop dans ce monde. Il doit être défendu à tout prix et par tous les moyens.

La Yougoslavie actuelle est sans doute la dernière dictature stalinienne en Europe. Ce ne serait là qu'un moindre mal si la Serbie n'était pire que cela. Elle présente tous les traits du totalitarisme, mais avec un élément de plus, que les dictatures classiques, fût-ce celles de Hitler ou de Staline, n'ont pas connu : l'anarchie dans le crime. Cette anarchie, cette conversion du crime en une kermesse à laquelle quiconque peut participer, constitue une nouvelle escalade du mal. L'officialisation des bandes d'Arkan (NDLR, chef de guerre serbe), des paramilitaires de Ratko Mladic, de toutes sortes d'assassins en série, qui se ruent aujourd'hui contre les Albanais du Kosovo, prouve bien que la Yougoslavie a atteint un nouveau stade que l'on pourrait qualifier de « *dictature plus* ».

Cela n'a rien de surprenant. Depuis que le fasciste patenté Vojislav Seselj, qui a déclaré haut et clair *« qu'il massacrerait tous les Croates, non pas à coups de couteau, mais à coups de cullières rouillées »*, est entré dans le gouvernement yougoslave ; depuis aussi que Vuk Draskovic, ce prétendu « *opposant* » à Slobodan Milosevic, qui a menacé entre autres *« de couper les mains de tous les Albanais qui font le signe V »*, s'est mis à son service, on a bien compris qu'en Serbie la doctrine du crime prenait le dessus (curieusement, et l'un et l'autre de ces deux personnages, évoquant dans leurs discours des amputations humaines).

Après quoi, comment l'Occident pouvait-il nourrir la moindre illusion sur ce régime ? Il se devait aussi de chasser toute hésitation quant à la nécessité d'extirper cette graine du mal en Europe. Son retard, hélas, a eu un effet funeste : il a contribué dans une certaine mesure à une double immunisation : d'abord, celle des criminels qui étaient de plus en plus ivres de sang, puis, un phénomène analogue dans l'opinion mondiale. En entendant ressasser le même discours, celle-ci risque de s'habituer malgré elle au mal. Le monde, dans ses périodes les plus sombres, a connu de pareilles abdications.

Cette insensibilité accrue des criminels s'est accompagnée d'une raillerie quasi-constante de leur part à l'égard de la civilisation. C'est la morgue notoire des brigands, qui ont un poignard en main. Dans cette arrogance, ils trouvent comme un aliment spirituel, elle les plonge dans une sorte d'extase, elle les encourage à pousser plus avant dans le chemin du crime. On l'a vu dans leurs déclarations criminelles, notamment lors des pourparlers de Paris, quand, sous leur attitude écoeurante, transparaisaient leurs véritables desseins. De leur côté, les Occidentaux restaient fidèles à leur correction, l'attitude la moins payante face à des brigands. Leurs égards, leurs phrases marquées du souci de ne pas blesser *« le bon peuple serbe »*, *« le peuple ami serbe »*, étaient interprétés par leurs interlocuteurs comme des marques de faiblesse, des témoignages d'appréhension, la preuve qu'eux-mêmes étaient en situation de force, que l'on ne pouvait se passer d'eux.

Ce fut sans doute la pire manière de venir en aide au peuple serbe. La seule façon de le soutenir vraiment, le seul appui concret aurait été de lui dire la vérité en face. Car la vérité, si cuisante soit-elle, est salvatrice. Si le peuple serbe ne peut être accusé des crimes commis par les plus

féroces des siens, on peut lui reprocher d'y avoir consenti. En fait, fort peu de voix parmi les Serbes eux-mêmes se sont élevées contre les actes de barbarie commis. Souligner la responsabilité collective de ce pays est la seule attitude correcte à observer envers lui. Et, de sa part, reconnaître sa faute et la condamner est l'unique voie qui lui reste ouverte pour être réintégré dans la famille des peuples.

Mais l'examen de conscience d'un peuple ne peut se borner à de simples déclarations. Examen de

La seule façon de soutenir vraiment le peuple serbe aurait été de lui dire la vérité en face

conscience veut dire au premier chef recherche du mal au plus profond de ses racines. Et les racines du mal actuel sont très profondes. Dans l'histoire serbe, hélas ! les crimes commis contre d'autres peuples sont souvent proclamés comme autant d'éléments des programmes nationaux. Cette *« française »* des criminels, outre qu'elle est fort rare dans l'histoire humaine, est aussi très dangereuse. Si, en annonçant son crime futur, il n'est menacé d'aucun châtement, le criminel reçoit, de ce fait même, carte blanche. L'histoire de la Serbie abonde en cas de ce genre. Depuis la *« Natchertanie »* (le Plan) de Garasanin de 1844 jusqu'au projet de Cubrilovic en 1937, du mémorandum de l'Académie de Serbie de 1986 aux déclarations sur les cullières rouillées de Seselj et aux mains coupées de Draskovic, on voit se dérouler comme un fil rouge le crime et le massacre d'autres peuples, surtout du peuple albanais.

Rien n'a été fait pour extirper ou, pour le moins, neutraliser cet appareil du crime. Si l'Europe avait tenté de le frapper et de le contenir peu à peu, elle ne se verrait pas aujourd'hui contrainte de détruire systématiquement la Yougoslavie. L'Europe de demain ne peut s'édifier sur une conscience aussi alourdie. Elle a pour devoir moral d'aider chaque peuple à exorciser ses démons. Cette délivrance commence par ce qui est le plus manifeste et, partant, le plus facile à supprimer : les impostures historiques. Par malheur, dans le cas de la recrudescence du nationalisme serbe, c'est souvent l'attitude opposée que l'on a adoptée.

Au lieu, par exemple, de se livrer à une analyse attentive avant de souscrire au mythe du *« berceau de la nation serbe »* et de la bataille du Kosovo, les médias d'Europe et du monde entier ont vite donné dans le piège de la propagande serbe et propagé ce mythe assassin. Il en est allé de même du mythe sur le rôle exclusif de victimes des Serbes au cours de la deuxième guerre mondiale. Sans nier nullement le martyre du peuple serbe, il suffit de lire deux études, l'une de J. P. Cohen sur *« L'Antisémitisme en Serbie et l'exploitation du génocide comme moyen de propagande »*, publiée à Paris en 1992 (Messenger Européen n° 6) l'autre de S. Goldstein parue dans la collection sur *« Les Juifs en Yougoslavie »* (*Jews in Yugoslavia*, 1989) pour se persuader que les choses ont été différentes du tableau brossé par la propagande serbe et que les fascistes serbes ont participé tout comme les autres au génocide serbe contre les juifs.

Dans un contexte plus vaste, la « solidarité slave » s'est affirmée

comme un sérieux obstacle à la purification de la conscience d'une partie de l'humanité. Aveugle et totalement insensible aux horreurs qui se produisent au Kosovo, une partie du monde slave a exprimé indirectement son approbation des massacres et de la déportation en tant que procédés justifiables lorsque des intérêts slaves étaient en jeu. C'est une triste surprise en cette fin de millénaire. Il a été prouvé à quel point l'Occident avait eu tort de relâcher sa vigilance à l'encontre de la brutalité de certains pays. Dissimulés en quelque sorte derrière l'ombre sinistre des crimes de Hitler, ceux de Staline ne furent jamais dénoncés avec l'énergie requise. Ou encore, plus exactement, on condamna surtout les crimes perpétrés à l'intérieur contre les Russes et les Slaves soviétiques, mais bien moins ceux qui avaient été commis contre d'autres peuples.

L'Occident s'aperçoit maintenant de la faute qu'il a commise en oubliant ou en pardonnant ce qui ne devait pas être pardonné. Il ne fallait, par exemple, faire aucune concession sur le massacre de Katyn de 1942, où, de la manière la plus odieuse, l'exécration stalinienne, mêlée à la haine paysanne, se livra au massacre de l'élite de l'armée polonaise et de la Pologne elle-même. La Russie soviétique, et sa conscience, y compris ses dissidents, vrais ou faux, auraient dû être astreints à solliciter le pardon pour cette horreur. Et il en va de même de la férocité manifestée à l'encontre des Hongrois, des peuples baltes, de ceux du Caucase, des déportations des Tatars, des Allemands de la Volga, des juifs, etc. Or, rien de cela n'a été fait.

Il est inquiétant de voir que les « amis de l'Occident » eux-mêmes, les dissidents russes en général, se taisent à l'évocation de ces faits. Autrement dit, ils ne s'inquiètent que de leurs propres intérêts, des seules atteintes éventuellement subies par le « peuple russe » ou « le paysan russe », sans guère se préoccuper des autres. On est donc conduit à se poser une grande interrogation sur la moralité de cette dissidence. Sur cette question, il suffirait d'évoquer un exemple, le dernier roman de Léon Tolstoï, *Hadjji Murat*, qui traite

Dans l'espace balkanique d'aujourd'hui, à côté du mal qui se déploie cruellement sous un pouvoir oppressif, subsiste, quoique provisoirement tapie, une authentique noblesse spirituelle

du conflit russo-tchéchène. Le sort même de ce livre censuré par le tsarisme, puis ignoré par le communisme, condamné encore par le post-communisme, permet de comprendre deux choses : d'abord, l'attitude hostile inchangée de la Russie à l'encontre des petits peuples non slaves ; ensuite, l'élévation de vues de Tolstoï, par rapport à ceux qui, par leurs propos ou leurs silences, trahissent leur passé de dissidents.

Le Kosovo martyr trouble aujourd'hui bien des consciences et arrache beaucoup de masques. Devant les enfants albanais massacrés, aucune autorité intellectuelle ne peut tenir si elle soutient, fût-ce indirectement, le crime. Comme l'agneau de la Bible, ces enfants trouveront en eux la force requise pour renverser toute fausse idole.

Après la chute de l'empire communiste, nombre de prophéties ont été émises quant à la nature de la prochaine conflagration : serait-ce un conflit religieux, racial ou culturel ? Le Kosovo, entre autres éléments d'appréciation, nous a ré-

décidé cette intervention, au nom de l'idéalisme qui leur fait croire à un certain nombre de principes – le respect de la personne humaine, le refus de la barbarie, etc. –, lesquels valent d'être défendus par les armes lorsque toutes les solutions diplomatiques pour en venir à bout ont échoué. N'oublions pas, cependant, que la tentation de l'isolationnisme reste aussi forte que traditionnelle aux Etats-Unis. Pour l'instant, ils montrent qu'ils ont, mieux que certains, retenu les leçons de l'histoire et de la Shoah et qu'ils s'efforcent d'éviter l'ammésie, l'indifférence ou le cynisme. (...)

François Laroque
Austin (Etats-Unis)

vélé que le nouvel affrontement ne sera que le recyclage d'un très ancien conflit : entre civilisation et barbarie. Ce à quoi l'on assiste aujourd'hui au Kosovo – l'éradication d'un peuple entier, sa mise à mort, l'amputation de ses membres, comme à l'époque du cannibalisme – témoigne que toute la panoplie de la barbarie humaine, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, y est utilisée. Elle est employée par des êtres humains qui s'appellent Serbes, contre d'autres créatures humaines que l'on dénomme Albanais. C'est là le fond de la question. Toute tentative pour détourner l'attention de cet état de choses n'est qu'un appui de plus apporté au Mal.

Face à cette hécatombe, l'Occident est à demi paralysé. La civilisation occidentale se rend compte qu'en appliquant, pour ce qui la concerne, les règles de la démocratie, autrement dit par son souci du respect des principes, elle se met dans une position de faiblesse. Plus qu'elle-même, c'est son adversaire qui profite de cette attitude. Ce phénomène, du reste, n'est pas rare dans l'histoire universelle. L'exemple des relations entre Gengis Khan et la Chine, quand ce pays immense devint à plusieurs reprises la proie de son ennemi, du seul fait qu'il était plus civilisé, s'est répété dans l'affrontement entre Hitler et les démocraties occidentales, puis entre Staline et l'Occident. C'est triste à dire, mais il faut admettre qu'une attitude démocratique trop pointilleuse face à la barbarie risque d'avoir des conséquences tragiques pour la démocratie elle-même. Les lois de la civilisation n'ont aucun effet sur les barbares, alors que les lois barbares sont mortelles pour la civilisation. C'est sur cette contradiction, ce nœud fatal, qu'est fondé le drame de la civilisation actuelle.

Le Kosovo a montré que la civilisation occidentale se trouve aujourd'hui en danger. De ce fait, elle est contrainte de revoir toute sa stratégie défensive. Dans ce contexte, les petites querelles au sein de ce monde, comme, entre autres, celles que suscite l'anti-américanisme en vogue, sont vraiment d'une mesquinerie à pleurer face à la mesure du danger.

Au Kosovo, le crime a été porté à

mirent à ériger des pyramides de têtes coupées, cet acte s'intégrait aussi à sa tactique de guerre. Ces amas étaient un élément de dissuasion, ils projetaient de loin la terreur qui paralyserait l'adversaire.

Quand le massacre cannibalesque entre en scène, tout rapport humain est exclu. C'est l'animalité, avec ses lois, qui s'instaure. L'acceptation de ces lois, fût-elle indirecte, annonce la fin prochaine de la civilisation. C'est la raison pour laquelle, dès les temps antiques, les peuples furent impressionnés par le massacre primitif. Dans l'avant-dernier chant de l'Illiade, qui évoque le fameux duel entre Achille et Hector, ce dernier, avant de mourir, prie son adversaire de ne pas mutiler son corps. La mutilation du corps humain a été, dans l'antique civilisation grecque, un sujet d'angoisse. Selon les Grecs, cette mutilation interrompait les communications entre morts et vivants, autrement dit rompait l'équilibre du monde ; elle anéantissait la culture, la mémoire, la morale.

Les autres peuples balkaniques, surtout les autochtones, ont édifié, dans d'innombrables ballades, toute

L'Europe de demain ne peut s'édifier sur une conscience alourdie. Elle a pour devoir moral d'aider chaque peuple à exorciser ses démons. Cette délivrance commence par ce qui est le plus manifeste et, partant, le plus facile à supprimer : les impostures historiques

une culture qui interdit la mutilation du corps humain. On a beaucoup

parlé du code médiéval albanais, du *Kanun*, comme d'un code cruel et primitif. Ce code, loi fondamentale des Albanais pendant plusieurs siècles, est effectivement empreint d'une froideur et d'une âpreté tragiques, mais même ce code primitif, au reste très critiquable, exclut inconditionnellement dans sa partie centrale qui définit les *« Règles de la mort »* le massacre et la mutilation. La première règle qui y figure stipule que, dans toute querelle, dans tout acte de vengeance, chacune des deux parties à un conflit, quelle qu'en soit la gravité, n'a droit qu'à une seule mort. La deuxième règle fondamentale précise que la mort ne peut être causée qu'à distance, et qu'en aucun cas l'auteur de la mort n'a le droit de toucher au corps de la victime. (*The Code of Leke Dukagjin*, p. 163, New York 1989). Toute infraction à ces deux règles était punie avec une extrême rigueur.

Au risque d'être qualifié de défenseur partiel de son peuple, l'auteur de ces lignes n'en continuera pas moins de citer ce code. Quand un peuple a pour destin le martyre, se montrer dur et mesquin avec lui, ne souligner que ses manquements, en refusant d'apprécier ses mérites, est une marque de cruauté. Une autre partie fondamentale du code albanais traite de l'attitude à observer envers l'étranger, l'inconnu, le visiteur venu d'un autre lieu, l'hôte. Le protéger est, selon le code, le premier devoir moral de l'homme. La formule monumentale *« la maison de l'Albanais est celle de Dieu et de*

l'hôte » est l'une des plus sublimes qui soient. Aujourd'hui, dans les Balkans, quand les gens s'entre-tuent au seul motif qu'ils appartiennent à des ethnies différentes, elle apparaît encore plus noble. Respectueuse de ce code, l'Albanie a été le seul pays en Europe à ne pas livrer un seul juif aux Allemands tout au long de la deuxième guerre mondiale ; et les juifs, en étant avisés, affluèrent de toutes parts pour chercher justement refuge chez les Albanais.

En vertu de ce même code, 40 000 soldats italiens, occupants de la veille, restés en Albanie à la merci des habitants, après la capitulation de leur pays, loin de subir la moindre vexation, trouvèrent abri et protection auprès d'eux jusqu'à la fin de la guerre. Il y a quelques années, le gouvernement italien décida d'ériger un monument dans un village d'Ukraine qui avait abrité cinq prisonniers italiens ; mais l'Italie n'a jamais songé à faire un geste analogue pour ses 40 000 soldats restés à l'abri en Albanie. Avant de participer à des manifestations contre les Albanais, les jeunes Ita-

L'Europe de demain ne peut s'édifier sur une conscience alourdie. Elle a pour devoir moral d'aider chaque peuple à exorciser ses démons. Cette délivrance commence par ce qui est le plus manifeste et, partant, le plus facile à supprimer : les impostures historiques

liens feraient bien aujourd'hui de se rappeler ceux qui donnèrent refuge à leurs aïeux.

Comme tout peuple qui, en se dotant d'un code moral, s'affaiblit par rapport à un autre peuple ignorant toute règle de conduite, les Albanais se sont exposés sans défense face au péril serbe. Il était donc dit que le peuple albanais, le plus hospitalier des Balkans, qui a proclamé sa maison celle *« de Dieu et de son hôte »*, serait arraché de sa propre demeure et chassé par des barbares. Tout doit être fait et à coup sûr le sera pour que ce sacrilège prenne fin et que le bon droit triomphe. Le stoïcisme des Albanais dans la douleur, la maîtrise de leur ressentiment, leur dignité dans le deuil, apparus sur tous les petits écrans du monde, ont frappé les téléspectateurs.

Dans l'espace balkanique d'aujourd'hui, à côté du mal qui se déploie cruellement sous un pouvoir oppressif, subsiste, quoique provisoirement tapie, une authentique noblesse spirituelle. Elle y est présente, et c'est là, parmi les peuples des Balkans – Roumains, Bulgares, Grecs, Albanais, Croates, Slovènes, Bosniaques, Monténégrins, Macédoniens, et aussi Serbes si ceux-ci veulent bien rompre vraiment avec le mal – qu'il faut la chercher. Dans tous les projets à venir sur les Balkans, l'Europe ne doit jamais l'oublier. La Péninsule, qui a connu autrefois la lumière, ne peut se laisser vaincre par les ténébres.

Ismail Kadaré

(Traduit de l'albanais par Jusuf Vriioni.)

<p>Il était une fois des vols longs courriers à destination</p> <p>de l'Amérique à</p> <p>partir de 2032 F*</p> <p><small>Vous avez envie de vous envoler vers d'autres horizons ? Partez à la découverte de l'Amérique l Nord ou Sud ? Nord et Sud ? Caraïbes ? C'est à vous de choisir parmi les 26 destinations et les 121 vols par semaine que vous propose Iberia à des tarifs très compétitifs. Contactez votre agence de voyage ou Iberia au 0 802 075 075 (0,99F la mn) ou 36 15 Iberia.</small></p> <p><small>*Prix aller-retour Paris-New York TTC. Conditions spéciales d'application. Promotion valable jusqu'au 15/06/99.</small></p> <p>IBERIA <small>Nº 1 en Espagne, l'Europe et l'Amérique Latine</small></p>
--

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Thierry Desmarest, PDG de Total

« La concurrence évitera toute domination des entreprises sur les Etats »

Pour le président du groupe pétrolier français, en dépit de la standardisation imposée par les marchés, les entreprises restent marquées par leur nationalité. Tout en soulignant l'abondance des réserves de pétrole, il estime que l'énergie continuera à être une source de préoccupation politique

« A la fin du XIX^e siècle était créée la Standard Oil aux Etats-Unis ; au début du XX^e, la loi antitrust américaine imposait le démantèlement de cet empire pétrolier. Aujourd'hui, les méga-fusions, demain leur condamnation ? L'histoire va-t-elle se répéter ?

– Le parallèle avec la fin du siècle ne me semble pas pertinent. A l'époque, les Etats-Unis constituaient à eux seuls la majorité du monde pétrolier ; l'empire Rockefeller avait une mainmise presque totale sur la chaîne pétrolière. On ne retrouve aucun de ces éléments dans le mouvement de concentration actuel.

» Dans le secteur pétrolier, les impressions sont en fait souvent faussées par l'ampleur des chiffres. Malgré les fusions récentes, cette industrie reste peu concentrée. Dans la production de pétrole, par exemple, le nouveau numéro un, Exxon-Mobil, détient à peine 4 % du marché mondial ; pour le raffinage et la distribution, il n'occupe que 15 % environ des marchés européen et américain. Au total, les huit plus grandes compagnies internationales ne représentent qu'à peine 15 % de la production mondiale de pétrole. Il est vrai qu'en un an le nombre de grandes compagnies pétrolières internationales est passé de onze à huit. Il y a maintenant trois grands (Exxon, Shell et BP) et, derrière, un groupe de cinq sociétés (Chevron, Total, Texaco, Eni et Elf). Je n'imagine pas de fusion entre les trois premières, car cela poserait, pour le coup, de vrais problèmes de concentration. Dans le deuxième groupe, les rangs peuvent encore se clarifier. Mais il faut bien comprendre qu'à côté de ces huit grandes compagnies, de nouveaux acteurs importants arrivent, comme par exemple les compagnies nationales des pays producteurs qui s'internationalisent. L'offre restera très diversifiée.

– Comme dans d'autres secteurs, ces groupes géants ont des chiffres d'affaires supérieurs au produit intérieur brut de bien des pays. Ce changement de taille modifie-t-il le rapport des forces entre entreprises et Etat ?

– Je ne le ressens pas ainsi. C'est vrai que les entreprises ont désormais une grande puissance financière. Mais elles ne peuvent pas faire n'importe quoi. Ayant des comptes à rendre à leurs actionnaires, elles sont soumises à une stricte discipline et ne peuvent investir dans n'importe quel projet. De plus, il y a, et il y aura toujours, suffisamment d'acteurs et donc de concurrence pour éviter toute domination des entreprises sur les Etats.

– Au XXI^e siècle, les très grandes entreprises seront « globales », dit-on. Auront-elles encore une nationalité ?

– Je le crois. Derrière la nationalité d'une entreprise, il y a son identité culturelle, c'est-à-dire la manière dont elle se projette dans l'avenir,

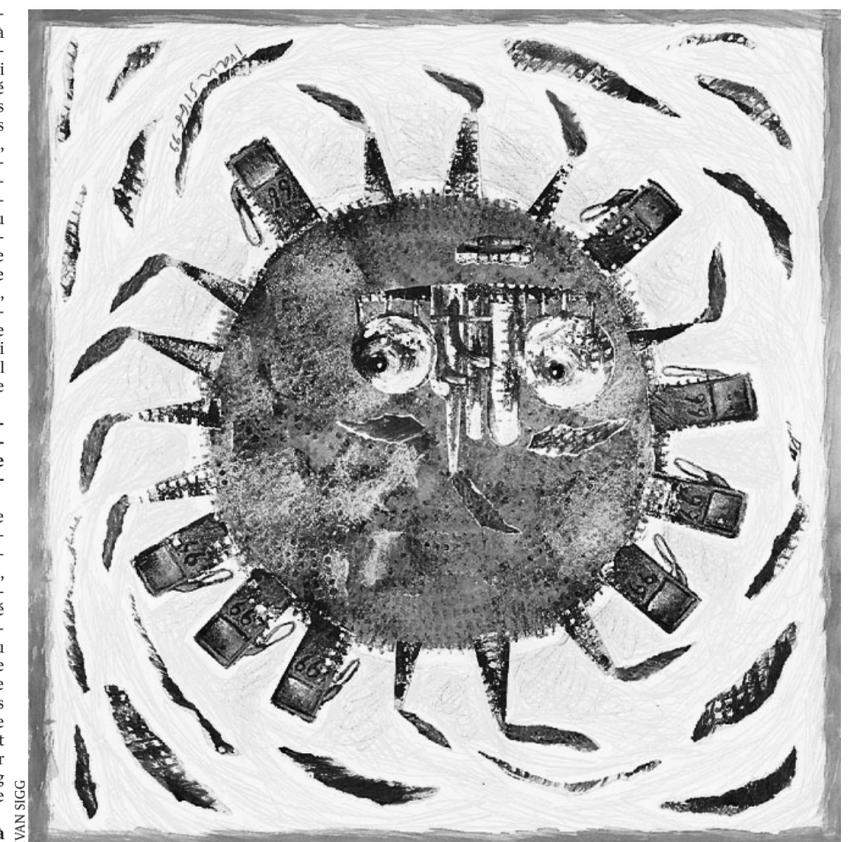
dont elle fait ses choix d'investissement, dont elle réagit et s'adapte à l'environnement. Dans toute entreprise, vous avez une culture qui tient au moule dans lequel ont été formés ses cadres dirigeants. Nous sommes certes présents dans plus de cent pays. Dans chacun d'eux, nous nous efforçons de nous adapter au contexte local avec un management particulier. Le bain culturel originel du groupe, français ou plutôt européen continental, continue pourtant à peser d'une manière déterminante dans notre politique générale. Même lors d'une fusion, comme celle que nous vivons aujourd'hui avec Fina, si la part de l'actionariat français diminue et si l'état-major s'internationalise, il reste, dans le groupe, un fond de culture française très fort.

– La loi du marché, d'un marché mondial et uniforme des capitaux, ne conduit-elle pas à une banalisation généralisée des entreprises ?

– Il y a effectivement une certaine standardisation. Pour toutes les entreprises, quelles que soient leur nationalité ou leur identité culturelle, les actionnaires ont les mêmes exigences : ils attendent une rentabilité satisfaisante de leurs investissements et une grande lisibilité du management. Ces contraintes de rentabilité et de transparence ne pesaient pas aussi fortement sur les sociétés françaises il y a encore une dizaine d'années. Elles s'imposent aujourd'hui, mais on peut mener une politique industrielle de long terme originale en respectant ce cadre.

– Ne peut-on craindre qu'à l'OPEP, cartel d'Etats, ne se substitue un cartel privé ?

– Sur le marché pétrolier, les acteurs qui ont la responsabilité des opérations sont et seront de plus en plus, effectivement, des entreprises privées. Mais quand vous regardez ce qui est déterminant dans la formation des prix sur ce marché, c'est totalement différent. Le marché pé-



IVAN SIGG

trolier est à certains égards un marché presque parfait, celui qui est le plus conforme à la théorie économique, un marché sur lequel opèrent une multitude d'acteurs dans une grande transparence de prix. Si l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a joué, pendant un temps, un rôle

particulier sur ce marché, celui-ci a évolué. L'OPEP n'est plus une force de régulation permanente mais fonctionne comme un filet de protection empêchant une chute trop brutale et trop durable des prix.

– Faut-il craindre un épuisement des réserves pétrolières ?

– Nous vivons dans un contexte

de relative abondance de la ressource en pétrole. Si l'on tient compte des pétroles non conventionnels, on peut considérer que la planète dispose de près d'un demi-siècle de réserves ! Les progrès techniques et les autres innovations feront que nous trouverons de nouvelles réserves de pétrole exploitables à des prix modérés.

– Compte tenu de son abondance, le pétrole ne devrait-il être, dans l'avenir, un enjeu géopolitique ?

– Je ne pense pas que les pays producteurs aient très envie d'utiliser sciemment dans l'avenir l'arme pétrolière. Ils l'ont payé assez cher dans le passé. En provoquant une flambée des cours après le premier choc pétrolier, ces Etats ont permis de rendre rentable l'exploitation de gisements hors de leur zone. Mais vous ne pouvez pas exclure que certains pays soient conduits, pour des circonstances politiques imprévisibles, à interrompre leur production ou leur exportation. Cela est d'autant plus possible que les champs pétroliers adorent, c'est un fait, être à cheval sur des frontières, avec toutes les complications que cela crée. Une autre caractéristique du marché pétrolier mondial est que les réserves sont fortement concentrées dans une région, le Moyen-Orient (deux tiers des ré-

serve et un tiers de la production mondiale). Or cette région est encore aujourd'hui le cadre de nombreuses tensions politiques. Les enjeux pétroliers ont sans doute accentué l'instabilité de cette zone, particulièrement complexe.

– Dans une économie de plus en plus immatérielle, le poids de l'énergie n'est-il pas appelé à diminuer ?

– En termes macroéconomiques, c'est exact. La facture énergétique représentait 5 % du PIB dans un pays comme la France il y a vingt ans. La réaction au choc pétrolier était un problème de première grandeur. Aujourd'hui, on est revenu à des niveaux beaucoup plus modestes, entre 1 % et 1,5 %. Tout pays développé reste cependant très sensible à la compétitivité et à la sécurité de ses approvisionnements énergétiques. Parmi les différentes sources d'énergie, les hydrocarbures, le pétrole et le gaz, continueront à jouer un rôle dominant dans la satisfaction des besoins énergétiques de la planète. Le pétrole fournira environ 40 % de ces besoins dans les dix à vingt ans à venir, la part du gaz passant parallèlement de 20 % à 24 % environ. Je crois donc que le pétrole et le gaz feront encore l'objet de beaucoup d'attention.

– Cette évolution n'est-elle pas préjudiciable à l'environnement de la planète ?

– En ce qui concerne la pollution locale, qui est principalement la pollution urbaine, nous savons, techniquement, comment traiter ce problème. Nous avons les solutions ; elles sont déjà largement mises en place et seront généralisées dans les cinq à dix ans à venir. Ce sont des problèmes qui devraient se régler de manière relativement simple et efficace pour la collectivité. Les problèmes liés au réchauffement climatique sont plus difficiles à cerner. En théorie, il suffirait de remplacer l'utilisation du charbon dans la production d'électricité par du gaz ou du nucléaire pour stabiliser les émissions de gaz à effet de serre. C'est une vision un peu technocratique, qui ne tient pas compte de la sensibilité des populations. Allez expliquer aux Chinois qu'ils doivent remplacer leurs milliards de tonnes de charbon par du gaz importé, ce n'est pas très réaliste. A l'opposé, les Etats-Unis ont les moyens de remplacer leur charbon, mais les producteurs se battent pour maintenir son extraction.

» Ces problèmes méritent en tout cas une attention sérieuse. Pour l'instant, les pays les abordent en ordre dispersé. Il n'existe pas de solidarité internationale. Malgré la forte prise de conscience de ces dernières années, il reste une longue marche à faire pour passer à des décisions susceptibles de peser sur les comportements. »

Propos recueillis par Dominique Gallois et Erik Izraelewicz

Le premier patron de France



THIERRY DESMAREST

A CINQUANTE-TROIS ANS, Thierry Desmarest, président de Total depuis 1995, a racheté, en décembre 1998, le groupe belge Petrofina. Cela lui a permis de propulser Total à la première place des entreprises industrielles françaises – détrônant au passage son concurrent Elf Aquitaine – et au cinquième rang mondial parmi les compagnies pétrolières, derrière Exxon, Shell, BP et Chevron. L'opération lui a valu le titre de « Stratège de l'année », décerné par le quotidien La Tribune. Avant de rejoindre Total en 1981, cet X-Mines a été directeur des mines et de la géologie en Nouvelle-Calédonie (1971-1975) puis conseiller technique dans les cabinets ministériels de Michel d'Ornano (industrie) et de René Monory (économie). Son parcours dans le groupe pétrolier s'est fait essentiellement dans « l'exploration-production » en Algérie, en Amérique latine en passant par l'Afrique de l'Ouest. Il y a acquis une grande connaissance des enjeux straté-

giques de la planète. Rapidement, Serge Tchuruk, alors patron de Total, en fait son dauphin et, lorsqu'il part diriger Alcatel, il impose M. Desmarest comme successeur. Peu connu du grand public et d'un naturel très discret, le patron de Total a, depuis son accession à la tête du groupe, multiplié les coups d'éclat. En septembre 1997, il n'hésite pas à braver les Etats-Unis en décidant d'investir en Iran, malgré l'embargo américain mais après s'être assuré du soutien du gouvernement français et des Européens. Washington a d'abord brandi la menace de sanctions, mais n'a finalement rien fait. Depuis, d'autres compagnies se sont engagées sur cette voie. Deux ans plus tard, M. Desmarest a rappelé à ses concurrents qu'il n'entendait pas rester à l'écart de la recomposition en cours de l'industrie pétrolière. Le rachat de Petrofina le prouve.

D. G.

Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

« Je pense que nous n'aurons pas à envisager le cas de figure d'une intervention terrestre »

« La libération des trois soldats américains capturés par les Serbes est-elle, à vos yeux, une occasion à saisir pour suspendre les bombardements ?

– Dans la situation où nous sommes, dans cette guerre qui en est à son 40^e jour de bombardement, tout ce qui peut être saisi comme opportunité d'aller à une solution politique et rapide me semble devoir l'être. Je pense donc, naturellement, que cette libération est un geste important.

» Au bout de quarante jours de bombardements, on constate que, malheureusement, Milosevic et sa barbarie n'ont pas été réduits ; il n'est pas à la table des négociations. En même temps, la situation, là-bas, est grave pour les réfugiés, qui subissent la terrible purification ethnique. Et puis, parce que je ne crois pas qu'on puisse avoir une solidarité sélective, il y a ces hommes, ces femmes qui tombent sous les bombes. Je fais donc un appel, un peu semblable à celui d'Oskar Lafontaine, à l'arrêt des bombardements et des violences.

– L'OTAN doit-elle arrêter unilatéralement ses bombardements ?

– Il peut y avoir une démarche simultanée des deux côtés, un engrenage de paix, un engrenage de négociations. Il faut saisir toutes les occasions. Naturellement, pas dans des conditions qui ne seraient pas acceptables ; mais, dans la situation présente, quel risque y a-t-il à arrêter les bombardements pour que s'engage un processus ? Il faut bien chercher le terrain d'une négociation, d'une discussion, ce qui ne retire rien à la responsabilité totale de Milosevic. Je ne mets pas sur le même plan Milosevic et les forces internationales, mais je pense que le gouvernement français devrait pousser plus vite à l'arrêt des bombardements. Le gouvernement s'est engagé, avec le président de la République, dans une opération où il pensait qu'en huit jours – un peu plus ou un peu moins –, les choses seraient réglées. Entre ce qui s'est passé à ce moment-là et aujourd'hui, il y a à prendre en compte la réalité. La réalité, c'est

qu'on ne fait pas plier Milosevic. Je le regrette, mais c'est la réalité. Le gouvernement français pourrait donc prendre une initiative.

– Indépendamment du président de la République ?

– Il faut que cela se fasse avec le président de la République, mais je pense qu'il y a une discussion, un débat. Regardez à propos de l'intervention terrestre : moi, je me suis félicité, après m'en être inquiété auprès du premier ministre, que le choix de l'intervention terrestre ne soit pas retenu par le gouvernement français.

– Avez-vous le sentiment d'avoir infléchi en quoi ce soit les choix du gouvernement depuis le 24 mars ?

– Je pense que les communistes français, les ministres communistes, la majorité à laquelle nous participons, tout cela n'est pas étranger au choix qui a été fait sur l'intervention terrestre.

– Avez-vous eu l'occasion de dire à Lionel Jospin : « Si la France participe à une intervention terrestre, nous claquerons la porte du gouvernement » ?

– J'ai discuté de cette question avec Lionel Jospin et je n'ai pas évoqué ce « claquage de porte » ; mais, en tout état de cause, nous avons ensemble examiné les conditions de cette intervention terrestre, et la conclusion, vous l'avez entendue par la voix du premier ministre. Cette intervention, je ne crois pas qu'elle aura lieu, c'est clair.

» Alors, ne me demandez pas de m'inscrire dans des hypothèses qui sont gravissimes, celle – selon Lionel Jospin lui-même – d'un « embrasement ». C'est une hypothèse noire, qu'il faut écarter et que j'écartere. De toute façon, beaucoup de choses peuvent être faites encore si, par malheur, cette hypothèse était envisagée. On utiliserait tous les moyens, effectivement, qui sont à notre disposition.

– Cela signifie-t-il que M. Jospin vous a dit que si d'aventure l'OTAN lançait une intervention terrestre de ce type, ce serait la France qui « claquerait la porte » ? Vous a-t-il fait cette confiance ?

– Il n'est pas dans mon habitude

de rendre publiques les confidences que me fait le premier ministre. Dans ce domaine, il est normal qu'il me tienne au courant de sa réflexion, de sa sensibilité. Je ne vous en dis pas plus aujourd'hui.

– Ce qu'il a pu vous dire vous a rassuré, si l'on vous comprend bien...

– Absolument. – Vous paraissez tellement sûr que la France ne sera pas engagée dans une offensive terrestre !

– Je pense, effectivement, que nous n'aurons pas à envisager ce cas de figure. Maintenant, on n'est jamais sûr de rien, mais je vous dis que l'état d'esprit qui est le mien aujourd'hui fait que j'écartere cette hypothèse. Voilà, c'est clair ! A l'Assemblée nationale, le premier ministre a été très net sur cette question. Naturellement, il a ajouté – et c'est un principe auquel je souscris – que dans le cas contraire, il faudrait que l'Assemblée nationale soit consultée, ce qui ne signifie pas, d'ailleurs, que les communistes, les socialistes, la gauche ne pourraient pas se re-

trouver sur une position commune.

– Estimez-vous que, intervention de l'OTAN ou pas, la déportation des Kosovars aurait eu lieu et que M. Milosevic devrait être jugé par le Tribunal pénal international ?

– Absolument. Quelles que soient les conditions dans lesquelles les choses évolueront, il est bien clair que quand il y a des crimes, ils doivent être jugés. Est-ce au moment des bombardements que s'est engagée la purification ethnique ? Certainement pas, elle était engagée auparavant. C'est quelque chose de criminel, qu'on ne peut pas accepter et que je condamne sans appel, c'est bien clair. En revanche, je considère que les bombardements ont singulièrement contribué à accélérer ce drame, cette purification ethnique, et que, plus que jamais, aujourd'hui, il faut stopper ces violences. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

Entre la Croix et le Croissant

« **LES CHERMINÉES** d'usine, disait Lénine, sont les minarets du socialisme. » Est-ce pour les y faire ressembler que tant de minarets, au temps d'Enver Hodja, avaient été coupés à mi-hauteur ? L'Albanie était alors le seul Etat où tout culte, hors celui de la personnalité de son chef, fût interdit. On n'en était arrivé là, bien sûr, qu'au prix d'une persécution farouche. Mais les officiels en minimisaient la portée, assurant que l'islam étant turc, l'orthodoxie grecque ou slave, et le catholicisme italien, les trois religions qui se partageaient antérieurement le pays n'y avaient pas de racines profondes.

La chute du communisme a montré que celui-ci était loin de les avoir balayés, mais il est de fait que les Albanais ont vécu trop longtemps dans une société laïque pour que la religion puisse constituer aujourd'hui l'élément premier de leur identité. En quoi ils se différencient à coup sûr de la plupart des ex-Yougoslaves, Serbes orthodoxes comme Croates catholiques, pour qui elle en est, même s'ils sont agnostiques, difficilement séparable : à tel point que, lorsque le ministre oustachi de l'éducation exposa, en 1941, son effroyable programme de « *nettoyage ethnique* », il annonça l'expulsion d'un tiers des orthodoxes de Croatie, le massacre d'un autre tiers et la conversion du tiers restant au catholicisme, « *pour en faire des Croates* ».

On chercherait évidemment en vain dans l'Evangile un seul mot de nature à justifier de pareils comportements. Mais les Balkans ne sont pas la seule partie du monde où l'on se soit entretenu au nom de Dieu : Amin Maalouf, qui sait ce dont il parle puisqu'il est né libanais, n'a pas tort d'écrire dans ses *Identités meurtrières* (Grasset) qu'on « *donne souvent trop de place à l'influence des religions sur les peuples et leur histoire et pas assez à l'influence des peuples et de leur histoire sur les religions* ». Moyennant quoi, la plupart des Serbes voient dans les Albanais, comme dans les Musulmans de Bosnie ou de Macédoine, des « *apostats* », marqués par ce péché originel qu'a été jadis la conversion de la grande majorité de leurs ancêtres à la foi du vainqueur ottoman, avec lequel ils n'ont pas hésité à collaborer copieusement.

De leur côté, beaucoup de Musulmans, à l'extérieur de l'Albanie ou de la Yougoslavie, vivent les événements qui s'y déroulent comme un test de l'aptitude de l'Europe à accepter la présence sur son sol d'une ou plusieurs entités politiques de culture majoritairement islamique. C'est le cas, notamment, des dirigeants d'Ankara, qui ne viennent pas par hasard de demander à entrer dans le « *groupe de contact* » sur l'ex-Yougoslavie, composé jusqu'à présent des Etats-Unis, de la Russie, de la France, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Le gouvernement de Bülent Ecevit est motivé en partie pour des raisons de politique intérieure, mais l'intervention des Etats-Unis dans la région fait également son affaire dans la mesure où elle renforce sa position vis-à-vis tant de la Russie que de la Grèce.

De leur côté, les Etats-Unis savent bien qu'ils n'ont pas d'amie plus sûre dans cette partie du monde que la Turquie, qui dispose d'une armée très forte et constitue le seul pays musulman allié, en fait, d'Israël. Ainsi s'explique leur contribution à l'enlèvement du leader kurde Abdullah Öcalan, aussi bien que le soutien actif donné aux Croates pendant la guerre de Bosnie ou que leur peu d'émotion – en contraste avec leur actuelle réaction à l'égard du Kosovo – envers l'expulsion par Zagreb, après les accords de Dayton, de la totalité des Serbes de la Krajina.

COMPOSANTE STRATÉGIQUE

Il est vrai que les Serbes n'ont pas l'exclusivité des « *nettoyages* » réputés « *ethniques* », et que l'armée turque a expulsé la quasi-totalité des cent vingt-six mille habitants grecs du nord de Chypre lorsqu'elle s'y est installée, il y a vingt-cinq ans. Mais, après tout, c'est par dizaines de millions que des hommes, des femmes, des enfants, d'Europe, d'Asie ou d'Afrique ont dû prendre, en ce siècle de fer, le chemin de l'exil, pour ne pas parler de ceux qui ont péri dans les camps d'extermination !

De toute façon, de même que la Russie, même lorsqu'elle était communiste, s'est rarement privée de jouer la carte « *slavophile* » et orthodoxe, il y a toujours eu une composante musulmane dans la stratégie américaine. Bien souvent, elle s'explique par le pétrole, comme le montre le paradoxal soutien donné aux talibans d'Afghanistan, au prétexte que ces derniers étaient disposés à laisser passer chez eux un gazoduc reliant les gisements turkmènes à l'océan Indien. Mais il y a aussi la volonté d'encourager tous les courants qui, à l'intérieur de l'islam, s'opposent tant aux fondamentalistes qu'aux « *Etats bandits* » comme l'Irak. Car c'est bien là que se trouve, maintenant que l'« *empire du mal* » est à terre et que l'Iran commence

à s'assagir, les ennemis les plus irréductibles de ce curieux mélange de moralisme et de *Realpolitik* qui caractérise, en cette fin de siècle, un empire américain moins sûr de lui qu'on ne se serait porté à le croire.

Sans aller, comme le font les candidats à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de l'an 2000 ou le *Wall Street Journal*, jusqu'à dresser un bilan de totale faillite de la stratégie clintonienne, il faut bien admettre, en effet, que la Maison Blanche s'est fourvoyée, et l'OTAN avec elle, en croyant que des frappes aériennes auraient rapidement raison de Slobodan Milosevic. Alors qu'elles n'ont fait que souder autour de lui non seulement les Serbes, qui se jugent victimes d'une attaque sans objet, mais la grande masse des orthodoxes, Russes, Roumains, Grecs, Bulgares, qui pour un peu se croiraient à nouveau aux prises avec les Turcs. Après tout, les croix de nombre d'églises russes sont toujours plantées sur un croissant renversé.

« LA RAISON DU PLUS FORT »

C'est au point qu'un Soljenitsyne, qu'on ne saurait soupçonner de beaucoup de sympathies à l'égard du dictateur de Belgrade, en vient à écrire : « *En écartant l'ONU et en piétinant sa Charte, l'OTAN a proclamé à la face du monde entier et pour le siècle à venir l'antique loi de la taïga [la forêt sibérienne], la raison du plus fort... Sous les yeux de l'humanité, un superbe pays d'Europe est en train d'être anéanti, et les Etats sauvagement civilisés applaudissent.* »

L'écrivain albanais Ismail Kadare demandait l'autre jour, dans ces colonnes, que l'on « *européise les Balkans* ». Hubert Védrine a repris la formule dans un entretien au *Figaro*. Qui ne

souscrirait à ce vœu ! Mais on s'y est déjà employé une fois, au lendemain de la première guerre mondiale, et l'on n'a abouti, selon le diplomate britannique Harold Nicholson, un des négociateurs du traité de Versailles, qu'à « *balcaniser l'Europe* ». Fasse le ciel que cette tragédie ne se renouvelle pas ! Mais on conviendra que le moment est largement venu d'imaginer des formules dont l'ambition pacifique et la générosité permettraient d'éviter que l'humiliation aujourd'hui ressentie par les Serbes et, derrière eux, par le monde orthodoxe n'attise une formidable volonté de vengeance.

Ne nous reposons pas sur les Américains du soin de la trouver : ils sont par trop suspects à ceux qu'il s'agirait de convaincre, et Bill Clinton n'est plus un homme que l'on puisse croire sur parole. C'est plutôt aux gouvernements de l'Union européenne, dont la plupart partagent en principe les mêmes idéaux socialistes de fraternité, de faire preuve de l'imagination et de la compréhension nécessaires. Et aussi, compte tenu de la dimension religieuse du conflit, aux autorités spirituelles, catholiques, orthodoxes, musulmanes : pourraient-elles trouver de meilleure manière de prendre congé de ce millénaire que de proclamer, avec L'Écclésiaste, qu'il y a un temps pour tout, et qu'est venu celui de la paix ? Soyons-en bien sûrs : celle-ci ne sera pas établie par la défaite d'un camp ou par un compromis destiné à être violé à peine signé. Pour qu'aient une chance de se rétablir la coexistence et, plus tard, le dialogue et la réconciliation, il faut que les uns et les autres sentent passer quelque chose comme le souffle de l'Esprit.

André Fontaine

L'écho par Lionel Portier



RECTIFICATIFS

SCOUTISME

L'association des Guides de France est un mouvement catholique, et non pas laïque, comme nous l'avons écrit par erreur dans l'article intitulé « *Le mouvement scout tente de remettre de l'ordre dans ses rangs* » (*Le Monde* daté 25-26 avril).

ALCATEL

Suite aux informations reprises dans *Le Monde* du 30 avril, le groupe français Alcatel nous demande de préciser qu'il n'a pas abandonné le projet d'externali-

sation de ses services informatiques, avec à la clé le transfert de 600 salariés chez un prestataire extérieur, mais qu'il a simplement abandonné les négociations avec l'américain Computer Science Corporation, qui n'offrait pas une solution satisfaisante en termes de coûts.

PRÉCISIONS

HERVÉ BOURGES

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi du journaliste pigiste Philippe Palat, en même temps que celui d'Aymar du Chatenet, ancien journaliste de TF1, dont *Le*

Monde s'est fait l'écho dans son édition du 28 avril. M. Palat avait été condamné, le 16 mars, à six mois d'emprisonnement pour faux et usage. Il avait fourni à M. du Chatenet un document falsifié impliquant Hervé Bourges, alors PDG de France 2, dans l'affaire Botton.

CORSE

Une citation incomplète des propos de Jacques Chirac au conseil des ministres (*Le Monde* du 30 avril), à propos de l'incendie criminel d'une « *paillote* », en Corse, à la suite duquel des gendarmes du Groupe de pelotons de

sécurité ont été mis en examen, a pu en altérer le sens. La phrase, telle qu'elle a été rapporté par Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, est la suivante : « *Le président de la République a demandé au gouvernement que les faits soient éclaircis et les responsabilités établies.* »

MARCHÉS PUBLICS

L'Union des maires de l'Oise, qui a lancé un avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un cabinet d'avocats (*Le Monde* du 7 avril), nous demande de préciser que celui-ci ne fait l'objet d'aucune contestation contentieuse.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Extrême droite : fin de cycle

EN France, aujourd'hui, l'extrême droite est en recul. Son influence, électorale tout autant qu'idéologique, est en voie d'affaiblissement. Après les maigres défils, le 1^{er} mai à Paris, des deux FN, celui de Jean-Marie Le Pen et celui de Bruno Mégret, le sondage réalisé régulièrement depuis seize ans par la Sofres pour *Le Monde* et RTL apporte une nouvelle démonstration de cette bonne nouvelle. La scission du FN, fin 1998, conséquence de l'impasse stratégique dans laquelle l'extrême droite est enfermée depuis dix ans, est ressentie par ses partisans comme la fin d'une époque.

L'éclatement du parti a eu des effets ravageurs sur ses forces militantes. Elevés dans le culte du chef, ses adhérents se sont trouvés totalement déstabilisés par une bataille des chefs sans merci. Mais la crise au sommet semble aussi décoller la base électorale. Le déballage de linge sale auquel elle conduit a permis de mettre en évidence, aux yeux d'une partie de ses électeurs, la véritable nature de ses dirigeants et de leurs méthodes. La défense, par l'extrême droite, du régime de Slobodan Milosevic, contribue encore à clarifier les choses.

Aucune élection n'a permis, jusqu'à présent, de mesurer les effets de cette division du FN. Les enquêtes réalisées en vue des européennes du 13 juin indiquent cependant, déjà, une forte baisse des intentions de vote en faveur des deux branches du Front national, qui, ensemble, devraient faire moins bien que le FN uni du passé. Notre sondage indique qu'au-de-

là du vote, ce sont les idées du Front national qui sont en recul dans notre pays. Sur bien des thèmes chers à M. Le Pen, à M. Mégret et à leurs amis – la sécurité, l'immigration, la dénonciation de la « *classe politique* », l'« *antimondialisme* », etc. –, on constate en effet une forte baisse du niveau d'adhésion à leur discours. Jamais, depuis quinze ans, le soutien aux idées lepénistes n'avait été aussi faible ; jamais le rejet de ses idées n'avait été aussi fort.

Au-delà du comportement même du Front national et de ses chefs, l'affaiblissement de l'extrême droite est sans doute aussi à mettre en rapport avec l'amélioration de la conjoncture économique – la baisse du chômage et l'augmentation de la consommation. Il n'est pas impossible, enfin, que la frontière étanche maintenue par Jacques Chirac entre la droite et l'extrême droite, d'une part, et, d'autre part, le langage et la pratique rigoureux de Lionel Jospin aient contribué à marginaliser davantage encore le Front national.

La fin de cycle que connaît aujourd'hui l'extrême droite ne saurait cependant justifier aucun triomphalisme. Les dirigeants du pays ne doivent pas relâcher leurs efforts pour venir à bout des souffrances sociales dont l'extrême droite se nourrit toujours. Quant aux responsables de l'opposition, ils doivent éviter la tentation de chercher à retrouver leur avantage en « *récupérant* » les idées lepénistes. L'extrême droite recule, électoralement et idéologiquement, mais elle ne disparaît pas.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferrerzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet Directeur artistique : Dominique Royette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Joysane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) Rédacteur en chef technique : Eric Azan Médiateur : Robert Solé Directeur exécutif : Eric Pliailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994) Le Monde est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1949. Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.
--

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Assouplir le crédit

L'ABSENCE de graves conflits sociaux, la détente internationale procurent au pays un calme bien-faisant. Grâce à l'abondance relative des produits, à la baisse des prix agricoles, à la libération des marchés, nous revenons progressivement à la vie normale d'autrefois. Si les affaires sont ralenties dans certaines industries, elles sont prospères dans d'autres. La production industrielle a retrouvé le niveau de 1929. Il n'est plus question de crise économique, mais seulement de difficultés d'adaptation. Après avoir été dévorées par l'inflation, les encaisses des particuliers se reconstituent peu à peu. Le Trésor public jouit d'une aisance momentanée. On entrevoit dans le lointain la stabilisation monétaire et le gouvernement songe à la préparer.

Mais la question du crédit appelle une solution. On comprend

fort bien que le gouvernement ne veuille pas ouvrir les vannes à l'inflation. Mais il y a crédit et crédit. Celui qui permettrait de retenir abusivement des stocks ou qui servirait à financer des déficits, celui-là est malsain. Mais l'escompte normal des effets de commerce et les crédits de campagne, qui rendent possibles une augmentation de la production et une expansion des affaires, et qui anticipent sur elles, n'ont aucun caractère inflationniste. Un assouplissement du crédit serait d'autant plus utile à l'Etat que celui-ci a besoin d'une part d'une multiplication des transactions qui améliorerait les rentrées fiscales, et d'autre part d'un élargissement du marché monétaire qui faciliterait ses opérations de trésorerie.

Marcel Tardy
(4 mai 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Mediobanca débarque Antoine Bernheim de la présidence de l'assureur italien Generali

L'associé-gérant de Lazard dénonce « une trahison »

Antoine Bernheim, président de Generali depuis 1995, a été remplacé par Alfonso Desiata, président d'Alleanza, au cours du conseil d'adminis-

tration du premier assureur italien, qui s'est déroulé vendredi 30 avril. La banque d'affaires transalpine Mediobanca est à l'origine de ce li-

mogage, qui scelle aussi son divorce avec Lazard. Ce départ provoque un tremblement de terre dans la finance italienne.

TRIESTE (Italie)
de notre envoyée spéciale
« Une trahison inacceptable, un règlement de compte. » C'est en ces termes qu'Antoine Bernheim a dénoncé son « départ » de la présidence de Generali, vendredi 30 avril. « Un tremblement de terre, une révolution, une tempête... », la presse italienne ne manquait pas de mots assez forts pour qualifier cet épisode, qui sera sans doute l'un des plus shakespeariens dans les annales de la finance italienne. Antoine Bernheim, âgé de soixante-quatorze ans, a été remplacé par Alfonso Desiata, président d'Alleanza, filiale de Generali, au cours du conseil d'administration du premier assureur italien. La banque d'affaires Mediobanca l'a poussé vers la sortie, illustrant le divorce entre Mediobanca, premier actionnaire de Generali (avec 11,32 % du capital), et la banque d'affaires française Lazard, qui détient via Euralex 4,76 % de Generali mais aussi 2 % de Mediobanca et qui avait fait nommer M. Bernheim à la tête de

matique de la finance italienne ! « Ma faute est de défendre l'ensemble des actionnaires et pas seulement certains », plaide M. Bernheim.

C'est Francesco Cingano, président de Mediobanca, qui a formellement demandé au conseil de voter le limogement de M. Bernheim. La majorité des membres du conseil, qui, pour la plupart, ne sont pas actionnaires de Generali, sont de fait choisis par Mediobanca. Seul Guido Rossi, ancien président de la Consob et de Telecom Italia, le gardien de la Bourse italienne, a présenté sa démission du conseil, tandis que l'ancien premier ministre Raymond Barre et Georges Hervet, ex-patron de la banque Hervet, ont apporté leur soutien à M. Bernheim. Celui-ci a souhaité quitter le conseil au moment du vote qui allait le limoger : il reste toutefois au conseil de l'assureur, car « il ne faut pas laisser les chaises vides » !

La banque de Via Filodrammatici prend là une revanche sur ses destructeurs qui la considéraient comme affaiblie. « Mediobanca me soupçonnait de trahison, mais en réalité ce sont eux qui m'ont trahi », a déclaré M. Bernheim. Le pacte entre Mediobanca et Lazard, qui venait à échéance en 2001, n'a jamais été respecté par la banque d'affaires italienne, du moins dans sa forme d'origine, affirme-t-il. Il est désormais considéré comme caduc.

Les relations entre M. Cuccia et M. Bernheim, qui se téléphoniaient tous les jours encore récemment, ont véritablement commencé en 1973, quand M. Cuccia a demandé à André Meyer, président de Lazard, de reprendre la participation de 4,7 % que Montedison détenait dans Generali. Des relations fraternelles ont suivi.

Dans l'après-midi du 30 avril, c'est le nouveau président de Generali, Alfonso Desiata, qui s'est chargé lui-même d'annoncer le départ d'Antoine Bernheim au cours d'une conférence de presse. « Cette présidence était impossible il y a quelques jours, improbable il y a quelques heures, c'est maintenant une réalité », a simplement indiqué M. Desiata. Il est resté très éloquent sur les raisons qui ont motivé le départ de son prédécesseur, tout en rendant hommage à « son ami », « Le conseil a changé d'avis et basta... », a-t-il lancé.

Generali a plus que doublé son chiffre d'affaires (à 62 750 milliards de lires, 32,5 milliards d'euros) depuis juin 1995, date de l'arrivée d'Antoine Bernheim, et a vu sa capitalisation boursière atteindre 250 milliards de francs (38 milliards d'euros). « C'est de la création de valeur évidente », selon les mots mêmes de M. Desiata, âgé de soixante-six ans.

Comment en est-on arrivé là ? Le divorce du 30 avril est en fait l'aboutissement de plus d'un an de

disputes. Le point de rupture date de la fin 1997 quand Gerardo Braggiotti, quarante-cinq ans et ex-enfant prodige de Mediobanca, est poussé dehors. Lazard le recrute le 30 janvier 1998. La banque milanaise considère cet acte comme une provocation, voyant en M. Braggiotti un adversaire redoutable, et sachant ce dernier très soutenu par M. Bernheim.

UN ÉQUILIBRE ROMPU

Les relations entre Mediobanca et Lazard s'enveniment quand la banque italienne apprend que M. Braggiotti conseille Unicredito dans sa proposition en mariage à la Comit - offre formulée le 21 mars -, fusion à laquelle Mediobanca est totalement opposée, car si elle se concrétisait, la nouvelle entité serait son premier actionnaire avec lequel 17 % du capital. Lazard a aussi conseillé Telecom Italia dans sa défense contre l'OPA surprise d'Olivetti, lui-même épaulé par Mediobanca. Pour M. Bernheim, l'arrivée de M. Braggiotti chez Lazard n'a nullement constitué une trahison : « Je ne pouvais pas le laisser aller chez

Rothschild ou autre Paribas », se borne-t-il à préciser.

Des questions restent en suspens. Ce départ ne rend-il pas la compagnie d'assurances plus vulnérable ? Le fragile équilibre entre Mediobanca et Lazard est désormais rompu, et certains pensent que le départ contre l'arrivée d'un établissement étranger que constituait M. Bernheim a sauté. Reste à savoir aussi ce que fera Lazard de sa participation de 5 % dans l'assureur italien. Seule certitude : Antoine Bernheim n'entend pas rester inactif. La riposte pourrait venir d'AXA, le groupe de Claude Bébear n'ayant jamais caché ses ambitions en Italie.

Autre question, ce divorce entre Lazard et Mediobanca va relancer les cartes de la banque italienne, en pleine recomposition. Le mariage entre Unicredito et Comit semble menacé, Mediobanca soutenant une union entre Comit et Banca Intesa, dont le Crédit agricole détient 23 %. La finance italienne s'attend à de nouveaux coups de théâtre.

Pascale Santi

Les Etats-Unis menacent le consortium Airbus

VENDREDI 30 AVRIL, les Etats-Unis ont annoncé leur intention de requérir des consultations avec l'Union européenne dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la question des aides accordées par la France à Sextant Avionique, filiale de Thomson-CSF, et à la firme britannique Smith Industries pour mettre au point des systèmes d'avionique destinés aux Airbus. Le programme subventionné a été « créé avec l'objectif affiché de remplacer les systèmes d'avionique américains », a affirmé dans un communiqué Charlene Barshefsky, la représentante américaine pour le commerce. L'aide du gouvernement français accordée pour 1998 et 1999, sous forme « d'avances remboursables », s'élèverait à 23 millions de dollars (140 millions de francs) et couvrirait 40 % des coûts de développement prévisionnels, selon l'administration américaine. Bien que cette procédure ne vise pas directement le consortium Airbus, elle pourrait être, selon des sources européennes, une manœuvre américaine pour remettre en cause l'accord euro-américain de 1992 sur les aides à la construction des avions commerciaux de plus de cent places, et empêcher le financement futur du projet Airbus de super-jumbo (A3XX), rival du Boeing 747.

Air France : la grève à Nice s'enlise et les syndicats se divisent

APRÈS dix-neuf jours de conflit, la grève du personnel au sol d'Air France à Nice se poursuivait, lundi 3 mai dans la matinée, mais l'unité syndicale commence à se fissurer. La CFDT, suivie par la CGC, a annoncé qu'elle entendait proposer la reprise du travail aux grévistes dès lundi. En revanche, les discussions menées pendant toute la semaine n'ont pas permis d'aboutir à la rédaction d'un texte commun avec les autres syndicats. Ceux-ci protestent contre l'externalisation de la manutention des bagages en vrac et du ménage des cabines. La direction a fait une concession en proposant de « suspendre » son projet de sous-traitance pour les bagages, mais, concernant le ménage des cabines, la direction n'entend pas revenir en arrière. La situation semble donc s'enliser, alors que, samedi, pour la première fois depuis le début du conflit, les forces de l'ordre sont intervenues. De son côté, Air France assure désormais la totalité de ses 44 vols quotidiens programmés à Nice.

Premier assureur de la Péninsule

Generali est le premier assureur italien avec 32,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1998 (21,1 milliards d'euros en 1997).

● Troisième assureur européen derrière le français Axa et l'allemand Allianz.

● Troisième assureur d'Allemagne, via sa filiale à 65,17 % AMB (7,7 % de part de marché), sixième en France (4,5 % de part de marché).

● Actifs gérés : 162 milliards d'euros.

● Bénéfice net consolidé : 880 millions d'euros en 1998, soit un rendement sur fonds propres de 11,3 % en 1998, après 10,1 % en 1997.

● Participations dans la banque italienne : 4,99 % de la Comit, 2 % de Mediobanca, 7,48 % de Banca Intesa.

l'assureur italien le 30 juin 1995.

Vendredi matin 30 avril, au début de l'assemblée générale de Generali à Trieste, siège de l'assureur italien, M. Bernheim savait que son sort était joué. Enrico Cuccia, le nonagénaire président honoraire de Mediobanca, l'avait convoqué la veille pour lui dire : « vous ne pouvez plus rester président de Generali », faisant voler en éclats une amitié de quarante ans ! M. Bernheim a déclaré aux actionnaires que sa position de président était « très incertaine », en raison de l'opposition d'un « important actionnaire » qui souhaite « un président italien issu de l'interne ». Lui-même était le premier président non italien de l'assureur, né en 1831. Tout un symbole pour ce groupe aussi emblé-

PROFIL

« RÉVOQUÉ COMME UN VALET »

« J'ai été révoqué comme un valet... ». La journée du 30 avril restera pour Antoine Bernheim comme l'un des « camouflets » les plus durs de sa longue carrière. Nommé président du premier assureur italien en juin 1995, il en est révoqué presque quatre ans plus tard.

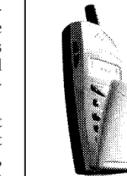
Très abattu, son regard restait néanmoins pétillant à l'issue du conseil d'administration de l'assureur qui l'a limogé, mais teinté d'amertume, car il se dit « trahi » par un ami de quarante ans, celui qui fut son maître à penser, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-onze ans, Enrico Cuccia, fondateur et président honoraire de la banque d'affaires italienne Mediobanca. Car Antoine Bernheim « est fidèle aux gens qu'il aime et qu'il a aidés », indique un proche. Derrière cet homme massif, souvent appelé « Tonio », réputé pour ses « coups de gueule » et sa bougonnerie, se cache toujours une âme d'adolescent, enthousiaste et sans artifice.

A soixante-quatorze ans, celui qui a tourné plusieurs pages du capitalisme français, consultant Bolloré, Pinault et autres Arnault, avouait vendredi : « Je ne supporte pas de me réveiller le matin en n'ayant rien à faire. » L'un des plus célèbres associés gérants de Lazard ne se cantonnera donc pas à l'une de ses deux passions, le bridge et ses deux petits-enfants.

L'un des plus beaux coups de sa carrière est resté dans les annales de la finance française : le lancement de l'offre publique d'achat de Generali sur les AGF en octobre 1997, première OPA hostile d'un étranger en France, a contribué à « réveiller les Generali de leur somnolence », ranimant le lion endormi.

« Le génie est de saisir les opportunités, après on dit que c'était de la stratégie. » Antoine Bernheim se plaît à mentionner cet adage. C'était en effet un coup de billard à plusieurs bandes, car M. Bernheim reconnaît aujourd'hui qu'il visait l'assureur allemand AMB. « Si j'avais réussi, on m'aurait reproché de déplacer le centre de décision du premier assureur italien en France... », commente-t-il.

P. Sa.



Mon nouveau

sait se faire tout petit.

Et ce qu'il fait pour moi est géant.

Grâce à son vibreur intégré, il m'alerte en silence. Avec son flip actif, je décroche et raccroche à volonté. Avec en plus la reconnaissance vocale, je peux appeler qui je veux sur simple demande parmi mes 10 numéros enregistrés. Mon nouveau téléphone Ericsson T18 bi-bande GSM 900/1800 est géant.

ERICSSON

Service Clients **0803 383 383**
1,49 F/mn

Communiquez l'émotion.

Un hebdomadaire gratuit pour les usagers du métro parisien

Après ceux de Stockholm, Göteborg, Budapest, Prague et Londres, les transports en commun parisiens ont leur journal, depuis lundi 3 mai. Lancé par Métrobus, ce « city magazine » consacré aux loisirs et à la consommation sera diffusé à 400 000 exemplaires dans deux cents stations

IL N'EST PAS quotidien, contrairement à ses grands frères de Stockholm ou de Londres (*lire ci-dessous*), mais, comme eux, il est gratuit et réservé aux usagers des transports. *A nous Paris, c'est l'« hebdo du métro »*. On le trouvera chaque lundi sur les présentoirs spécialement installés dans les stations.

Le premier numéro a été mis en place, lundi 3 mai, dans cinq cents points de diffusion répartis dans deux cents stations de métro, de RER et, aussi, de tramway, soit une sur deux environ. Tiré à 350 000 exemplaires dans un premier temps, il devrait rapidement atteindre 400 000.

La nécessité d'avoir une forte diffusion pour couvrir l'immense réseau de la RATP a rapidement dissuadé ses concepteurs d'opter pour une formule de quotidien. « *On ne voyait pas comment la rentabiliser* », explique Gérard Unger, président de Métrobus, une filiale à 100 % de Publicis, régisseur publicitaire exclusif de la RATP, qui est à l'origine du projet. Dans un marché publicitaire très concurrentiel en Ile-de-France, un quotidien gratuit ne pouvait espérer que des miettes : « *En Suède, et même en Grande-Bretagne, l'affichage et la télévision pèsent moins lourd* », estime Michel Lallement, directeur général de *A nous Paris*.

De plus, dans ces deux pays, l'initiative est venue de groupes de presse, et elle se situait dans le cadre d'une stratégie globale de conquête d'un marché de lecteurs. Ce n'est pas le cas à Paris. La RATP est désireuse de donner à lire à ses voyageurs dans le cadre de l'amélioration de ses services et de l'animation de son réseau ; elle n'a pas vocation à exacerber une concurrence avec la presse quotidienne.

« VRAI PRODUIT RÉDACTIONNEL »

La société éditrice du nouveau journal est détenue majoritairement par Métrobus (55 %), en association avec le groupe de presse belge Roularta (30 %), qui assure

l'impression, et la Comareg, filiale d'Havas Média Communication, chargée de la commercialisation des petites annonces (15 %). L'hebdomadaire n'est pas pour autant un simple gratuit d'annonces, mais, précise Gérard Unger, « *un vrai produit rédactionnel, qui ne marche pas sur les plates-bandes des quotidiens et des news magazines* ».

De format tabloïd, *A nous Paris* comprend trente-deux pages, dont six à huit de petites annonces et dix à douze de publicité commerciale. Selon les numéros, la RATP disposera de une à quatre pages pour sa propre communication. Le reste – quatorze pages au

moins – est réservé à la rédaction. Pas question d'aborder l'actualité chaude : « *C'est un journal de loisirs et de consommation, précise Michel Lallement. Avec des informations pratiques et des articles de découverte de Paris.* »

UN JOURNAL À GARDER

La rédaction compte sept salariés et une équipe de collaborateurs pigistes. L'agence Verbe, filiale de Publicis, s'occupe de la gestion éditoriale et du pré-pressé (fabrication avant impression), tandis que l'agence Grand Prix assure le conseil éditorial.

Un test sur quarante stations avait été mené en juin et juillet

1998, pendant la Coupe du monde de football, en association avec le groupe Amaury, qui a renoncé depuis. Les études réalisées par l'institut Ipsos montraient pourtant un fort indice de satisfaction des lecteurs (76 %).

Surtout, 78 % d'entre eux ont emporté le journal chez eux. C'est une différence essentielle avec les quotidiens suédois et londonien : « *Ils se lisent pendant le temps de trajet, alors que notre objectif est l'emport, déclare M. Lallement. On fera tout pour que les gens gardent le journal.* » Le contenu rédactionnel est conçu dans cette perspective : une série d'articles courts « à picorer » dans les rames, d'autres plus longs, mais surtout des adresses utiles, des petites annonces et des jeux qui incitent à conserver le magazine.

Des quotidiens en libre-service dans les stations

Les éditeurs du *Monde*, du *Figaro*, de *Libération* et le groupe Amaury (*L'Equipe*, *Le Parisien-Aujourd'hui*) ont décidé de créer un groupement d'intérêt économique (GIE) pour exploiter en direct la vente de leurs journaux dans des distributeurs automatiques situés dans le métro de Paris. A la rentrée prochaine, ces cinq titres seront disponibles dans une centaine de machines, installées sur les quais des stations les plus fréquentées.

Il s'agit de la poursuite et de l'extension d'une expérience, menée depuis quelques mois, à la demande de la RATP, sur une douzaine de distributeurs installés sur la ligne 9. Par rapport au matériel de ce premier essai, doté de monnayeurs d'un modèle ancien, la nouvelle expérimentation fera appel à une technologie moderne, acceptant notamment la carte de paiement électronique actuellement testée par la RATP.

« Metro London », enjeu d'une guerre souterraine dans la presse britannique

LONDRES

de notre correspondant à la City

A 7 heures, tous les exemplaires de *Metro London* déposés, une demi-heure plus tôt, à la station Notting Hill Gate ont disparu. Sur le présentoir vide, une inscription : « *Servez-vous, mais il faut être rapide.* » Le premier quotidien gratuit britannique, lancé le 15 mars, marche bien. Déjà disponible cinq jours par semaine dans les 261 stations du « Tube », ce tabloïd d'une trentaine de pages, qui tire actuellement à 200 000 exemplaires, sera distribué prochainement dans les grandes gares ferroviaires de la capitale et de la ligne de banlieue Connex. Pour atteindre son objectif de 350 000 exemplaires, le groupe Associated Newspapers, qui édite *Metro*, entend disposer d'un millier de points de distribution d'ici à l'été.

« *Un bulletin d'information radio sur papier imprimé* » : c'est ainsi que ses promoteurs définissent *Metro*, inspiré du *Stockholm Metro*, le quotidien gratuit du groupe suédois Modern Times, présent également à Göteborg, Budapest et Prague. « *La moitié des usagers du métro ne lisent actuellement pas de journaux. Metro leur offre un tour d'horizon de l'actualité en vingt minutes, durée moyenne du trajet en métro le matin. La cible visée est la classe aisée et citadine des jeunes professionnels de vingt à trente-quatre ans qui intéressent les annon-*

ceurs », assure un porte-parole du groupe dirigé par lord Rothermere, qui publie notamment le *Daily Mail* et l'*Evening Standard*.

Metro est un journal sympathique, avec de gros titres et des faits divers locaux comme nationaux voisinant avec des informations étrangères provenant de dépêches d'agence, des pages pratiques et sportives rondement menées, un bon agenda des spectacles et des potins mondains dignes de cette cité narcissique de 7 millions de personnes. Les éditoriaux de ce quotidien réalisé par une vingtaine de journalistes seulement – mais épaulés par les rédactions du *Mail* et du *Standard* – se veulent politiquement neutres. Outre la redevance annuelle de 1,5 million de livres versée à London Transport, *Metro* offre gratuitement à la société gestionnaire du réseau une page quotidienne destinée à informer les passagers de ses projets et... à s'exercer des nombreuses pannes.

« PAS SUFFISAMMENT CIBLÉ »

En signant avec London Transport cet accord d'exclusivité pour dix ans, Associated Newspapers a pris de vitesse son grand rival, le groupe News International de Rupert Murdoch (*Times*, *Sun*, etc.). Le lancement-surprise de *Metro* a contraint le magnat australo-américain à abandonner son projet de quotidien gratuit de l'après-midi avec lequel il comptait

défier l'*Evening Standard*, en position de monopole l'après-midi.

Pour *Metro*, les experts restent prudents. « *Metro peut intéresser des publicitaires recherchant un impact immédiat : campagnes de promotion de grands magasins ou d'agences de voyage, lancement de films ou produits de beauté au rabais. Le problème est que, pour les annonceurs, ce journal n'est pas suffisamment ciblé, que ce soit par classe sociale, profession ou zone géographique* », estime Paul Thomas, de l'agence Universal McCann. Par ailleurs, la distribution, très coûteuse, s'avère plus complexe que prévu.

« *Le marché médiatique scandinave est sous-développé, ce qui n'est pas le cas de la Grande-Bretagne, qui dispose d'une dizaine de titres quotidiens bon marché qui se font déjà la guerre dans les kiosques en multipliant les suppléments pour attirer le lecteur* », affirme le spécialiste de la presse, Roy Greenslade. *Metro* marche en effet sur les plates-bandes des tabloïds du matin, qui pourraient contre-attaquer en lançant une guerre des prix dont l'*Evening Standard*, milieu de gamme, pourrait faire les frais. Enfin, il n'est pas évident que la recette londonienne soit transposable dans d'autres villes britanniques, voire à New York, comme l'envisage lord Rothermere.

Marc Roche

Jean-Jacques Bozonnet

Les chaînes locales seront les premières victimes du numérique hertzien

L'AVÈNEMENT du numérique hertzien ne fera pas que des heureux. Au chapitre des plaignants, les télévisions locales devraient se trouver en première ligne. Des sources bien informées certifient que « *le gouvernement devrait prendre position très rapidement sur le numérique hertzien* ». Avec cette annonce, Matignon offrira au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) un motif sérieux pour geler les attributions de fréquences analogiques aux télévisions locales.

Une récente décision du Conseil d'Etat a, en effet, obligé le CSA à lancer des appels à candidature pour attribuer des fréquences analogiques à des chaînes locales. Deux sont déjà organisés. Le premier, concernant les sites des Sables-d'Olonne, de Luçon (Vendée), de Tours et de Clermont-Ferrand, est presque bouclé : les attributions de fréquences seront annoncées à la mi-juin. Un second est en cours, réservé à la Savoie/Haute-Savoie et à Bordeaux. La date limite de dépôt des dossiers de candidature était fixée au lundi 3 mai. Cet appel d'offres pourrait faire le bonheur de TV8 Mont-Blanc, héritière de la défunte 8 Mont-Blanc.

L'annonce imminente du calendrier de lancement du numérique hertzien ne devrait pas remettre en cause les premières attributions étudiées par le CSA. Par anticipation, il aurait « *lancé [ses] premiers appels à candidature sur des fréquences qui n'obéiront pas le développement du numérique hertzien* ». Au Conseil supérieur, on estime « *à deux à trois ans le temps nécessaire pour établir le processus de planification du numérique hertzien* », c'est-à-dire déterminer « *les fréquences disponibles sur toute la France et ouvrir le réseau* ».

Selon le CSA, « *les dossiers suivront leur cours* », car il estime que rien ne l'oblige à geler les attributions de fréquence. Toutefois, le

récent rapport sur le numérique hertzien, rédigé par Gérard Eymery et Jean-Pierre Cottet, préconise un « *gel* » des autorisations. Le CSA pourrait s'appuyer sur les exemples britannique et suédois. Ces pays ont procédé à un gel des autorisations de chaînes en analogique dès lors que le passage au numérique hertzien a été décidé. De fait, les six bouquets de programmes numériques terrestres envisagés, baptisés multiplexes, prendront l'essentiel du spectre des rares fréquences disponibles.

DE NOUVEAUX ACTEURS

Certains, au CSA, estiment que ce « *serait une folie de procéder maintenant à des attributions de fréquence* ». Outre le manque de places disponibles, c'est l'attrait du futur support qui est en jeu. Au cours des années 80, le lancement de plusieurs chaînes hertziennes – Canal +, La Cinq et M6 – avait porté un rude coup au développement du câble.

En pratique, le CSA poursuivra l'attribution des fréquences. Mais celles-ci seront rares et tous les

projets de chaîne locale ne pourront y trouver place. Pour y remédier, le gouvernement envisage de réserver une portion des multiplexes aux télévisions locales, notamment pour « *favoriser l'entrée de nouveaux acteurs* » ; mais aussi « *parce que l'intérêt du numérique hertzien est de proposer un grand nombre de programmes gratuits* ». Déjà fragile, l'économie des chaînes locales pourrait ne pas résister à la diffusion exclusive en numérique hertzien. Selon le CSA, « *il faudra au moins dix ans au numérique hertzien pour toucher le nombre de foyers aujourd'hui couverts par l'analogique* ».

Les chaînes affiliées aux grands groupes audiovisuels pourraient, en revanche, y trouver leur compte. TF1 a déjà dans ses cartons un projet de multiplexe qui mêlera chaînes en clair, financées par la publicité, et programmes à péage : une offre constituée par des chaînes déjà diffusées et par de nouveaux programmes comme TF2.

Guy Duthéil

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : France 3 a annoncé une nouvelle organisation de la direction générale, jeudi 29 avril. François Guilbeau est nommé directeur général adjoint de France 3 chargé des finances et des ressources humaines. Tout en continuant à assurer le secrétariat général de France Télévision, M. Guilbeau occupe aussi les fonctions de directeur des relations sociales à la place de Bernard Gourinchas, nommé inspecteur général de la chaîne.

■ **AB Productions chercherait à vendre Hamster**, une importante société de production, selon le magazine professionnel *Broadcast*. Le chiffre d'affaires d'Hamster aurait sérieusement chuté en quatre ans pour passer de 296 à 73,9 millions de francs (45,12 à 11,26 millions d'euros). *Broadcast* affirme que GMT (groupe Lagardère) pourrait être intéressé par une telle acquisition.

■ **PRESSE** : la rédaction de l'hebdomadaire *VSD* (Prisma Presse) a décidé, mardi 27 avril, de se constituer en société des journalistes pour « *protester contre la valse des responsables de la rédaction depuis trois ans* ».

■ **Danièle Granet a été nommée directrice générale** du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) et restera administratrice de Novapress (Radio Nova et *Nova Magazine*).

HORS-SÉRIE

SCIENCE ET AVENIR

SCIENCE ET AVENIR

TOUT L'UNIVERS DANS UNE ÉQUATION

La théorie de tout

« Si nous découvrons une théorie complète, [...] nous connaissons la pensée de Dieu »

STEPHEN HAWKING
Astrophysicien

CHÉRIE GRÉNY/CADRIA PRESS

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 4 MAI

■ **FRANCE** : résultats de l'industrie pétrolière française en 1998. Assemblée générale de la BNP. Semaine d'action syndicale dans les centres des impôts.
 ■ **ALLEMAGNE** : assemblée générale de Hoechst.
 ■ **JAPON** : les marchés financiers sont fermés.

MERCREDI 5 MAI

■ **FRANCE** : enquête mensuelle de l'Insee auprès des ménages. Conseil de la politique monétaire de la Banque de France.
 ■ **ÉTATS-UNIS** : commandes à l'industrie en mars.
 ■ **JAPON** : les marchés financiers sont fermés.

JEUDI 6 MAI

■ **EUROPE** : réunion du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.
 ■ **FRANCE** : enquête trimestrielle sur la conjoncture dans l'industrie. Rapport annuel de la Commission des opérations de Bourse.
 ■ **RÉSULTATS** : comptes annuels de 1998 de la Suisse de Re.

VENREDI 7 MAI

■ **EUROPE** : sommet économique franco-allemand à Aix-en-Provence.
 ■ **FRANCE** : coût horaire du travail des salariés en janvier.
 ■ **ALLEMAGNE** : évolution du chômage en avril.
 ■ **ÉTATS-UNIS** : chômage et créations d'emploi en avril.

SAMEDI 8 MAI

■ **EUROPE** : rencontre des ministres de l'environnement de l'Union européenne à Weimar jusqu'au 9 mai.

DIMANCHE 9 MAI

■ **EUROPE** : rencontre des ministres du commerce de l'Union européenne à Berlin jusqu'au 10 mai.

AFFAIRES

INDUSTRIE

■ **EDF** : Electricité de France a signé un contrat de 720 millions d'euros (4,7 milliards de francs) pour la réalisation en Egypte de deux centrales électriques au gaz naturel, de 650 mégawatts chacune, sur le canal de Suez.

PHILIPS : le groupe néerlandais d'électronique

a annoncé, lundi 3 mai, avoir conclu un accord à l'amiable pour le rachat du concepteur américain de puces électroniques VLSI Technology Inc. pour 1 milliard de dollars, mettant un terme à une tentative d'OPA hostile du néerlandais.

VOLVO : le groupe de camions suédois

a porté sa participation dans son concurrent Scania à près de 21 %, moyennant un investissement de 376 millions d'euros (2,5 milliards de francs).

TOTAL : le groupe pétrolier

a annoncé, vendredi 30 avril, détenir 9,6 % du capital du fabricant britannique de peintures Kalon qu'il souhaite fusionner avec Sigma, la filiale peinture de son associé Petrofina.

UGINE : la filiale aciers inoxydables d'Usinor

a présenté, vendredi, un plan social portant sur la suppression de 242 emplois sur quatre sites, via des préretraites et une réduction du temps de travail.

VIVENDI/SAINT-GOBAIN : les deux groupes

ont partiellement décroisé leurs participations. Saint-Gobain ne détient plus que 3,4 % du capital et 6,5 % des droits de vote de Vivendi et ce dernier 1,8 % du capital et 3,4 % des droits de vote de Saint-Gobain.

DEUTSCHE BAHN : le président de la compagnie allemande

des chemins de fer, Johannes Ludewig, a indiqué dimanche 2 mai qu'une fusion était envisagée à l'automne avec la société néerlandaise de transport de marchandises.

TELECOM ITALIA : l'opérateur italien

et son allié Deutsche Telekom discuteraient, selon le Wall Street Journal, avec des opérateurs américains dans le but de s'associer pour contrer l'OPA d'Olivetti qui a débuté vendredi 30 avril.

FINANCE

■ **GENERALI** : Antoine Bernheim, associé-gérant de Lazard, n'a pas été reconduit à la présidence du groupe d'assurances italien (*lire page 19*).

SG PARIBAS : la Société générale et Paribas

auraient, selon *Le Journal du dimanche* du 2 mai, approché la banque suisse UBS afin d'échapper à la double offensive lancée par la BNP. Les discussions porteraient sur une prise de participation de 10 % dans l'ensemble SG Paribas.

EUROPE



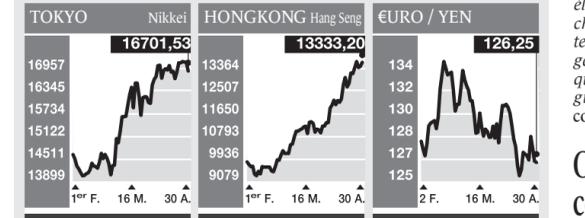
Europe 17h35	Indice sélection	cours	Var. % 29/04	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3757,87	0,59	12,43
EUROPE	STOXX 50	3763,67	0,7	13,36
EUROPE	EURO STOXX 324	323,37	0,53	8,38
EUROPE	STOXX 653	312,35	0,65	11,87
PARIS	CAC 40	4405,35	0,77	11,74
PARIS	MIDCAC	1759,29	1,11	6,77
PARIS	SBF 120	2981,13	0,92	12,23
PARIS	SBF 250	2799,45	0,93	11,98
PARIS	SECOND MARCHÉ	1920,75	0,93	-4,04
AMSTERDAM	AEX	573,52	-0,35	6,53
BRUXELLES	BEL 20	3227,69	-0,18	-8,16
FRANCFORT	DAX 30	5393,11	1,10	7,81
LONDRES	FTSE 100	6552,20	0,84	11,38
MADRID	STOCK EXCHANGE	9975,40	-0,32	1,41
MILAN	MITEL 30	36791,00	0,88	4,66
ZURICH	SPI	7335,50	0,42	2,44

AMÉRIQUES



Amérique 10h15	Indice sélection	cours	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10878,38	0,30	18,48
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1342,83	-0,60	9,24
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2528,44	-0,86	15,31
TORONTO	TSE INDEX	7093,33	-0,11	9,36
SÃO PAULO	BOVESPA	11085,00	-0,38	63,40
MEXICO	BOLSA	322,45	1,22	38,70
BUENOS AIRES	MERVAL	514,34	1,54	19,60
SANTIAGO	IPSA GENERAL	117,95	-0,97	53,18
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5463,38	-1,59	14,09

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h15	Indice sélection	cours	Var. % 29/04	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKI 225	16701,53	-1,42	20,66
HONGKONG	HANG SENG	13333,20	1,16	32,69
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	34,41
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	87,15	-0,24	34,20
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3101,10	-0,12	10,23
BANGKOK	SET	34,36	5,27	33,80
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3325,69	1,62	8,85
WELLINGTON	NZSE-40	2278,28	-0,64	10,31

ÉCONOMIE

La vigueur de l'économie américaine reste intacte

L'ÉCONOMIE américaine est restée très vigoureuse au premier trimestre 1999 grâce au dynamisme époustouflant de la consommation et malgré les piètres résultats du commerce extérieur. Le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 4,5 %, en rythme annuel, pendant les trois premiers mois de 1999 après une croissance exceptionnellement forte de 6 % au quatrième trimestre 1998, selon l'estimation préliminaire du département du commerce publiée vendredi 30 avril. Ce rythme de croissance a surpris les conjoncturistes qui tablaient sur seulement 3,3 %.

« L'économie américaine continue à enregistrer une performance extraordinaire sans aucun signe que cela va s'arrêter », a constaté John Lonski, principal économiste de Moody's, la firme de notation financière de Wall Street. La consommation a encore été le principal moteur de cette expansion, aidée également par la bonne tenue des investissements des entreprises, ont souligné les économistes.

Avec une inflation maîtrisée, les dépenses de consommation se sont nettement accélérées pendant les trois premiers mois de l'année. Elles ont ainsi augmenté de 6,7 % en rythme annuel. Le dynamisme de la construction, nourri par un bond de 21,6 % en rythme annuel des dépenses consacrées à l'achat de logements, a aussi contribué à tirer la croissance au début de l'année.

Le président des Etats-Unis, Bill Clinton, a salué les performances de l'économie américaine. « Une croissance forte, des investissements élevés, une inflation et un taux de chômage faibles, autant d'indicateurs qui forment une combinaison gagnante et apportent la preuve qu'il faut poursuivre notre stratégie », a-t-il affirmé dans un communiqué. (*Lire p. 6.*)

■ **FRANCE** : le produit intérieur brut (PIB) de la France devrait croître de 0,4 % au deuxième trimestre et de 0,6 % au troisième trimestre, selon l'indicateur avancé de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) publié lundi 3 mai.

Critiques occidentales contre la politique de la BAD

LA BANQUE asiatique de développement (BAD) a été mise sur la sellette, samedi 1er et dimanche 2 mai, à Manille, lors de la 32e réunion annuelle de ses 57 pays membres, dont beaucoup reprochent à l'institution d'errer dans sa politique

de prêts et de négliger l'état de ses finances.

Les critiques sont venues des pays de l'Union européenne et des Etats-Unis qui sont, avec le Japon, le plus grand donateur de la BAD. Edwin Truman, secrétaire adjoint au Trésor américain, a suggéré que la BAD relève les taux d'intérêt liés à ses prêts qui sont, a-t-il souligné, parmi les plus bas appliqués par les institutions financières internationales.

JAPON : le ministre japonais des finances

Kiichi Miyazawa, a exclu, samedi, à Manille la mise en œuvre de nouvelles aides fiscales pour relancer l'économie nipponne.

THAÏLANDE : le gouvernement libéral

a du mal à faire accepter son programme de privatisation, entrepris sous l'égide du FMI, auprès des employés du secteur public qui se disent déterminés à empêcher la « colonisation économique » par les investisseurs étrangers. Plusieurs milliers de syndicalistes ont dénoncé le « *bradage de la nation* » la semaine dernière à Bangkok, lors d'une des plus grosses manifestations depuis la crise de l'automne 1997, et s'apprêtent à recommencer jeudi.

BRÉSIL : le président de la puissante Fédération des industries

de Sao Paulo (Fiesp), Horacio Lafer Piva, a lancé une alerte sur les dangers de paralysie des réformes au Congrès.

Le ralentissement de l'activité économique au Brésil

provoquera cette année une chute de 2,3 % du PIB, indique l'Institut de recherche économique appliquée (IPEA), dépendant du ministère des finances, dans une prévision rendue publique dimanche. Cette projection est nettement plus favorable que celle prévue dans l'accord entre le gouvernement brésilien et le Fonds monétaire international (FMI) tablant pour 1999 sur une chute de 3,5 à 4 % du PIB.

FRANCE : le produit intérieur brut (PIB) de la France

devrait croître de 0,4 % au deuxième trimestre et de 0,6 % au troisième trimestre, selon l'indicateur avancé de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) publié lundi 3 mai.

IRLANDE : le boom économique devrait se poursuivre

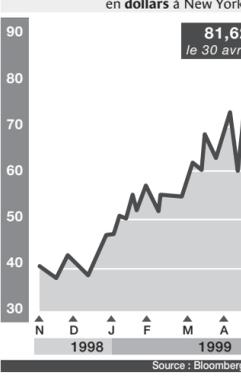
en Irlande, avec une croissance de 10 % cette année et de 8 % en l'an 2000, mais la pénurie de main-d'œuvre menace, selon un rapport publié vendredi par l'un des principaux cabinets de courtage du pays dépendant de la banque néerlandaise ABN-Amro.

VALEUR DU JOUR

MediaOne fait monter les enchères

LA BATAILLE pour le contrôle de MediaOne, le quatrième câble-opérateur américain, fait rage. Vendredi 30 avril, le conseil de MediaOne a approuvé la contre-OPA lancée par le géant américain des télécommunications, AT & T, pour un montant de 62,5 milliards de dollars (58,4 milliards d'euros). Cette offre vient contrecarrer celle, lancée le 21 mars 1999, par Comcast, le troisième câble-opérateur américain. En fusionnant avec MediaOne, Comcast voulait ainsi créer le numéro deux américain, avec près de 11 millions d'abonnés, détrônant ainsi TCI, qui venait, précisément, de tomber dans l'escarcelle d'A & T pour 59 milliards de dollars. Mais l'appétit d'AT & T semble insatiable. Pour « *Magell* » (surnom d'AT & T), opérateur de longue distance et international, le câble est devenu le vecteur privilégié pour reprendre pied sur le marché de la téléphonie locale (estimée à 100 milliards de dollars) en entrant directement dans les foyers américains. En additionnant les abonnés de TCI et de MediaOne, AT & T pourrait avoir accès à près de 25 % des foyers américains. L'opérateur pourrait alors leur proposer les services téléphoniques classiques, mais aussi les nouveaux services Internet. Une stratégie longuement mûrie. En février 1999, AT & T avait mis la main sur At Home, le leader des services Internet à haut débit. En acquérant MediaOne, il contrôlerait égale-

Action MediaOne en dollars à New York



ment le numéro deux de ces services : Road Runner. Cette dernière éventualité inquiète les grands noms de l'Internet comme Microsoft et America Online (AOL). Ces derniers ont donc obtenu de MediaOne le droit de se pencher sur le dossier. Ils pourraient ainsi venir épauler Comcast (Microsoft est actionnaire de Comcast à hauteur de 5 % depuis 1997) dans sa contre-offensive. Paul Allen, le cofondateur de Microsoft, pourrait se joindre également à l'équipe. Sa société, Marcus Cable, est, à coups d'acquisitions, devenue le septième câble-opérateur américain, avec plus de 2,5 millions d'abonnés. Une prise de participation dans MediaOne le propulserait parmi les grands du secteur.

Enguérand Renault

SUR LES MARCHÉS

PARIS

A NOS LECTEURS en raison de problèmes informatiques, les cours publiés sont ceux du vendredi 30 avril. La Bourse de Paris poursuivait sa progression lundi 3 mai. L'indice CAC 40 affichait une hausse de 0,26 % à 4 416,93 points. Vendredi, il avait enregistré son deuxième record historique en une semaine.

FRANCFORT

LA BOURSE allemande était bien orientée lundi 3 mai quelques minutes après le début des cotations : l'indice Dax affichait une légère progression de 0,11 % à 5 366,44 points. Vendredi, grâce à l'impulsion de Wall Street, il avait fini sur un gain de 0,70 % à 5 360,44 points.

LONDRES

VENDREDI 30 AVRIL, la Bourse de Londres a terminé la séance en progression, dopée par la performance de Wall Street dans l'après-midi et la veille, et dans un marché émissé de réaliser des gains avant un long week-end, lundi 3 mai étant férié. L'indice Footsie 100 a clôturé sur une hausse de 0,84 % à 6 552,2 points.

HONGKONG

ALORS QUE la Bourse de Tokyo restait fermée jusqu'à jeudi pour cause de fêtes nationales, la place de Hongkong, l'autre grand marché de l'Asie, était en baisse quelques minutes avant la clôture de la séance lundi 3 mai. L'indice Hang-seng perdait 1,08 % à 13 188,58 points.

NEW YORK

L'INDICE PHARE de la Bourse de New York a perdu 0,82 %, à 10 789,04 points vendredi 30 avril. En séance, le Dow Jones s'était approché de la barre des 11 000 points, s'établissant au plus haut à 10 961,71 points à la suite de la publication de statistiques témoignaient une nouvelle fois de la vigueur de l'économie américaine : une augmentation plus importante que prévu du produit intérieur brut de 4,5 % au premier trimestre. L'indice composite Nasdaq était également bien orienté. Il a clôturé la séance en hausse de 0,57 %, à 2 542,86 points, alors que l'indice Standard and Poor's 500 a perdu 0,57 %, à 1 335,18 points.

TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES européens étaient orientés à la baisse lundi 3 mai à l'ouverture, le taux de rendement de l'OAT, qui évolue à l'inverse du prix, s'inscrivant à 4,04 %.

MONNAIES

LUNDI 3 MAI en début de matinée, le dollar se renforçait légèrement face au yen, mais restait stable face à l'euro. Le dollar s'échangeait à 119,65 yens et la devise européenne se négociait à 1,0585 dollar. Vendredi 30 avril, le billet vert avait largement profité de la publication de statistiques faisant état de la bonne santé de l'économie américaine, en dirigeant l'euro jusqu'à un nouveau plus bas historique sur le marché des changes de New York, à 1,0541 dollar.

Taux de change fixe zone Euro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	30/04
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4323
DEUTSCHEMARK	1,93627	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,2515
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,9075
PESETA ESPAG. (100)...	1,66386	PESETA ESPAG. (100)...	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	37,643
ESCUDO PORT. (100)...	2,00482	ESCUDO PORT. (100)...	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6078
SCHILLING AUTR. (10)...	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)...	4,27603	DOLLAR CANADIEN	1,5519
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAN	1,8962
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660		DRACHME GRECQUE	325,65
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	250,52
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	ZLOTY POLONAIS.....	4,1883

Cours de change croisés

30/04 17h35	Cours EURO	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,15245	0,83777	1,05730	1,16118	1,60880	0,65574
YEN.....	119,36500	126,25500	19,24500	192,10000	78,29500
EURO.....	0,94581	0,79205	0,15245	1,52170	0,62020
FRANC.....	6,20410	5,19490	6,55957	9,98150	4,06840
LIVRE.....	0,62158	0,52055	0,65715	0,10015	0,40760
FRANC SUISSE.....	1,52500	1,27715	1,61250	0,24580	2,45345

Taux d'intérêt (%)

Taux 30/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	2,55	2,43	4,02	4,87
ALLEMAGNE..	2,47	2,53	3,88	4,85
CDE-BRETAG.	5,38	5,08	4,60	4,53
ITALIE.....	2,93	2,90	4,09	5,08
JAPON.....	0,07	1,41
ÉTATS-UNIS..	5,03	4,53	5,29	5,59
SUISSE.....	0,38	0,83	2,40	3,74
PAYS-BAS.....	2,49	3,25		

Le Monde ECONOMIE

MARDI 4 MAI 1999

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES



EUROPE
Membre de la commission exécutive de la CGT,

Joël Decaillon est l'artisan de l'arrimage de sa centrale aux instances syndicales de l'Union (page V)

15% C'est la barre à laquelle les actionnaires

ont placé le « return on equity », alias le taux de profit. Une contrainte majeure, dont les entreprises doivent tenir compte dans leurs choix stratégiques (page VI)

FOCUS

Les cours du baril de pétrole s'envolent, mais pour combien de temps...

Tout va dépendre de la solidarité des pays membres de l'OPEP. Grand pays producteur, le Venezuela navigue dans des eaux instables (page VI)



INITIATIVES

Trente et un fonctionnaires municipaux de Saint-Brieuc ont confié à Madeleine Ropars, responsable de la communication de la ville, leurs souvenirs de carrière. L'ensemble donne un livre original, riche d'émotions (page VIII)



OFFRES D'EMPLOIS
De la page IX à la page XVI

Recrutés juste pour cinq ans, que deviendront les bénéficiaires de cette mesure-phare du gouvernement Jospin ?

Les emplois-jeunes risquent de mal vieillir

Les quatre sorties possibles du dispositif

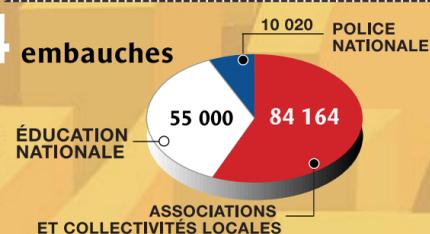
179 265

emplois créés au 31 mars 1999



dont **149 184** embauches

La sas de l'emploi-jeune permet le passage vers le secteur privé



L'emploi occupé correspond à un vrai besoin et des moyens de financement sont trouvés pour le pérenniser

Intégration rampante dans la fonction publique

Retour à la case départ "chômage"

Source: Ministère de l'emploi

Au point de départ, les emplois-jeunes sont à la rencontre d'un constat et d'une utopie. Ces emplois, qu'on appelle « occupationnels », les TUC (travaux d'utilité collective) hier, les CES (contrats emploi-solidarité) aujourd'hui, ont fini dans l'échec et l'opprobre, pour aller - très - vite. A l'opposé, le gisement des nouveaux emplois fait rêver depuis des années, sans qu'on parvienne vraiment à lui donner crédit. Pourtant, des besoins non satisfaits existent, des activités socialement utiles mériteraient d'être développées, et il y a même tout un courant d'opinion pour s'y intéresser. Aux confins des secteurs marchands et non marchands, et sans préjuger du statut futur des nouveaux services, il pourrait y avoir place pour ce que les exégètes appellent l'économie solidaire ou plurielle.

Quand la loi du 16 octobre 1997 est publiée, les deux éléments se chevauchent toujours, mais le déséquilibre est déjà là. Depuis la forteresse de l'éducation nationale, Claude Allègre prend l'offensive et présente alors un objectif de 65 000 aides-éducateurs. Sur le terrain, ceux qui militent pour une approche originale, transformatrice, comprennent vite qu'ils sont peut-être en train de perdre la bataille. Les emplois-jeunes risquent de devenir une mesure comme une autre, plus alléchante, certes, mais uniquement dédiée à la politique publique de lutte contre le chômage. D'ailleurs, les résultats viennent rapidement saluer les mérites de l'action gouvernementale. Par rapport aux 350 000 emplois-jeunes visés d'ici à l'an 2000, près de 180 000 étaient acquis à la fin mars. A un moment où les 35 heures tardent à produire leurs effets, personne ne nie l'impact du dispositif sur l'emploi, bien plus immédiat. Un succès incomparable, reconnaît-on au plus haut niveau.

Mais les emplois-jeunes ne se limitent pas à ce qui constitue un authentique succès. Au travers de la formule « nouveaux services-emplois-jeunes », devenue l'appellation officielle, l'ambition était et reste plus grande. Sauf à devoir subir des conséquences autrement plus graves qu'avec les programmes précédents, à la hauteur des espoirs déçus. En 2002, année électorale normalement, les premiers sortants voudront enfin savoir ce qu'ils deviendront à l'issue du parcours, et il vaudrait sûrement mieux qu'on sache leur ré-

pondre. Pour la première fois, une mesure bénéficie de ce qui manque le plus, le temps. Cinq années pour expérimenter, voir émerger des métiers hier inconnus et qui font sourire, agents d'ambiance ou de médiation. Cinq années, aussi, avec des moyens considérables, un début de stabilité, qui permettent de démontrer que les intuitions étaient justes, la reconnaissance et l'utilité sociale au bout du lent cheminement. Cinq années à tâtonner, enfin, pour trouver les équilibres financiers ou élaborer des montages, selon les cas exclusivement publics, privés ou mixtes.

Au vu de plusieurs expériences, toute chance n'est pas perdue. Même si la voie se révèle délicate à emprunter, tant elle suppose de précautions et de discernement, et si les résultats concrets manquent encore d'être tout à fait concluants. A la SNCF, les escouades de jeunes commencent à peine à rassurer dans les gares et le bilan de l'utilité sociale de leur action, indispensable, n'a pas encore de traduction économique. Si elle doit en avoir un jour. Inlassablement, à partir d'études de cas, un observateur comme Bertrand Schwartz, qui avait créé en son temps les missions locales, mise sur la durée et l'écoute pour découvrir, ensemble, des « fonctions, et non des métiers », qu'il imagine

« interinstitutionnelles ». Un vrai travail de patience et de sensibilité, qui se conçoit bien de manière expérimentale, mais qui peut trouver ses limites quand il s'agit de le généraliser. Tout le monde n'est pas forcément capable, partout, d'autant d'invention prospective et ne sait pas détecter le nouvel emploi sous une pratique balbutiante.

Mais la machine tourne vite, peut-être trop. Utilisateurs du dispositif, élus et dirigeants d'associations ont parfois tendance à retomber dans les errements du passé. Soucieux de faire du chiffre, les pouvoirs publics ne respectent pas toujours la charte d'origine. Sans parler de l'éducation nationale qui, s'étant lourdement chargée, doit maintenant trouver une issue qui lui éviterait le fiasco redouté dans le plus mauvais des scénarios.

Fort heureusement, il reste encore plus de trois ans pour que des corrections de trajectoire interviennent et pour que le programme tienne ses promesses de changement. Question de temps, là encore. Et de volonté à résister à la facilité banalisante. Sinon, les emplois-jeunes laisseront un goût amer et feront des dégâts. Ce qui ne saurait satisfaire personne.

Alain Lebaube

Lire la suite du dossier pages II et III

3^e Cycle MASTER

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

10^e PROMOTION

- ♦ Plus de 40 intervenants professionnels
- ♦ Des métiers passionnants : Chef de projet, agent de développement local, chargé de mission affaires européennes, consultant en développement, ...
- ♦ Des emplois dans des collectivités, des structures intercommunales, des SEM, des CCI...

Recrutement sur dossier
- dépôt au plus tard le **15 Juin 1999** - et entretien.

C.E.S.E.C. Groupe ESC Normandie

9, rue Claude Bloch - 14000 CAEN

Tél. 02 31 46 78 87 - Fax 02 31 43 81 01

mastermdt@supeurope.unicaen.fr

NOUVEAUX SERVICES

Questions-réponses

1 Quel est le contenu du programme Nouveau**Services emplois-jeunes ?**

Selon la loi du 16 octobre 1997, il vise à « promouvoir le développement d'activités créatrices d'emplois pour les jeunes répondant à des besoins émergents ou non satisfaits et présentant un caractère d'utilité sociale ». L'objectif initialement fixé était de parvenir à la création de 350 000 emplois d'ici à la fin de l'an 2000. Ce dispositif est ouvert aux jeunes de moins de vingt-six ans sans emploi ou titulaires d'un contrat emploi-solidarité ou consolidé, ainsi qu'à ceux ayant entre vingt-six et trente ans, sans emploi et non indemnisables par les Assedic ou bien reconnus handicapés.

Les employeurs éligibles relèvent des secteurs public et associatif : collectivités territoriales, établissements publics, organismes privés à but non lucratif, établissements scolaires et police nationale. A l'exception de cette dernière, qui recrute les adjoints de sécurité sur des contrats de droit public, tous les autres employeurs recourent aux contrats de droit privé, à temps plein sauf dérogation expresse, et à durée déterminée de soixante mois non renouvelables, ou bien à durée indéterminée. Les conventions collectives, lorsqu'elles existent, s'appliquent aux emplois-jeunes.

L'aide de l'Etat prend la forme d'une subvention de chaque poste créé, fixée à hauteur de 80 % du SMIC, soit 93 843 francs (14 305 euros) par an. Le reste est pris en charge par l'employeur, qui peut verser une rémunération supérieure au SMIC. Le budget que l'Etat consacre à ce programme est de 35 milliards de francs (5,33 milliards d'euros) sur les trois premières années (1998 à 2000), puis de 35 milliards de francs par an en vitesse de croisière. Le financement de l'Etat étant limité à cinq années, l'employeur qui recrute un jeune sur le poste laissé vacant par un autre ne pourra obtenir de subvention que pour une période égale à cinq années diminuée de la durée déjà écoulée.

2 Les jeunes ont-ils droit aux allocations-chômage ?

En fin de contrat ou après sa rupture, le jeune a droit aux allocations-chômage. Le régime dont il relève dépend du statut de sa structure. Les employeurs de droit privé sont soumis au régime d'assurance-chômage Unedic. Ceux de droit public ont le choix entre l'Unedic et l'auto-assurance. Dans ce dernier cas, c'est l'employeur qui verse au jeune des allocations. Si l'employeur de droit public veut s'affilier à l'Unedic, celle-ci impose

qu'il affilie l'ensemble de son personnel contractuel. Ce qui lui occasionne un surcoût.

3 Quelles sont les activités exercées par les jeunes ?

Parmi ceux recrutés au sein de collectivités territoriales, d'établissements publics et d'associations, 32 % exercent une activité d'animation, 16 % occupent des emplois d'aide aux personnes (personnes âgées, handicapés, détenus...) et 13 % ont des activités de valorisation et de conseil en environnement et traitement des pollutions. Les autres emplois se répartissent entre l'aide à la gestion associative et au développement local, la médiation locale ou familiale, la valorisation et l'entretien du patrimoine, la médiation de sécurité et le développement de la communication.

Dans la police nationale, les jeunes adjoints de sécurité assurent essentiellement des missions de prévention, comme celle d'îlotier. Enfin, dans l'éducation nationale, les aides-éducateurs sont affectés à la surveillance des élèves, à l'aide aux devoirs, à l'encadrement des sorties scolaires...

4 Quels étaient, avant leur embauche, la situation des jeunes et leur niveau de formation ?

Plus de sept jeunes sur dix étaient à la recherche d'un emploi au moment de leur recrutement. Parmi eux, 22,5 % étaient chômeurs de longue durée et 8 % allocataires du RMI. Environ les deux tiers ont, au plus, un bac, et 28 % ne dépassent pas le niveau V (CAP).

5 Où en est le projet de 350 000 créations d'emplois-jeunes dans le secteur privé ?

Il n'est plus à l'ordre du jour, compte tenu de la croissance et de l'effort sur d'autres contrats.

6 D'autres pays d'Europe ont-ils lancé des programmes de création d'emplois pour les jeunes ?

Plusieurs pays ont mis en place des dispositifs, mais aucun n'est identique à celui de la France. Au Royaume-Uni, dans le cadre du New Deal, plusieurs options visent les jeunes au chômage depuis plus de six mois : ils peuvent percevoir des allocations-chômage tout en continuant leurs études, ou en suivant des formations, ou bien en travaillant bénévolement dans des organismes caritatifs ou agissant dans le domaine de l'environnement.

Les employeurs reçoivent une subvention de 60 livres par semaine pendant six mois pour l'embauche de ces jeunes.

Innovante au démarrage, la démarche des emplois-jeunes prend le risque de s'enliser

En offrant une qualification ou une première expérience, les mesures traditionnelles de lutte contre le chômage des jeunes voulaient rendre ces derniers aptes à aborder le marché du travail tel qu'il est. Le programme des emplois-jeunes prend le problème à l'envers : il s'agit de créer de nouveaux emplois à partir de la satisfaction de besoins auxquels ne répond pas le secteur marchand, tels que les services de proximité, l'environnement, la sécurité, les loisirs ou la culture. Les cinq années consacrées à leur mise en place, avec l'aide de l'Etat, devaient laisser aux employeurs (administration, collectivités locales, associations et entreprises du secteur de l'économie sociale) le temps d'organiser l'offre de ces nouveaux services et l'économie de ces nouveaux marchés, en recourant à un financement relais par le consommateur ou l'usager, plus ou moins aidé par l'argent public.

Autre originalité, l'ouverture du dispositif à tous les jeunes, diplômés ou non, inscrits à l'ANPE ou non, assortie d'une rémunération égale au minimum au Smic et d'un contrat de travail de cinq ans, avait également pour objectif de « professionnaliser » ces nouveaux emplois en leur épargnant l'anathème de « petits boulots » ou de « stages parking ». La « première expérience » censée être offerte par les emplois non marchands, de type travaux d'utilité collective (TUC) ou contrats emploi-solidarité (CES), s'était en effet révélée plus stigmatisante que valorisante : en 1993, moins de la moitié des jeunes de bas niveau de qualification passés par une « me-

Le programme doit permettre la création d'emplois durables répondant à de nouveaux besoins. Mais la volonté d'afficher vite de bons résultats malmène le dispositif

sure » de ce type avaient un emploi quatre ans après leur sortie de l'école, contre deux tiers des jeunes de même niveau... qui n'étaient passés par aucune d'entre elles !

Les initiateurs du programme des emplois-jeunes, d'ailleurs officiellement dénommé « nouveaux services-nouveaux emplois », entendaient ainsi rompre avec l'ina- déquation des dispositifs antérieurs aux évolutions du marché

En attendant 2005

Le dispositif des emplois-jeunes reposerait-il sur un pari beaucoup moins avouable que celui de la création de nouveaux emplois de service ? Les démographes prévoient une chute dramatique du nombre de jeunes entrant sur le marché du travail à partir de 2005, au point de provoquer progressivement des pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans un grand nombre de secteurs. La durée de cinq ans assignée aux emplois-jeunes ne serait donc pas innocente : il s'agirait de créer, selon l'expression d'un bon observateur, un « canal de dérivation » qui permettrait d'« occuper » un grand nombre de jeunes en attendant que le marché de l'emploi prenne tout naturellement le relais, au fur et à mesure des sorties du dispositif...

Mieux que les 35 heures... pour les chiffres du chômage

Tandis que les 35 heures suscitent plutôt des moues de déception à Matignon, on se félicite des emplois-jeunes : fin mars, ce dispositif avait déjà donné lieu à la création de 179 265 emplois, dont 97 765 hors police et éducation nationale.

Pourtant, au départ, on misait surtout sur ce qu'on espérait être « la grande réforme de la législation » pour juguler le fléau du chômage. L'exposé des motifs de la loi sur les 35 heures n'indiquait-il pas qu'« une réduction du temps de travail bien conduite peut créer des centaines de milliers d'emplois, ce qu'aucune des politiques mises en œuvre depuis une vingtaine d'années n'est parvenue à faire jusqu'ici » ?

Si les emplois-jeunes constituaient aussi une mesure phare, il ne fallait pas néamoins « se faire trop d'illusions sur l'effet de ce dispositif en matière de chômage », indiquait en revanche le ministère de l'emploi en août 1997. L'objectif alors affiché était moins de « faire du chiffre » que de créer de véritables emplois à la fois professionnalisés et durables.

En fait, à l'épreuve, ce dispositif se montre plus efficace, pour le moment, que les 35 heures. Sur les 400 000 emplois créés sur

le marché du travail en 1998, 100 000 sont à attribuer aux emplois-jeunes, soit quatre fois plus qu'aux 35 heures. Le gouvernement a d'autant plus de raisons de se réjouir que cette performance se traduit par une réelle embellie sur le marché du travail des jeunes. Entre décembre 1997 et décembre 1998, si le chômage dans son ensemble a baissé de 0,7 point, passant de 12,3 % à 11,6 %, l'amélioration de la situation de l'emploi est encore plus significative pour les jeunes. En ce qui les concerne, le chômage a reculé de 2,1 points, passant de 23,7 % à 21,6 %. « Cette décade du chômage des jeunes est indéniablement liée aux emplois-jeunes, avance Michel Devillier, conjoncturiste de l'Insee. Lors des phases de reprise précédentes, on n'observait pas une telle baisse chez les moins de 25 ans », constate-t-il.

La nature même de la mesure n'est pas étrangère à ces résultats, comme le rappelle Hervé Péleraux de l'OFCE. « A la différence d'une mesure abaissant le coût du travail dont les effets sont beaucoup plus lents, ce type de dispositif d'aide à la création d'emploi a un impact statistique puissant sur le court terme. » Un impact qui n'est toutefois pas totalement mécanique. « On estime à 80 % le pourcentage d'emplois-jeunes correspondant

du travail. Mais le souci d'afficher le plus rapidement possible des résultats a conduit au recrutement massif d'emplois-jeunes dans le secteur public (surtout dans l'éducation nationale) plutôt que dans le secteur des services de proximité, le plus souvent associatif. Comme l'écrit dans une note interne Christophe Guitton, chercheur au Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Cereq) chargé d'une mission sur la professionnalisation des emplois-jeunes, le dispositif a pris ainsi « un caractère plus hybride que novateur et à cet égard problématique », puisqu'il mêle des éléments issus des politiques antérieures (la création dans le secteur public de nombreux emplois dont la pérennité n'est pas assurée) et un objectif de création de nouveaux emplois.

Les emplois-jeunes comportent donc autant de risques que de paris. Le pari de les ouvrir aux jeunes diplômés peut se retourner contre ces derniers s'ils sont perçus, comme les CES, comme des « stages parking », finalement sans rapport avec les besoins du secteur marchand. Le pari d'un recrutement massif de jeunes dans

le secteur public risque quant à lui de saturer les besoins en emplois des services de proximité lorsque les premiers tenteront, au bout de cinq ans, de valoriser leur expérience sur le marché du travail.

En définitive, le succès du dispositif dépend du pari fait sur la solvabilisation de ces emplois au-delà de cinq ans. La pérennisation dans la fonction publique ne sera possible que si l'Etat et les collectivités locales font passer la satisfaction des besoins identifiés (soutien scolaire, médiation, sécurité, environnement...) avant la rigueur budgétaire. C'est donc du côté du secteur marchand que les modalités de la solvabilisation sont les plus prometteuses... mais les moins explorées. « Le recul manque, dans la mesure où ce sont les organismes du secteur concurrentiel qui ont investi le plus tardivement le programme », note Christophe Guitton.

Comme le remarquent Bernard Gomel et Bernard Simonin, du Centre d'études de l'emploi, dans un article paru en décembre 1997 dans la revue *Le Bateau*, « la capacité de l'Etat semble s'arrêter au diagnostic sur l'existence de besoins ; elle ne va pas jusqu'à préciser la manière dont ces besoins se transformeront en une demande organisée (...). Pour affirmer que les emplois-jeunes relèvent d'une logique en rupture avec la gestion antérieure, il est indispensable que soient levés, dans les mois qui viennent, les nombreuses incertitudes qui restent attachées au fonctionnement du programme et à ses débouchés ». Un diagnostic que Bernard Gomel estime encore valable aujourd'hui.

Antoine Reverchon

effectivement à des créations nettes d'emplois. De plus, relève Hervé Péleraux, ce type de mesure a un effet d'appel important sur le marché du travail de jeunes non inscrits jusqu'alors à l'ANPE. Au total, pour 100 emplois-jeunes créés, on a 60 chômeurs de moins. »

Le fait que l'éducation nationale aille chercher plus systématiquement des chômeurs pour pourvoir ses postes d'aides-éducateurs pourrait bien renforcer l'efficacité de la mesure. En effet, affichant un retard de 10 000 recrutements par rapport à ses engagements chiffrés – en dépit de l'emballement très tôt manifesté –, le cabinet de Claude Allègre a donné instruction aux recteurs « de relancer et d'activer » le processus en ayant recours aux services de l'ANPE, contrairement à ce qu'ils avaient eu tendance à faire jusqu'à présent. D'autant qu'à ces 10 000 recrutements s'en ajoutent 10 000 autres au titre de 1999. Trop heureuse, la direction de l'ANPE a aussitôt répercuté l'information auprès de ses agences et établi avec l'AFPA une « fiche descriptive de l'emploi ». Tant de diligence se comprend : ce n'est pas tous les jours que l'on signe une convention portant sur 20 000 postes à pourvoir.

Laetitia Van Eeckhout

L'inestimable utilité des agents d'ambiance de la gare d'Evry

Scène ordinaire de la gare d'Evry : un quinquagénaire rouge de colère balance son poing dans le visage d'un jeune au crâne rasé flanqué d'un chien. Immédiatement deux autres jeunes, vêtus, eux, d'un blouson vert marqué « SNCF Ile-de-France », séparent les deux hommes et les raisonnent. L'agresseur accuse son adversaire d'avoir revendu un autoradio volé dans sa voiture et réclame au receleur supposé l'argent. Malgré les cris et les gestes de menace, la tension baisse sous l'effet de cette intervention des agents d'ambiance et de gestion de l'espace, les emplois-jeunes du monde ferroviaire.

La gare, qui dessert le chef-lieu de l'Essonne, n'est guère accueillante. Ses quais sont enchâssés dans un cube de béton où s'engouffrent les courants d'air ; l'animation de quelques commerces, bars et restaurants ne parvient pas à humaniser cette plaque tournante où transitent, chaque jour, vingt mille personnes et pas mal de violence. Car la gare attire, à la ronde, les « sauvages » de cités ayant nom Les Tarterêts de Corbeil, La Grande Borne de Grigny, ou Les

Leur présence sur les quais sécurise. Leur arme : la parole

Pyramides d'Evry. Des bandes rivales y viennent en découdre, et le Relais Hachette s'est fait braquer, il y a un mois, pour la troisième fois.

Fort d'une amélioration du climat survenue à la gare de Grigny grâce au recrutement de six emplois-ville du gouvernement Juppé, Robert Malaterre, directeur de l'établissement d'exploitation de Melun dont dépendent ces gares de Paris-Sud-Est, a profité de la création des emplois-jeunes ; il en a embauché, en 1998, quatorze dont quatre femmes – avec promesse de titularisation à terme – et les a fait encadrer par des cheminots volontaires.

Par groupes de trois ou de six équipés de talkie-walkie, rapidement formés à des situations conflictuelles, ils patrouillent dans la gare et sur les quais par roulement, de 16 heures à 24 heures, c'est-à-dire bien après que les gui-

chets ont fermé. Ils sont là pour se faire engueuler quand les trains sont en retard ou les cheminots en grève, pour appeler un taxi ou porter un handicapé quand l'escalier mécanique est arrêté. Il leur est arrivé de raccompagner à son domicile une personne choquée par une agression ou un fugueur âgé de huit ans. Comment font-ils pour réintroduire un peu de civisme dans un monde singulièrement dépourvu de valeurs ? Ils parlent :

« Quand on voit des petits qui tirent le signal d'alarme pour stopper les trains ou qui traversent les voies, raconte Franck, on les attrape et on leur explique. Quand ils viennent se battre, on les arrête et on leur explique de ne pas le faire ici. » Aux innombrables tapes dans les mains qu'ils distribuent, on sent qu'ils sont comme poissons dans l'eau dans les cités dont ils sont issus. Ils sont un peu médiateurs, un peu fabricants de liens, un peu répétiteurs du bien et du mal, un peu secouristes, un peu grands frères. Jamais flics ou vigiles.

Pour quels résultats ? La comptabilité générale de la SNCF est si balbutiante qu'elle serait bien en peine de chiffrer les économies ou les re-

cettes supplémentaires réalisées grâce aux emplois-jeunes.

Les commerçants, eux, sont mitigés : « L'expérience est positive car ils aident les voyageurs, estime Hasen Demaed, propriétaire du restaurant La Petite Faim et président de l'association de défense des commerçants, mais ce n'est pas suffisant parce qu'ils n'ont ni la vocation ni les moyens de faire reculer la délinquance dont nous souffrons. »

En revanche, les responsables cheminots sont très satisfaits. Henri Thorey, le chef de gare : « Je ne vois pas comment on pourrait s'en passer. » Henri Dupuis, encadrant : « Beaucoup de clients qui descendaient aux gares d'Orangis ou du Bras-de-Fer préfèrent s'arrêter à Evry parce que leur présence leur sécurise. » Robert Malaterre, leur supérieur : « Le taux de malveillance – les agressions, les signaux d'alarme tirés abusivement, les tags – a progressé entre 10 % et 60 % selon les gares d'Ile-de-France, alors que ces méfaits ont baissé – à l'exception des agressions contre les clients – de 10 % à 50 % dans les gares de Paris-Sud-Est. Nous affichions, en 1997, le taux de fraude le

plus élevé de la région avec 17 % ; l'an dernier, nous sommes tombés à 12 %, soit le plus faible de la région. »

M. Malaterre va profiter du projet de la SNCF de maintenir les gares ouvertes jusqu'au dernier train, vers 2 h 30 du matin. Il renforce actuellement ses effectifs d'emplois-jeunes de quatorze à cent quarante pour les répartir dans les gares de Montgeron, Brunoy, Combs-la-Ville, Savigny-le-Temple, Melun et Corbeil. A partir de 21 heures, deux d'entre eux monteront dans les trains circulant au-delà de Melun, c'est-à-dire sur des trajets et à des heures où rôde la peur. Il faudra alors leur ajouter une fonction « anxiolytique ».

Avec son franc parler habituel, le président de la SNCF, Louis Gallois, demandait un jour « ce que glandaient » les emplois-jeunes ; dans ces zones à risque, on attendrait plutôt des policiers et des éducateurs. L'expérience d'Evry prouve qu'ils y inventent un métier qui n'existe pas encore en défendant une urbanité qui n'existe plus guère.

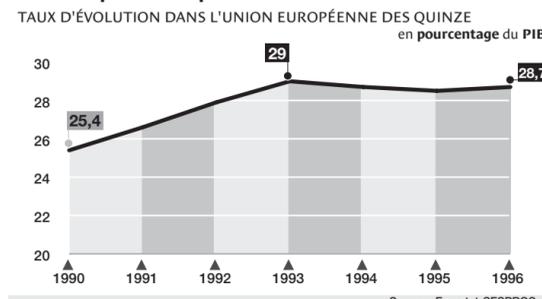
Alain Faujas

Bibliographie

- **Le programme Nouveaux Services emplois-jeunes d'octobre 1997 à octobre 1998** (Documents d'études, Dares, ministère de l'emploi et de la solidarité, novembre 1998, 87 p.).
- **Programme Nouveaux Services emplois-jeunes, bilan d'étape au 31 décembre 1998** (ministère de l'emploi et de la solidarité, janvier 1999, 28 p.).
- **La professionnalisation. Points de repère pour l'accompagnement du programme Nouveaux Services emplois-jeunes** (AFPA, direction des études et de l'appui technique, décembre 1998, 51 p.).
- **La mise en œuvre locale du programme Nouveaux Services emplois-jeunes** (Premières Synthèses n° 06 1, Dares, ministère de l'emploi et de la solidarité, février 1999, 8 p.).
- **Premier bilan d'une année de programme Nouveaux Services emplois-jeunes** (Premières synthèses n° 09 1, Dares, ministère de l'emploi et de la solidarité, mars 1999, 7 p.).
- **Guide Nouveaux Services emplois-jeunes** (Dagemo, ministère de l'emploi et de la solidarité, à paraître, 72 p.).

EUROPE

Des dépenses de protection sociale stables



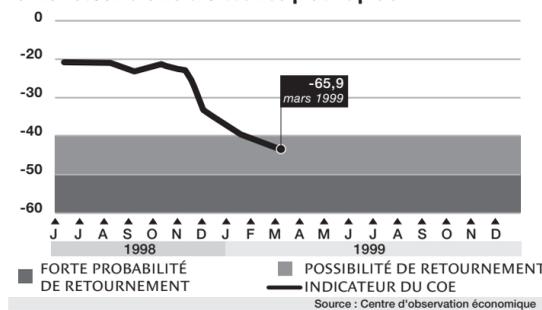
■ En 1996 – année la plus récente pour disposer de statistiques harmonisées –, les dépenses liées à la protection sociale ont atteint 28,7 % du PIB dans l'Union européenne. Après une forte hausse au début des années 90, due principalement à la progression plus rapide des dépenses d'indemnisation du chômage que de la croissance, cette part est restée stable depuis 1993.

■ L'Irlande (18,9 %), le Portugal (21,6 %) et l'Espagne (22,4 %) ont les ratios les plus bas. La Suède (34,8 %), le Danemark (33,6 %) et la Finlande (32,1 %) les plus élevés. Les ratios sont quasiment identiques pour la France (30,8 %) et pour l'Allemagne (30,5 %).

■ En moyenne, les dépenses vieillesse/survie représentent 45 % du total des dépenses, la maladie/santé/invalidité 35,5 %, le chômage 8,4 %, la famille 7,9 %, le logement/exclusion sociale 3,4 %.

FRANCE

Le retour à une croissance plus rapide



■ L'indicateur avancé de retournement conjoncturel (IARC) élaboré par le Centre d'observation économique (COE) indique une forte probabilité de réaccélération de l'activité économique dans les trois mois qui viennent.

■ La reprise deviendrait donc visible dans le courant du troisième trimestre avec des rythmes de croissance trimestrielle du PIB qui repasseraient au-dessus de la barre des 0,5 %.

■ Si le signal IARC fonctionne bien, cela signifie que le ralentissement aura duré trois trimestres seulement. Il aura été limité par le dynamisme de la demande interne qui a compensé la chute des exportations.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	2,0 (janv.)	-6,0 (janv.)	-1,1 (fév.)	0,6 (janv.)	4,6 (janv.)	2,9 (janv.)	0,3 (janv.)	2,1 (janv.)	-0,3 (janv.)	1,7 (janv.)	1,3 (janv.)
Sur trois mois	0,2 (janv.)	-0,9 (janv.)	-0,7 (fév.)	0,1 (janv.)	0,7 (janv.)	0,5 (janv.)	-0,9 (janv.)	- (janv.)	-0,2 (janv.)	-0,4 (janv.)	-0,4 (janv.)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,4 (fév.)	4,4 (janv.)	9,0 (fév.)	8,4 (fév.)	17,6 (fév.)	11,4 (fév.)	12,0 (janv.)	3,4 (janv.)	6,3 (déc. 98)	10,5 (fév.)	9,6 (fév.)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	1,7 (janv.)	-0,1 (juil.)	0,5 (mars)	1,3 (mars)	2,1 (mars)	0,5 (mars)	1,4 (mars)	2,0 (mars)	1,7 (mars)	1,0 (mars)	1,2 (mars)
Sur un mois	0,2	-0,6	0,2	0,1	0,4	0,4	0,2	1,0	0,5	0,3	0,4
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)											
Sur un an	4,3	-3,0	2,6	2,2	3,6	2,8	1,2	3,3	1,1	2,3	2,2
Sur trois mois	1,5	-0,8	0,4	0,3	0,7	0,7	0,5	1,2	0,1	0,2	0,2
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	-3,3	-2,7	-2,1	-2,6	-3	-2,7	-1,4	-1,9	-2,5	-2,3
1998*	1,4	-5,5	-2,1	-1,3	-1,8	-2,9	-2,7	-0,9	-0,6	-2,1	-1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)											
1 ^{er} trimestre											
2 ^e trimestre											
3 ^e trimestre											
4 ^e trimestre											
1997	-0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
1998	-0,49	0,7	-0,19	1,13	0,21	0,72	0,91	0,74	0,23	0,39	0,36

* prévisions Commission européenne ** y compris les flux intrazonnes pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

Les chiffres de l'économie française

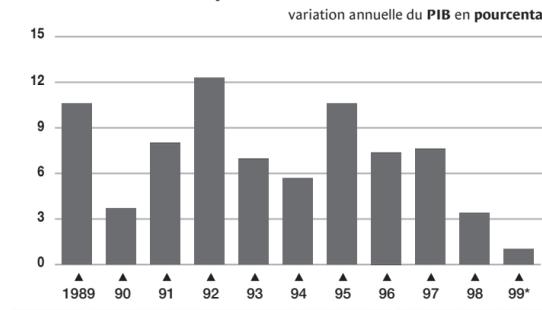
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES		
	+1,6 % (mars)	+6,3 %
TAUX D'ÉPARGNE		
	14,2 % (3 ^e trim. 98)	-5,9 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES		
	+0,5 % (3 ^e trim. 98)	2,6 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER		
	+0,3 % (4 ^e trim. 98)	+1,2 %
INVESTISSEMENT		
	+1,4 % (4 ^e trim. 98)	+0,4 %
COMMERCE EXTÉRIEUR		
(en milliards de francs / euros)	+ 9,477 MdF / + 1,4 milliard d'euros (jan.)	-16,7 %
(solde cumulé sur 12 mois)	+151,850 MdF / +23,2 milliards d'euros (98/99)	-7,4 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES		
	-7 (mars)	-16**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*		
opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	-24 (avril)	+24**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans)		
	17,3 % (fév.)	-4,6 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL		
	38,3 % (fév.)	+0,4 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND		
	1 054 900 (fév.)	-0,87 %
INTÉRIM		
	532 098	+28,8 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS **solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic

CHILI

Une économie en panne



Source : 1989-1998: Banque centrale du Chili. 1999 Nord-Sud Export (Groupe Le Monde)

■ L'économie chilienne connaît un fort ralentissement depuis la fin de l'année dernière, plongeant le pays dans la récession pour la première fois depuis dix-sept ans. Après une hausse de 3,8 % en 1998, la croissance du PIB ne devrait pas dépasser 2 % cette année, provoquant de multiples difficultés dans des secteurs comme la construction, l'agriculture ou la consommation.

■ A la différence du début des années 80, la crise se produit toutefois dans un contexte financier assaini et le gouvernement dispose d'excédents budgétaires qui pourraient lui permettre de relancer l'activité. Nord-Sud Export (Groupe Le Monde)

Poste de travail aménagé

Intégration réussie

Maintenu dans l'emploi

Détaché en entreprise

Appui individualisé

Agir efficacement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Agefiph

La valeur d'une personne handicapée est une réelle richesse pour l'entreprise. L'Agefiph agit tous les jours, aux côtés de ses partenaires, pour insérer et maintenir les personnes handicapées dans le monde du travail.

Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées créé par la loi du 10 juillet 1987. Association agréée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Mauvaises gouvernances africaines

ABIDJAN de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest a bien résisté aux chocs venus d'Asie du Sud-Est. Pourtant, l'épreuve a été rude. Les matières premières agricoles – coton et cacao – ont vu leurs cours baisser régulièrement et fortement, pénalisant les pays exportateurs comme le Mali ou la Côte d'Ivoire. L'effondrement du prix du pétrole a frappé de plein fouet le Nigeria, en pleine transition politique. Pourtant, la croissance se maintient autour de 5 % dans la zone franc. Autre crainte écartée, celle d'une dévaluation du franc CFA qu'aurait provoquée l'arrimage de la monnaie africaine à l'euro. La promesse d'un euro fort s'était transformée, en Afrique, en crainte d'un décrochage entre la réalité économique et la monnaie.

La croissance économique est donc restée supérieure à la croissance démographique, pour la cinquième année consécutive. Dans les pays sahéliens, on doit essentiellement attribuer cette performance à une bonne saison des pluies qui a permis des productions exceptionnelles dans le secteur agricole. C'est ainsi que le Burkina Faso, dont les maigres recettes à l'exportation reposent essentiellement sur l'or et le coton, peut afficher une croissance annuelle de 6,2 %.

Jusqu'aux cultures destinées à l'exportation qui évitent, pour l'instant, le marasme qu'elles ont connu dans les années 80. En Côte d'Ivoire, les planteurs de cacao et de coton ont dû revoir leurs prix à la baisse. La filière cacao est en cours de libéralisation et les institutions de Bretton Woods ont enfin obtenu le démantèlement de la Caisse de stabilisation (la Caistab), qui, pendant des années, a garanti le prix payé aux paysans tout en jouant le rôle de financier occulte de l'Etat et de la classe politique ivoirienne. Pour l'instant, la baisse des prix payés aux producteurs – même si elle va à l'encontre des promesses de la Banque mondiale qui affirmait aux paysans que libéralisation et privatisation allaient les enrichir – a été bien tolérée dans les campagnes, d'autant que le gou-

En imposant privatisations et libéralisation, les organismes économiques internationaux privent les hommes politiques locaux de leurs ressources habituelles

vernement ivoirien a réussi à ne pas la répercuter entièrement.

Les pays côtiers du golfe de Guinée continuent de bénéficier de l'implantation d'investisseurs étrangers. Pour la Côte d'Ivoire, qui arrive au terme de son programme de privatisations, ce sont les grands groupes agroalimentaires, comme Cargill, qui se lancent dans la transformation sur place des fèves de cacao, ou la Commonwealth Development Corporation qui décide d'ouvrir une usine de fabrication de caoutchouc à proximité de ses plantations d'hévéas. Au Sénégal, Hydro Québec devient l'opérateur de la Compagnie nationale d'électricité.

Ce dynamisme face aux obstacles extérieurs tendrait à montrer que l'économie africaine a enfin trouvé en elle-même les ressources nécessaires à sa croissance. Pourtant, ces chiffres sont plus réconfortants – hors les zones de guerre, le continent a cessé de s'appauvrir – qu'encourageants. Pour sortir les mégapoles africaines du sous-emploi, pour étendre aux campagnes la couverture scolaire et sanitaire, il faudrait faire mieux, 7 % ou 8 %, à l'instar de feu les « dragons » d'Asie.

Or le développement de l'Afrique continue de se heurter aux problèmes de gouvernance. L'exemple le plus frappant ces derniers mois a été donné par le Gabon. Producteur de pétrole, sous-peuplé, avec un PIB par habitant de 4 000 dollars

par habitant, le Gabon a affiché, en 1998, un déficit budgétaire record et n'a pu honorer ses engagements financiers internationaux, au point que l'Agence française de développement a suspendu ses projets dans ce pays. Les autorités gabonaises s'abritent derrière la chute des cours du pétrole, mais, en réalité, ce « dérapage » est dû au coût de la campagne présidentielle de M. Bongo, qui dirige le pays depuis 1967.

Au Bénin, le président Mathieu Kérékou mène depuis son élection en 1996 une croisade contre la corruption, impressionnante d'inefficacité. Seulement 30 % de l'aide extérieure parviendrait à ses destinataires. La Côte d'Ivoire comme le Bénin feront bientôt face à d'importantes échéances électorales. Quant au géant économique de la région, la Nigeria, son fonctionnement, aussi bien économique que politique, repose sur la captation des ressources – essentiellement pétrolières – du pays. Il faudra suivre avec attention la réforme du secteur pétrolier que le régime du président élu Obasanjo devra mettre en œuvre sous l'égide du FMI. Si elle était menée à bien, une bonne part des dirigeants nigériens – militaires, politiciens, hauts fonctionnaires – se trouveraient privés de ressources.

C'est l'un des effets pervers de la pression qu'exercent les bailleurs de fond sur les dirigeants africains. En imposant les privatisations, la libéralisation des filières ou la baisse des tarifs douaniers, les pays occidentaux, la Banque mondiale et le FMI privent les personnels politiques africains de leurs ressources habituelles. Parallèlement, la « conditionnalité démocratique » augmente les coûts de l'exercice du pouvoir. Et les responsables vont puiser là où ils le peuvent, quitte à mettre en péril l'équilibre économique de leur pays. C'est la principale explication, par exemple, du retard mis à l'application d'un tarif douanier unique dans la zone franc, puisque les douanes, dans des pays où la fiscalité directe reste quasiment négligeable, sont la première source de revenus de l'Etat.

Thomas Sotinel

DROIT ET ÉCONOMIE

par *Stéphane Corone*

Les lenteurs de la justice communautaire

Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable, par un tribunal indépendant et impartial (...)» (article 6-1 de la Convention européenne des droits de l'homme). C'est sur ce texte que la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) s'est appuyée pour censurer (1) un arrêt du tribunal de première instance des Communautés européennes qui n'avait pas assuré à une entreprise un procès équitable. Plus précisément, elle lui a reproché de ne pas avoir rendu sa décision dans un délai raisonnable. C'est une première, car, jusqu'à présent, seules les juridictions nationales avaient fait l'objet d'un tel grief, qui entraînait alors la condamnation de l'Etat « fautif » à réparer le préjudice subi par les justiciables dont les droits avaient ainsi été bafoués.

Les faits à l'origine de cet arrêt audacieux remontent au début des années 80. La Commission européenne, alertée sur des ententes entre producteurs de matériaux utilisés pour la fabrication du béton armé, diligente une enquête et découvre que quatorze entreprises installées en Allemagne, en France et au Benelux se répartissent le marché de ces produits. Après audition de leurs représentants, la Commission décide, le 2 août 1989, d'infliger à ces sociétés une amende pour violation de l'article 85-1 du traité de Rome, qui interdit toute entente entre entreprises ayant pour effet de fausser le jeu de la concurrence à l'intérieur du Marché commun. Le 20 octobre 1989, l'une de ces sociétés, la Baustahlgewebe GmbH (BStG), condamnée à payer 4,5 millions d'euros, introduit devant la CJCE un recours en annulation de cette décision et demande la réduction de son amende, estimant infondées la plupart des accusations dirigées contre elle. La Cour renvoie l'affaire devant le tribunal de première instance des Communautés européennes (TPICE), compétent pour examiner les recours engagés par les particuliers et par les entreprises.

Cinq ans et demi après, le 6 avril 1995, le tribunal rend enfin son arrêt. Il annule partiellement la décision de la Commission, estimant que la société BStG n'avait pas participé à toutes les ententes litigieuses, et il réduit son amende à 3 millions d'euros.

L'entreprise n'est pas satisfaite et décide d'attaquer l'arrêt du tribunal devant la CJCE. A ce stade de la procédure, celle-ci joue à peu près le même rôle que celui de notre Cour de cassation. La société BStG fonde son pourvoi sur la violation de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Avant de se prononcer sur le caractère excessif du délai, la Cour juge que l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme est bien applicable en l'espèce, dans la mesure où ce texte vise « toute personne », sans distinguer entre les personnes physique ou morale, et qu'il concerne les procès civils ainsi que pénaux. En se prononçant ainsi, la Cour assimile les amendes de la Commission à des condamnations pénales.

En ce qui concerne la durée litigieuse, la CJCE retient que, si un délai de cinq ans et demi pour juger une affaire est « de prime abord considérable », il n'est pas pour autant excessif en soi-même. Tout dépend de l'enjeu du litige pour l'intéressé, de la complexité de l'affaire, du comportement du requérant et de celui du tribunal. La CJCE reprend ainsi les quatre critères que la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a dégagés pour apprécier le caractère raisonnable des délais de procédure. S'agissant de l'enjeu du litige, il est certain que celui-ci revêt un intérêt fondamental pour BStG dans la mesure où la société encourt une amende extrêmement élevée. Quant à la complexité de l'affaire, la Cour reconnaît que le fait que le tribunal ait joint à ce procès onze autres recours introduits par des producteurs également mis en cause dans les ententes litigieuses entraînait un examen approfondi, notamment parce que ces recours étaient formulés en trois langues différentes.

Mais, pour la Cour, cette contrainte ne justifie pas à elle seule un allongement démesuré de la procédure. Elle relève deux périodes qui caractérisent un comportement « fautif » de la part du tribunal. Celle-ci a d'abord laissé s'écouler près de trois années entre la fin de la procédure écrite – qui consiste principalement en un échange de mémoires – et la décision d'ouvrir la procédure orale, sans qu'intervienne entre-temps une quelconque mesure d'instruction ou d'organisation du procès. Ensuite, il a mis plus de vingt-deux mois à délibérer... avant de rendre son arrêt ! La Cour juge que de telles durées ne peuvent s'expliquer que par des circonstances exceptionnelles, qui sont en l'occurrence absentes. Elle en conclut que le tribunal a largement dépassé les exigences liées au respect du délai raisonnable, et réduit encore l'amende à 2 950 000 euros, estimant qu'une minoration de 50 000 euros constitue « une satisfaction équitable », reprenant ainsi la formule de la Cour européenne des droits de l'homme en cas de violation d'un principe issu de la CEDH.

Même si la minoration obtenue par le plaignant paraît bien modeste, la Cour de justice a montré, pour la première fois, qu'elle n'était pas indifférente aux critiques émises à l'encontre des institutions communautaires, auxquelles on reproche souvent la lourdeur de leurs procédures, que ce soit pour adopter un texte ou pour juger une affaire... Cette décision pourrait inciter les juridictions communautaires à faire preuve d'une plus grande diligence dans le traitement des affaires dont elles sont saisies.

Agence Juris Presse
(1) CJCE, arrêt du 17 décembre 1998, aff. C 185/95 P (6 721).

Acte I, scène 1 : « Il y a de l'euro dans l'air, il va falloir s'y faire »

Comme il est furieux, cet agent municipal de la commune d'Issy-les-Moulineaux ! Voilà-t-il pas que son salaire mensuel a été réduit à 987. Déjà que ce n'était pas « gras » avant, mais alors là, « ça fait carrément mesquin », râle-t-il. Et d'ailleurs, 987 quoi ? « Euh... 987 euros », dit la responsable de la paie, qui a omis de faire figurer cette précision sur les feuilles de paie. Et la saynète démarre. Car il s'agit d'une courte pièce de théâtre où, grâce à des comédiens professionnels, la monnaie européenne occupe la vedette, qu'elle soit prétexte à embrouilles ou source d'inquiétudes. De plus en plus d'entreprises et d'établissements publics choisissent ce procédé agréablement pédagogique pour rappeler à leurs salariés l'arrivée inéluctable de l'euro.

« Il faut être complètement louf pour monter une pièce de théâtre sur l'euro, hein ? », s'attendrit André Santini, député UDF-FD des Hauts-de-Seine et maire d'Issy-les-Moulineaux. Pourquoi cette mise en scène ? Parce qu'il « fallait un thème à l'assemblée annuelle du personnel communal » et que, de longue date, Issy-les-Moulineaux potasse l'euro. Sous la houlette de son maire, la ville a organisé des expositions et des opérations avec les commerçants. Elle a fait réaliser une flamme postale, « battu monnaie » en achetant à la Monnaie de Paris 30 000 euros portant la marque d'Issy, distribué aux amis des calculatrices convertissant les francs en euros et monté un comité de pilotage pour s'assurer qu'aucun service municipal ne restait à la traîne.

CULTURE DE GROUPE

La motivation de la Compagnie générale d'immobilier et de services (CGIS), du groupe Vivendi, était un peu différente. « Le groupe CGIS est composé d'une vingtaine de filiales où l'on trouve la promotion immobilière, Foncia, Maeva, les hôtels Libertel ou Gymnase Club, explique Céline Duthil, responsable

De plus en plus d'organismes et d'entreprises font appel à des comédiens afin de sensibiliser leurs membres à la pratique de la monnaie nouvelle

opérations ressources humaines et formation. Je souhaitais m'adresser à une population de non-cadres commerciaux afin de décloisonner les métiers et faire vivre une culture de groupe. Il fallait qu'ils acquièrent des réflexes euro alors qu'ils étaient tentés par un « Bof » généralisé. Pas question de leur infliger un cours magistral sur Jean Monnet ou la Communauté européenne du charbon et de l'acier ! Nous avons donc décidé de faire du théâtre pour les sensibiliser en leur tendant un miroir où se refléteraient leurs comportements. »

Partout, il a été assigné aux comédiens la mission de combattre le je-m'en-foutisme. En préparant le spectacle, Aurélien Lorgnier, comédien et scénariste à l'agence INouï, responsable des pièces jouées à Issy, a constaté chez les personnels municipaux de tout poil un réel désintérêt pour l'euro : « Celui qui loue un camion-benne ou celle qui inscrit les enfants au centre aéré réagissaient en disant : on verra bien quand on y sera ! », raconte-t-il. Même constatation formulée par Pascal Barraud, comédien et scénariste de Théâtre à la carte, qui a conçu le spectacle pour la CGIS : « J'ai vraiment eu l'impression d'improviser leurs comportements de l'immobilier, se souvient-il, ils n'avaient ni le temps ni l'envie de parler de

l'euro, dont ils disaient ne rien savoir. Ils souhaitaient juste qu'on leur donne une grille des prix des mètres carrés à vendre en francs et en euros. »

Partout, on a eu recours à l'humour et à la mise en situation, « parce que demander à des banquiers d'expliquer la nouvelle monnaie, ce serait parler un jargon technocratique à mourir d'ennui ! », s'exclame Jean-Luc Pinson, directeur adjoint du Centre d'études et de formation des assistants techniques du commerce et des services (Cefac). Il s'est donc tourné vers les Baladins en Agenais (Compagnie Roger Louret), pour expliquer aux commerçants et aux artisans qu'ils seront les pédagogues de l'euro et ce qu'ils seront obligés de faire en matière d'affichage de prix et de conversion de monnaies.

FICTION ET RÉALITÉ

C'est ainsi que l'on voit une Mme de Proust renchérir inconsidérément dans une vente aux enchères en euros qu'elle croyait en francs et se faire admonester par son banquier pour l'impressionnant découvert qui en est résulté (Baladins). Le spectateur perd la tête dans la belle pagaille organisée par l'acheteur hollandais d'un appartement de standing qui saute sans cesse du florin au franc et du franc à l'euro (Théâtre à la carte). Autour du distributeur de café, les dialogues explorent les arnaques à l'arrondi et les tentations de faire supporter au consommateur les risques de la conversion (INouï). Entre les sketches, les spectateurs de la CGIS et ceux des séances organisées par le Cefac dans les chambres de commerce et d'industrie entendent des exposés de vulgarisation de façon à relier la réalité et la fiction.

On notera les formules mnémotechniques pour faciliter les conversions. D'euros en francs : multiplier le nombre par deux, diviser le résultat par trois et multiplier le nouveau résultat par dix (INouï). De francs en euros : multiplier le

nombre par dix, diviser le résultat par cinq, additionner les deux résultats successifs (Théâtre à la carte).

Le premier résultat de cette démarche théâtrale est une étonnante mémorisation de la part des personnels. Comment ne se souviendraient-ils pas d'Alice « au pays des merdouilles » ou de la lycéenne qui a multiplié par six son argent de poche en oubliant de dire à son papa que son montant demeurait inchangé, mais en euros ? Un sondage fait par la direction des ressources humaines de la CGIS donne un taux de 98 % de satisfaits ou très satisfaits.

Le deuxième acquis est qu'à la sortie du spectacle les personnels ont bien intégré le « tube » qui clôt la mise en scène d'INouï à Issy, « Il y a de l'euro dans l'air – pom, pom, pom – il va falloir s'y faire. » Pascal Barraud n'en revient pas : « Les gars de l'immobilier, que j'avais pourtant écorchés dans mon texte, sont venus me dire qu'il fallait qu'ils s'y mettent. » Quant à André Santini, il se félicite de la réaction des agents de sa commune : « Quatre mois après le spectacle, dit-il, nous notions une participation enthousiaste des personnels aux sessions de formation. »

A la CGIS, Céline Duthil pense à faire remonter l'euro sur les planches pour « une piqûre de rappel ». Jean-Luc Pinson ne doute pas de la nécessité de prolonger la thérapie pour les multitudes qui ne ressentent pas encore le besoin d'une formation et qui continuent de croire qu'ils ont le temps : « Nous en sommes à la quatorzième représentation à travers la France et l'intérêt ne se dément pas : on a dénombré 850 spectateurs à Gap et 1 000 sont attendus à Cannes. »

Monnaie virtuelle dont l'étrange suscité toujours la méfiance, l'euro pourrait bien être longtemps bissé grâce à l'art de ses interprètes. Au moins jusqu'en 2002, année où il ne sera plus un jeu, mais une obligation pour tous.

Alain Faujas

Joël Decaillon, l'émissaire de la CGT à Bruxelles

L'homme est rond et à l'air affable. A cinquante ans à peine, Joël Decaillon ressemble plus à un député radical-socialiste de la III^e République qu'à un sherpa de l'actuelle direction de la CGT. Le front dégarni, les tempes grisonnantes, le « M. Europe » du syndicat trompe son monde. Si la candidature du syndicat a été ratifiée, le 16 mars, par le comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES), à l'unanimité moins une voix – celle de FO –, c'est en grande partie grâce à l'entreguet et aux travaux d'approche réalisés depuis dix ans par ce cégétiste de l'ombre.

Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, représentera officiellement sa centrale au 9^e congrès de la CES, qui se tient à Helsinki du 28 juin au 2 juillet. Cette adhésion clôt un cycle lié à la guerre froide et met fin à une anomalie. La CGT était en effet la dernière grande confédération d'un pays occidental à ne pas être membre de la structure qui regroupe, depuis 1973, les organisations syndicales auprès de l'Union européenne.

Joël Decaillon est cheminot, comme le nouveau numéro un de la CGT. Et, alors que la construction européenne a souvent provoqué de fortes poussées d'urticaire au sein de la centrale de Montreuil, en raison de ses options libérales, l'Europe des rails s'est souvent montrée sous un jour plus social, avec notamment la mise en œuvre dès 1991 des premières eurogrèves. Nordiste implanté dans l'Aisne, Joël Decaillon appartient à une de ces familles nombreuses du nord de la France où la tradition cégétiste va de pair avec l'appartenance au parti. Cadre de formation, il devient en 1981 secrétaire général de l'Union interdépartementale des transports. C'est là qu'en 1989 Louis Viannet, alors numéro deux de la CGT, qui prend en charge à l'issue du 43^e congrès le dossier de l'Europe, vient le pêcher. Dans la foulée, Joël Decaillon est nommé au Comité écono-

Membre de la commission exécutive, cet ancien cheminot a été l'un des principaux artisans de la conversion de son syndicat à l'Europe

mique et social européen, qui siège à Bruxelles, où la CGT dispose de deux strapotins. C'est dans cette enceinte qu'il fait ses premières classes. François Stædelin, alors président (CFDT) du CES européen, lui met le pied à l'étrier. Il apprend à fréquenter les syndicalistes du DGB, de la CGIL et de la CISL, des TUC, mais aussi ses alter ego de FO et de la CFDT.



Joël Decaillon
● Né le 3 août 1949, Joël Decaillon adhère à la CGT en 1971. Cadre à la SNCF, il devient secrétaire de la fédération des cheminots en 1979. De 1981 à 1989, il est secrétaire général de l'Union interdépartementale des transports.
● Il devient membre de la commission exécutive de la CGT en 1992. Il est réélu en 1999, où il occupe les mêmes fonctions auprès de Bernard Thibault.

Il s'initie aux arcanes du pouvoir bruxellois et aux relations sociales européennes.

Il est celui qui comprend que la CGT, pour évoluer, doit s'intégrer dans la stratégie européenne de la CES afin de ne pas se retrouver complètement isolée. A Paris, il rend des comptes directement à Louis Viannet. Les questions européennes, considérées comme des questions « transversales », sont détachées du secteur international, fief de l'orthodoxie au sein de la centrale et refuge des nostalgiques de la Fédération syndicale mondiale (FSM), l'ex-Internationale syndicale, prosoviétique.

« Joël Decaillon est la vitrine d'une CGT déjà européenne qui n'avait pas encore en magasin ce qu'elle exposait », commente aujourd'hui Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la CES. A partir de 1994, le ton change dans les relations entre la CGT et la CES. La nouvelle demande d'adhésion à la CES formulée en 1995 par Louis Viannet traduit ce nouvel état d'esprit : la CES est reconnue comme une organisation importante dans laquelle la CGT doit avoir son rôle à jouer. Examinée en novembre 1996 par le comité

directeur de la CES, la question de l'affiliation de la CGT est qualifiée d'« importante » et de « sérieuse » par Nicole Notat. Mais la secrétaire générale de la CFDT juge cependant cette entrée « prématurée », pour deux raisons : d'une part, « l'attitude qui consiste à se montrer européen à Bruxelles et anti-européen à Paris » ; d'autre part, « la conception du syndicalisme dans ses caractéristiques spécifiques à la France ». Pas assez européenne et pas assez constructive, la copie de la CGT est donc à revoir.

C'est un événement extérieur, l'annonce de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, qui permet à la CGT de montrer qu'elle a changé de comportement sur le terrain. Elle participe à la grande manifestation du 16 mars 1997 à Bruxelles, qui réunit l'ensemble des forces syndicales pour demander plus d'Europe sociale. Louis Viannet ayant donné des signes de combativité européenne, l'adhésion de la CGT devient une formalité et fait gagner son bâton de maréchal à Joël Decaillon.

Alain Beuve-Méry

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 20 mai 1999 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

- Gestion et Management d'Entreprise -
L'université Panthéon-Assas (Paris 2) propose :

- **DESS Gestion des Ressources Humaines et Relations du Travail** CIFFOP(*) Pédagogie par l'apprentissage sur 12 mois en Alternance.
- **DESS Marketing et Communication de l'Entreprise (**)** Avec le concours de l'AACC, Association des Agences Conseils en Communication - en apprentissage.
- **DESS Management de Projets Logistiques (**)**
- **DEA Evaluation Stratégique (**)**
- **Maîtrise de Sciences de Gestion (***)**

(*) Inscription 3615 UP2 – jusqu'au 15 mai – 01 43 29 84 86
(**) Inscription 3615 UP2 – jusqu'au 2 Juin – 01 44 41 55 92
(***) Inscription jusqu'au 5 juin - Dossier à demander au 01 44 24 36 88 / 01 45 83 65 81

Pour sortir enfin de la pensée unique managériale

par Guy Chassang

Quel que soit leur niveau dans l'entreprise, les collaborateurs viennent de vivre dix années éprouvantes. A peine sortis des vagues successives du « just in time », de la « qualité totale » et du « reengineering », avec la satisfaction de se compter parmi les survivants, ils doivent affronter les mouvements d'aujourd'hui : « Fusions-acquisitions », « sourcing stratégique » (qui consiste à s'approvisionner à l'échelle de la planète, en utilisant au mieux les bases de données et Internet), sans oublier l'externalisation, le commerce électronique, la « shareholder value » (ou création de valeur pour l'actionnaire), avec, là aussi, des suppressions d'emplois par milliers à la clef.

Doit-on, une fois encore, céder à la fascination de la nouvelle mystique managériale ? Doit-on se jeter dans l'action, donnant ainsi des gages à nos actionnaires et s'engager hardiment dans ce nouvel effort, contribuant ainsi, collectivement, à la crise suivante dont les caractères récessionnistes sont inscrits d'avance ?

Comprenons-nous bien. Ce que nous dénonçons, ce ne sont pas les fusions-acquisitions ou le sourcing stratégique en tant que tels, qui ont sûrement leur place dans la panoplie du management, c'est la « pensée moutonnaire » - l'expression fait référence aux travaux du professeur Janis sur les processus de prise de décision - qui consiste à croire que la même thérapeutique s'applique à toutes les entreprises au même moment, sous prétexte qu'elles ont toutes à faire face à la « globalisation ».

Appliquer la même thérapeutique au même moment, surtout lorsque celle-ci détruit des emplois, a des effets récessionnistes de nature macroéconomique, et c'est comme cela que se crée le cercle vicieux dont nous essayons vainement de sortir, en France, depuis vingt ans. Certes le chef d'entreprise n'est pas en charge du réglage macroéconomique, les gouvernements, les banques centrales ou les mécanismes du marché s'en chargent. Tout cela est exact jusqu'au jour où la pensée moutonnaire prend le dessus ! Encore si le remède était adapté au patient, n'aurait-on rien à redire, chacun étant dans son rôle.

Mais ce serait faire bien peu de cas du principe de contingence : chaque entreprise, à ce moment de son histoire, dans son marché, avec son équipe dirigeante et sa culture, est unique. Ainsi, certaines ont la chance d'appartenir à un marché oligopolistique tandis que d'autres se battent au niveau de la planète à coup d'effets d'échelle ; certaines sont sur des marchés émergents en croissance rapide alors que d'autres sont sur des marchés arrivés à maturité ; certaines sont sur

des marchés de service à haute valeur ajoutée et à fort contenu local, d'autres commercialisent des produits ou des services standardisés, cela pour ne parler que des aspects de stratégie de marché, tant il est évident que le système humain de chaque entreprise lui est propre.

Dès lors que nous acceptons le principe de contingence, il est urgent de faire précéder l'action par un diagnostic holistique et systémique. Holistique en ce qu'il embrasse dans une même démarche les acteurs externes à l'entreprise (clients, fournisseurs, partenaires, représentants des salariés, prescripteurs, institutions...), la direction de l'entreprise (dirigeants et représentants des actionnaires, porteurs d'un projet stratégique), et les acteurs internes de l'entreprise.

Chaque entreprise, à ce moment de son histoire, dans son marché, avec son équipe dirigeante et sa culture, est unique

(cadres et employés de la maison mère et des filiales). Et systémique en ce qu'il considère l'ensemble de ces acteurs comme engagés dans des interactions complexes et évolutives et chargées de sens pour les acteurs eux-mêmes. Le pouvoir, la « rationalité limitée » - selon Herbert Simon, Prix Nobel d'économie, à l'homo economicus de la théorie économique classique se substitue un acteur économique plus concret et réaliste, doté de capacités cognitives limitées, disposant d'une information réduite, et se contentant de solutions satisfaisantes plutôt qu'optimales -, l'asymétrie d'information (1), les stratégies d'acteurs (2) sont les mots-clés de cette compréhension du système humain que constitue l'entreprise étendue à ses interactions avec ses partenaires extérieurs.

Certes, pratiquer le diagnostic d'entreprise demande un savoir théorique (tiré de l'analyse stratégique, de la microéconomie, de la sociologie et de la psychosociologie) et un protocole d'intervention rigoureux. Il permet, sur des bases solides, de définir les transformations à entreprendre en priorité, en utilisant au mieux la dynamique propre à l'entreprise, avec le souci de minimiser les conséquences sur le plan humain.

Ainsi telle entreprise doit-elle, en priorité, réduire ses coûts de production et rechercher des effets d'échelle en production, alors que telle autre doit privilégier le développement de l'innovation pour répondre aux attentes d'un mar-

ché en mutation, éventuellement en passant des accords avec des laboratoires de recherche externes. Telle doit, en priorité, harmoniser ses processus de fonctionnement alors que telle autre doit, à l'inverse, faire reculer une bureaucratie excessive qui stérilise l'initiative de son personnel.

Ce n'est qu'avec cet éclairage que le personnel comprendra et donc s'associera à telle ou telle démarche d'évolution. Partager avec son personnel un diagnostic professionnel et approfondi, c'est ouvrir une nouvelle boucle de confiance entre le sommet et la base ; c'est sceller une nouvelle alliance alors que, éprouvé par quinze années de remèdes de cheval, le contrat psychologique qui lie chacun d'entre nous à son entreprise, collectivité humaine, s'est distendu.

On comprend mieux dès lors pourquoi autant d'opérations de fusion-acquisition se soldent par des échecs puisqu'elles nécessitent un diagnostic préalable rarement conduit avec la profondeur d'analyse nécessaire, celui de la société acquérante et celui de la société acquise, et enfin de la compatibilité entre les deux. On entre là dans la très grande complexité.

Pour terminer, répondons par avance à une objection-alibi. On nous fera en effet remarquer que l'industrie américaine a fait preuve depuis vingt ans, avec un bel enthousiasme, de pensée moutonnaire, sans pour autant, bien au contraire, mettre à mal l'économie de ce pays. C'est oublier qu'au cercle vicieux récessionniste précédent s'est superposé, de façon concomitante, un cercle vertueux heureusement plus puissant, celui de l'innovation technique, en particulier dans les technologies de l'information et dans les PME. Ce moteur a fait largement défaut en Europe. A l'aube de la vague suivante, tâchons de faire précéder l'action par le diagnostic.

Guy Chassang est Partner chez Andersen Consulting, où il dirige l'activité Organisation Strategy.

(1) Le concept est lié à la théorie des contrats et à la théorie des coûts de transaction jouant un rôle central dans la compréhension réaliste des interactions entre la firme et ses partenaires extérieurs.

(2) Le terme est emprunté à la sociologie des organisations promue en France par Michel Crozier et Erhard Friedberg, selon laquelle les acteurs internes ou externes à l'entreprise développent, dans leurs interactions, des stratégies au service de leurs objectifs, lesquels ne sont pas forcément en phase avec ceux de la direction stratégique de l'entreprise.

Le droit de grève dans les services publics : l'exemple italien

Alors qu'une énième proposition de loi sur le droit de grève dans les services publics est déposée au Sénat, l'Association française pour le droit du travail (AFDT) avait décidé de centrer le colloque qu'elle a organisé récemment sur cet éternel sujet de controverse en France. Mais de façon originale, puisque ce thème devait être débattu « au miroir de l'expérience italienne », afin de « prendre un peu de distance », selon la formule d'Antoine Lyon-Caen, professeur de droit à l'université Paris-X - Nanterre et président de l'Association française pour le droit du travail.

En Italie, le droit de grève, inscrit dans la Constitution de 1947-1948, est « inhérent à la personne », a souligné Maria-Vittoria Ballestrero, professeur de droit du travail à l'université de Gênes. Aucune loi ne l'a réglementé dans les services publics, jusqu'à celle de 1990.

« SERVICES ESSENTIELS »

Cependant, entre ces deux dates, le terrain juridique n'est pas resté vierge. Ainsi, la Cour constitutionnelle a estimé que la grève était licite dans les fonctions et services publics, alors qu'une disposition de 1930 du code pénal, héritée de la période mussolini-

Colloque. Une commission de garantie protège mieux les usagers transalpins mais serait difficile à transposer en France

nienne, y interdisait l'arrêt de travail. Cependant, la Cour a introduit une distinction entre les services publics en forgeant une nouvelle notion : celle de services « essentiels » devant être assurés en cas de conflit.

C'est sur ces bases, et dans un contexte de haute conflictualité, au cours des années 80, de crise de représentativité des syndicats et d'« exaspération des usagers », que les grandes confédérations syndicales ont pris l'initiative de proposer une loi sur la grève dans les services publics, qui s'est combinée avec une initiative parlementaire. Cette loi de 1990 a fixé notamment le préavis à dix jours, et déclaré illicite la grève à durée illimitée. En outre, les employeurs

sont tenus d'informer les usagers des conséquences de l'arrêt de travail. La loi a aussi créé une sorte de comité des sages, la Commission de garantie, composée de neuf experts nommés par le président de la République sur propositions des deux Assemblées. « La mission de cette instance est d'évaluer si les conditions de la grève sont aptes à assurer aux usagers la jouissance des services essentiels », a indiqué Maria-Vittoria Ballestrero qui en est membre.

Mais elle n'a « aucun pouvoir pour prévenir une grève illicite ou la limiter ». En cas d'évaluation négative, la Commission fait des propositions aux parties, mais celles-ci ne sont pas obligées de les accepter. Des sanctions sont prévues en cas de non-respect de la loi : disciplinaires à l'égard des salariés, elles sont mises en œuvre par l'employeur. « En général, elles ne sont pas appliquées », a observé Gino Giugni, président de la commission de garantie et ancien ministre du travail italien. De même, elles sont rarement infligées aux employeurs, dont les sanctions sont pécuniaires, et aux syndicats - pour lesquelles elles peuvent se traduire par la suspension de leur crédit d'heures de délégation ou par leur retrait, durant deux mois, des négociations.

EXTENSION VOLONTARISTE

Maria-Vittoria Ballestrero a également souligné combien la commission - de manière très volontariste - a, au fil des ans, étendu le champ des droits essentiels des usagers. Limitée au départ aux secteurs de la santé, de l'éducation, de la sûreté, de la libre circulation (transports...) et de la communication (postes...), etc., la liste inclut aujourd'hui le nettoyage des aérogares ou encore la restauration à bord des avions ! La manière dont la commission a pu élargir ses prérogatives n'est pas apparue clairement durant ce col-

loque. Daniel Rotureau, représentant de la CGT à l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève, a soulevé la question de la légitimité politique d'une telle commission.

CONTEXTE DIFFÉRENT

Cette expérience italienne « ne peut pas être transposée en France », où le contexte est différent, a-t-il souligné, faisant notamment référence au fait qu'en Italie les trois grandes confédérations représentent « 75 % des travailleurs et sont dans un processus unitaire depuis vingt-cinq ans ». En outre, dit-il, en France, « il y a toujours des grèves mais elles ne causent pas de morts car il y a une autorégulation des travailleurs pour protéger les personnes et l'outil de travail ».

Jean-Emmanuel Ray, professeur de droit à Paris-I, a, quant à lui, rappelé que « la grève, avant d'être l'expression d'un rapport de droit, était et resterait l'expression d'un rapport de forces ». Dans le droit-fil de son raisonnement, on peut donc considérer que l'encadrement de la grève dans des domaines élargis par une autorité administrative est l'expression d'un rapport de forces. Interrogé sur la genèse de la loi de 1990, Gino Giugni a donné une vision plus politique des choses. « Nous avons analysé l'extension de la conflictualité comme la conséquence de la fragmentation syndicale », a-t-il indiqué, soulignant l'émergence dans les années 80 de nouveaux syndicats autonomes, notamment dans les transports.

Cet aspect plus politique n'a malheureusement pas été plus développé, tout comme manquait singulièrement la présence de syndicalistes italiens, pour livrer leur vision de la loi de 1990 et du rôle de la commission de garantie.

Francine Aizcovic et Caroline Monnot

LIVRES

Par Philippe Arnaud

La famille, continent noir des économistes

LA DIVERSITÉ DU MONDE FAMILLE ET MODERNITÉ
d'Emmanuel Todd,
Seuil, 435 p., 140 F, 21,34 €.

Pourquoi Marx, en prédisant que la révolution sociale triompherait d'abord en Europe de l'Ouest (lire notamment ses lettres à Engels) s'est-il trompé ? Parce qu'il ne connaissait pas l'« anthropologie des structures familiales ». Il aurait alors peut-être deviné que le communisme n'avait de chance de l'emporter que dans une société marquée par un type familial particulier, paysan, autoritaire, égalitaire : la « famille communautaire exogame ».

Telle est, très rapidement résumé, le propos qu'Emmanuel Todd, historien, anthropologue et démographe, développa il y a maintenant une quinzaine d'années dans *La Troisième Planète* (Seuil, 1983) et *L'Enfance du monde* (Seuil, 1984). Ce sont ces deux textes qui sont rassemblés et réédités aujourd'hui. Une préface a été ajoutée, qui revient sur le débat qu'a suscité à leur sortie cette thèse.

Lorsqu'on se demande pourquoi le capitalisme libéral est apparu dans les pays anglo-saxons, le communisme en Russie et en Chine... la tentation est grande de voir dans ces systèmes économiques la réalisation d'« archétypes » culturels, d'un « Volkgeist » (esprit du peuple), voire d'un (incertain) génie national. Si la science se réfugie dans ces abstractions, c'est qu'elle ignore généralement une donnée fondamentale : l'anthropologie. Pour Emmanuel Todd, les idéologies politiques et religieuses ne sont que le « reflet » de structures anthropologiques, en particulier familiales. Ainsi est-il amené à distinguer quatre grands « types » de familles : communautaire exogame, autoritaire, nucléaire égalitaire, et nucléaire absolue, ces deux dernières se définissant comme « individualistes », correspondant tous à des niveaux d'autoritarisme, de relations parents-enfants, de relations entre frères, de statuts de la femme, différents. Fort de cette grille d'analyse, l'auteur croit pouvoir tracer une carte assez précise de ces types familiaux en Europe (le document, précieux, en couleurs, est annexé en fin d'ouvrage).

Or ce qui frappe à sa lecture, c'est la coïncidence entre les répartitions des différents types familiaux, et la carte politique, économique, voire religieuse de l'Europe. Par exemple il y aurait, pour Emmanuel Todd, un « rôle essentiel » difficilement contestable de la famille autoritaire dans la genèse du nazisme. Un type familial que l'on retrouve en Allemagne, en Autriche, dans l'ex-Tchécoslovaquie. Inversement, les structures familiales individualistes qui existent dans la plupart des pays anglo-saxons sont incapables de « sécréter », affirme l'auteur, des systèmes sociaux totalitaires.

On trouvera dans ce recueil la plupart des thèmes qui ont fait le succès de *L'Illusion économique* (Gallimard, 1998). Celui notamment de la toute-puissance du discours économique ambiant. S'il y a, aujourd'hui, « illusion » de la part des économistes, pense l'auteur, c'est bien celle qui consiste à ignorer les « matrices » anthropologiques que sont les types familiaux, et qui déterminent très largement les niveaux d'individualisme dans chaque société. Cet oubli largement « inconscient » (Emmanuel Todd fait référence à Freud) vient du fait que les économistes ne considèrent le facteur culturel que comme un « frein », ou un élément exogène, alors qu'il est déterminant. « *L'Homo economicus est d'une certaine façon universel, mais il agit toujours à l'intérieur d'un système anthropologique inconscient.* »

Le phénomène de globalisation pourrait laisser croire, aujourd'hui, à une lente uniformisation des types familiaux, et à un alignement progressif sur le type de la famille occidentale. Qu'en est-il vraiment ? Telle est la question que l'on aimerait finalement poser à l'auteur.

PARUTION

LES SEL, POUR UN VRAI DÉBAT,
de Denis Bayon

Denis Bayon, universitaire lyonnais, présente les systèmes d'échanges locaux (SEL) sous un jour favorable. Ces systèmes organisent des échanges de biens et de services entre personnes, en utilisant non pas le franc ou l'euro mais des unités de compte spécifiques à chaque réseau local. Pour l'auteur, il ne s'agit ni de troc ni d'un avatar du modèle individualiste libéral, puisque leur fonctionnement se caractérise par une relation forte « à l'autre et au groupe ». (Editions Yves Michel, 130 p., 63 F, 9,60 €). **D. U.**

Visiblement, vous avez des responsabilités.

Ça tombe bien, maintenant vous pouvez les élargir.

MBA
ESCP **Accrédité AMBA's**

Le MBA ESCP, programme inter-européen de management, s'adresse à de jeunes cadres fortement impliqués dans l'entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie originale en temps partagé permet le maintien d'une responsabilité à plein-temps en entreprise pour obtenir, en 18 mois, un diplôme de standard international (MBA). Programme bilingue anglais/français.

Réunions d'informations
jeudi 29 avril et 20 mai 1999 à 18 h 30

01 49 23 22 70
Email : penain@escp.fr

Le Groupe ESCP est accrédité EQUIS

Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Paris

79, avenue de la République • 75011 Paris
WEB : http://www.escp.fr

FORMATION CONTINUE

DES EVALUATION ET ANALYSE FINANCIERE
Pour les **COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Contact
Eliane ANDRÉ
Tél. 02 99 84 39 50
Eliane.Andre@univ-rennes1.fr

36-15 INFORENI
1,01 F la mn
http://www.univ-rennes1.fr/sep/

UNIVERSITÉ DE RENNES 1

DÉPÊCHES

● **EURO.** La Commission européenne vient d'éditer un guide gratuit intitulé *Votre entreprise et l'euro*, destiné à aider les petites et moyennes entreprises (PME) à préparer le passage à l'euro. L'originalité de l'ouvrage est de s'appuyer sur trente-cinq études de cas réels, dans différents pays membres et différents secteurs d'activité, pour coller le mieux possible aux réalités du terrain. L'ouvrage propose une démarche en deux temps : étude d'impact, puis choix d'un plan d'action. La version sur cédérom contient les résultats complets des 35 études de cas et permet de personnaliser sa démarche de passage à l'euro à partir d'un questionnaire interactif. Commande par fax : 32-22-99-27-69.

● **TRAVAIL.** Parce que le travail y est bien souvent dispersé dans l'espace, précaire, saisonnier ou indépendant, le milieu rural a été amené à expérimenter de nouvelles régulations et de nouvelles organisations qui préfigurent peut-être ce qui peut se passer en milieu urbain. Le n° 161 de la revue *Pour*, éditée par le Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective (Grep), recense les pratiques et les expériences en cours. Renseignements : 01-55-33-10-40.

● **RECTIFICATIF.** Dans l'article intitulé « De Friedrich List aux origines de la pensée unique » (*Le Monde* du 20 avril 1999), les débats théologico-économiques lancés dès le Moyen Age l'ont été par l'école de Salamanca (et non Cordoue comme indiqué par erreur).

AGENDA

● **DROIT.** Les directives et règlements européens s'imposent progressivement au droit français. « Droit français, droit européen, conflit ou complémentarité ? » est le thème du colloque organisé le 4 mai à Paris par l'Association Juri-Avenir, qui regroupe des cabinets d'avocats d'affaires. Trois tables rondes porteront spécifiquement sur les droits économique, social et fiscal. Renseignements : 01-46-09-47-63.

● **PROSPECTIVE.** L'office d'analyse et de prévision de l'Unesco propose régulièrement, dans le cadre de ses « Entretiens du XXI^e siècle », des rencontres-débats avec des chercheurs. Le 4 mai, un tel débat réunira sur le thème « Les passions ont-elles un avenir ? » Jean-Didier Vincent, spécialiste en neuro-endocrinologie et auteur, entre autres, de *Biologie des passions* (Odile Jacob) et Théodore Zeldin, historien, auteur de *Histoire des passions françaises* (La Découverte). Renseignements : 01-45-68-15-01.

● **35 HEURES.** Une partie du patronat et du monde syndical convergent pour entendre tirer profit de la réduction du temps de travail en termes d'organisation et de conditions de travail. Le Centre de recherche et d'action sociales organise le 4 mai à Paris un débat intitulé « Qu'attendre de la réduction du temps de travail ? » entre des représentants du Centre des jeunes dirigeants (CJD) et de la CGT, avec la participation de Guillaume Duval, rédacteur en chef adjoint d'*Alternatives économiques*. Renseignements : 01-44-39-48-48.

● **RUSSIE.** Les incertitudes sur le devenir politique de la Russie pèsent d'un poids important sur la construction européenne. Le Centre d'études et de recherches internationales (Sciences-Po/CNRS) organise à Paris deux conférences, le 6 et le 7 mai, respectivement de George Breslauer, professeur de science politique à l'université de Berkeley, sur le thème « Evaluating Yelstin as Leader », et de Otto Von der Gablentz, recteur du Collège européen de Bruges et ancien ambassadeur d'Allemagne à Moscou, sur le thème « Russia and European Union ». Renseignements : 01-44-10-84-84 ; www.ceri-sciencespo.com

● **ECONOMIE SOCIALE.** Les mutuelles se sentent aujourd'hui dans le collimateur de l'Europe, craignant que les directives sur la concurrence ne bousculent le modèle qu'elles avaient jusqu'ici préservé. Le Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale a invité, le 7 mai, Michel Rocard, chargé par le gouvernement d'une mission sur la transposition des directives européennes sur les assurances, et, le 18 mai, Alain Lambert, sénateur et auteur d'un rapport sur le secteur de l'assurance, dans lequel il proposait la démutualisation des opérateurs d'assurance. Renseignements : 01-42-93-55-65.

● **RECRUTEMENT.** La Cité des sciences et de l'industrie de La Villette et l'ANPE Ile-de-France poursuivent leur coopération en organisant une nouvelle « rencontre-emploi » dans le domaine de l'informatique et des télécommunications le 18 mai. Plus de 1 000 emplois de niveau supérieur ou égal à bac + 2 seront proposés par une quarantaine d'entreprises. Renseignements : 01-40-05-71-65.

● **DÉVELOPPEMENT LOCAL.** L'Union européenne sera-t-elle une Europe des régions ? La multiplication des coopérations entre régions des pays-membres redistribue les cartes du développement local. Les deuxièmes rencontres parlementaires de l'aménagement du territoire, le 18 mai à Paris, en prennent acte sur le thème « Le développement régional en Europe : quelles stratégies de mobilisation et de coopération ? » Renseignements : 01-40-20-98-88.

MBA

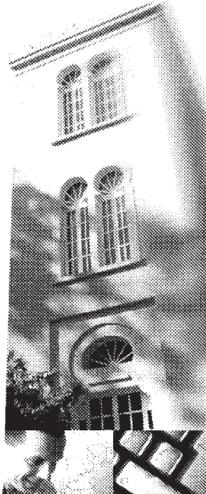
Ecole Supérieure des Affaires
—Beyrouth—

Un diplôme international dans un environnement francophone

Le MBA Temps Plein de l'ESA est un programme de formation à la gestion de haut niveau, intensif, d'un an, se déroulant à Beyrouth. Il est conçu selon les normes en vigueur dans les meilleurs établissements de gestion européens comme HEC, l'ESCP, l'Université Luigi Bocconi de Milan ou HEC Lausanne. Le corps professoral est issu de ces prestigieuses écoles et l'enseignement est axé sur une approche très actuelle et concrète du management. Le MBA Temps Plein s'adresse à des étudiants de niveau Bac + 4 qui souhaitent compléter leur formation par un diplôme reconnu et vivre une expérience internationale et multiculturelle, dans un environnement francophone.

Informations
Fanny Mlaoud - Bureau de l'ESA à Paris • Tél. : 33.1.49.54.28.79
Fax : 33.1.49.54.28.90 • e-mail : fmlaoud@ccip.fr
Dépôt des dossiers avant le 10 juin 1999 pour les épreuves de sélection se déroulant à Paris.
Campus de l'ESA, 289, rue Clémenceau, Beyrouth, Liban
Renseignements et inscriptions : 961.1.373.373
e-mail : esa@netgate.com.lb

Etablissement d'Enseignement Supérieur géré par CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS



Communication implicite

Les artisans du Tarn s'engagent en faveur des 35 heures

Les entreprises artisanales du Tarn ont choisi de s'engager dès à présent dans la dynamique des 35 heures. Elles ont, pour cela, signé avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives un accord cadre départemental. Le premier du genre.

Dès la parution en juin 1998 des décrets d'application de la loi, Francis Rabary, secrétaire général de l'Union professionnelle des artisans du Tarn (UPA 81), signataire patronal de l'accord, s'attela à l'étude des textes pour regarder la façon dont les toutes petites entreprises pouvaient s'inscrire dans le dispositif, et réfléchir aux moyens de les y préparer. « Cette démarche n'a rien de politique, tient-il d'emblée à souligner. Notre objectif est simplement que les entreprises sachent précisément de quoi on parle, afin qu'elles puissent s'engager dans le processus en connaissance de cause, sans a priori. »

Il s'agit aussi d'« éviter d'arriver après la bataille ». En effet, à trop attendre, les petites entreprises pourraient se heurter à une pénurie de main-d'œuvre, car les grandes, en passant aux 35 heures, risquent d'assécher le marché du travail local. « Et, plus on anticipe, plus les aides sont importantes, et dans une entreprise artisanale, elles permettent d'atténuer les coûts de la réduction du temps de travail », ajoute Francis Rabary, convaincu que le passage aux 35 heures peut être une formidable opportunité de revoir l'organisation de l'entreprise et par là-même d'accroître la qualité et la productivité.

Dont acte. L'organisation patronale a conçu un diaporama de deux heures expliquant les tenants et les aboutissants de la loi, sur lequel Francis Rabary s'appuie aujourd'hui pour animer, dans tous les cantons du département, des réunions d'information et répondre aux questions des entreprises. Soucieuse d'accompagner celles qui s'engagent dans la démarche, elle a également mis au point un outil permettant, d'une

Les petites entreprises ont signé avec les syndicats un accord cadre départemental sur la réduction du temps de travail. Une première

part, d'établir les différents scénarios des conditions de passage aux 35 heures, d'autre part, de préparer les formulaires à remettre à l'administration.

Au-delà de ces actions, il n'était cependant pas possible pour l'UPA 81 d'avancer seule, la mise en place des 35 heures devant reposer sur un accord national entre partenaires sociaux. Or, explique Francis Rabary, « les salariés membres de la famille du chef d'entreprise n'étant pas autorisés à être mandatés par un syndicat, les entreprises familiales ne peuvent signer un accord, et donc bénéficier des aides, seulement si elles sont couvertes par un accord de branche prévoyant un accès direct de l'entreprise aux aides de l'Etat ».

Lorsqu'en septembre Francis Rabary prit contact avec les organisations syndicales du département, seul l'accord qui venait d'être signé dans l'artisanat du bâtiment ouvrait cette possibilité. D'où l'idée de négocier un accord cadre à l'échelle territoriale, susceptible de s'appliquer dans toutes les entreprises artisanales du Tarn.

Signé le 21 janvier, cet accord prévoit une application directe des 35 heures si aucune modulation du temps de travail n'intervient et si le salaire brut de base est maintenu. Sinon, les entreprises sont appelées à signer un accord d'entreprise avec un salarié mandaté. Les salariés à temps partiel bénéficient d'une réduction de 10 % du temps

de travail avec maintien de la rémunération et seront prioritaires pour tout emploi à temps plein créé ou vacant. L'accord stipule également que les embauches peuvent être réalisées dans le cadre de groupements d'employeurs, notamment pour le personnel d'encadrement. Car, relève Francis Rabary, « un accroissement de l'effectif de 6 % dans une entreprise artisanale ne représente souvent qu'une moitié de salarié, voire moins ! »

Ces dispositions s'appliquent aux 2 000 entreprises adhérentes de l'UPA 81. Mais, affirme son secrétaire général, « nous aidons toutes les entreprises qui le souhaitent, qu'elles soient adhérentes ou non ». L'organisation patronale n'a pas demandé l'extension de l'accord à l'ensemble des artisans du Tarn, présentant les réserves de son instance nationale. « L'important est de créer une dynamique », avance Francis Rabary, qui se sait suivi par les élus de son organisation.

Les parties signataires se sont d'ailleurs engagées à « réexaminer l'accord dans tous les cas d'extension d'un accord national touchant une des professions du secteur des métiers, sachant que ce dernier restera seul applicable avant la signature d'un avenant départemental qui tiendrait compte des particularités de l'accord national ». Un enga-

Repères

- La durée légale du travail à 35 heures est applicable aux entreprises de moins de 20 salariés au 1^{er} janvier 2002.
- Mais, en réduisant le temps de travail avant cette date, elles peuvent bénéficier d'une réduction des charges sociales.
- Un dispositif d'appui-conseil a été mis en place pour aider les petites entreprises. L'Etat finance entièrement les cinq premiers jours de l'intervention d'un expert et, au-delà, prend en charge de 50 % à 70 % des coûts.

Des retraités de la ville de Saint-Brieuc témoignent de leurs carrières

Trente et un fonctionnaires municipaux ont confié à la responsable de la communication de la ville leurs souvenirs. L'ensemble donne un livre original, riche d'émotions

Brieuc, confie Christian Perrin, ancien agent de maîtrise qualifié. L'entente des gens n'est plus la même. Aujourd'hui, chacun est pour soi. Pour mon départ à la retraite, la plupart de mes collègues ne sont pas venus, même s'ils ont cotisé pour les cadeaux, une tronçonneuse et un réchaud à gaz pour que ma femme fasse, dans la cave, des conserves et de la bonne paella. »

DES GENS SIMPLES

Et puis il y a aussi Marie-Louise, de la cuisine centrale, qui se souvient des petits matins « où on prenait le café ensemble, où on souhaitait les anniversaires. Et si l'un d'entre nous avait un problème, on essayait toujours de l'aider ».

Il y a encore Daniel, qui rêvait show-business, Nicole, assistante maternelle, qui avoue : « Chaque fois qu'un enfant est parti, j'ai pleu-



Madeleine Ropars

- Madeleine Ropars est née en 1956, à Plougaven (Finistère). Elle a fait ses études de droit à l'université de Brest.
- Elle débute sa carrière à l'Institut français de presse (IFP), à Paris, puis devient assistante parlementaire d'un sénateur PS de Côtes-d'Armor. En 1984, elle entre à la mairie de Saint-Brieuc, où elle est chargée de la communication interne depuis 1993.

gement propre à rassurer les instances nationales tant du côté patronal que syndical, certaines étant encore pour le moins méfiantes à l'idée de voir le terrain empiéter sur leurs prérogatives.

Si, pour Francis Rabary comme pour les syndicats, cet accord départemental est en soi novateur, c'est la création d'une « commission paritaire interbranche des entreprises artisanales du Tarn », actée par un second accord signé le même jour, qui constitue l'avancée la plus significative. Car, au-delà même des 35 heures, elle va permettre de développer le dialogue social, lequel était, reconnaît Francis Rabary, quasi inexistant.

Cette commission se voit en effet non seulement confier le suivi de l'application des 35 heures, mais elle est appelée à définir annuellement une politique de formation professionnelle en direction des salariés des entreprises artisanales, ou encore à étudier les moyens de faire bénéficier ces derniers de garanties multi-entreprises dans le champs de la prévoyance (complément maladie et retraite), du 1 % logement, et de certains avantages sociaux comme les chèques-vacances, les titres-restaaurant... Elle est également chargée d'examiner les réclamations individuelles et collectives relatives au contrat de travail afin de prévenir les litiges pouvant aller devant les prud'hommes.

Pour Francis Layssac, secrétaire général de l'union départementale CFDT du Tarn, l'acte de naissance de cette instance est « une reconnaissance de l'acteur syndical. Au départ, raconte-t-il, l'UPA ne voyait pas l'utilité et les enjeux d'une telle commission. Il a fallu apprendre à se connaître », ajoutant que cette évolution est aujourd'hui essentielle pour les syndicats. Et pour cause. « Cette commission, explique-t-il, nous ouvre les portes des petites entreprises dans lesquelles nous sommes encore très peu présents. »

Laetitia Van Eeckhout

ré. Je n'ai jamais fait de différence avec ma propre fille... Tout cela est dit avec des mots tout naturels, par des gens « simples », « qui me les ont livrés dans leur salle à manger, souvent dans leur cuisine », explique Madeleine Ropars, touchée par « la générosité » de ses personnalités. « Ça valait le coup de les entendre, d'écouter leurs histoires, qui, en même temps, révèlent celle de la cité. De leur rendre, par ce petit livre, une partie de ce qu'ils ont offert », poursuit Madeleine Ropars, persuadée que « tout ce qui n'est pas donné est perdu ».

« Ces vies, des portraits, ces chemins croisés, ont un point commun : l'authenticité », a écrit en page de garde Claude Saunier, le sénateur maire de Saint-Brieuc. « La liberté », ajoute Jean-Pierre Le Goff, philosophe de formation, sociologue, auteur de plusieurs ouvrages sur le management d'entreprise qui, dans la préface du recueil, insiste sur la réelle démarche humaniste qui a inspiré sa réalisation. « Ce petit livre, écrit-il, dit avec des mots simples une réalité humaine qui échappe à la gestion des ressources humaines telle qu'on la conçoit aujourd'hui. »

REPÈRE

Selon le sociologue, il sert aussi de repère. « Comment envisager un avenir discernable et porteur d'espoir sans trouver dans le passé des ressources sur lesquelles s'appuyer ? », interroge Jean-Pierre Le Goff, qui estime « qu'en contribuant à rendre vivant un passé proche, ce livre laisse aux jeunes générations comme une sorte d'héritage. A elles d'affronter les nouveaux défis et de renouveler le monde du travail, sans pour autant perdre de vue ce qui lui donne figure humaine ».

Patrick Le Nen

(1) Tranches de vie de mairie. Editions Ikon, 40 F. Contact : Madeleine Ropars, tél. : 02-96-62-54-40.

Gestion - Finance

Notre Groupe (CA : 4 milliards de francs, 3 000 personnes) présent dans plusieurs secteurs d'activités (grande distribution, automobile, produits pétroliers, commerce de gros, bâtiment, agro-alimentaire), connaît un fort développement dans l'Outre-Mer français et à l'étranger. Nous recherchons notre

DIRECTEUR FINANCIER GROUPE MARTINIQUE

Basé au sein de la holding en Martinique, rattaché au PDG, vous supervisez directement les services financiers centraux (fiscalité, consolidation, trésorerie, comptabilité holdings), le service contrôle de gestion, les contrôleurs financiers de branche et fonctionnellement l'ensemble des responsables comptables ou financiers des filiales.

Vous organisez la production des états financiers et prévisionnels, définissez les normes comptables et le contrôle interne, établissez et gérez la politique de financement du Groupe.

Vous conseillez, dans vos domaines de compétences, le PDG sur la stratégie du Groupe et évaluez toutes les opportunités de croissance (interne ou externe).

A 35-45 ans, diplômé d'une grande école de commerce, vous occupez actuellement une fonction similaire dans un groupe de taille nationale ou exercez des responsabilités significatives dans un groupe de dimension internationale.

Outre des compétences professionnelles certaines, vous faites preuve d'un dynamisme communicatif, d'une grande volonté d'engagement dans l'entreprise et d'une hauteur de vue suffisante pour appréhender la réalité stratégique d'un Groupe animé par une forte volonté de développement.

Vous êtes capable de négocier en anglais et si possible en espagnol.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo), qui sera étudié en toute confidentialité, sous réf. DF/503 à notre conseil

GUINTRAND
CONSULTANTS

63 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris



ISTAR (100 personnes) est leader mondial de la cartographie numérique en 3D pour le marché de la téléphonie mobile. Pour accompagner notre forte croissance et notre développement, nous recherchons un

Directeur administratif et financier à Sophia-Antipolis (06)

Rattaché au Président-Directeur Général, votre rôle, à ses côtés, est celui d'un véritable « partenaire ». Plus financier qu'administratif, vous animez une équipe de 6/7 personnes et vos principales responsabilités concernent :

- la politique financière, l'étude de projets d'investissements, l'ingénierie financière de développement, la trésorerie ;
- le contrôle financier : gestion et budget ;
- la consolidation des comptes, le reporting ;
- la supervision de la production comptable, fiscale et sociale et l'administration du personnel ;

• la participation à la politique informatique.

En relation étroite avec le service Production, vous mettez en place une réelle politique de prix en optimisant les flux d'information et les procédures.

Agé de 35/40 ans, de formation supérieure en comptabilité et finance, vous justifiez d'une solide expérience dans le domaine High-Tech. Attiré par la réactivité d'une structure légère, vous faites preuve d'intuition et de souplesse. Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne. Bilingue anglais.

■ Merci d'adresser votre candidature à notre conseil, Michèle Turchetto, sous la référence 139/4 LM, ALEXANDRE TIC, 455 promenade des Anglais, Immeuble Arénice, 06299 Nice Cedex 3. <http://www.istar.com>

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001



CRÉDIT AGRICOLE INDOSUEZ

Dans le cadre du renforcement de son service Consolidation (105 sociétés françaises et étrangères), la Direction Financière et du Contrôle de Gestion de Crédit Agricole Indosuez recherche un

CONSOLIDEUR CONFIRMÉ

Vous avez la responsabilité directe d'un portefeuille de filiales et/ou succursales du Groupe dont vous êtes, dans le cadre des reportings comptables et réglementaires trimestriels, l'interlocuteur privilégié.

Vous êtes le garant de la qualité et de la fiabilité des informations comptables transmises par les entités, et proposez les ajustements nécessaires.

Vous êtes une force de proposition pour l'amélioration et l'évolution des outils dans le processus de consolidation.

De formation supérieure (Bac + 5) en banque-finance, comptabilité ou audit, vous disposez d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la consolidation ou de l'audit comptable international et avez le goût et des dispositions pour l'animation d'équipe.

La pratique de la langue anglaise et la maîtrise de la micro-informatique sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier complet (CV, lettre de motivation) sous la référence CAI/CO à Crédit Agricole Indosuez, DRH/Recrutement, 92920 Paris-La Défense Cedex.

membre de SYNTEC

Nous sommes le troisième mensuel français (+ de 900 000 ex. OJD). Nous réalisons 400 MF de CA à travers 4 sociétés. Notre réussite est due notamment à des collaborateurs compétents et très impliqués professionnellement, à un actionariat volontaire et entreprenant dans les diversifications... Nous recherchons notre

Votre mission est double :

- réaliser les reportings auprès des dirigeants et des actionnaires ; mettre en place et contrôler les budgets,
- assurer le contrôle de gestion du groupe.

Vous travaillez avec le directeur financier mais aussi avec le président du groupe. Vous encadrez une personne.

Pour votre réussite, nous avons trois critères simples et incontournables :

- une formation grande école de commerce ou équivalent,
- une expérience - 2 à 3 ans - dans le contrôle de gestion et une bonne approche de la comptabilité analytique,
- une maîtrise parfaite et totale de EXCEL.

Vous souhaitez entreprendre votre seconde expérience dans le milieu de la presse. Vous trouverez un environnement de travail convivial et très stimulant intellectuellement.

Vous êtes libre immédiatement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil, en notant la référence A/1383 sur l'enveloppe, ORNICAR 28, rue de La Trémoille - 75008 PARIS.

E-mail : rh@hc-ornicar.com
Internet : <http://www.hc-ornicar.com>

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE ET DE CONSEIL SPÉCIALISÉE MARCHÉS DE CAPITAUX

RECHERCHE DES

CONSULTANTS JUNIORS

SALLES DE MARCHÉS/ASSET MANAGEMENT

Vous êtes diplômé d'une école de commerce (HEC, ESSEC, Sup de Co Paris...) ou d'une grande école d'ingénieurs éventuellement complétée par un 3^e cycle en finance (Master, MBA...) et avez une première expérience (1 à 3 ans ou stage de longue durée) de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le domaine des marchés financiers.

Vous avez une bonne connaissance des opérations du Front, Middle et/ou Back-Office qui vous permettront de participer à l'élaboration de cahiers des charges et de dossiers de conception pour l'intégration de systèmes d'information (environnement UNIX, NT) au sein de salles de marchés ou des filiales gestion de portefeuille, de grands établissements bancaires (France et étranger).

Interlocuteur privilégié des utilisateurs (traders, gérants de portefeuilles) et des équipes techniques de maîtrise d'œuvre, vous accompagnerez la mise en place et la validation des nouveaux produits. Vous prendrez ainsi en charge des missions d'organisation, mettant en œuvre des technologies de pointe et vous permettant d'acquies une solide expertise de consultant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous la référence CJ23, à Catherine BOUET, RIB, 140 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

<http://www.rib.fr>

RIB RESSOURCES INFORMATIQUES BANCAIRES



31 ans
Xavière Phisel

Ancienne responsable commerciale à l'international

Evidence

attentive aux résultats et aime chanter

Contrôleur de Gestion - Martinique -

Ce groupe industriel implanté aux Antilles et en Guyane fabrique et distribue des produits leaders dans la région et réalise un chiffre d'affaires de 800 MF. Il recherche pour son siège social basé en Martinique son Contrôleur de Gestion.

Rattaché au Directeur Financier du Groupe, vous prenez en charge la préparation du tableau de bord mensuel, le processus budgétaire (élaboration, suivi, analyse des écarts, révision), et le contrôle de gestion industriel.

Intervenant sur tous les sites du Groupe, le contrôleur de gestion est par ailleurs responsable du contrôle interne et du respect des procédures.

Agé de 26-30 ans, vous êtes diplômé d'une école de commerce ou équivalent. Une expérience d'au moins trois ans dans un poste d'auditeur interne ou de contrôleur de gestion, de préférence en milieu industriel, ou bien dans un cabinet d'audit externe, vous permet de faire preuve de solides connaissances en comptabilité et d'une très bonne pratique de la micro-informatique. Vous avez un esprit de synthèse, de la rigueur et le sens de l'organisation mais aussi le goût des contacts.

Poste basé en Martinique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 3146.

FAIRWAY Horizon Financier
40, rue La Pérouse 75116 Paris

FAIRWAY
H O R I Z O N

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

Organisme central, bancaire, financier et technique
du Groupe Banques Populaires recherche

Responsable

Organisation des
Activités de Marchés

Votre mission : Vous aurez la responsabilité de la définition et de la mise en œuvre du schéma directeur du Système d'Information du Département. Dans ce cadre, vous aurez à analyser les besoins des utilisateurs, à élaborer les cahiers des charges et les nouvelles procédures, à recetter les logiciels.

Vous animerez une équipe d'organiseurs travaillant sur tous les domaines du secteur : front, back office, gestion des risques...

Votre profil : Diplômé d'études supérieures, vous justifiez d'une expérience significative dans une fonction similaire. Votre sens du relationnel, votre esprit d'équipe et votre capacité à manager vous permettront de mener à bien cette mission.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la réf. ROAM/LM à : Caisse Centrale des Banques Populaires - à l'attention de Valérie Bourmeau DRH/SGEC - 10/12 avenue Winston Churchill 94677 Charenton-Le-Pont cedex. Pour plus d'informations : <http://www.ccbp.fr>



Nous ne sommes pas populaires sans raisons

Gestion - Finance

*Au cœur de l'économie
auprès de chaque client*

Paris Ile-de-France

*Le Crédit Agricole
d'Ile-de-France
confirme son
implantation en
région parisienne :
275 agences, 3 100
collaborateurs et
recherche pour son
Service des Opérations
Financières un*

**RESPONSABLE
GESTION FINANCIÈRE h/f**

Au sein de la Direction Financière, vous assurez le suivi de la rentabilité des capitaux propres de la banque (7 milliards de francs). Chargé d'élaborer une stratégie de placement des excédents, votre excellente approche des opportunités vous permet de gérer au quotidien un portefeuille de 3 milliards de francs. Véritable force de proposition, vous analysez les projets d'investissement au regard de la structure mais aussi de la nature des capitaux propres et de leurs emplois.

De formation supérieure, vous avez acquis de solides connaissances en matière de finance, de comptabilité et de fiscalité. Laisance relationnelle, le pragmatisme et la force de conviction sont les qualités déjà démontrées lors d'une première expérience réussie de 2 à 3 ans dans un cabinet d'audit, une banque ou une entreprise d'investissement.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, Photo et prétentions) sous la référence RGF/99 au Crédit Agricole d'Ile-de-France, Service du Recrutement, 26 quai de la Rapée, 75012 Paris.

L'Imagination dans le bon sens

CA

**Responsable
Etudes et Statistiques**

Rejoignez-nous en rubrique
LE MONDE DES CADRES

CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE OUEST

Groupe Industriel Français (300 ingénieurs et techniciens, 270 MF de C.A.) spécialisé dans les biens d'équipement en Assemblage Carrosserie, 3 filiales dont 1 en Turquie, 6 établissements en France, recherche son

Contrôleur de gestion industrielle h/f
région parisienne - 200KF/an

Rattaché à la Direction Générale, votre mission consistera :

- au suivi des Projets Industriels de la Société • à l'organisation du Poste et de son outil de gestion • à la mise en forme de tableaux de bord pour la Direction.

De formation technique (Ingénieur ou équivalent), vous maîtrisez les outils informatiques (Word et Excel). Autonome, dynamique, rigoureux et ouvert, vous saurez faire preuve de personnalité pour imposer cette fonction stratégique.

Ce poste basé au siège de la société mère, implantée à SEVRAN (93), 20 mn de Paris - Gare du Nord RER B est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre + photo) à BEMA
2, rue Paul Langevin - ZAC des Beaudottes - 93274 SEVRAN CEDEX.

bema

Formation professionnelle

**DIPLOME
D'UNIVERSITÉ
DE
3ÈME CYCLE**

**Management
Global des Entreprises :**
Dauphine et la CEGOS
**vos partenaires
pour un nouvel envol !**

**UNIVERSITÉ PARIS
DAUPHINE**

Après au moins 5 ans d'expérience professionnelle, vous vous préparez à des responsabilités de direction.

Un parcours original et innovant pour renforcer et développer vos compétences :

- **opérationnelles** grâce à la maîtrise des techniques fondamentales de la gestion et du management
- **stratégiques** par une approche internationale du marché et des situations concurrentielles
- **comportementales** avec un programme de développement personnel et de renforcement de leadership
- **décisionnelles** en tirant profit des opportunités ouvertes par les nouvelles technologies de l'information

+ 20 conférences d'experts internationaux et de dirigeants pour faire le point sur les questions d'environnement économique national et international.

**A Paris-Dauphine, de décembre 1999 à janvier 2001,
en sessions de 2 à 3 jours en fin de semaine, tous les 15 jours.**
Réunions d'information : 20 mai, 22 juin 1999.

Plaquette programme et dossier d'inscription : Claire de Béchillon
Tél. : 01 46 20 63 09 - Fax. : 01 46 20 64 22 - e-mail : cdbechil@cegos.fr

cegos

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

**CADRES
DEMANDEURS
D'EMPLOI**

**CADRES
EN CONVENTION
DE CONVERSION**

**SALARIÉS
SUR LE PLAN
DE FORMATION**

**RECRUTEMENT
IMMEDIAT**

L'ADIP vous propose des formations qualifiantes dans des domaines tels que

- **Communication d'entreprise** du 16 juin au 1er juillet
- **L'Euro** du 17 mai au 31 juillet
- **Gestion d'un centre de profit** du 3 mai au 11 juin du 1er juin au 7 juillet du 1er juillet au 9 août
- **Pratique de la paie et sa comptabilisation** du 3 au 16 juin
- **L'approche du management** du 14 juin au 5 juillet
- **Administration et gestion du personnel** du 18 mai au 2 juin du 14 au 28 juin
- **La nouvelle durée du travail : les 35 heures** du 10 au 21 Juin

Ces formations vous apporteront un complément technique précis et court pour finaliser votre accès à l'emploi

Réunion d'information collective les 5 mai et 7 juin de 9h 30 à 12h 30 dans nos locaux : ADIP 12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

Programme et/ou rendez-vous auprès de Zora Zemina ou Patricia Raday
Tél. : 01 40 03 15 66 ou 01 40 03 15 53
Fax : 01 40 03 15 91

GROUPE IGS
UNIVERSITÉ PROFESSIONNELLE
INTERNATIONALE

14^{ÈME} CYCLE DE FORMATION (NOV. 1999 - JUIL. 2000)

**Management du
Développement
Local**

MBA Local
HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT

- **UNE FORMATION-ACTION** s'adressant à des cadres de collectivités locales, de SEM, de CCI, d'agences de développement, d'entreprises... ayant Bac + 5 et de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle. (9 modules d'une semaine par mois + un projet à élaborer)
- **DES INTERVENANTS ET UN TUTORAT DE PROJET** composés de praticiens, de consultants, de professeurs qualifiés.
- **UN ACTIONNARIAT** Caisse des Dépôts et Consignations, EDF, CENCEP, Algoé, Danone, Crédit Agricole, Crédit Local de France, Rhône-Poulenc, Développement et Emploi, St-Gobain, RATP.

INSCRIPTIONS EN COURS

Institut des Managers du Développement Local
Tour Gamma "A" - 193/197, rue de Bercy - 75582 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 02 27 50 • Fax : 01 53 02 27 54

Retrouvez chaque semaine la rubrique
FORMATION PROFESSIONNELLE

⇒ **Lundi dans le supplément**
Le Monde
ECONOMIE
"enjeux et initiatives"

⇒ **Mardi dans le supplément**
Le Monde
INTERACTIF
"les nouvelles technologies"

**Pour insérer vos annonces
dans cette rubrique, contactez le :**
☎ **01-42-17-39-42 - Fax : 01.42.17.39.38**

**COMPOSITEUR
DE FORMATION ET
DE DÉVELOPPEMENT**

Un partenaire pour composer vos formations informatiques et vos développements d'applications au rythme des besoins de votre entreprise.

- Formation Bureautique
- Atelier express
- Migration des compétences
- Formation technique
- Outils d'évaluation
- Développement d'applications Client / Serveur, Internet et Intranet
- Délégation de personnel

BUSINESS SERVICES

Immeuble «Le Richelieu»
21, rue des Trois Fontaines 92000 Nanterre
Fax : 01 56 38 37 37 - http://www.business-services.fr

RENSEIGNEMENTS
Tél. : 01 56 38 37 36

Juristes - Ressources humaines

appartient à une nouvelle génération de radio nationale résolument tournée vers la créativité, le dialogue et le service auprès de ses auditeurs.

LE MOUV'

Pour accompagner son développement, nous recherchons un(e)

Responsable Ressources Humaines & Finances

Vous assurez les responsabilités Ressources Humaines, financières et administratives de cette entité. Professionnel de la fonction, vous développez une gestion qualitative du personnel et favorisez les échanges avec les collaborateurs de la station et du siège.

Vous prenez également en charge la gestion financière de la Radio : élaboration et suivi des budgets de fonctionnement, d'équipement et de personnel, négociations des contrats, reporting...

Ce poste implique le management d'une équipe et de nombreuses relations avec les structures centrales.

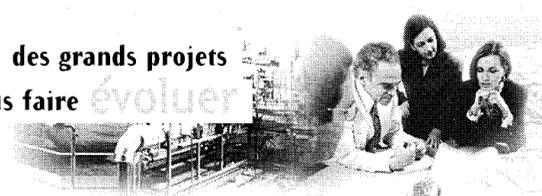
A 35/40 ans environ, de formation supérieure (ESC, Sciences PO. ou DESS...), vous avez une expérience «généraliste» en Ressources Humaines et en Gestion, acquise par exemple dans un poste de type Secrétaire Général.

Rigueur et ascendant, ouverture relationnelle et adaptabilité favoriseront votre réussite dans cette fonction.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV en anglais et lettre manuscrite, C.V., rémunération actuelle et photo), sous réf. 99LM0001, à NK Conseil, 112, rue de Paris 92100 BOULOGNE.

La passion des grands projets n'a pas fini de vous faire évoluer



Filiale de Jacobs Engineering Group Inc., une des toutes premières sociétés d'ingénierie mondiales dans les secteurs industriel et tertiaire (23 000 personnes - 3 milliards de dollars de chiffre d'affaires), nous recherchons notre Directeur Juridique International pour l'Europe du Sud (France, Espagne, Italie). Ce poste est basé à Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV en anglais et lettre manuscrite) sous la référence RJLM à JACOBS SERETE 86 rue Régnault - 75013 Paris.

Rattaché à la Direction Juridique du siège de Jacobs Engineering Group Inc. à Pasadena (Californie) et au Directoire de Jacobs Serete, vous animerez une équipe de 4 juristes (3 à Paris, 1 à Madrid). Responsable de la rédaction et de la négociation des contrats de maîtrise d'œuvre et de clés en main, vous gèrerez les litiges, assurerez le suivi des questions juridiques relatives aux sociétés. En étroite collaboration avec le Département en charge de la Gestion des Risques, vous négociez les polices d'assurances et gérez les interfaces avec les assureurs, courtiers, avocats et conseils extérieurs.

Titulaire d'un 3ème cycle en droit des obligations et/ou en droit international, vous justifiez d'une expérience de 10 à 15 ans acquise, en partie, en Ingénierie et Construction ainsi que dans un contexte international, ce qui vous permet d'avoir d'excellentes connaissances du droit tant français qu'international. Vous parlez couramment français et anglais. Ce poste nécessite une forte implication opérationnelle et des qualités d'animateur d'équipe.



RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Administration & Services Généraux

Le rattachement direct au Président du groupe confère à cette fonction un positionnement stratégique, en même temps que la taille de la structure - 100 personnes - lui donne une tonalité très opérationnelle. Dans ce groupe de services diversifiés - chiffre d'affaires : 1,5 milliard de francs -, la responsabilité est déjà large : droit social, conventions collectives, administration, paie (1 personne), services généraux (5 personnes) -, et doit se renforcer sur l'angle de la gestion des carrières.

Après une formation de très bon niveau, Sciences Po section Ressources Humaines par exemple, vous souhaitez élargir votre expérience d'une dizaine d'années minimum d'administration RH acquise au sein d'un siège ou en société de services, vers une fonction plus complète et accompagner l'évolution d'une entreprise qui se développe et s'internationalise.

Maturité, qualités intellectuelles, finesse de perception sont indispensables pour la partie «état-major» de la fonction. Qualités relationnelles et sens des résultats sont aussi importants pour mener à bien une fonction opérationnelle complète et à tous niveaux de contact. L'ouverture internationale et la maîtrise de l'anglais seront appréciées.

Merci d'envoyer votre candidature (CV et lettre manuscrite) sous la référence 12.186.02.LM à notre Conseil : DROUOT-L'HERMINE CONSULTANTS - 33, rue de Miromesnil 75008 Paris. E-mail : cv@drouot-consultants.com.

BELGIUM • BRAZIL • GERMANY • GREAT BRITAIN • ITALY HUNGARY • POLAND • PORTUGAL • SOUTH AFRICA • SPAIN • USA



DROUOT-L'HERMINE CONSULTANTS



La croissance continue du Cetelem, société de Paribas spécialisée dans le crédit pour un accès plus large à la consommation, témoigne de son succès. Innovation, démarche qualité, esprit conquérant, nous comptons nous implanter toujours plus à l'international (57,3 MdF de crédits distribués, 166 agences en France, 16 filiales dans le monde) : avec votre expertise !

faites le succès international du Cetelem

Le Cetelem compte sur votre expertise, votre curiosité, votre sens relationnel et vos initiatives ! Avec une expérience en milieu bancaire ou en cabinet d'avocats-conseils de 4 à 5 ans, vous maîtrisez le Droit des affaires (diplômé du 3^e cycle), l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Parce qu'il se développe à l'international, le Cetelem vous offre des missions à hautes responsabilités. Vous réaliserez les études préalables des projets : faisabilité légale et réglementaire à l'implantation, audits à l'acquisition. Avec la Direction internationale, vous participerez à la mise en œuvre des décisions prises par le groupe et des règles de reporting. Enfin, vous assisterez les opérationnels dans la gestion des activités et l'implantation des structures juridiques ainsi que les juristes locaux dans la gestion institutionnelle et opérationnelle des implantations. Vous serez amené à quelques déplacements et séjours à l'étranger.

Ecrivez sous la référence MOND/05 à Cetelem, Joëlle Berbaïn, Service Recrutement, 20, avenue Georges-Pompidou, 92595 Levallois-Perret Cedex.

cetelem

Rockwell Automation

Notre groupe international est leader mondial des automatismes industriels. En France, notre filiale emploie plus de 200 personnes chargées de vendre et d'assurer le support technique de nos produits. Pour accompagner notre croissance, nous recherchons notre

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Sous l'impulsion du Directeur Général et en liaison avec le siège européen, vous définissez et mettez en œuvre notre politique de développement des Ressources Humaines. Vous animez les relations sociales et veillez à l'application de la législation du travail. Au quotidien, vous assistez les opérationnels dans le management de leurs équipes.

De formation supérieure, âgé de plus de 30 ans, vous avez acquis une première expérience réussie dans un poste de généraliste RH, de préférence au sein d'une PME ou d'une unité commerciale. Vous maîtrisez l'anglais. Ce poste est basé à Vélizy (78).

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite, sous la référence LM/101 AF, à notre conseil :

JSA - 38, rue Jean Mermoz - 75008 Paris. E-mail : contact@jsa-recrut.com Internet : www.jsa-recrut.com



EUROPAY France (120 personnes) est une société financière spécialisée depuis plus de 30 ans dans la gestion des moyens de paiement. EUROPAY France est titulaire des licences des produits Eurocard, MasterCard, Cirrus et Maestro. Sa forte croissance conduit EUROPAY France à réorganiser et développer son service juridique et moyens généraux et à recruter les compétences suivantes :

Responsable Juridique et Moyens Généraux

Vous assurez le secrétariat des Conseils d'Administration et assemblées d'EUROPAY France et de la Holding. Vous prenez en charge la négociation et la gestion des assurances de la société, la gestion des marques et des licences des marques, conventions d'émission et d'acceptation. Vous êtes responsable de la gestion des mises à jour des procédures internes, et de la documentation juridique dans la perspective de la mise en place d'une GED.

Rattaché au Responsable du Département Administration et Finances d'EUROPAY France, vous êtes l'interlocuteur privilégié des services internes et des conseils extérieurs pour les aspects juridiques de l'ensemble des contrats engageant la société. Agé de 30/35 ans, juriste de formation, votre première expérience a conforté vos compétences en droit des sociétés, des assurances et des marques. Vous souhaitez maintenant prendre la direction d'un service et élargir votre champ d'action à la gestion des achats et moyens généraux. Anglais indispensable. Réf. RJMG/LM

Responsable Gestion des Moyens Généraux

Vous organisez, assurez et coordonnez la gestion optimale des achats et moyens généraux, et développez, au sein de l'équipe que vous encadrez, le sens du service et de l'organisation rigoureuse.

Diplômé d'un bac+3, avec une formation en gestion, âgé d'une trentaine d'années, vous avez une première expérience de la fonction, vous maîtrisez les outils bureautiques et souhaitez franchir une étape professionnelle en prenant en charge l'ensemble de la fonction et l'équipe. Anglais souhaité. Réf. RGMG/LM

Pour ces postes basés à Paris, merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie sur lettre et enveloppe à Publipanel - 13 rue Rosenwald - 75015 Paris, qui transmettra.

Juristes - Ressources humaines

La Direction des Affaires Juridiques de
Pierre Fabre Médicament
recherche un

JURISTE CONFIRMÉ

Droit des affaires H/F

A 32 ans environ, vous avez une formation supérieure type DESS Droit des Affaires Internationales. Vous bénéficiez d'une expérience significative d'environ cinq ans en entreprise ou cabinet d'avocats à l'étranger ou dans un contexte international, idéalement dans le secteur pharmaceutique. Personne de contact, vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais.

Sous la responsabilité du Directeur des Affaires Juridiques, vous assistez et conseillez toutes les directions des branches Médicament et Santé en matière de droit des affaires en France comme à l'international.

Vous négociez et suivez l'exécution de toutes catégories de contrats, et plus particulièrement de tous les contrats industriels.

Poste basé à **Castres**.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo), en précisant la réf. D70, à Pierre Fabre Médicament, DRH, Parc Industriel de la Chartreuse, 81105 Castres Cedex.

Industrie
Pharmaceutique
et Cosmétique

Pierre Fabre

8000 personnes
(dont 1000 en R&D)
CA : 7 Milliards



REJOIGNEZ UNE RÉFÉRENCE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE INTERNATIONALE.

BOIP CORPORATE

membre de **SYNTEC**

Managez nos ressources humaines

Ce groupe international de conseil, de renommée mondiale, possède une entité spécialisée dans l'intégration des ERP. Celle-ci connaît une très forte croissance et renforce ses structures en France en créant le poste de **Manager R.H.**

Vous êtes responsable de la mise en œuvre des procédures et outils de gestion RH utilisés dans l'ensemble du groupe (plans de carrière, système d'évaluation, détection de potentiels, cycles de formation, etc.). Vous planifiez les actions à entreprendre en fonction des besoins de l'activité et de l'évolution rapide des effectifs. Vous concevez et analysez les tableaux de bord RH, élaborez les programmes de recrutement et de formation et en assurez un suivi rigoureux. Vous rendez compte au dirigeant de l'entité et travaillez en contact permanent avec les opérationnels France ainsi qu'avec les managers RH des autres pays. Votre action s'inscrit dans un contexte international.

Diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'environ 33 ans, vous avez acquis une expérience pratique de 6 à 8 ans de la gestion dynamique des ressources humaines, si possible dans le secteur des services à valeur ajoutée. Vous êtes un réalisateur et votre potentiel vous permettra d'élargir vos responsabilités au fur et à mesure de la croissance de la société. Anglais courant. Poste basé à **Paris**.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. L.111/M à notre conseil, Oberthur Consultants, 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

Oberthur Consultants

Entreprise de Construction basée en Ile de France recherche un :

Juriste Contentieux

Rattaché à la Direction Juridique du Groupe, vous assurerez en autonomie le traitement des litiges et la gestion des contentieux en relation avec les correspondants des filiales et agences, et avec les avocats. Vous garantirez les intérêts de la Société par vos conseils juridiques, la maîtrise des dossiers et le suivi des expertises de terrain au plan national.

Titulaire d'une maîtrise de Droit (ou plus) avec si possible une spécialisation en Droit de la Construction, vous possédez impérativement une expérience significative du contentieux dans une entreprise de BTP et/ou dans un service construction d'une compagnie d'assurance.

Votre disponibilité, votre implication et votre rigueur ainsi que de fortes qualités relationnelles et rédactionnelles seront les facteurs de votre réussite. Le poste est basé en région parisienne.

Merci d'adresser votre dossier complet sous la référence JS/200 à :

WISE CONSULTANTS
WISE Consultants
58, rue Pottier - 78150 LE CHESNAY

28 ans
Florent Terraux

Ancien cadre bancaire



aime le challenge, pilote d'avion

Important Groupe de Services

Responsable Affaires Juridiques et Sociales

Lyon

Rattaché à la Direction Générale, vous êtes le garant de notre politique sociale. Vous prenez en charge de manière autonome les relations avec les **partenaires sociaux** (négociations - réunions...).

En relation permanente avec le réseau, vous savez optimiser le conseil en Droit Social que vous apporterez, en l'adaptant à chaque cas.

35 ans environ, maîtrise de Droit (DESS - DJCE...), vous avez une solide expérience dans les relations sociales au sein de sociétés de services. Homme de terrain, créatif, vous saurez vous rendre disponible pour vos différents interlocuteurs. Anglais apprécié.

Rémunération motivante constituée d'un fixe et d'un intéressement.

Merci d'adresser votre CV, photo et prétentions en précisant la réf. 561 sur l'enveloppe à **COMMUNIQUÉ** 102 route de Paris - 69260 Charbonnières - qui transmettra.

CRIDEC

CENTRE DE RECHERCHE, D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DES EXPERTS-COMPTABLES

recrute un(e)

FISCALISTE

(Entreprise)
BORDEAUX

Vous possédez une très bonne maîtrise de la fiscalité des entreprises et du contentieux fiscal.

Le Cridec vous propose de rejoindre son équipe de consultants.

Votre mission consistera à répondre aux questions fiscales posées par les experts-comptables.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec CV + photo et prétentions à :

M. Franck CURNUT
CRIDEC - 28, rue Ferrère
B.P. 81 - 33025 BORDEAUX CEDEX

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans **LE MONDE** et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé

Mise à jour hebdomadaire le **jeudi**

■ **Sur Minitel**
3615 LEMONDE (2,23 F/min)

■ **Sur Internet**
<http://www.lemonde.fr/emploi>

Une façon
SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

MEDI-ASSURANCES

Paris

MACSF
MAVPS
MAVPS-SA
MEDIBAIL

Groupe de Mutuelles d'Assurances implanté sur toute la France, nous proposons exclusivement aux professions médicales et paramédicales une gamme de services diversifiés. Pour notre siège à Paris, nous recherchons :

Juriste H/F

Votre mission principale consiste à prendre en charge l'analyse et le suivi des textes législatifs et à veiller à la bonne application des règles juridiques et contractuelles en assurance de personnes.

Vous participerez au plan de formation de la société et conseillerez les collaborateurs du groupe.

Titulaire d'un DESS ou DEA avec option assurance, vous justifiez d'une expérience réussie de 2 à 3 ans minimum dans le domaine des assurances de personnes.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions, en précisant la référence J/LM, à Médi-Assurances, service du personnel, 20 rue Brunel, 75017 Paris.

Marketing - Communication

Agence de communication spécialisée dans les ressources humaines recherche

Consultant senior communication interne

Vous interviendrez au plus haut niveau dans les différents aspects de la communication interne et sociale (politique de changement social, 35 heures, évolution des métiers et des compétences, motivation des équipes...), de l'analyse de la problématique à la mise en œuvre des recommandations. Interlocuteur privilégié du client, y compris dans le suivi commercial, vous maîtrisez parfaitement l'expression écrite et orale.

Consultant éditorial senior

Vous élaborez les différentes stratégies éditoriales pour les produits développés par l'agence. Vous participez au comité de rédaction et assurez les briefs auprès des équipes concernées. Vous supervisez l'élaboration des produits : secrétariat de rédaction, suivi de relecture, budgets ; vous intervenez dans la réflexion sur les nouveautés éditoriales à proposer à nos clients.

A 30/35 ans, de formation HEC, ESSEC, ESCP, IEP ou équivalent.

vous avez acquis une solide connaissance de l'entreprise

et des ressources humaines à travers une expérience de 5 années

au minimum dans une grande entreprise et/ou en agence.

Anglais courant. Forte implication, sens de l'écoute, aptitude

à rédiger et à animer de jeunes collaborateurs, goût du travail

en équipe, alliés à une véritable éthique professionnelle sont

autant d'atouts qui nous amèneront à retenir votre candidature.

Si vous vous retrouvez dans cette annonce, et uniquement

dans ce cas, merci de bien vouloir téléphoner au 01 55 33 43 78

du lundi au vendredi de 9h à 17h en précisant la référence 643.

Responsable Communication Institutionnelle

FUTUROSCOPE

N°1 européen de l'enseignement à distance, le CNED propose plus de 3 000 formations à 400 000 personnes par an. Nous recherchons notre

Responsable du Service Information-Communication

Rattaché au cabinet du Recteur, Directeur Général du CNED, vous aurez la responsabilité de la communication institutionnelle de l'établissement.

Votre mission se déclinera en trois volets :

- Promouvoir la communication sur tous supports : web, radio, télévision, presse écrite, en direction du grand public, de l'étranger, des institutions (ministères de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, en particulier).
- Rédacteur en chef de trois publications (externe et interne) et chargé des relations presse.
- Fonction de représentation du Recteur.

De formation supérieure, ancien journaliste de la presse écrite, vous justifiez d'une solide expérience dans un service de communication d'une entité publique ou privée importante, et vous souhaitez évoluer dans un établissement public très performant.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète, lettre manuscrite et CV, avec prétentions à notre conseil CAPFOR, Futuroscope, Avenue du Téléport, Astérama 2, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.

CAPFOR

AQUITAINE - BRETAGNE - FRANCHE-COMTE - ÎLE-DE-FRANCE - LANGUEDOC-ROUSSILLON - MIDI-PYRÉNÉES
NORMANDIE - PAYS DE LA LOIRE - POITOU-CHARENTES - PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - RHÔNE-ALPES

Consultez nos offres d'emplois sur <http://www.capfor.com>

Carrières internationales

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

(SEARCH RESUMED)

The International Civil Service Commission is a subsidiary organ of the General Assembly with a mandate to regulate and coordinate the conditions of employment of staff of the organizations of the United Nations family ("the common system"). Applications are invited for the following posts:

1. **Chief, Salaries and Allowances Division:** Under the general direction of the Executive Secretary of the Commission, the incumbent acts as the principal resource person in preparing studies on policy questions regarding all aspects of remuneration for the common system staff. Provides guidance for developing methodologies for carrying out remuneration comparisons on a total compensation basis, and surveys of market conditions which form the basis for determining salary and other conditions of employment of locally-recruited staff. Participates in discussions with the organizations and staff representatives on related issues. **Requirements:** Advanced university degree in business management or economics (preferably related to compensation policy). A minimum 15 years experience at the national and international levels, with a background in international compensation matters. (Net salary: \$95,300-\$103,000 p.a.). In addition, other allowances may apply.

2. **Senior Pay Research Officer:** Develops methodologies to carry out remuneration comparisons and surveys of market conditions (see above). Also develops procedures for the application of approved methodologies. **Requirements:** Advanced university degree in statistics, economics, mathematics or business administration. Knowledge of computer applications. Formal education in law and experience in handling legal matters pertaining to personnel issues an asset. A minimum 15 years experience at the national and international levels. (Net salary: \$85,700-\$92,300 p.a.). In addition, other allowances may apply.

Languages for both jobs: Ability to explain, verbally and in writing, complex remuneration issues in clear and concise manner in either English or French essential.

Applications with full CV should be sent before 31 May 1999 to: Executive Secretary, ICSC, DC2-1060, 2 U.N. Plaza, NY 10017. **ONLY CANDIDATES MEETING THE MINIMUM REQUIREMENTS OF THE POST WILL BE CONTACTED.**

PUBLIPANEL



Engagée sur des projets d'envergure, notre agence conseil en **communication corporate** (50 collaborateurs, Paris 15ème) renforce dans le cadre de son fort développement, son pôle Edition d'Entreprise. Nous recherchons:

Chef de Projets

Edition d'entreprise

L'élaboration de projets que vous conduisez jusqu'à la phase finale et votre participation aux recommandations stratégiques de l'agence font appel à vos qualités de créativité, d'initiative et sont nécessairement liées à vos capacités rédactionnelles.

De formation Bac + 4/5, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans en agence.

réf. CPR/LM

Chef de Publicité / Production

Edition d'entreprise

En relation étroite avec le Chef de Projets, vous prendrez en charge l'ensemble de la coordination des projets dans un souci permanent de respect des coûts/délais/qualité : appels d'offres fournisseurs - négociation et réalisation des devis - brief du studio d'exécution, suivi et planification - suivi de la fabrication - relations clientèle sédentaires.

De formation Bac + 2 minimum, vous possédez une solide expérience de 5 ans environ en agence (parfaite connaissance de la chaîne graphique).

réf. CPU/LM

Si vous souhaitez rejoindre une équipe jeune à l'esprit positif qui saura reconnaître vos qualités et encourager votre réussite, nous vous attendons avec impatience.

Merci d'adresser vos CV et prétentions en précisant la réf. choisie sur lettre et enveloppe à notre Conseil TPA 54 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris.



Vu sous cet angle,
vos recrutements
seront plus efficaces

SYNDICAT DU CONSEIL EN RECRUTEMENT
SYNTEC

Conseil - Audit

Construisez l'avenir dans un grand groupe bancaire européen



Auditeur Interne Confirmé (France et International)

Au sein de notre équipe jeune et pluridisciplinaire d'audit interne, vous serez chargé de réaliser des missions d'audit sur les activités des structures françaises et internationales du groupe afin de formuler des recommandations concernant l'organisation, les procédures, les risques ou la rentabilité des différentes entités.

En fonction du domaine d'intervention vous assurerez ces missions, soit de manière autonome en qualité de chef de mission en coordonnant l'activité de plusieurs auditeurs, soit au sein d'une petite équipe d'auditeurs.

De formation supérieure de niveau Bac+5, vous disposez de 3 à 4 ans d'expérience acquise au sein d'un grand cabinet d'audit ou dans le secteur bancaire impliquant une bonne maîtrise des techniques et produits financiers, des connaissances juridiques, fiscales, comptables ainsi que de la réglementation.

La maîtrise professionnelle de l'anglais est indispensable et la pratique d'une ou plusieurs autres langues européennes (italien, allemand, espagnol) est vivement souhaitée.

De solides qualités de rigueur et d'analyse alliées à un esprit de synthèse, des qualités rédactionnelles un bon relationnel et un sens de la confidentialité vous permettront d'appréhender ce poste qui implique une grande disponibilité en raison de déplacements à l'étranger et en France.

En France, il est le premier partenaire financier des collectivités locales. Il a exporté son savoir-faire à l'étranger au travers de ses filiales implantées en Europe et aux Etats-Unis.

Depuis sa création, ses résultats sont en constante croissance. L'accroissement de ses activités le conduit aujourd'hui à renforcer l'expertise de ses équipes.

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre dossier de candidature complet (CV, lettre de motivation, rémunération actuelle) en rappelant la réf. CLF99057 à : **Crédit local de France** - Direction des Ressources Humaines - 7/11, Quai André Citroën - BP 1002 - 75901 Paris cedex 15.



Consultants assurance
Actuariat - Organisation - Systèmes d'informations

Leader européen dans le domaine des systèmes d'information pour le secteur de l'assurance, nous renforçons notre équipe de conseil en recrutant des consultants professionnels de l'assurance. Votre mission consistera à épauler notre équipe commerciale pour identifier les besoins de nos clients et pour présenter nos solutions. Vous conseillerez nos clients pour optimiser l'utilisation de nos produits et les assisterez dans leur mise en œuvre. Vous participerez à l'évolution de nos solutions et à l'amélioration de leur qualité. Nous recherchons des candidats de formation supérieure Bac + 5, ayant une expérience d'au moins 5 ans dans le secteur de l'assurance, en organisation, actuariat ou conception de systèmes d'information acquise dans une compagnie d'assurance ou dans un cabinet. La fonction implique de courts déplacements en France et à l'étranger ainsi que de bonnes bases en anglais. Ecrire en précisant la référence 1079/DB/CA à Madame Dominique BAUD-BERTRAND - PA CONSULTING GROUP - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Vous pouvez également envoyer votre CV à l'adresse **nacera.bagach@pa-consulting.com** ou en remplissant notre formulaire de candidature sur notre site **www.pa-jobworld.com**

Global Recruitment

Consulting Group

IDATE institut de l'audiovisuel et des télécommunications en europe

Situés dans un cadre attrayant des environs de Montpellier, nous sommes une société de conseil de soixante personnes, en forte croissance, à la clientèle internationale (grandes entreprises, institutions publiques). Notre métier : l'analyse et la prévision économiques, le conseil stratégique et la prospective dans le secteur des **télécommunications** et des **technologies de l'information**.

Pour compléter nos compétences en **marketing stratégique, réglementation et concurrence, modélisation économique**, nous recherchons des :

CONSULTANTS SENIORS (H/F)

Vous serez chargé de diriger des études : à ce titre, vous encadrerez des équipes de projet et serez responsable des résultats vis-à-vis des clients. Votre rigueur vous permettra de garantir le respect des budgets qui vous seront confiés. Votre esprit d'initiative et votre sens de l'organisation seront des atouts importants pour développer un chiffre d'affaires, en identifiant les opportunités et en coordonnant les réponses de l'IDATE à des appels d'offres.

Bac + 5 minimum, âgé de 35 ans environ, vous avez une expérience professionnelle qui vous confère une réelle connaissance du secteur, acquise au sein d'un opérateur, d'un industriel ou d'une société de conseil. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais, la connaissance de l'espagnol serait un plus.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions à M. Pierre MIRALLES
IDATE - BP 4167 - 34092 MONTPELLIER CEDEX 5

www.idate.fr

CONSULTANTS SENIORS

EXECUTIVE SEARCH * Paris

Consultant Senior

Membre du réseau mondial d'executive search et filiale d'un important groupe français de conseil en management, notre structure en France est reconnue pour la qualité de ses prestations, sa pérennité, son approche globale du conseil.

Nous souhaitons intégrer un professionnel confirmé (H/F), diplômé d'une grande école de Gestion ou d'Ingénieur, maîtrisant parfaitement l'anglais, qui contribuera par son expérience technique et commerciale, à notre développement en France et à l'international.

Nous vous proposons d'intégrer une structure à taille humaine, privilégiant le travail d'équipe et l'autonomie, au sein d'un groupe de conseil, diversifié et indépendant, dont la majorité du capital est détenue par ses salariés.

Pour saisir cette opportunité, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 101/M, avec toute garantie de confidentialité, à Carole de Chilly ALGOE Stanton Chase - Tour Gamma A 193 rue de Bercy - 75012 Paris.
e-mail : stanton.chase.paris@algoe.fr

ALGOE Stanton Chase

* Recrutement de Cadres et Dirigeants

Etablissement bancaire réputé pour son savoir faire dans le domaine des opérations de haut de bilan et de la gestion de portefeuille, en France et à l'étranger, recherche pour renforcer son département un

AUDITEUR SENIOR ADJOINT AU RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE PARIS

Directement rattaché au Responsable de l'Audit interne, vous participerez :

- aux contrôles courants
- à la conduite des missions d'audit sur les différentes activités de la société
- aux projets de développement du service.

Agé(e) d'environ 30 ans, de formation supérieure de niveau Bac + 4/5 avec une dominante finance et/ou comptabilité, vous justifiez d'une expérience de 2/3 ans dans un Cabinet d'audit (secteur banque) ou dans une Institution Financière dans des fonctions de type contrôle, inspection, audit interne. Vous avez une connaissance générale des métiers bancaires et des aspects réglementaires, votre anglais est courant.

Merci d'adresser votre candidature (sous réf. 9923) à :
LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

Ils ont un point commun



consultants

Mercuri Urval

Ce sont les hommes et les femmes qui font la réussite d'une entreprise. Vous occupez aujourd'hui une fonction opérationnelle ou d'encadrement et vous vous interrogez sur votre avenir. Votre métier, vous le connaissez bien, trop bien même. Et vous avez l'impression d'en avoir fait le tour. Votre tempérament vous pousse à réagir. Et si vous changiez d'orientation professionnelle ? Mercuri Urval, groupe international, d'origine suédoise, vous propose de devenir consultant(e) en recrutement, évaluation et management.

Un métier passionnant au cœur des enjeux stratégiques et de la compétitivité des entreprises. Votre capacité à vous remettre en cause, à analyser, convaincre, décider, votre souci permanent du résultat vous permettront de vous réaliser dans votre nouveau métier. Vous bénéficiez d'une formation approfondie à nos méthodes, durant les deux premières années, et vous intégrerez notre équipe française de 80 personnes. Elles ont comme ambition commune, l'optimisation des entreprises à travers la composante humaine. Envoyez, sous réf. 45CO/LM, votre dossier de candidature (lettre, CV et rémunération actuelle) à Mercuri Urval, Denis Deutz d'Arragon, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08.

Lille - Lyon - Paris - Rennes - Rueil-Malmaison - Strasbourg - Toulouse

Mercuri Urval

Cabinet de conseil en stratégie d'entreprise (et analyse concurrentielle) intervenant dans le secteur des hautes technologies,

Consultant w/f cherche un :

- Tout en participant activement au développement commercial du Cabinet, auquel vous êtes intéressé, vous êtes responsable de vos clients pour lesquels vous effectuez des recherches et des analyses d'informations économiques.
- A 30 ans environ, titulaire d'un diplôme de Grandes Ecoles, 3^{ème} cycle universitaire, vous possédez une première expérience (dans un cabinet de conseil) qui vous a permis de faire la preuve de vos capacités de dynamisme, autonomie, sens de la communication et de l'analyse
- Vous souhaitez aujourd'hui donner la mesure de vos compétences dans une structure à taille humaine (autonomie, polyvalence).
- L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (cv, lettre manuscrite + salaire actuel) sous référence 99-23 à **INFORAMA Carrières, 7 rue Pasquier, 75008 PARIS.**

INFORAMA INTERNATIONAL

RHOC est toujours sur place, mais en meilleure place !

- Changer d'adresse,
- Rester sur la Place,
- Ne pas changer de téléphone et de fax,

sont les objectifs que nous nous sommes fixés à partir du 28 avril 1999.

18 Place Tolozan - 69001 LYON
Tél : 04 78 29 39 16 - Fax : 04 72 00 85 44

RHOC Ressources Humaines Organisation et Conseil
18, place Tolozan - 69001 LYON

Conseil Audit



Membre du groupe JMA (1500 personnes dans le monde), JMA CONSULTANTS INTERNATIONAL PARIS est une société de conseil spécialisée dans l'amélioration de la compétitivité industrielle. Pour accompagner sa forte croissance, le cabinet recherche des

Consultants en Organisation Industrielle

Vous conduirez des projets d'optimisation industrielle dans les domaines de la production (maintenance, méthodes, gestion de production, qualité, logistique, achats, études, ...) et du management de l'innovation (développement de produits nouveaux).

Les missions qui vous seront confiées relèvent d'une part du transfert de méthodologies et d'autre part de la résolution de problèmes opérationnels.

Très attaché(s) à l'implication des hommes et des femmes de l'entreprise, vous inscrirez vos actions dans une logique de résultats et de qualité irréprochable.

H/F

Agé(s) de 30-40 ans, de formation supérieure (ingénieurs, école de commerce, université), vous avez mené des projets majeurs de réorganisation et/ou de développement en milieu industriel. Votre bonne connaissance de l'entreprise, vos qualités relationnelles et votre engagement vous permettront de connaître une forte évolution au sein du cabinet.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Ces postes sont basés à Paris et nécessitent de nombreux déplacements.

Merci d'adresser votre candidature, sur notre site web ou par courrier, sous la référence **CJM25189** à Jean-Marie Verdier.

web : www.mpfrance.com

23 rue Boissière 75116 Paris

e-mail : auditconseil@michaelpage.com

Michael Page

AUDIT, CONSEIL & EXPERTISE

Vous souhaitez intégrer l'équipe professorale d'une **Ecole Supérieure de Commerce** dans les domaines

Marketing,
Stratégie,
Finance
Ressources Humaines

Vous avez une expérience en entreprise et/ou en enseignement supérieur - Vous êtes titulaire d'un doctorat en gestion (français ou étranger) - Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise. Vous avez un intérêt marqué pour la recherche et la pédagogie.

Le département « enseignement » de SICO Ressources Humaines est à votre disposition pour vous conseiller dans l'évolution de votre carrière et évoquer les opportunités qui peuvent être les vôtres.

Pour une analyse gratuite de votre projet, adressez votre demande avec CV sous réf. 809 :



SICO RESSOURCES HUMAINES

23 rue du Départ - 75014 PARIS ou
22 rue de la Chalotais - BP 6027 - 35060 RENNES Cedex.

Dirigeants

Filiale d'un des premiers groupes mondiaux de communication, notre agence (70 collaborateurs, 50 MF de marge brute) intervient dans le domaine du conseil en stratégie de communication (corporate, financière, marketing, lobbying, crise).
Nous recherchons notre :

Directeur Général

RP

H/F

Bras droit du PDG, vous participez aux décisions stratégiques de l'agence et contribuez activement à son développement commercial. En qualité de conseil, vous intervenez en direct aux côtés de dirigeants de grandes entreprises internationales. Vous assurez le management des équipes de l'agence et le suivi quotidien des missions en cours. Enfin, vous participez à la gestion administrative de nos activités.

A 35/42 ans, de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP IEP), vous bénéficiez d'une expérience significative de direction générale en agence de communication hors médias, de préférence sur des problématiques sensibles en communication interne et externe.

Fin stratège, manager exemplaire et conseil à haut niveau, vous maîtrisez parfaitement toutes les techniques de communication hors médias.

Pour ce poste où la maîtrise de l'anglais est obligatoire, une rémunération très attrayante sera proposée aux candidats de valeur.

Merci d'adresser votre candidature, sur notre site web ou par courrier, sous la référence **MRV182649** à Régis Vaqué (LD : 01 41 92 72 23).

web : www.mpfrance.com

159 avenue Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex

e-mail : commarket@michaelpage.com

Michael Page

COMMERCIAL & MARKETING

INITIATIVES LOCALES

— les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales —

Cadres territoriaux

Capitale des Hauts-de-Seine
87 000 habitants

MAIRIE DE NANTERRE

Une grande personnalité de la région parisienne, capitale des Hauts de Seine,
2 240 entreprises, 50 000 salariés recrute

son directeur du développement économique

cadre A

Chargé de développer les relations avec le milieu économique local : vous mettrez en place une logique de prestation et d'animation vers les partenaires locaux et établirez des échanges et des coopérations avec les partenaires institutionnels.

Vous établirez dans le cadre d'objectifs d'aménagement importants à l'arrière du Pôle de la Défense, un partenariat exigeant avec les aménageurs locaux (SEM communale, établissement public) dans la perspective du développement d'activités et d'emplois diversifiés. Vous engagerez une réflexion dans le domaine de l'activité commerciale.

Vous êtes également responsable d'un secteur emploi-formation, dont le rôle est de mettre en œuvre un partenariat entre organismes de formations, service public de l'emploi, employeurs, syndicats, associations de chômeurs, il doit aussi mettre en place des parcours d'accès à la formation et à l'emploi en liaison avec les services municipaux chargés de l'insertion.

Vous animerez l'équipe chargée de la mise en œuvre de ces orientations et vous l'aidez à mettre en place les outils méthodologiques nécessaires.

De formation économique (sciences-po, gestion, école de commerce), votre connaissance du monde de l'entreprise et votre maîtrise de l'ingénierie de projet sont des atouts indispensables pour mener à bien les missions confiées.

Recrutement selon conditions statutaires cadre A de la FPT.

Adresser lettre de candidature et CV, avant le 17 mai 1999, sous référence : dir/eco à :

Madame le Député-Maire - Service recrutement - 88/118, rue du 8 Mai 1945 - 92014 Nanterre cedex

Gestionnaires et financiers

VILLE DE ROUEN
recrute selon conditions statutaires

**UN DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DU SERVICE CENTRAL**

Sous la responsabilité du Secrétaire Général Adjoint chargé du Département «Finances et Méthodes» et en liaison avec la Direction Générale des Services, le Directeur des Affaires Juridiques et du Service Central contribue à la validation juridique des principaux actes de la Ville et conduit les procédures d'élaboration des décisions municipales (Municipalité - Conseil Municipal - décisions par délégation).

Missions

- Conduite des études juridiques pour les différents services de la Ville.
- Responsabilité du suivi des relations administratives avec les délégataires de Service Public.
- Responsabilité du suivi des actions contentieuses et de la gestion des contrats d'assurance.
- Organisation et suivi des procédures liées à l'élaboration des décisions municipales.
- Mise en place d'un centre de ressources documentaires et juridiques.
- Encadrement d'une équipe composée de quatre cadre A et de treize agents.

Profil

- Possédant une solide formation juridique, ce cadre de haut niveau (Directeur ou Administrateur Territorial) doit posséder de réelles qualités rédactionnelles et un sens prononcé des relations humaines. Capable de diriger et d'animer une équipe, il doit également pouvoir suggérer des solutions innovantes et concrètes destinées à faire aboutir les dossiers dont il a la charge.
- Doté d'une grande rigueur, il est familiarisé avec l'outil informatique.

Rémunération
Statutaires + Primes.

Poste à pourvoir d'URGENCE

Le C.C.A.S de la ville de BEAUNE organise un concours interne sur épreuve de

COORDONATRICE DE CRÈCHES TERRITORIALE

- Condition pour faire acte de candidature :
- être fonctionnaire territoriale dans le grade de puéricultrice hors classe
- justifier au 1er janvier 1999 de 3 ans de services effectifs dans ce grade
- Date limite d'inscription : 2 juillet 1999 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, au :
C.C.A.S - 6, rue de l'Hôtel de Ville - 21200 BEAUNE
- Retrait des dossiers (même adresse) : entre le 3 mai et le 25 juin 1999

DATE DE L'ÉPREUVE : 2ÈME SEMESTRE 1999.

Renseignements complémentaires : ☎ 03 80 24 56 66

Le monde des cadres

Notre Groupe (C.A. 5 Mds de francs, 3 750 personnes) poursuit sa croissance ininterrompue et maîtrisée et affiche un accroissement régulier de sa rentabilité dans ses trois métiers en France et à l'international :

- l'agro-fourmiture (forte spécificité et innovation reconnues dans la fertilisation et l'élevage)
- l'agro-chimie (produits de base et spécialités chimiques à destination des



industriels fabricants de la nutrition animale et des industries agroalimentaires)

- l'agro-alimentaire (charcuterie-salaison, pâtisserie industrielle et transformation du poisson).

Nous sommes aujourd'hui présents dans 14 pays au sein de l'Union Européenne et au Canada et nous nous sommes implantés récemment en Argentine et au Brésil.

Nous avons l'objectif ambitieux de doubler notre C.A. et nos résultats dans les cinq ans à venir par une accélération de notre développement international.
Nous recrutons des profils à très fort potentiel :

Expérience de 7 à 10 ans dans des fonctions commerciales (management d'équipe) ou marketing.
Votre projet personnel à cinq ans : - prendre des responsabilités opérationnelles et de management importantes - viser une direction générale - mener une carrière internationale en Europe ou sur le continent américain Nord et Sud.
 Dans le cadre des entretiens de ce plan de recrutement qui prépare nos dirigeants de demain, vous aurez l'occasion de rencontrer les Directions Générales du Groupe et de nos métiers.



POSTES BASÉS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) à l'attention personnelle de M. Monnerie - Directeur Général des Ressources Humaines Groupe Roullier - 27 av. F. Roosevelt - BP 158 - 35408 Saint-Malo cedex - Tél. 02 99 20 67 29.

membre de **SYNTEC**

Des projets passionnants pour un Organisateur de talent.

Institution de retraite et de prévoyance de premier plan en forte expansion, nous renforçons notre pôle organisation en intégrant un organisateur confirmé.

Au sein du Département Organisation, vous conduirez des projets complexes et sensibles liés à l'audit et au reengineering des procédures internes, à l'évaluation et à la réorganisation d'entités acquises dans le cadre de notre politique soutenue de croissance externe... Vous travaillerez en étroite relation avec les directions fonctionnelles et opérationnelles parties prenantes à ces projets et capitaliserez l'expérience des autres spécialistes du département.

A environ 30/32 ans, diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez exercé une fonction similaire en entreprise ou dans le conseil. Familiarisé avec les environnements complexes et mouvants, votre pratique professionnelle vous a apporté une excellente maîtrise des principaux outils méthodologiques utilisés dans le cadre de missions d'organisation et fortement sensibilisé à l'environnement informatique. Vos qualités d'analyse et de synthèse, votre capacité à défendre et à vendre vos projets en interne, ainsi que votre sens de l'équipe seront des atouts déterminants pour votre candidature. Merci d'adresser votre CV avec lettre manuscrite et rémunération actuelle sous référence 529-1MO à SIRCA, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

SIRCA
Anticiper la réussite

Saint-Quentin-en-Yvelines (78)

AVEC 32 MILLIARDS DE FRANCS EN TOTAL DE BILAN EN 1998, 985 MILLIONS DE FRANCS DE FOND PROPRES, 84 AGENCES, 820 COLLABORATEURS, LA Caisse d'Épargne ÎLE-DE-FRANCE OUEST DONT LE SIÈGE EST À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES RECHERCHE UN(E)

Responsable Etudes et Statistiques

Rattaché(e) au Directeur du Marché des particuliers et de la distribution, votre principale mission sera de garantir la réalisation des études nécessaires au pilotage de l'action commerciale de l'entreprise.

VOUS AUREZ À :

- participer à l'élaboration de la stratégie commerciale,
- concevoir, assurer la production et faire évoluer les tableaux de bord commerciaux,
- analyser régulièrement les performances de l'entreprise,
- réaliser toute étude spécifique sur les marchés et les points de vente,
- contribuer à l'amélioration des outils commerciaux mis à la disposition des agences,
- constituer et enrichir le système d'informations marketing de l'entreprise, en relation avec les services informatiques,
- développer des relations transversales avec les organismes centraux et autres partenaires.

Vous dirigerez une équipe dédiée.

VOTRE PROFIL :

A 30/35 ans, de formation supérieure en statistique (ENSAE, Ecole de Commerce), vous justifiez d'une expérience similaire d'au moins trois ans. Vous possédez de bonnes connaissances en marketing bancaire et vous maîtrisez les outils informatiques (word, excell...).

Rigueur, capacités d'analyse et de synthèse associées à de réelles capacités relationnelles sont les qualités qui vous feront réussir.

Si ce poste vous intéresse, merci de faire acte de candidature (lettre de motivation, CV, photo et rém. actuelle) sous réf. RES auprès de Sandrine BETZ-BECLIN, DRH, Caisse d'Épargne Ile-de-France Ouest, 14 av. du Centre, 78067 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex.

CAISSE D'ÉPARGNE
ÎLE-DE-FRANCE OUEST

84 agences réparties sur 8 secteurs : Argenteuil • Palaiseau • Rambouillet • Rueil-Chatou • Saint Germain • Sévres • Trappes • Versailles

Leader dans le secteur de l'urbanisme commercial, la SÉGÉCÉ, filiale de PARIBAS, maîtrise toutes les interventions qui contribuent à la création et à la valorisation de sites commerciaux. A ce jour, la SÉGÉCÉ gère un parc de 32 centres commerciaux. Dans le cadre de notre développement en Europe, nous recherchons un

Chargé d'expansion International

Vous participerez à la recherche de nouvelles opérations, élaborerez les études de faisabilité au plan économique, juridique et technique, préparerez les dossiers de montage de l'opération pour présentation aux comités internes. Vous serez, enfin, responsable des négociations foncières et techniques ainsi que de l'obtention des autorisations administratives.

De formation supérieure (Ingénieur, DESS Immobilier...), à 30 ans environ, vous avez acquis une première expérience dans le secteur de la promotion immobilière (si possible, dans le domaine des centres commerciaux). Vous maîtrisez l'anglais et l'italien. Une troisième langue européenne (espagnol, allemand) serait un plus.

Vous êtes disponible pour de fréquents déplacements de courte et moyenne durée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) sous réf. 4017, SÉGÉCÉ, Florence Calvayrac, 37 rue La Pérouse, 75798 Paris cedex 16

L'information sur EURONEWS, c'est 20 heures de programmes par jour diffusés simultanément en cinq langues dans 94 millions de foyers (plus de 40 pays). Des actualités mondiales à la vie économique, sociale, sportive..., nous traitons l'information d'un regard neuf, celui d'une rédaction pluriculturelle. Nous recherchons des Journalistes-Rédacteurs sous contrat permanent ou de pigiste

Sous la direction du chef d'édition, vous rédigez et mixez vos textes, en conformité avec la ligne éditoriale impartiale de la chaîne. Votre expérience « micro on air » vous permet d'intervenir en direct à l'antenne.

Nous vous offrons l'occasion d'évoluer dans un environnement professionnel multiculturel en vous appuyant sur votre excellente culture générale et votre solide expérience dans le milieu audiovisuel (TV ou radio).

Journaliste de formation, vous dominez les sujets de politique internationale et les questions européennes. Vos connaissances dans les domaines sportif et économique seront particulièrement appréciées. Outre votre langue maternelle française, vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions et certificats) en précisant la référence JRF, à EURONEWS, Service des Ressources Humaines, BP 161, 69131 Lyon-Ecully Cedex.

News EuroNews EuroNews EuroNews Euro

POUR DONNER UN NOUVEL ÉLAN À VOTRE CARRIÈRE, LISEZ LE MODE D'EMPLOI

✳

Consultants, financiers, juristes, spécialistes de la communication et du marketing, responsables des ressources humaines... Les offres d'emploi qui vous concernent sont dans votre supplément du lundi, daté mardi.

✳

Spécialistes des hautes technologies, de l'informatique, de l'industrie ou de la recherche... Les offres d'emploi qui vous concernent sont dans votre supplément du mardi, daté mercredi.

➔

Ouvrez Le Monde, le monde de l'emploi s'ouvre à vous

Le Monde